JAN 31 1933
PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

40e Année N° 1.

LA REVUE DE PARIS

1er JANVIER 1933

		Pages.
Gabriel Hanotaux	*Les Primitifs d'Avignon*	5
François Mauriac	*Le Mystère Frontenac.* — II	20
F. Charles-Roux	*Une Académie coloniale au Caire*	49
Katherine Mansfield	*La Femme de la Cantine*	79
Lieut.-Colonel B. Favre	*Le Mandchoukouo et son Avenir*	92
Paul Géraldy	*Christine* (fin)	105
A. Albert-Petit	*Enseignement secondaire et supérieur*	120
Robert d'Harcourt	*Gœthe et la Mort*	142
Général de Lardemelle	*Joffre et Lanrezac.* — I	154
Lucien Corpechot	*G. Lenôtre*	184
Louis Houllevigue	*La Technique au Moyen âge*	198
François Porché	*Le Théâtre*	206
François Leuwen	*La Situation politique*	218
Albert Flament	*Tableaux de Paris*	227

Copyright 1933 *Revue de Paris.*

LA LIVRAISON DE 240 PAGES : 7 FRANCS

PARIS

DIRECTION ET RÉDACTION : 114, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

ADMINISTRATION, ABONNEMENT ET VENTE : 3, RUE AUBER

La REVUE DE PARIS *publiera en 1933 :*

Le pasteur Grisar
par Jacques CHARDONNE

Absence
par Marc CHADOURNE

Antoinette Bourignon
par André THÉRIVE

Valet, dame, roi
par Jacques CHENEVIÈRE

La Main tendue
par Philippe HÉRIAT

Un mois d'Été
par Robert DE TRAZ

Les Routes du bel Univers
par Edmond JALOUX

Cet Œil si bleu
par Jean-Louis VAUDOYER

A l'autre bout de l'Arc-en-Ciel
par Alexandre ARNOUX

Odeur de Village
par Jean GIONO

Discours de l'Humaniste et de l'Automate, par Georges DUHAMEL

des romans et nouvelles de Mme Colette; de MM. Henri de Régnier, Henry Bordeaux, Georges Lecomte, Louis Bertrand, *de l'Académie française*; de MM. François Mauriac, Paul Morand, Jean Giraudoux, André Maurois, Julien Green, Jean Schlumberger, Jean Mistler, Pierre Mille, André Beucler, Marcel Arland, Pierre Bost, E. Bove, Armand Lunel, Jean Cassou, Somerset Maugham, Joseph Conrad, C. Mansfield.

Lettres inédites d'Anatole France
publiées par Louis BARTHOU, *de l'Académie française.*

des poèmes de la comtesse de Noailles, de Gilbert Mauge.

des récits de voyages :

Sud-Amérique
par Luc DURTAIN

Berlin
par Henry BIDOU

Afghanistan
par J. HACKIN

des études littéraires, des essais, de MM. Paul Valéry, Henry Bordeaux, *de l'Académie française*; de Marthe de Fels; de MM. Henry Bidou, Valery Larbaud, Edmond Jaloux, Ernst-Robert Curtius, Guy de Pourtalès, Albert Schinz, Henri Jourdan, Maurice Lanoire, Maurice Martin du Gard, Jean Poirier, Léon Pierre-Quint, J.-G. Aubry, Jacques Dombasle, Marcel Thiébaut.

Un Abbé singulier : Dorimond de Feletz
par l'abbé BREMOND, *de l'Académie française.*

Souvenirs littéraires
par Henry BORDEAUX, *de l'Académie française.*

L'Art et le Métier
par Valery LARBAUD

Tableau de la Poésie Française depuis 1870
par Albert THIBAUDET

Rencontres
par Gérard BAUËR

Vigny et « Michel Servet »
par Fernand BALDENSPERGER

des portraits littéraires :

François Mauriac
par Edmond JALOUX

Daniel Halévy
par Robert DE TRAZ

Colette
par André ROUSSEAUX

Gerhart Hauptmann
par Maurice MURET

Sinclair Lewis
par Bernard FAŸ

Jean Giraudoux
par Marcel THIÉBAUT

des pièces de théâtre :

Intermezzo
par Jean GIRAUDOUX

Les Compagnons de la Marjolaine
par Marcel ACHARD

General Paulon

LES PRIMITIFS D'AVIGNON[1]

La France vient de faire un splendide héritage : on lui offre, avec tous leurs titres, un trésor de chefs-d'œuvre à peine connus jusqu'ici, dispersés, négligés, qui n'ont échappé que par miracle à un vandalisme séculaire et qui, groupés, ordonnés, éclairés par une érudition impeccable, vont illustrer à jamais l'une des plus belles de ses provinces; M. Labande, membre de l'Institut, publie un volume et un album, fruits d'un travail trentenaire, consacrés à la peinture provençale, en prenant pour centre Avignon.

L'Exposition des Primitifs révéla au public, dès le début du présent siècle, la gloire de l'antique peinture française : tandis que le romantisme avait exalté l'architecture du Moyen âge — et aussi, avec un peu moins d'ardeur, la sculpture, — la peinture avait été considérée comme négligeable. Sauf quelques morceaux hors ligne, par exemple les fresques de Saint-Savin, l'amateur et le critique passaient négligemment auprès des rares morceaux survivant d'un art qu'on qualifiait encore de « gothique ».

Qui croirait que, dans le cours du XIXe siècle et jusque dans ses toutes dernières années, on détruisait à plaisir les fresques et la décoration même en des édifices aussi réputés que le palais des Papes à Avignon, qu'on laissait périr sous le chanci les vieux tableaux dans nos églises, qu'on badigeonnait

1. *Les primitifs français. Peintres et peintres verriers de la Provence occidentale*, par L. H. Labande, membre de l'Institut, 1 vol. in-4°, et un album de 108 reproductions. Marseille 1932, Librairie Tacussel.

1er Janvier 1933.

les murailles peintes, en un mot qu'on jetait à la voirie les images vénérées par la piété de nos pères? Qui croirait que la prodigieuse efflorescence d'idéalisme qui avait soulevé et soutenu l'âme de la France durant une longue suite de générations, n'intéressait plus, même au point de vue artistique, les générations nouvelles qui croyaient avoir atteint le summum du goût quand elles couvraient d'or « l'Attente du lavement »?

L'Exposition des primitifs, en 1904, fut, non pas seulement une révélation, mais une leçon. Peu à peu on comprit. La curiosité se retourna vers ce qu'il restait de la profusion de beautés qui avait autrefois revêtu de splendeur le pays tout entier, et l'on s'aperçut que jamais il n'y avait eu au monde d'inspiration plus haute que celle qui avait décoré, au Moyen âge et à la première Renaissance, les murailles et les verrières de nos monuments soit civils, soit religieux. C'est que la France entière y avait travaillé, s'y était consacrée d'une ardeur et d'un zèle incomparables; c'est, qu'avant d'admirer les œuvres elles-mêmes, il y avait lieu de reconnaître cet enthousiasme universel, cette collaboration inouïe de toutes les familles de France (les archives en font foi), de tous les Français, en un mot, qui ne voulaient pas se séparer de la vie terrestre et aborder l'obscur pèlerinage sans s'être assurés qu'ils seraient accompagnés par l'art et qu'ils se survivraient par lui.

S'il ne l'avait pas fait antérieurement, chaque mourant prescrivait par acte testamentaire que l'émotion chrétienne qui avait été celle de sa vie et qui l'avait soutenue jusqu'aux minutes suprêmes, fût perpétuée dans une image qui transmettrait à ses successeurs et à la postérité l'indicible témoignage. L'art est un langage; il exprime ces choses auxquelles nulle parole ne peut atteindre : l'au-delà, le sublime, le rêve, l'indiscernable, le mystère insondable et certain. Dans tous les actes de la vie, aux approches de la mort, cette présence du mystère était, pour nos pères, une hantise constante; hantise acceptée et qui n'avait rien de pénible, tout au contraire : le passé, le présent et l'avenir s'unissaient pour eux en une profonde et infinie douceur; on s'arrachait aux bras d'une famille en pleurs, mais on avait l'espoir d'être accueilli à bras ouverts par la famille éternelle; c'était « la Communion des Saints ».

Chaque chrétien avait son ange, son patronyme qui veillait sur lui. Et, pour le savoir là toujours, près de soi et, en quelque sorte sous la main, on le faisait peindre en son action, dans sa bienveillance, dans son intercession, dans ce compagnonnage constant qui reliait la terre au ciel. Saint André, saint Nicolas, saint Jean-Baptiste, saint Martin, quels fidèles et délicieux gardiens! Ils étaient pleins d'histoires et tout vêtus de légendes. Les anges s'occupaient des enfants; quant aux saints, il y en avait pour tous les incidents et accidents de la vie : il y en avait pour la lutte contre le diable, pour toutes les maladies, pour les objets perdus, pour élever à l'heure suprême vers le ciel l'échelle du salut : tuteurs, infirmiers et gendarmes de service assidu, chargés de maintenir les corps sains, les intelligences nettes et les mœurs pures. Et ce sont ces témoins, de si bonne camaraderie et fraternité céleste et terrestre, que l'art avait pour mission d'évoquer en une imagerie permanente pour dissiper les inquiétudes, adoucir les peines, conserver le souvenir des disparus. Pas de peintre qui ne fût ainsi un confident, un berceur de rêve, imagier et poète à la fois. L'art ne fut jamais plus *social* et il ne fut jamais plus *humain*. Ces artisans-artistes remplirent durant des siècles, une telle fonction d'éducation et d'élévation qui nous manque tout à fait à l'heure présente. Aujourd'hui on entraîne les corps; alors, on entraînait les âmes.

Allez voir, au musée de Cluny, l'admirable *Pietà* de l'hospice de Tarascon. Quel assemblage des vertus divines et humaines! Le Christ y apparaît dans le repos de l'œuvre accomplie; c'est la mort de l'Homme et le retour au Père. De ce corps, tout est beau : blanc, pâle, calme, lumineux en une splendeur rayonnante. Qu'elle est belle, la mort! Et, autour du corps, les saintes femmes : celle qui a été toujours là, la mère qui n'a pas eu plus de souffrance et de résignation au jour de l'Annonciation, quand elle acceptait le fardeau : *fiat!* Puis, le disciple, si jeune, si confiant, si assuré de la grandeur de l'héritage et de la gravité de la tâche qui lui incombe d'être le témoin qui, ayant recueilli la dernière parole, la transmettra à Pathmos; et puis les saintes femmes, celle des parfums, celle du secours, celle de la prière, toutes les assistances et toutes les commémorations pour que le lien ne soit

jamais rompu. En quelle exquise délectation le moindre geste s'accomplit, en quelle pénétrante émotion toutes les âmes sont penchées sur cette blanche enveloppe de l'âme, alors que celle-ci s'est enfuie! Quelle grandeur, quelle noblesse, quel réconfort pour les survivants! Fut-il jamais, dans la bouche de l'orateur le plus éloquent, un tel discours, une telle et si opérante funèbre oraison?

***

La question des origines reste encore et restera probablement toujours un problème. Quelle fut la survivance de l'art antique, de l'art byzantin, puisque, de toutes façons, il faut bien prendre ce pont pour passer de l'un à l'autre des deux âges chrétiens? Quelles furent ses transformations, sa décadence ou son sommeil, en particulier dans cette province, par excellence la « province » romaine et qui avait vu s'élever, sur son sol, les monuments admirables de Nîmes, de Vienne, d'Arles, du Gard, etc.? Est-il admissible que l'art se soit dégradé entièrement jusqu'à ne nous offrir, comme reliques, que les misérables vestiges recueillis par M. Labande : *l'Investiture du royaume de Sicile à Charles d'Anjou* et le *Saint Christophe* de la Tour Ferrande à Pernes, les fresques de la cathédrale de Saint-Paul-trois-châteaux, etc. Il me paraît bien difficile de l'admettre. L'art et le goût ont la vie plus dure. Ce qui est certain, c'est qu'en plein cœur du Moyen âge, au XIIIe siècle, dans la péninsule balkanique, l'art byzantin avait gardé une tout autre allure[1] : les images de Constantin Assen et de sa femme Irène, conservées en l'église de Boïana et datées de 1259, sont bien autre chose comme majesté, comme richesse et comme psychologie, que ce pitoyable macchabée qu'est le Charles d'Anjou de la Tour Ferrande. Le « Christ discutant avec les docteurs de la Loi », qui appartient à cette même église de Boïana, « le concile de Chalcédoine », peint au XIVe siècle à l'Église des Tirnova, sont tellement supérieurs à ce qu'on a pu retrouver d'analogue dans nos premières églises provençales qu'il faut se résigner à admettre que, dans notre Gaule, la leçon de l'antiquité s'était singulièrement affaiblie et que

1. V. Bogdan D. Filow, *L'ancien art bulgare*, Paul Haupt. Berne, 1919, in-4°.

pour être recueillie de nouveau dans toute sa grandeur, elle devait passer par l'Italie. Nous reviendrons sur le problème à propos des Primitifs siennois[1]; ce qui est certain, c'est que l'installation de la papauté en Avignon secoua soudain cette sorte d'apathie où s'attardait, à la suite de l'invasion des barbares, un pays jadis privilégié.

Assurément le terrain était bon et le personnel lui-même était prêt. C'est ce qu'observe avec raison M. Labande. On ne nous fera jamais croire que les artistes de la Maison Carrée fussent tout à fait sans progéniture : il y avait des artisans pour recueillir l'art de leurs mains calleuses; mais il est incontestable, qu'après l'élévation de Bertrand de Got, archevêque de Bordeaux, à la papauté, et quand le frère mineur Pierre du Puy eut été appelé de Toulouse par Jean XXII (1317) avec mission de diriger les travaux — charge qu'il conserva pendant onze années, — un extraordinaire mouvement se propagea de ville en ville : « Aix, Tarascon, Carpentras, plus loin Forcalquier, Sisteron, Manosque se rénovaient et constituaient des centres pour des artisans de toutes sortes ». La graine y était : elle germa pour bientôt fleurir.

Le fait frappant qui domine d'ailleurs, là comme dans le reste de l'Europe, toute la production artistique du Moyen âge, c'est qu'elle prend immédiatement un caractère d'universalité qui est, de toute évidence, le reflet de l'unité catholique.

Déjà je l'ai signalé à propos de la peinture niçoise, partout, à peu près au même moment, des modifications imperceptibles se produisirent qui changèrent le caractère de l'art, et l'*évolution se fit par larges ondes qui couvrirent à la fois tout le continent.* Comment un pareil phénomène a-t-il pu se développer en ces temps où l'on pense que les populations sans moyens de communication étaient séparées par des distances infranchissables, par des frontières multipliées faisant cloisons étanches? Le secret de cette diffusion qui donna aux choses de l'art un caractère universel si frappant, c'est que les ouvriers, les artistes, les hommes de goût voyageaient d'un perpétuel mouvement circulaire, faisant sans cesse leur « tour de France » ou « leur tour d'Europe » dans la volonté énergique de voir,

1. La *Revue de Paris* publiera prochainement une étude de M. G. Hanotaux sur les Primitifs siennois (N. D. L. R.).

de comparer, d'apprendre. Ainsi ils transportaient, de pays en pays comme des germes, les leçons qu'ils avaient reçues; il n'y avait pas alors d'écoles différentes, mais une école unique, se recrutant sur l'ensemble de la chrétienté occidentale; elle était la maîtresse de l'*art européen*, avec une origine commune à tous : l'art antique transformé par l'art byzantin; avec une vie commune, celle des familles de peintres, des groupements, des confréries, et, enfin, avec des contacts constants, le nomadisme artistique mêlant les diverses nationalités, et les techniques variées; tout cela explique, d'une part, la lenteur de l'évolution et, d'autre part, la soudaineté de l'explosion. Le monde occidental avait mûri longuement ses pensées et il était capable de les réaliser dans une pratique déjà sûre.

Ceci dit, c'est le peuple, le peuple des croyants, — vivants et mourants, — qui dicta l'art aux artistes, et c'est sa volonté, son inspiration qui conçurent les grandes créations picturales, de même que, dans les mêmes temps, les mêmes forces élevèrent les cathédrales, rythmèrent au pas des pèlerinages les chansons de gestes, ennoblirent les mœurs sociales par la chevalerie et la courtoisie. On pensait, on priait, on chantait, on construisait, on sculptait et on peignait, d'un même esprit et d'un même cœur, en foi, espérance et charité.

***

M. Labande a donné une liste impressionnante de ces artistes-artisans, peintres, selliers, verriers, chassiers (faiseurs de chasses) non originaires du pays, et qui se trouvaient réunis en Avignon dans les temps où la papauté s'y installait pour un siècle. Nous citerons quelques-uns de ces noms qui permettent de reconnaître les diverses origines par l'accent de terroir. Ils s'appellent : Pierre Massonnier, Guillaume Sernin, Pierre Caramalaire, Colin et de Jean de Grandprix, Pierre Gaudra ou Gaudrac, Jean Lombard, Jean de Lyon, Jean Dalbon, Gautier de Paris, Thomas Daristot l'Anglais; le cortège s'accrut au cours du siècle; voici des Français : Dominique de Boulbonne, Robin de Romans, Barthélemy de Marseille, Pierre de Castres, Jean et Simonet de Lyon, Bisson du

Gévaudan, Jean Moys, Pierre Resdol de Vienne, Guillaume le Breton; voici des Allemands, des Écossais, Henri Deboslat, Bernardin Escot; bien entendu, il faut faire une large place aux Italiens : Simone Martini et Lippo Memmi, Mathieu de Viterbe peintre en titre du palais apostolique, Riccone et Jean d'Arezzo, Pierre de Viterbe, François et Nicolas de Florence, Giovanni di Luca de Sienne, Geminiano della Torre de Parme, etc., et voici, en suivant toujours le cours du siècle, Antoine Sanchez l'Espagnol, Barthélémy et Carratier de Montpellier, Jean d'Espagne; puis des Allemands, des Flamands, des Catalans, en bandes serrées, les Gottfried, les Jeannin, les Hermann, les Hennequin; et voici, enfin, au xve siècle, après une période de troubles et de désordres qui enfonce le poignard au cœur de la douce province, les artistes qui se pressent, Colin Lavocat du diocèse de Chalon-sur-Saône, Perrin « Pelline » du diocèse de Langres, Jean Herntsnabel de Strasbourg, Jean de Jouy du diocèse de Laon, des Catalans et des Espagnols qui étaient là, même avant l'arrivée de Simone Martini, Antoine Sanchez, Sanche Gontier. Le cortège se met enfin au pas de quelques maîtres insignes : Mirailhet, le fameux peintre de la « Vierge de miséricorde » de Nice, l'Avignonnais anonyme du « Baptême du Christ » en la Chapelle des Dons, l'auteur de l'admirable « Annonciation d'Aix », qui subit incontestablement une influence bourguignonne ou flamande; et puis, Enguerrand Charonton, Nicolas Froment et les peintres de l'entourage du roi René. Dès lors, la gloire avignonnaise est à l'essor; elle ne descendra de l'Empyrée, où elle planera sans rivale, qu'après un siècle; et puis elle tombera soudainement et se perdra; nous essaierons de dire pourquoi.

Le fait que nous voudrions dégager des révélations dues aux recherches de M. Labande, c'est que le talent des peintres et leur production n'est pas en général d'un caractère individualiste. Nourri dans le groupe, chaque artiste adoptait ou subissait l'empreinte du groupe. M. Labande le reconnaît : « De ces constatations, il faut conclure que la personnalité des artistes disparaissait bien souvent, que leur origine, leur éducation première ne les influençaient guère, qu'ils étaient aptes à se plier à des techniques différentes, à adopter des

procédés communs à plusieurs ateliers. C'est peut-être dans ce sens qu'on pourrait dire qu'ils arrivaient à constituer des écoles : école avignonnaise, école aixoise, école marseillaise sans originalité bien marquée. » J'irai plus loin : nulle particularité tranchée ne distingue telle ou telle de ces « écoles » ni même tel ou tel maître; encore une fois, il y a un seul art : l'*art européen*.

***

Cette observation facilite grandement la solution d'un problème qui s'est imposé aux curieux de l'art médiéval : comment se fait-il que les œuvres de ces artistes dont les noms dormaient jusqu'ici dans l'anonymat des archives, portent la trace des inspirations les plus diverses, tantôt autochtone, tantôt grecque, italienne, catalane, flamande, etc. Les œuvres primitives qui ont survécu en Provence ont été, pour la plupart, attribuées, pendant longtemps, à des maîtres étrangers : pourquoi ces erreurs traditionnelles et, en quelque sorte, classiques? Les nouvelles fouilles dans les archives permettent d'élucider le mystère. Ces influences diverses sont précisément apportées et transmises par ces nomades que l'importance des travaux ordonnés appelaient à Avignon. Italiens, Catalans, Bourguignons, Flamands, Français, tous accouraient et, une fois là, les individualités se fondaient en quelque sorte, dans la grande famille chargée de l'infinie décoration de la ville, du Comtat, de la région, et, consécutivement, de la France renaissante. Finalement, c'est un goût « français » qui se dégage et qui l'emporte : mais les diverses origines se perpétuèrent et se reflétèrent dans la production d'ensemble à laquelle les caractères individuels n'apportaient qu'une contribution partielle et étroitement surveillée.

Il faut tenir compte aussi de la nature des sujets que la piété des donateurs imposait aux artistes. L'idéalisme religieux des foules ouvrait un perpétuel concours avec, pour sujets, les grandes scènes de la vie religieuse, soit bibliques, soit évangéliques : une exigence toujours plus haute, plus raffinée, réclamait une invention, une création toujours plus parfaite, plus exquise, de même que l'art des cathédrales imposait aux constructeurs des données générales qui, loin

d'alourdir leur inspiration, l'exaltait. J'ai recueilli, au cours de ma vie d'amateur et d'historien, sur un seul de ces sujets, *l'Annonciation*, plusieurs milliers de photographies d'après les œuvres dispersées dans les collections les plus diverses. *L'Annonciation*, c'est le contact du ciel et de la terre, c'est l'action miraculeuse de la volonté divine; c'est la pureté, la virginité et la maternité; c'est le devoir, la résignation et le sacrifice : l'art était, en quelque sorte, à genoux devant cette scène unique. La tradition veut que *l'Annonciation* miraculeuse de Florence, attribuée maintenant à Pietro Cavallini, ait été achevée par Dieu lui-même, et elle faisait des miracles. Michel-Ange, incliné devant elle, disait : « Si ce n'est pas Dieu qui l'a faite, qui donc l'a faite ! » Eh bien ! la surtension de génie qui mettait en état de grâce toute une cohorte d'artistes pour traiter ce seul et même sujet (Fragonard lui-même s'y est essayé) permet de s'imaginer ce qu'il fallut de zèle, d'entrain, de labeur pour couvrir les murailles des églises, des chapelles, des châteaux, des habitations bourgeoises d'une décoration infinie transmise de père en fils par un goût héréditaire.

Ainsi les découvertes de M. Labande nous permettent d'entrevoir, non plus seulement dans l'histoire de l'art, mais dans l'histoire générale, dans l'histoire « humaine », des perspectives nouvelles où le caractère de chaque siècle se trouve inscrit et exposé.

***

Revenons aux œuvres elles-mêmes, aux œuvres sans lesquelles le travail d'archives ne serait qu'un jeu stérile et désespérant.

Nous avons dit le coup de cloche qui fut sonné par l'arrivée des papes et de leur suite italienne en Avignon; nous avons indiqué les progrès dus en particulier aux influences étrangères agissant sur le génie de la province; considérons, maintenant, la production avignonnaise dans sa production totale et dans son rendement supérieur. Cherchons-y et découvrons-y L'AME.

Il n'est pas douteux que l'esprit local ne fût déjà entraîné, si je puis dire, à la contemplation et à l'expression du *grand*

beau : il suffit de considérer dans les fresques de la garde-robe, au Palais des Papes, le magnifique morceau qui dérive droit de la tapisserie, *la chasse au Faucon*. Le Moyen âge français est là tout entier; c'est une chanson de geste : l'attitude du chevalier-chasseur lançant le faucon, le geste si noble du jeune écuyer tendant la fleur, l'intensité de l'expression dans le décor d'une forêt de Brocéliande, ce sont là des traits qui marquent une époque, un temps, un rythme de l'idéal qui ne se retrouveront jamais. Départ magnifique et tels qu'étaient, dans l'épopée, les plus beaux chants d'Olivier et de Roland.

Quelle est, dans ce morceau, la part de l'influence italienne? C'est ce qu'il est impossible de déterminer; mais, sûrement, ni l'Arioste, ni le Tasse n'atteindront à une semblable expression de l'idéal chevaleresque. Cela est français! Par contre, il n'est pas niable que les Italiens ne fussent déjà là. Ce grand Simone Martini est arrivé avec son équipe; il a déjà peint l'incomparable *Annonciation* où « l'ange annonçant » déclare la décision divine en si grand respect et où « la vierge annoncée » s'incline dans un geste d'acceptation empreint d'une si émouvante terreur. Ce tableau est maintenant au musée d'Anvers; mais il a été peint pour Avignon.

De l'intervention italienne tout fut précieux, il faudrait tout signaler : cependant les œuvres éminentes doivent être mises à leur place. Au premier rang, la *Crucifixion* faisant partie des fresques de la Chartreuse d'Avignon et qui, quoique mutilée, est une fleur de beauté incomparable. Le Christ en croix, d'un dessin si pur dans son caractère encore légèrement hiératique, penche la tête vers les deux assistants, la mère et le disciple. La Sainte Vierge!.. je ne pense pas qu'il y ait dans un autre tableau au monde une image plus noble, plus mystérieuse et plus simple de la mère des douleurs, — cette femme aux longues nattes d'un blond ardent tombant sur la robe blanche, reste la vierge dans la maternité : jeune femme pure qui a porté le fardeau divin, — l'immaculée! La douleur même n'altère rien en elle, *parce qu'elle sait*; elle sait que la mort est vaincue; et la profondeur de sa résignation, l'expression poignante de son attitude et de ses traits ne portent nulle atteinte à son inaltérable beauté. Le disciple aux mains jointes, le corps plié, la tête tombante, attend. Comme

il écoute! Comme il est convaincu que la parole nouvelle à lui confiée sauvera le monde!

Il faut nous arrêter, ne fût-ce qu'un instant, devant la *Vierge de miséricorde* par Jean Mirailhet, maintenant à Nice. Signé par un artiste de Montpellier dont la vie nous est parfaitement connue, ce tableau d'un si grand repos nous apporte le témoignage d'une époque de trouble et de terreur qui trouve un refuge assuré sous le manteau de la protectrice; les hommes se querellent encore, mais, au-dessus d'eux, la Vierge est tout amour (planches XXII-XXIV).

La *Scène de martyre* (planche XXXII) appartient si indiscutablement à l'école catalane ou espagnole, par la cruauté du supplice et par la rudesse des physionomies, qu'elle permettrait d'affirmer, à elle seule, cette variété des influences et des tempéraments qui se rencontraient dans le Comtat.

Il faut passer; il faut fermer les yeux pour ne pas tout admirer; il faut en venir, sans tarder, au chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre, le retable de *l'Annonciation* d'Aix, tel qu'il fut reconstitué au musée du Louvre en 1930, avec cette Vierge au manteau somptueux et cet ange aux ailes mordorées, vêtu comme un seigneur du paradis, agenouillés tous deux face à face dans l'église aux nefs profondes. Jamais la splendeur de cette rencontre unique n'a été rendue avec plus de richesse. Dans les deux cadres latéraux, les deux prophètes que la nature morte des livres et des parchemins surmonte, donnent un tel accent de réalité à la scène mystique qui les sépare qu'on les dirait peints par un autre maître, un Antonello de Messise, un Holbein. Mais voici que le rêve recommence : sur les volets du retable, la Madeleine est aux pieds du Seigneur et le Christ qui bénit et laisse tomber le pardon, pour ainsi dire, en fuyant et sans se laisser toucher; morceaux d'un mouvement divin et d'une grâce céleste. Le ciel et la terre, le mysticisme et la raison, la profusion et l'ordre, une élégance diaphane, une plénitude transparente. Ah! la belle chose!

Voici, maintenant, peint pour l'homme de goût dont le mécénat succéda à celui des Pontifes, René d'Anjou, — le bon roi René, — le retable du Buisson Ardent peint par Nicolas Froment. La figure de la Vierge est d'une pureté parfaite à condition que l'on permette à l'artiste une nuance

d'élégance un peu précieuse où déjà un autre âge se découvre. L'empressement, l'ardeur mystique des saints patrons groupés sur les parties droite et gauche du retable sont d'une autorité si sûre d'elle-même, la composition est si pleine, le décor si impeccable que le tout formerait un spectacle inoubliable, même s'il ne s'imprimait pas dans l'esprit par les deux figures criantes de vérité du roi René et de sa femme Jeanne de Laval. L'art est à son point culminant; il ne pourra plus que décliner. L'œuvre de Nicolas Froment est tout entière de cette inspiration, on le sait : il n'y a pas lieu d'insister. Le Louvre ne possède-t-il pas la pièce des pièces, *la Pietà de Villeneuve*?

Ces scènes où la volonté d'exprimer lutte avec l'inexprimable ne suffirent pas à un art si consommé. Assurément, les artistes connus et inconnus qui ont accumulé ici leurs efforts avaient vu *l'Adoration de l'Agneau* des frères Van Eyck; ils avaient voulu se mesurer avec lui; le spectacle total de l'Église chrétienne dans la lutte et dans le triomphe les attirait; il leur fallait des sujets de plus d'étendue et de plus d'ampleur; il leur fallait à la fois le ciel et la terre. Leur pinceau s'élèvera-t-il avec leurs âmes jusque-là?

Deux ensembles, parmi tant d'autres, embrassent tout ce qui pouvait enflammer l'imagination d'un artiste chrétien : c'est, d'abord, le *Couronnement de la Vierge* peint pour la Chartreuse de Villeneuve par Enguerrand Charonton, et c'est, ensuite, *la Chute des mauvais anges* par Raimond Boutière, dans la collection du Château du Breuil.

Je ne pense pas que le romantisme le plus hardi ait jamais rien conçu de plus impressionnant que la grande composition d'Enguerrand Charonton. Sur cette misérable terre de souffrances où les foules se pressent, les bras au ciel, dans un mouvement d'universelle supplication, la croix est dressée très haute, et le Christ ouvre les bras, blanc sur un ciel d'orage noir d'où tombe, cependant, la clarté apaisante de l'espoir. Des anges vont et viennent dans un zèle ardent, tirant et élevant jusqu'aux pieds du Christ les âmes dénudées de ceux qui sont morts purs ou purifiés. Au-dessus de la croix, le séjour éternel est représenté dans des proportions colossales; c'est le père et le fils décrivant par leur groupement splendide une sorte de demi-cercle dont la sainte Vierge en

prière tient le milieu. A droite et à gauche, sont rangées, échelonnées, si l'on peut dire, les images de ceux qui ont mérité la divine contemplation : foule ordonnée, apaisée, récompensée; ce sont les « bienheureux »; par leur exemple, par leurs prières, par leur appui, les foules terrestres se sanctifieront et la Vierge trouvera, dans leur joie, la récompense de ses douleurs. Seule une longue station et méditation devant une telle chose pourrait en pénétrer à la fois la beauté et l'onction. L'admiration n'a d'autre langage que le silence.

La Chute des mauvais anges de Raimond Boutière fait penser au *Jugement dernier* de Michel-Ange. Il ne s'agit pas de comparer une œuvre de toute naïveté à la scène foudroyante de la chapelle Sixtine. Mais, sans emporter le prix, l'honneur est grand de l'avoir entrepris. La catastrophe qui précipite aux enfers les anges mauvais devenus de vilains petits diablotins est plutôt comique; la divine Trinité, entourée des bons anges qui ressemblent à de gentils enfants de chœur, n'a rien de bien imposant. Mais, comment ne pas s'intéresser à l'archange saint Michel qui conduit les ermites à la victoire et au délicieux saint Gabriel qui maintient du geste les élus se pressant vers l'Empyrée?...

Il faut finir. D'après les cent huit reproductions que nous offre l'album de M. Labande et d'après les résultats de ses recherches, la France méridionale était tapissée d'œuvres admirables qui affirmaient jusque dans le moindre village l'unité du goût, de la pensée, de l'idéal.

Comment ce trésor sans prix s'est-il épuisé, comment une telle richesse s'est-elle gaspillée, comment un tel honneur s'est-il perdu? Je le dirai franchement comme je le pense et comme les faits le prouvent : ce n'est pas le public qui a manqué aux artistes, ce sont les artistes qui ont manqué au public.

***

A prendre les choses en gros, la peinture primitive avignonnaise et provinciale disparaît avec la Renaissance. Les dernières œuvres de l'art médiéval sont de la fin du xve siècle. Les influences extérieures que nous avons signalées continuent à se faire sentir jusqu'en cet âge ultime; et même deux d'entre

elles affirment l'autorité pleinement acceptée de leur leçon, l'italienne et la flamande. Mais le cours des choses a modifié leur propre caractère. Elles ont subi, aussi bien à Avignon que dans leur pays d'origine, la maîtrise de l'*atelier*.

J'appelle *atelier* la leçon du maître quand, pesant d'un poids trop lourd, elle accable le tempérament de l'élève sous la cangue du poncif et qu'elle le soumet à la tyrannie du modèle. A toutes les grandes époques, la nature certes, mais aussi l'imagination, ont été les vraies inspiratrices. Les tempéraments vigoureux étudient le modèle sans s'y asservir et prennent, de la règle, ce qui se conforme à leur choix. Un Michel-Ange dissèque les corps, non pour les copier servilement, mais pour connaître intimement les raisons de leurs formes extérieures et le mécanisme de leurs mouvements. Delacroix criait à Français sur la falaise de Pourville : « Français! par cœur! par cœur! » Le modèle d'atelier qui donne la pose au choix pour César ou pour Enée, pour Turenne ou pour Napoléon, abolit l'art par la banalité et le convenu. Rodin me l'a dit cent fois : il surprenait le geste et ne le faisait jamais « poser ». La copie conventionnelle du modèle est une paresse insolente, *pigritia insolens*. Ce n'est plus la nature vivante, c'est la nature figée.

L'autorité de l'*atelier*, avec sa suite fatale, l'académisme, fut, de bonne heure, la rançon du prodigieux brio italien. On veut faire vite, on se plaît aux tours de force, on s'éprend des recettes, on vante la facilité et le précieux. Le poncif va paraître. Ce vice originel devait précipiter l'art péninsulaire en une prompte et complète décadence. Trop habile pour être ému. Le crayon se passait de l'âme; le cerveau desséchait le cœur. Le paganisme de la Renaissance s'asservissait au froid modèle de marbre; on déterrait les Vénus pour leur voler leur sourire glacé. La foi s'était enfuie, il ne restait que la matière dure et sans souffle. La matérialisation, la sécheresse et le durcissement de l'art s'observent chez nos primitifs, quand ils franchissent les monts et vont prendre là-bas les leçons de ceux qu'ils avaient tant admirés quand ils venaient s'installer parmi eux. Alors triomphe ce genre « classique », ainsi nommé parce qu'il s'enseigne dans les classes. Les œuvres qui se rangent sous cette discipline sont mortes dès

leur naissance, pareilles à cet avare de Donatello qui portait dans la poitrine un cœur de pierre.

Une évolution de même sorte, sinon de même nature, se remarque dans les œuvres qui s'inspirent de l'art flamand; celles-ci évoluent non vers la froideur classique mais vers la brutalité réaliste. Nous tombons dans le laid, le vulgaire, le compliqué : les visages se plissent, les angles se hérissent, les plis des étoffes se cassent. Tout est déchiqueté, grimaçant, pitoyable. La beauté s'est envolée en même temps que l'idée.

Ni inspiration, ni composition, ni sens élevé de la vie; celui-là ne peignait plus que le modèle, celui-ci ne peint plus que le morceau.

Le Renaissance et la Réforme ont achevé le mal que l'art s'était fait à lui-même. Il ne sera plus question d'art religieux tant que le monde occidental n'aura pas été soumis à cette « invasion mystique » dont l'abbé Bremond vient d'écrire l'impressionnante épopée. Alors, de nouveaux maîtres naîtront, Poussin, Philippe de Champagne, mais, par une loi fatale, leurs successeurs retomberont dans l'académisme. Et il faudra de nouvelles transformations encore et de nouvelles épopées pour rendre à l'art cette vigueur dans l'inspiration et cette autorité dans l'exécution qui le maintiendront, de siècle en siècle, comme l'interprète des pensers et des sentiments humains qui méritent de survivre.

GABRIEL HANOTAUX,
de l'Académie française.

LE MYSTÈRE FRONTENAC[1]

V

Yves ne s'étonna pas, le lendemain, de voir son aîné prendre avec lui ses manières habituelles, un peu bourrues, comme s'il n'y avait eu entre eux aucun secret. Ce qui lui apparaissait étrange, c'était la scène de la veille; car il suffit à des frères d'être unis par les racines comme deux surgeons d'une même souche, ils n'ont guère coutume de s'expliquer : c'est le plus muet des amours.

Le dernier jour des vacances, Jean-Louis obligea Yves à monter Tempête et, comme toujours, à peine la jument eut-elle senti sur ses flancs ces jambes craintives, qu'elle partit au galop. Yves, sans vergogne, se cramponna au pommeau. Jean-Louis coupa à travers les pins et demeura au milieu de l'allée, les bras étendus. La jument s'arrêta net, Yves décrivit une parabole et se retrouva assis sur le sable, tandis que son frère proclamait : « Tu ne seras jamais qu'une nouille. »

Ce n'était pas cela qui choquait l'enfant. Une chose, pourtant, sans qu'il se l'avouât, l'avait déçu : Jean-Louis continuait ses visites à Léojats, chez les cousins Cazavieilh. En famille et dans le village, chacun savait que, pour Jean-Louis, tous les chemins de sable aboutissaient à Léojats. Des partages, autrefois, avaient brouillé les Cazavieilh et les Frontenac. A la mort de madame Cazavieilh, ils s'étaient réconciliés; mais, comme disait Blanche : « Entre eux, ça n'avait jamais été chaud, chaud... » Elle avait pourtant fait sortir, le premier

1. Voir la *Revue de Paris* du 15 décembre 1932.

jeudi du mois, Madeleine Cazavieilh qui comptait déjà parmi les grandes au Sacré-Cœur, lorsque Danièle et Marie étaient encore dans les petites classes.

Madame Frontenac cédait à la fois à l'inquiétude et à l'orgueil, quand Burthe disait : « M. Jean-Louis fréquente... » Des sentiments contraires l'agitaient : crainte de le voir s'engager si jeune, mais aussi attrait de ce que Madeleine toucherait à son mariage sur la succession de sa mère; et surtout Blanche espérait que ce garçon plein de force éviterait le mal, grâce à un sentiment pur et passionné.

Yves, lui, fut déçu, au lendemain de l'inoubliable soirée, dès qu'il comprit, à quelques mots de son frère, que celui-ci revenait de Léojats, comme si la découverte qu'il avait faite dans le cahier d'Yves, eût dû le détourner de ce plaisir, comme si tout, désormais, aurait dû lui paraître fade... Yves se faisait de cet amour des représentations simples et précises; il imaginait des regards de langueur, des baisers furtifs, des mains longuement pressées, toute une romance qu'il méprisait. Puisque Jean-Louis avait pénétré son secret, puisqu'il était entré dans ce monde merveilleux, qu'avait-il besoin de chercher ailleurs?

Sans doute, les jeunes filles existaient déjà, aux yeux du petit Yves. A la grande messe de Bourideys, il admirait les chanteuses au long cou dont un ruban noir soulignait la blancheur, et qui se groupaient autour de l'harmonium comme au bord d'une vasque et gonflaient leur gorge qu'on eût dit pleine de millet et de maïs. Et son cœur battait plus vite lorsque passait à cheval la fille d'un grand propriétaire, la petite Dubuch, à califourchon sur un poulain, et ses boucles sombres sautaient sur ses minces épaules. Auprès de cette sylphide, que Madeleine Cazavieilh paraissait épaisse! Un gros nœud de ruban s'épanouissait sur ses cheveux relevés en « catogan » et qu'Yves comparait à un marteau de porte. Elle était presque toujours vêtue d'un boléro, très court sous les aisselles, qui dégageait une taille rebondie, et d'une jupe serrée sur les fortes hanches et qui allait s'évasant. Quand Madeleine Cazavieilh croisait les jambes, on voyait qu'elle n'avait pas de chevilles. Quel attrait Jean-Louis découvrait-il dans cette fille lourde, à la face placide, où pas un muscle ne bougeait?

Au vrai, Yves, sa mère, Burthe eussent été surpris, s'ils avaient assisté à ces visites, de ce qu'il ne s'y passait rien : on aurait dit que c'était Auguste Cazavieilh, et non Madeleine, que Jean-Louis venait voir. Ils avaient une passion commune: les chevaux, et tant que le vieux demeurait présent, la conversation ne chômait pas. Mais, à la campagne, on n'est jamais tranquille, il y a toujours un métayer, un fournisseur qui demandent à parler à monsieur; on ne peut condamner sa porte comme à la ville. Les deux enfants redoutaient la minute où le père Cazavieilh les laissait seuls. La placidité de Madeleine eût trompé tout le monde, sauf Jean-Louis : peut-être même aimait-il en elle, par-dessus tout, ce trouble profond, invisible pour les autres, qui bouleversait cette fille, d'apparence imperturbable, dès qu'ils se trouvaient en tête-à-tête.

Durant la dernière visite de Jean-Louis, à la fin de ces vacances de Pâques, ils avancèrent sous les vieux chênes sans feuilles, devant la maison crépie de frais, aux murs renflés par l'âge. Jean-Louis en vint à parler de ce qu'il ferait, à la sortie du collège. Madeleine l'écoutait avec attention, comme si cet avenir l'intéressait autant que lui.

— Naturellement, je préparerai une thèse... Tu ne me vois pas faisant la classe toute ma vie... Je veux enseigner dans une Faculté.

Elle lui demanda combien de mois il consacrerait à cette thèse. Il répondit vivement qu'il ne s'agissait pas de mois, mais d'années. Il lui nomma de grands philosophes : leurs thèses contenaient déjà l'essentiel de leur système. Et elle, indifférente aux noms qu'il citait, n'osait lui poser la seule question qui l'intéressât : attendrait-il, pour se marier, d'avoir fini ce travail? La préparation d'une thèse était-elle compatible avec l'état de mariage?

— Si je pouvais être chargé de cours à Bordeaux... mais c'est très difficile...

Comme elle l'interrompait, un peu étourdiment, pour dire que son père se ferait fort d'obtenir cette place, il protesta d'un ton sec « qu'il ne voulait rien demander à ce gouvernement de francs-maçons et de juifs ». Elle se mordit les lèvres : fille d'un conseiller général, républicain modéré, et qui n'avait qu'une idée en tête : « être bien avec tout le monde », elle était accou-

tumée, depuis l'enfance, à voir son père quémander pour chacun : il n'y avait pas un bout de ruban, dans la commune, pas une place de cantonnier ou de facteur qui n'ait été due à son intervention. Madeleine s'en voulait d'avoir blessé la délicatesse de Jean-Louis; elle se souviendrait, le cas échéant, de faire les démarches à son insu.

Hors ces propos dont quelques-uns laissaient entendre que peut-être leurs deux vies se confondraient un jour, les deux enfants n'ébauchèrent pas un geste, ne prononcèrent pas une parole de tendresse. Et pourtant, bien des années après, lorsque Jean-Louis pensait à ces matinées de Léojats, il se souvenait d'une joie non terrestre. Il revoyait, dans le ruisseau aux écrevisses, sous les chênes, des remous de soleil. Il suivait Madeleine, leurs jambes fendaient l'herbe épaisse, pleine de boutons d'or et de marguerites, des vacances de Pentecôte; ils marchaient sur les prairies comme sur la mer. Les capricornes vibraient dans le beau jour à son déclin... Aucune caresse n'eût ajouté à cette joie... Elle l'eût peut-être détruite, — image déformée de leur amour. Les deux enfants ne fixaient pas dans des paroles, dans des attitudes, ce qui les rendait un peu haletants, sous les chênes de Léojats, cette merveille immense et sans nom.

L'étrange jalousie d'Yves! Elle n'était point due à l'attachement de Jean-Louis pour Madeleine; mais il souffrait de ce qu'une autre créature arrachait le grand frère à sa vie habituelle, de ce qu'il n'était pas seul à détenir le pouvoir de l'enchanter. Ces mouvements d'orgueil ne l'empêchaient d'ailleurs point de céder aussi à l'humilité de son âge : l'amour de Jean-Louis l'élevait, pour Yves, au rang des grandes personnes. Un garçon de dix-sept ans, amoureux d'une jeune fille, n'a plus de part à ce qui se passe dans le pays des êtres qui ne sont pas encore des hommes. Aux yeux d'Yves, les poèmes qu'il inventait participaient du mystère des histoires enfantines. Bien loin de se croire « en avance pour son âge », il poursuivait dans son œuvre le rêve éveillé de son enfance, et il fallait être un enfant, croyait-il, pour entrer dans cet incompréhensible jeu.

Or, le jour de la rentrée à Bordeaux, il s'aperçut qu'il avait

eu tort de perdre confiance en son aîné. C'était au moment et dans le lieu où il s'y fût le moins attendu : en gare de Langon, la famille Frontenac avait quitté le train de Bazas et cherchait en vain à se loger dans l'express. Blanche courait le long du convoi, suivie des enfants qui trimbalaient le panier du chat, des cages d'oiseaux, le bocal contenant une rainette, des boîtes de « souvenirs » tels que pommes de pins, copeaux gluants de résine, pierres à feu. La famille envisageait avec terreur « qu'on serait obligé de se séparer ». Le chef de gare s'approcha alors de madame Frontenac, la main à la visière de sa casquette, et l'avertit qu'il allait faire accrocher un wagon de deuxième classe. Les Frontenac se retrouvèrent tous, dans le même compartiment, secoués comme on l'est en queue d'un convoi, essoufflés, heureux, s'interrogeant les uns les autres sur le sort du chat, de la rainette, des parapluies. Ce fut lorsque le train quittait la gare de Cadillac, que Jean-Louis demanda à Yves s'il avait recopié ses poèmes « au propre ». Naturellement, Yves les avait recopiés dans un beau cahier, mais il ne pouvait changer son écriture.

— Fais-les-moi passer, dès ce soir, je m'en chargerai; moi qui n'ai pas de génie, j'ai une écriture très lisible... Pourquoi faire, idiot? tu ne devines pas mon idée? Surtout, ne va pas t'emballer... La seule petite chance que nous ayons, c'est que tu puisses êtres compris des gens du métier : nous expédierons le manuscrit au *Mercure de France*.

Et, comme Yves tout pâle ne pouvait que répéter : « Ça, ce serait chic... », Jean-Louis le supplia encore de ne pas se monter le cou :

— Tu penses... Ils doivent en recevoir des tas tous les jours. Peut-être même les jettent-ils au panier sans les lire. Il faut d'abord qu'on te lise... et puis que ça tombe sous les yeux d'un type capable de piger. Il ne faut absolument pas y compter : une chance sur mille; c'est comme si nous jetions une bouteille à la mer. Promets-moi qu'une fois la chose faite, tu n'y penseras plus.

Yves répétait : « Bien sûr, bien sûr, on ne les lira même pas... » Mais ses yeux étaient brillants d'espoir. Il s'inquiétait : où trouver une grande enveloppe? Combien faudrait-il mettre de timbres? Jean-Louis haussa les épaules : on enverrait le

paquet recommandé; d'ailleurs, il se chargeait de tout.

Des gens encombrés de paniers montèrent à Beautiran. Il fallut se serrer. Yves reconnut un de ses camarades, un campagnard, pensionnaire et fort en gymnastique, avec lequel il ne frayait pas. Ils se dirent bonjour. Chacun dévisageait la maman de l'autre. Yves se demandait comment il aurait jugé cette grosse femme transpirante, s'il avait été son fils.

VI

Si Jean-Louis était demeuré auprès d'Yves, durant ces semaines accablantes jusqu'à la distribution des prix, il l'aurait mis en garde contre l'attente folle d'une réponse. Mais, à peine rentré, Jean-Louis prit une décision que la famille admira et qui irrita au plus haut point son petit frère. Comme il avait résolu de se présenter à la fois à l'examen de philosophie et à celui des sciences, il réclama la faveur d'être pensionnaire afin de ne pas perdre le temps des allées et venues. Yves ne l'appelait plus que Mucius Scœvola. Il avait en horreur, disait-il, la grandeur d'âme. Livré à lui-même, il ne pensa plus qu'à son manuscrit. Chaque soir, à l'heure du courrier, il demandait à sa mère la clef de la boîte aux lettres et descendait quatre à quatre les étages. L'attente du lendemain le consolait, à chaque déception. Il se donnait des raisons : les manuscrits n'étaient pas lus sur l'heure, et puis le lecteur, même enthousiaste, devait obtenir l'adhésion de M. Valette, directeur du *Mercure*.

Les fleurs des marronniers fanèrent. Les derniers lilas étaient pleins de hannetons. Les Frontenac recevaient de Respide des asperges « à ne savoir qu'en faire ». L'espérance d'Yves baissait un peu plus chaque jour comme le niveau des sources. Il devenait amer. Il haïssait les siens de ne pas discerner un nimbe autour de son front. Chacun, sans malice, lui rabattait le caquet : « Si l'on te pressait le nez, il en sortirait du lait. » Yves crut qu'il avait perdu sa mère : des paroles d'elle l'éloignaient, — coups de bec que la poule donne au poussin grandi, obstiné à la suivre. S'il s'était expliqué, songeait-il, elle n'aurait pas compris. Si elle avait lu ses poèmes, elle l'aurait traité d'idiot ou de fou. Yves ne savait pas que la

pauvre femme avait, de son dernier enfant, une connaissance plus profonde qu'il n'imaginait. Elle n'aurait su dire en quoi, mais elle savait qu'il différait des autres, comme le seul chiot de la portée taché de fauve.

Ce n'étaient pas les siens qui le méprisaient; c'était lui-même qui croyait à sa misère et à son néant. Il prenait en dégoût ses épaules étroites, ses faibles bras. Et pourtant, la tentation absurde lui venait de monter, un soir, sur la table du salon de famille et de crier : « Je suis roi! je suis votre roi! »

« C'est l'âge, ça passera... », répétait madame Arnaud-Miqueu à Blanche qui se plaignait. Il ne se coiffait pas, se lavait le moins possible. Puisque le *Mercure* demeurait muet, que Jean-Louis l'avait abandonné, que nul ne saurait jamais qu'un poète admirable était né à Bordeaux, il contenterait son désespoir, en ajoutant encore à sa laideur; il ensevelirait le génie dans un corps décharné et sale.

En juin, un matin, dans l'omnibus du collège, il relisait le dernier poème qu'il eût écrit, lorsqu'il s'aperçut que le voisin regardait par-dessus son épaule. C'était un grand, un philosophe, nommé Binaud, le rival de Jean-Louis, dont il semblait être de beaucoup l'aîné : déjà il se rasait, et ses joues encore puériles étaient pleines de coupures. Yves feignit de ne rien voir, mais il écarta un peu la main, et ne tourna la page que lorsqu'il fut assuré que le voisin avait fini de déchiffrer la dernière ligne. Soudain l'indiscret, sans aucune vergogne, lui demanda « où il avait pris ça? » Et comme Yves demeurait muet :

— Non, sans blague, de qui est-ce?

— Devine.

— Rimbaud? Non, c'est vrai... tu ne peux pas connaître.

— Qui est Rimbaud?

— Je te l'apprendrai si tu me dis où tu as copié ce poème.

Enfin! un autre allait relayer Jean-Louis défaillant. Un autre serait témoin de sa gloire et de son génie. Les joues en feu, il prononça :

— C'est de moi.

L'autre répondit : « Sans blague? » Évidemment, il ne le croyait pas. Lorsqu'il fut convaincu, il eut honte d'avoir pris pour un texte intéressant les élucubrations de ce gosse. Puis-

que c'était de lui, ce ne pouvait qu'être sans intérêt. Il dit mollement :

— Il faudra que tu me montres ce que tu as fait...

Comme Yves ouvrait sa serviette, l'autre lui retint le bras :

— Non, j'ai trop de travail, ces jours-ci; dimanche soir, si tu passes rue Saint-Genès, tu n'as qu'à sonner au 182...

Yves ne comprit pas qu'on lui demandait seulement de déposer le cahier. Lire ses poèmes à haute voix, devant quelqu'un... Quel rêve! Jean-Louis ne l'en avait jamais prié. A cet inconnu, il oserait les lire, malgré sa timidité; ce grand garçon l'écouterait avec déférence et peut-être, à mesure qu'avancerait la lecture, avec émerveillement.

Binaud ne se mit plus jamais à côté d'Yves dans l'omnibus. Mais l'enfant ne s'en formalisait pas, car les examens approchaient et les candidats, dès qu'ils avaient une minute, ouvraient un livre.

Yves laissa passer deux dimanches, puis il se décida à cette visite. Juillet desséchait le triste Bordeaux. L'eau ne coulait plus le long des trottoirs. Les chevaux de fiacre portaient des chapeaux de paille avec deux trous pour les oreilles. Les premiers tramways électriques traînaient des remorques pleines d'une humanité débraillée et sans cols, où les corsets dégrafés faisaient aux femmes un dos bossu. La tête de brute des cyclistes touchait leur guidon. Yves se retourna pour voir passer l'auto de madame Escarraguel qui avançait dans un bruit de ferraille.

Le 182 de la rue Saint-Genès était une maison sans étage, ce qu'Yves appelait une « échoppe ». Lorsque l'enfant sonna, son esprit vaguait ailleurs, très loin du nommé Binaud. Le bruit de la cloche le réveilla. Trop tard pour se sauver, il entendit une porte claquer, des conciliabules à mi-voix. Enfin une femme en robe de chambre apparut : elle était jaune et maigre, l'œil luisait de méfiance. Ses cheveux abondants, dont elle devait être fière, semblaient dévorer sa substance; eux seuls étaient vivants, luxuriants, sur ce corps dévasté, sans doute rongé à l'intérieur par quelque fibrome. Yves demanda si Jacques Binaud était là. La casquette du collège qu'il tenait

à la main dut rassurer la femme, car elle l'introduisit dans le corridor, ouvrit une porte à droite.

C'était le salon, mais transformé en atelier de couture, des patrons de papier traînaient sur la table; une machine à coudre était découverte devant la fenêtre; Yves avait dû déranger l'ouvrière. Une terre cuite autrichienne, de toutes les couleurs, *Salomé*, ornait la cheminée. Un pierrot de plâtre, en équilibre sur le croissant de la lune, envoyait de la main un baiser. Yves entendait du remue-ménage dans la pièce à côté, une voix irritée, sans doute celle de Binaud. A son insu, il avait fait irruption chez un de ces fonctionnaires qualifiés de « modestes », mais qui sont en réalité fous d'orgueil, qui « sauvent la face » et n'autorisent aucun étranger à entrer dans les coulisses de leur vie besogneuse. Évidemment, Binaud l'avait invité à déposer son manuscrit, rien de plus... Et ce furent en effet les premières paroles du garçon lorsqu'il parut enfin, sans veste, la chemise déboutonnée. Il avait un cou énorme, une nuque semée de menus furoncles : Yves lui apportait ses vers? Il avait eu tort de se déranger.

— A quinze jours des examens... je n'ai pas une minute, tu penses bien...

— Tu m'avais dit... je croyais...

— Je pensais que tu déposerais chez moi ton cahier, le dimanche suivant... Enfin puisque tu es venu, donne-les toujours.

— Non, protesta l'enfant, non! Je ne veux pas t'ennuyer.

Il n'avait qu'un désir, quitter cette échoppe, cette odeur, cet affreux garçon. Celui-ci, sans doute à cause de son camarade Jean-Louis, s'était repris, essayait maintenant de retenir Yves; mais déjà l'enfant avait gagné la rue et filait malgré l'épaisse chaleur, ivre de méchanceté et de désespoir. Pourtant, il n'avait que quinze ans et, lorsqu'il eut atteint le cours de l'Intendance, il entra chez le pâtissier Lamanon où une glace à la fraise le consola. Mais, à la sortie, son chagrin l'attendait qui ne semblait pas être à la mesure de cette visite manquée. Chaque être a sa façon de souffrir dont les lois prennent forme et se fixent dès l'adolescence. Telle était, ce soir, la misère d'Yves, qu'il n'imaginait même pas d'en voir jamais le bout; il ne savait pas qu'il était au moment de vivre des jours

radieux, des semaines de lumière et de joie et que l'espoir allait s'étendre sur sa vie, aussi brûlant, aussi faussement inaltérable, hélas, que le ciel des grandes vacances.

VII

A cette époque, Xavier Frontenac connut les jours les plus tranquilles de sa vie. Ses scrupules s'étaient apaisés : Joséfa avait fini de toucher ses cent mille francs et rien n'empêchait plus Xavier de « mettre de côté » pour ses neveux. En revanche, il demeurait toujours dans la crainte que sa famille ne découvrît l'existence de Joséfa. Son angoisse même s'était accrue à mesure que les petits Frontenac grandissaient et qu'ils atteignaient l'âge où ils risquaient d'être plus scandalisés, ou même d'être influencés par ce triste exemple. Mais justement, parce qu'ils devenaient des hommes, ils pourraient bientôt s'occuper des propriétés. Xavier avait décidé, le moment venu, de vendre son étude et d'aller vivre à Paris. Il expliquait à Joséfa que la capitale leur serait un refuge sûr. Les premières automobiles commençaient déjà de raccourcir les distances et Angoulême lui paraissait être beaucoup plus près de Bordeaux que naguère. A Paris, ils sortiraient ensemble, iraient au théâtre sans crainte d'être reconnus.

Xavier avait déjà pris des engagements pour la vente de son étude, et, bien qu'il ne dût la céder que dans deux ans, il venait de toucher des arrhes qui dépassaient de beaucoup ce qu'il avait espéré. Le contentement qu'il en eut l'incita à tenir une promesse faite autrefois à Joséfa : un voyage circulaire en Suisse. Lorsqu'il y fit allusion, elle manifesta si peu de joie qu'il fut déçu. Au vrai, cela paraissait trop beau à la pauvre femme et elle n'y croyait pas. S'il s'était agi d'aller à Luchon, pour huit jours, comme en 96... mais traverser Paris, visiter la Suisse... Elle haussait les épaules et continuait de coudre. Pourtant, quand elle vit Xavier consulter des guides, des indicateurs, tracer des itinéraires, cet incroyable bonheur lui parut se rapprocher. Elle ne pouvait plus douter que la décision de Xavier ne fût prise. Un soir, il revint avec les billets circulaires. Jusque-là, elle n'avait parlé de ce voyage à personne. Elle se décida enfin à écrire à sa fille mariée qui habi-

tait Niort : « J'en suis à me demander si je rêve ou si je veille, mais les billets sont là, dans l'armoire à glace. Ils sont au nom de M. Xavier Frontenac et madame : ce sont des billets de famille. Ma chérie, ça a beau ne pas être vrai, ça me fait un coup au cœur. *M. Frontenac et madame!* Je lui ai demandé s'il signerait comme ça dans les hôtels; il m'a répondu qu'il n'y aurait pas moyen de faire autrement. Ça l'a mis de mauvaise humeur; tu sais comme il est... Il m'a dit qu'il avait visité trois fois la Suisse et qu'il y avait vu de tout sauf des montagnes parce que les nuages les cachent et qu'il pleut tout le temps. Mais je n'ai pas osé lui répondre que ça m'était bien égal, vu que ce qui me fera le plus de plaisir, ce sera d'aller d'hôtels en hôtels, comme la femme de Xavier, et de n'avoir qu'à sonner le matin pour le petit déjeuner... »

M. Frontenac et madame... Sur le billet, ces mots n'avaient nullement impressionné Xavier, mais il n'avait pas prévu que la question se poserait aussi dans les hôtels. Joséfa aurait mieux fait de ne pas lui mettre ce souci en tête, car tout son plaisir s'en trouvait gâté. Il se reprochait d'être allé au-devant de tant d'ennuis : de la fatigue, de la dépense, et Joséfa qui jouerait à la dame (sans compter que les journaux locaux publieraient peut-être, à la rubrique « parmi nos hôtes » *M. et madame Xavier Frontenac*). Enfin, les billets étaient pris, le vin était tiré.

Or, dans l'après-midi du 2 août, l'avant-veille du départ, à l'heure même où, à Angoulême, Joséfa mettait la dernière main à une robe du soir faite pour éblouir les hôtels suisses, madame Arnaud-Miqueu, sur un trottoir de Vichy, eut un de ces vertiges qu'elle appelait tournement de tête. Celui-ci fut violent et subit; elle ne put se retenir au bras de sa fille Caussade et sa tête heurta contre le pavé. On la rapporta à l'hôtel, déjà râlante. Le lendemain matin, à Bourideys, Blanche Frontenac faisait un dernier tour de parc : il allait falloir s'enfermer dans la maison, déjà on respirait mal, les cigales, une à une, éclataient de joie. Elle vit Danièle courir à sa rencontre, en agitant un télégramme : « Mère au plus mal... »

Au déclin de l'après-midi, un petit porteur de dépêches d'Angoulême sonna à la porte de Xavier Frontenac. Joséfa qui ne venait presque jamais chez lui, l'aidait ce jour-là, à

faire sa malle et, sans l'en avertir, y avait déjà casé trois robes. Quand elle vit le papier bleu entre les mains de Xavier, elle comprit qu'ils ne partiraient pas.

— Ah! diable!

Le ton de Xavier était à son insu presque joyeux; car à travers le texte de Blanche : « Suis appelée à Vichy auprès mère très mal. Vous prie venir par premier train à Bourideys garder enfants... » il lisait qu'on ne transcrirait dans aucun hôtel suisse : *M. Xavier Frontenac et madame*, et qu'il allait économiser quinze cents francs. Il passa le télégramme à Joséfa qui sut d'abord que tout était perdu, habituée depuis quinze ans, à servir de victime, sur les autels de la divinité Frontenac. Elle dit, par acquit de conscience :

— Tu es averti trop tard, les billets sont pris, nous sommes déjà en route. Télégraphie de la frontière que tu regrettes... Les enfants ne sont plus des enfants (à force d'entendre parler d'eux, elle les connaissait bien). M. Jean-Louis a près de dix-huit ans et M. Joseph...

Il l'interrompit, furieux :

— Non, mais qu'est-ce qui te prend? Tu deviens folle? Tu me crois capable de ne pas répondre à l'appel de ma belle-sœur? Eux d'abord, je te l'ai assez répété. Allons, ma vieille, ce n'est que partie remise, ce sera pour une autre fois. Mets ton collet, il fait plus frais...

Elle remit, d'un geste docile, son collet marron, soutaché. Le col médicis encadrait bizarrement sa figure flasque où le nez en l'air, un nez « fripon », pouvait seul éveiller le souvenir de son passé. Elle n'avait pas de menton, son chapeau, planté sur le sommet d'une tresse épaisse et jaune, était un fouillis de liserons bien imités. On jugeait du premier coup d'œil que ses cheveux lui descendaient jusqu'aux reins. Elle cassait tous ses peignes. « Tu sèmes des épingles à cheveux partout. »

Aussi soumise qu'elle fût, en agrafant son collet, la pauvre femme bougonna « que peut-être elle finirait par en avoir assez ». Xavier, d'une voix aigre, la pria de répéter ce qu'elle venait de dire et elle le répéta d'une voix mal assurée. Xavier Frontenac, délicat jusqu'au scrupule avec les siens, et scrupuleux même jusqu'à la manie, et qui l'était aussi en affaires, se montrait volontiers brutal avec Joséfa.

— Maintenant que tu as fait ton magot, — dit-il, — tu peux me quitter... Mais tu es tellement idiote que tu perdras tout... Tu seras obligée de vendre tes meubles, — ajouta-t-il méchamment, — à moins que... il ne faut pas oublier que les factures sont à mon nom, le loyer aussi...

— Pas à moi, les meubles?

Il l'avait touchée au plus sensible. Elle adorait son grand lit, acheté à Bordeaux chez Leveilley; le bois en était rehaussé de filets d'or. Un flambeau et un carquois dominaient le panneau du fond. Joséfa avait cru voir longtemps, dans le flambeau, un cornet d'où sortaient des cheveux, et dans le carquois un autre cornet contenant des plumes d'oie. Ces étranges symboles ne l'avaient ni inquiétée ni surprise. La table de nuit, pareille à un riche reliquaire, était bien trop belle, disait Joséfa, pour ce qu'elle contenait. Mais elle aimait par-dessus tout l'armoire à glace. Le fronton supportait les mêmes cornets noués par le même ruban; des roses s'y mêlaient; Joséfa assurait qu'on en pouvait compter les pétales « tant c'était fouillé ». La glace était encadrée par deux colonnes cannelées à mi-hauteur et qui devenaient torses dans le bas. L'intérieur, en bois plus clair, « faisait ressortir » les piles de pantalons bordés de dentelles « larges comme la main », les jupons de dessous, les camisoles à festons empesés, les gentils cache-corsets, l'orgueil de Joséfa « qui avait la passion du linge ».

— Pas à moi, les meubles?

Et elle sanglotait. Il l'embrassa :

— Bien sûr, ils sont à toi, grande sotte.

— Au fond, — reprit-elle en se mouchant, — je suis bien bête de pleurer, puisque je n'ai jamais cru que nous partirions. Je pensais qu'il y aurait un tremblement de terre...

— Eh bien, tu vois : il a suffi que la vieille Arnaud-Miqueu passât l'arme à gauche.

Il parlait d'un ton gaillard, tout à la joie de rejoindre, au pays, les enfants de son frère.

— La pauvre madame Michel va se trouver bien seule...

Joséfa pensait sans cesse, avec dévotion, à cet être qu'elle avait été accoutumée à placer si haut. Xavier, après un silence, répondit :

— Si sa mère meurt, elle devient très riche... Et il n'y a plus de raison pour qu'elle garde un centime du côté Frontenac.

Il fit le tour de la table, en se frottant les mains.

— Tu rapporteras les billets à l'agence. Je vais leur écrire un mot, ils ne feront pas de difficultés, ce sont des clients. Tu garderas l'argent qu'ils te rendront... Ça fait juste ton mois, — ajouta-t-il, joyeux.

VIII

Le jour du départ de Blanche pour Vichy (elle devait prendre le train de trois heures) la famille déjeunait dans un grand silence, — c'est-à-dire, sans parler; car le défaut de conversation rendait plus assourdissant le vacarme des fourchettes et de la vaisselle. L'appétit des enfants scandalisait Blanche. Quand elle mourrait, on repasserait aussi les plats... Mais ne s'était-elle pas surprise,tout à l'heure, en train de se demander qui aurait l'hôtel de la rue de Cursol? Des nuées d'orage cachaient le soleil et il avait fallu rouvrir les volets. Les compotiers de pêches attiraient les guêpes. Le chien aboya et Danièle dit : « C'est le facteur. » Toutes les têtes se tournèrent vers la fenêtre, vers l'homme qui débouchait de la garenne, portant en sautoir sa boîte ouverte. Il n'existe personne, dans la famille la plus unie, qui n'attende, qui n'espère une lettre, à l'insu des autres. Madame Frontenac reconnut sur une enveloppe l'écriture de sa mère, mourante à cette heure, ou peut-être déjà morte. Elle avait dû l'écrire le matin même de l'accident. Blanche hésitait à l'ouvrir; elle se décida enfin, éclata en sanglots. Les enfants regardaient avec stupeur leur mère en larmes. Elle se leva, ses deux filles sortirent avec elle. Personne, sauf Jean-Louis, n'avait prêté attention à la grande enveloppe que le domestique avait déposée devant Yves : *Mercure de France... Mercure de France...* Yves n'arrivait pas à l'ouvrir : des imprimés? ce n'était que des imprimés? Il reconnut une phrase; elle était de lui... Ses poèmes...On avait estropié son nom : Yves Frontenou. Il y avait une lettre : « Monsieur et cher poète. La rare beauté de vos poèmes nous a décidés à les publier tous. Nous vous serions obligés de nous renvoyer les épreuves, après correction, par retour du courrier.

Nous plaçons la poésie trop haut pour que toute rémunération ne nous paraisse indigne d'elle. Je vous prie de croire, Monsieur et cher poète, à nos sentiments d'admiration. PAUL MORISSE. *P. S.* Dans quelques mois je serai heureux de lire vos nouvelles œuvres sans que cela comporte aucun engagement de notre part. »

Trois ou quatre gouttes espacées claquèrent et enfin la pluie d'orage ruissela doucement. Yves en éprouvait dans sa poitrine la fraîcheur. Heureux comme les feuillages : la nue avait crevé sur lui. Il avait passé l'enveloppe à Jean-Louis qui, après y avoir jeté un coup d'œil, la glissa dans sa poche. Les petites revinrent : leur mère s'était un peu calmée, elle descendrait au moment de partir. Bonne-maman disait dans sa lettre : « Mes tournements de tête m'ont repris plus violents que jamais... » Yves fit un violent effort pour sortir de sa joie, elle l'entourait comme un feu, il ne pouvait se sauver de cet incendie. Il s'efforça de suivre en esprit le voyage de sa mère : trois trains jusqu'à Bordeaux, puis l'express de Lyon; elle changerait à Gannat... Il ne savait pas corriger les épreuves... Les renvoyer par retour du courrier? On avait fait suivre la lettre de Bordeaux... Il y avait déjà un jour de perdu.

Blanche apparut, la figure cachée par une voilette épaisse. Un enfant cria : « La voiture est là. » Burthe avait peine à tenir le cheval à cause des mouches. Les enfants avaient coutume de se disputer les places dans la victoria pour accompagner leur mère jusqu'à la gare, et pour revenir non plus sur le strapontin mais « sur les coussins moelleux ». Cette fois, Jean-Louis et Yves laissèrent monter José et les petites. Ils agitèrent la main, ils criaient : « Nous comptons recevoir une dépêche demain matin. »

Enfin! Ils régnaient seuls sur la maison et sur le parc. Le soleil brillait à travers les gouttes de pluie. La saison fauve s'était étrangement adoucie et le vent dans les branches chargées d'eau, renouvelait de brèves averses. Les deux garçons ne purent s'asseoir, car les bancs étaient trempés. Ils lurent donc les épreuves en faisant le tour du parc, leurs têtes rapprochées. Yves disait que ses poèmes imprimés lui paraissaient plus courts. Il y avait très peu de fautes qu'ils corrigèrent naïvement comme ils eussent fait sur leurs copies d'écoliers.

A la hauteur du gros chêne, Jean-Louis demanda soudain.

— Pourquoi ne m'as-tu pas montré tes derniers poèmes?

— Tu ne me les as pas demandés.

Comme Jean-Louis assurait qu'il n'y aurait pris aucun plaisir à la veille des examens, Yves lui offrit d'aller les chercher :

— Attends-moi ici.

L'enfant s'élança : il courait vers la maison, ivre de bonheur, la tête nue et rejetée. Il faisait exprès de passer à travers les genêts hauts et les feuillages bas pour mouiller sa figure. Le vent de la course lui paraissait presque froid. Jean-Louis le vit revenir, bondissant. Ce petit frère, si mal tenu et d'aspect si misérable à la ville, volait vers lui avec la rapide grâce d'un ange.

— Jean-Louis, permets-moi de les lire; ça me ferait tant plaisir de te les lire à haute voix... Attends que je reprenne souffle.

Ils étaient debout, appuyés au chêne, et l'enfant écoutait, contre le vieux tronc vivant qu'il embrassait les jours de départ, battre son propre cœur éphémère et surmené. Il commença, il lisait bizarrement d'une façon que Jean-Louis jugea d'abord ridicule; puis il pensa que c'était dans doute le seul ton qui convînt. Ces nouveaux poèmes, les trouvait-il inférieurs aux premiers? Il hésitait, il faudrait qu'il les relût... Quelle amertume! quelle douleur déjà! Yves qui tout à l'heure bondissait comme un faon, lisait d'une voix âpre et dure. Et pourtant il se sentait profondément heureux; il n'éprouvait plus rien, à cette minute, de l'affreuse douleur que ses vers exprimaient. Seule subsistait la joie de l'avoir fixée dans des paroles qu'il croyait éternelles.

— Il faudra les envoyer au *Mercure* à la rentrée d'octobre, — dit Jean-Louis. — Ne nous pressons pas trop.

— Tu les préfères aux autres, dis?

Jean-Louis hésita :

— Il me semble que ça va plus loin...

Comme ils approchaient de la maison, ils aperçurent José et les petites qui revenaient de la gare avec des mines de circonstance. Marie dit que ç'avait été affreux, quand le train s'était mis en marche, de voir sangloter leur pauvre maman.

Yves détourna la tête parce qu'il avait peur qu'on devinât sa joie. Jean-Louis lui cherchait une excuse : après tout, bonne maman n'était pas morte, on avait peut-être exagéré; elle avait déjà reçu l'extrême-onction, trois fois... Et puis oncle Alfred avait le goût de la catastrophe. Yves l'interrompit étourdiment :

— Il prend son désir pour une réalité.

— Oh! Yves! comment oses-tu...

Les enfants étaient choqués; mais Yves partit de nouveau, comme un poulain fou, sautant les fossés, serrant contre son cœur les épreuves qu'il allait relire pour la troisième fois dans ce qu'il appelait sa maison, une vraie bauge de sanglier, au milieu des ajoncs... Il y rongerait son os. José le regardait courir :

— Quel sacré type! Il fait la tête, quand tout va bien; mais s'il y a du malheur dans l'air, le voilà content...

Il siffla Stop, et descendit vers la Hure pour poser ses lignes de fond, l'esprit libre et joyeux, comme si sa bonne-maman n'avait pas été mourante. Pour enivrer son frère, il avait fallu le premier rayon de la gloire; mais à José, il suffisait d'être un garçon de dix-sept ans, aux premiers jours des grandes vacances, et qui connaissait, dans la Hure, les trous où sont les anguilles.

IX

Le dîner sans maman fut plus bruyant que d'habitude. Seules, les petites filles, élèves du Sacré-Cœur, et dressées au scrupule, trouvaient « que le soir était mal choisi pour plaisanter »; mais elle pouffaient lorsqu'Yves et José singeaient les chanteuses, à l'église autour de l'harmonium, avec leur bouche en cul de poule : « *Rien pour me satisfaire, dans ce vaste univers!* » Le sage Jean-Louis toujours en quête d'excuses pour lui-même et pour ses frères prétendait que l'énervement les obligeait à rire; ça ne les empêchait pas d'être tristes.

Ils partirent, après dîner, dans la nuit noire, pour chercher oncle Xavier au train de neuf heures. Aussi en retard que l'on fût, le train de Bourideys l'était toujours un peu plus. Des piles pressées de planches fraîches, toutes saignantes

encore de résine, cernaient la gare. Les enfants se faufilaient au travers, se cognaient, s'égaraient dans l'enchevêtrement des ruelles de cette ville parfumée. Leurs pieds enfonçaient profondément dans l'écorce de pin écrasée qu'ils ne voyaient pas; mais ils savaient qu'à la lumière, ce tapis d'écorce a la couleur du sang caillé. Yves assurait que ces planches étaient les membres rompus des pins : déchiquetés, pelés vivants, ils embaumaient, ces corps sacrés des martyrs... José gronda :

— Non! mais quel idiot! Quel rapport ça a-t-il?

Ils virent briller le quinquet de la gare. Des femmes criaient et riaient; leurs voix étaient perçantes, animales. Ils traversèrent la salle d'attente, puis les rails. Ils entendirent, dans le silence des bois, le bruit éloigné du petit train dont le cahotement rythmé leur était familier et qu'ils imitaient souvent, l'hiver, à Bordeaux, pour se rappeler le bonheur des vacances. Il y eut un long sifflement, la vapeur s'échappa avec fracas et le majestueux joujou sortit des ténèbres. Il y avait quelqu'un dans le compartiment des secondes... Ce ne pouvait être qu'oncle Xavier.

Il ne s'était pas attendu à trouver les enfants aussi joyeux. Ils se disputaient pour porter sa valise, s'accrochaient à son bras, s'informaient de l'espèce de bonbons qu'il avait apportés. Il se laissait conduire par eux, comme un aveugle, à travers les piles de planches et respirait, avec le même bonheur qu'à chacune de ses visites, l'odeur nocturne du vieux pays des Pélouyre. Il savait qu'au tournant de la route qui évite le bourg, les enfants allaient crier : « Attention au chien de M. Dupart... » puis, la dernière maison dépassée, il y aurait, dans la masse obscure des bois, une coupure, une coulée blanche, l'allée gravée où les pas des enfants feraient un bruit familier. Là-bas, la lampe de la cuisine éclairait comme une grosse étoile au ras de terre. L'oncle savait qu'on allait lui servir un repas exquis, mais que les enfants, qui avaient déjà dîné, ne le laisseraient pas manger en paix. A une phrase qu'il risqua sur l'état de leur pauvre grand'mère, ils répondirent tous à la fois qu'il fallait attendre des nouvelles plus précises, que leur tante Caussade exagérait toujours. La dernière bouchée avalée, il dut faire le tour du parc, malgré les ténèbres,

selon un rite que les enfants ne permettaient à personne d'éluder.

— Oncle Xavier, ça sent bon?

Il répondait paisiblement :

— Ça sent le marécage et je sens que je m'enrhume.

— Regarde toutes ces étoiles...

— J'aime mieux regarder où je mets les pieds.

Une des filles lui demanda de réciter *le Méchant Faucon et le gentil pigeon*. Quand ils étaient petits, il les amusait de rengaines et de sornettes qu'ils réclamaient à chaque visite et qu'ils écoutaient toujours avec le même plaisir et les mêmes éclats de rire.

— A votre âge? Vous n'avez pas honte? Vous n'êtes plus des enfants...

Que de fois, durant ces jours de joie et de lumière, oncle Xavier devait leur répéter : « Vous n'êtes plus des enfants... » Mais le miracle était, justement, de tremper encore en pleine enfance, bien qu'ils eussent déjà dépassé l'enfance : ils usaient d'une rémission, d'une dispense mystérieuse.

Le lendemain matin, Jean-Louis, lui-même, demandait :

— Oncle Xavier, fais-nous des bateaux-phares.

L'oncle protestait pour la forme, ramassait une écorce de pin, lui donnait, en quelques coups de canifs, l'aspect d'une barque, y plantait une allumette-bougie. Le courant de la Hure emportait la flamme, et chacun des Frontenac retrouvait l'émotion qu'il ressentait autrefois en songeant au sort de cette écorce d'un pin de Bourideys : la Hure l'entraînerait jusqu'au Ciron, le Ciron rejoignait la Garonne non loin de Preignac... et enfin l'océan recevrait la petite écorce du parc où avaient grandi les enfants Frontenac. Aucun d'eux n'admettait qu'elle pût être retenue par des ronces, ni pourrir sur place, avant même que le courant de la Hure ait dépassé le bourg. Il fallait croire, c'était un article de foi, que du plus secret ruisseau des landes, le bateau-phare passerait à l'océan Atlantique « avec sa cargaison de mystère Frontenac... » disait Yves.

Et ces grands garçons couraient comme autrefois, le long du ruisseau, pour empêcher le bateau-phare de s'échouer. Le soleil. déjà terrible, enivrait les cigales, et les mouches se

jetaient sur toute chair vivante. Burthe apporta une dépêche que les enfants ouvrirent avec angoisse : « Légère amélioration... » Quel bonheur! on pourrait être heureux et rire sans honte. Mais les jours suivants, il arriva qu'oncle Xavier lut à haute voix, sur le papier bleu : « Bonne-maman au plus mal... » et les enfants consternés ne savaient que faire de leur joie. Bonne-maman Arnaud-Miqueu agonisait dans une chambre d'hôtel, à Vichy. Mais ici, le parc concentrait l'ardeur de ces longues journées brûlantes. Au pays des forêts, on ne voit pas monter les orages. Ils demeurent longtemps dissimulés par les pins; leur souffle seul les trahit, et ils surgissent comme des voleurs. Parfois le front cuivré de l'un d'eux apparaissait au sud, sans que sa fureur éclatât. Le vent plus frais faisait dire aux enfants qu'il avait dû pleuvoir ailleurs.

Même les jours où les nouvelles de Vichy étaient mauvaises, le silence ni le recueillement ne duraient. Danièle et Marie se rassuraient sur une neuvaine qu'elles faisaient pour leur grand'mère, en union avec le Carmel de Bordeaux et le couvent de la Miséricorde. José proclamait : « Quelque chose me dit qu'elle s'en tirera. » Il fallait qu'oncle Xavier interrompît, le soir, le chœur de Mendelsshon qu'ils chantaient, à trois voix, sur le perron :

Tout l'univers est plein de sa magnificence
Qu'on l'adore, ce Dieu...

« Quand ce ne serait qu'à cause des domestiques », disait oncle Xavier. Yves protestait que la musique n'empêchait personne d'être inquiet et triste; et il attendait de ne plus voir le feu du cigare de l'oncle dans l'allée gravée, pour entonner, avec son étrange voix que la mue blessait, un air du *Cinq-Mars* de Gounod :

Nuit resplendissante et silencieuse...

Il s'adressait à la nuit comme à une personne, comme à un être dont il sentait contre lui la peau fraîche et chaude, et l'haleine.

Dans tes profondeurs, nuit délicieuse...

Jean-Louis et José assis sur le banc du perron, la tête renversée, guettaient les étoiles filantes. Les filles criaient qu'une chauve-souris était entrée dans leur chambre.

A minuit, Yves rallumait sa bougie, prenait son cahier de vers, un crayon. Déjà les coqs du bourg répondaient à leurs frères des métairies perdues. Yves, pieds nus, en chemise, s'accoudait à la fenêtre et regardait dormir les arbres. Personne ne saurait jamais, sauf son ange, comme il ressemblait alors à son père, au même âge.

Un matin, la dépêche : « État stationnaire », fut interprétée dans un sens favorable. Matinée radieuse, rafraîchie par des orages qui avaient éclaté très loin. Les filles apportèrent à oncle Xavier des branches de vergne pour qu'il leur fît des sifflets. Mais elles exigeaient que l'oncle ne renonçât à aucun des rites de l'opération : pour décoller l'écorce du bois, il ne suffisait pas de la tapoter avec le manche du canif; il fallait aussi chanter la chanson patoise : *Sabe, sabe caloumet. Te pourterey un pan naouet. Te pourterey une mitche toute caoute. Sabarin. Sabaro...*

Les enfants reprenaient en chœur les paroles idiotes et sacrées. Oncle Xavier s'interrompit :

— Vous n'avez pas honte, à votre âge, de m'obliger à faire la bête?

Mais tous avaient obscurément conscience que, par une faveur singulière, le temps faisait halte : ils avaient pu descendre du train que rien n'arrête; adolescents, ils demeuraient dans cette flaque d'enfance, ils s'y attardaient, alors que l'enfance s'était retirée d'eux à jamais.

***

Les nouvelles de madame Arnaud-Miqueu devinrent meilleures. C'était inespéré. Bientôt maman serait de retour et l'on ne pourrait plus être aussi bête devant elle. Fini de rire entre Frontenac. Madame Arnaud-Miqueu était sauvée. On alla chercher maman au train de neuf heures, par une nuit de lune, et la lumière coulait entre les piles de planches. Il n'y avait pas eu besoin d'apporter la lanterne.

Au retour de la gare, les enfants regardaient manger leur mère. Elle avait changé, maigri. Elle racontait qu'une nuit bonne-maman avait été si mal qu'on avait préparé un drap pour l'ensevelir (dans les grands hôtels, on enlève tout de

suite les morts, à la faveur de la nuit). Elle remarqua qu'on l'écoutait peu, qu'il régnait entre les neveux et l'oncle, une complicité, des plaisanteries occultes, des mots à double entente, tout un mystère où elle n'entrait pas. Elle se tut, s'assombrit. Elle ne nourrissait plus contre son beau-frère les mêmes griefs qu'autrefois parce que, vieillie, elle n'avait plus les mêmes exigences. Mais elle souffrait de la tendresse que les enfants témoignaient à leur oncle et que toutes les manifestations de leur gratitude fussent pour lui.

Le retour de Blanche dissipa le charme. Les enfants n'étaient plus des enfants. Jean-Louis passait sa vie à Léojats et Yves eut de nouveau des boutons; il reprit son aspect hargneux et méfiant. L'arrivée du *Mercure*, avec ses poèmes au sommaire, ne le dérida point. Il n'osa d'abord les montrer à sa mère ni à l'oncle Xavier et quand il s'y décida, toutes ses craintes furent dépassées. L'oncle trouvait que cela n'avait ni queue ni tête et citait du Boileau : « Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement. » Sa mère ne put se défendre d'un mouvement d'orgueil, mais le dissimula, en priant Yves de ne pas laisser traîner cette revue « qui contenait des pages immondes d'un certain Rémy de Gourmont ». José récitait, en bouffonnant, les passages qu'il trouvait « loufoques ». Yves, fou de rage, le poursuivait et se faisait rosser. Pour sa consolation il reçut plusieurs lettres d'admirateurs inconnus et il continua d'en recevoir, désormais sans comprendre toute l'importance de ce signe. Le soigneux Jean-Louis classait, avec un profond plaisir, ces témoignages.

Dans ces premiers jours de septembre, chargés d'orages, les Frontenac se froissaient, se fâchaient; des disputes prenaient feu à propos de rien. Yves quittait la table, jetait sa serviette; ou bien madame Frontenac regagnait sa chambre et n'en redescendait, les yeux gonflés et la face bouillie, qu'après plusieurs ambassades et députations des enfants consternés.

X

La tempête que ces signes annonçaient éclata en la fête de Notre-Dame de Septembre. Après le déjeuner, madame Fron-

tenac, oncle Xavier et Jean-Louis se réunirent dans le petit salon aux volets clos. La porte était ouverte à deux battants sur la salle de billard où Yves, étendu, cherchait le sommeil. Les mouches le tracassaient; une grosse libellule prisonnière se cognait au plafond. Malgré la chaleur, les deux filles, à bicyclette, tournaient autour de la maison en sens contraire, et poussaient des cris quand elle se croisaient.

— Il faudra fixer le jour de ce déjeuner, avant le départ d'oncle Xavier, — disait madame Frontenac. — Tu verras ce brave Dussol, Jean-Louis. Puisque tu dois vivre avec lui...

Yves se réjouit de ce que Jean-Louis protestait vivement :

— Mais non, maman... je te l'ai dit et redit... Tu n'as jamais voulu m'entendre : je n'ai nullement l'intention d'entrer dans les affaires.

— C'était de l'enfantillage... Je n'avais pas à en tenir compte. Tu sais bien que tôt ou tard il faudra te décider à prendre ta place dans la maison. Le plus tôt sera le mieux.

— Il est certain, — dit oncle Xavier, — que Dussol est un brave homme et qui mérite confiance; n'empêche qu'il est temps, et même grand temps, qu'un Frontenac mette le nez dans l'affaire.

Yves s'était soulevé à demi et tendait l'oreille.

— Le commerce ne m'intéresse pas.

— Qu'est-ce qui t'intéresse?

Jean-Louis hésita une seconde, rougit et lança enfin bravement.

— La philosophie.

— Tu es fou? qu'est-ce que tu vas chercher! Tu feras ce qu'ont fait ton père et ton grand-père... La philosophie n'est pas un métier.

— Après mon agrégation, je compte préparer ma thèse. Rien ne me presse... Je serais nommé dans une Faculté...

— Alors, voilà ton idéal! — s'écria Blanche, — tu veux être fonctionnaire! Non, mais vous l'entendez, Xavier? Fonctionnaire! Alors qu'il a à sa disposition la première maison de la place.

A ce moment, Yves pénétra dans le petit salon; les cheveux en désordre, l'œil en feu, il traversa le brouillard de fumée

dont l'éternelle cigarette d'oncle Xavier enveloppait les meubles et les visages.

— Comment pouvez-vous comparer — cria-t-il d'une voix perçante, — le métier de marchand de bois, avec l'occupation d'un homme qui voue sa vie aux choses de l'esprit? C'est... c'est indécent...

Les grandes personnes, interloquées, regardaient cet énergumène sans veste, la chemise ouverte et les cheveux sur les yeux. Son oncle lui demanda, d'une voix tremblante, de quoi il se mêlait; et sa mère lui ordonna de quitter la pièce. Mais lui, sans les entendre, criait que « naturellement, dans cette ville idiote, on croyait qu'un marchand de n'importe quoi l'emportait sur un agrégé de lettres. Un courtier en vins prétendait avoir le pas sur un Pierre Duhem, professeur à la Faculté des Sciences, dont on ne connaissait même pas le nom, sauf aux heures d'angoisse, quand il s'agissait de pistonner quelque imbécile pour le bachot... » (On eût bien embarrassé Yves en lui demandant un aperçu des travaux de Duhem.)

— Non! mais écoutez-le! il fait un véritable discours... Mais tu n'es qu'un morveux! Si on te pressait le nez...

Yves ne tenait aucun compte de ces interruptions. Ce n'était pas seulement dans cette ville stupide, disait-il, qu'on méprisait l'esprit; dans tout le pays, on traitait mal les professeurs, les intellectuels. « ... En France, leur nom est une injure; en Allemagne, « professeur » vaut un titre de noblesse... Mais aussi, quel grand peuple! » D'une voix qui devenait glapissante, il s'en prit à la patrie et aux patriotes. Jean-Louis essayait en vain de l'arrêter. Oncle Xavier, hors de lui, n'arrivait pas à se faire entendre :

— Je ne suis pas suspect... On sait de quel côté je me range... J'ai toujours cru à l'innocence de Dreyfus... mais je n'accepte pas qu'un morveux...

Yves se permit alors, sur « les vaincus de 70 », une insolence dont la grossièreté même le dégrisa. Blanche Frontenac s'était levée :

— Il insulte son oncle, maintenant! Sors d'ici. Que je ne te revoie plus!

Il traversa la salle de billard, descendit le perron. L'air brûlant s'ouvrit et se referma sur lui. Il s'enfonçait dans le parc figé. Des nuées de mouches ronflaient sur place, les taons se collaient à sa chemise. Il n'éprouvait aucun remords, mais était humilié d'avoir perdu la tête, d'avoir battu les buissons au hasard. Il aurait fallu rester froid, s'en tenir à l'objet de la dispute. Ils avaient raison, il n'était qu'un enfant... Ce qu'il avait dit à l'oncle était horrible et ne lui serait jamais pardonné. Comment rentrer en grâce? L'étrange était qu'à ses yeux, ni sa mère, ni son oncle ne sortaient amoindris du débat. Bien qu'il fût trop jeune encore, pour se mettre à leur place, pour entrer dans leurs raisons, Yves ne les jugeait pas : maman, oncle Xavier demeuraient sacrés, ils faisaient partie de son enfance, pris dans une masse de poésie à laquelle il ne leur appartenait pas d'échapper. Quoi qu'ils pussent dire ou faire, songeait Yves, rien ne les séparerait du mystère de sa propre vie. Maman et oncle Xavier blasphémaient en vain contre l'esprit, l'esprit résidait en eux, les illuminait à leur insu.

Yves revint sur ses pas; l'orage ternissait le ciel mais se retenait de gronder; les cigales ne chantaient plus; les prairies seules vibraient follement. Yves avançait en secouant la tête comme un poulain, sous la ruée des mouches plates qui se laissaient écraser contre son cou et sa face. « Vaincu de 1870... » Il n'avait pas voulu être méchant : les enfants avaient souvent plaisanté, devant oncle Xavier, de ce que ni lui, ni Burthe, engagés volontaires, n'avaient jamais vu le moindre Prussien. Mais cette fois, la plaisanterie avait eu un tout autre sens. Il gravit lentement le perron, s'arrêta dans le vestibule. Personne encore n'avait quitté le petit salon. Oncle Xavier parlait : « ... A la veille de rejoindre mon corps, je voulus embrasser une dernière fois mon frère Michel; je sautai le mur de la caserne et me cassai la jambe. A l'hôpital, on me mit avec les varioleux. J'y aurais laissé ma peau... Ton pauvre père qui ne connaissait personne à Limoges fit tant de démarches qu'il arriva à me tirer de là. Pauvre Michel! Il avait en vain essayé de s'engager (c'était l'année de sa pleurésie)... Il demeura des mois dans cet affreux Limoges où il ne pouvait me voir qu'une heure par jour... »

Oncle Xavier s'interrompit : Yves avait paru sur le seuil

du petit salon; il vit se tourner vers lui la figure bilieuse de sa mère, les yeux inquiets de Jean-Louis; oncle Xavier ne le regardait pas. Yves désespérait de trouver aucune parole; mais l'enfant, qu'il était encore, vint à son secours : d'un brusque élan, il se jeta au cou de son oncle sans rien dire, et il l'embrassa en pleurant; puis il vint à sa mère, s'assit sur ses genoux, cacha sa figure, comme autrefois, entre l'épaule et le cou :

— Oui, mon petit, tu as de bons retours... Mais il faudrait te dominer, prendre sur toi...

Jean-Louis s'était levé et rapproché de la fenêtre ouverte pour qu'on ne vît pas ses yeux pleins de larmes. Il tendit la main au dehors et dit qu'il avait senti une goutte. Tout cela ne servait pas sa cause. L'immense réseau de la pluie se rapprochait, comme un filet qui l'eût rabattu dans ce petit salon enfumé, — rabattu à jamais.

Il ne pleuvait plus. Jean-Louis et Yves suivirent l'allée vers le gros chêne.

— Tu ne vas pas lâcher, Jean-Louis?

Il ne répondit pas. Les mains dans les poches, la tête basse, il poussait du pied une pomme de pin. Et comme son frère insistait, il dit d'une voix faible :

— Ils affirment que c'est un devoir envers vous tous. D'après eux, José seul ne saurait pas faire sa place dans la Maison. Lorsque je serai à la tête de l'affaire, il pourra y entrer, lui aussi... Et ils croient que toi-même tu seras trop heureux, ur jour, de m'y rejoindre... Ne te fâche pas... Ils ne comprennent pas qui tu es... Crois-tu qu'ils vont jusqu'à prévoir que peut-être Danièle et Marie épouseront des types sans situation...

— Ah! ils voient les choses de loin, — s'écria Yves (furieux parce qu'on le croyait capable de finir, lui aussi, devant le râtelier commun). — Ah! ils ne laissent rien au hasard, ils organisent le bonheur de chacun; ils ne comprennent pas qu'on veuille être heureux d'une autre manière...

— Il ne s'agit pas de bonheur, pour eux, — dit Jean-Louis; — mais d'agir en vue du bien commun et dans l'intérêt de la famille. Non, il ne s'agit pas de bonheur... As-tu remarqué?

C'est un mot qui ne sort jamais de leur bouche... Le bonheur... J'ai toujours vu à maman cette figure pleine de tourment et d'angoisse... Si papa avait vécu, je pense que c'eût été pareil... Non, pas le bonheur; mais le devoir... une certaine forme du devoir, devant laquelle ils n'hésitent jamais... Et le terrible, mon petit, c'est que je les comprends.

Ils avaient pu atteindre le gros chêne avant la pluie. Ils entendaient l'averse contre les feuilles. Mais le vieil arbre vivant les couvait sous ses frondaisons plus épaisses que des plumes. Yves, avec un peu d'emphase, parlait du seul devoir : envers ce que nous portons, envers notre œuvre. Cette parole, ce secret de Dieu déposé en nous et qu'il faut délivrer... Ce message dont nous sommes chargés...

— Pourquoi dis-tu « nous »? Parle pour toi, mon petit Yves. Oui, je crois que tu es un messager, que tu détiens un secret... Mais comment notre mère et oncle Xavier le sauraient-ils? En ce qui me concerne, je crains qu'ils n'aient raison : professeur, je ne ferais rien que d'expliquer la pensée des autres... C'est déjà plus beau que tout, c'est une œuvre qui vaut mille fois qu'on y use sa vie, mais...

Stop jaillit d'un buisson, courut vers eux, la langue pendante; José ne devait pas être loin. Yves parlait comme à un homme au chien couvert de boue :

— Tu viens du marais, hein, mon vieux?

José sortit à son tour du fourré. Il montrait, en riant son carnier vide. Il avait battu le marais de la Téchoueyre, toute la matinée.

— Rien! des râles qui se levaient au diable... J'ai vu tomber deux poules d'eau, mais je n'ai pas pu les retrouver?...

Il ne s'était pas rasé, le matin : une jeune barbe drue noircissait ses joues enfantines.

— Il paraît qu'il y a un sanglier du côté de Biourge.

Le soir, la pluie avait cessé. Longtemps, après dîner, sous une lune tardive, Yves vit aller et venir Jean-Louis encadré par sa mère et par l'oncle. Il observait ces trois ombres qui s'enfonçaient dans l'allée gravée : puis le groupe noir surgissait des pins dans le clair de lune. La voix vibrante de Blanche dominait, coupée, parfois, par le timbre plus aigu et aigre de

Xavier. Jean-Louis demeurait muet; Yves le sentait perdu; il était pris dans cet étau; il n'avait pas de défense... « Moi, ils ne m'auront pas... » Mais en même temps qu'il s'excitait contre les siens, Yves savait obscurément que lui, lui seul s'attachait follement à l'enfance. Le roi des Aulnes ne l'attirait pas dans un royaume inconnu, — ah! trop connu, était ce royaume! Les aulnes, d'où s'élève la voix redoutablement douce, s'appellent des vergnes, au pays des Frontenac, et leurs branches y caressent un ruisseau dont ils sont seuls à connaître le nom. Le roi des Aulnes n'arrache pas les enfants Frontenac à leur enfance, mais il les empêche d'en sortir; il les ensevelit dans leur vie morte; il les recouvre de souvenirs adorés et de feuilles pourries.

— Je te laisse avec ton oncle, — dit Blanche à Jean-Louis.

Elle passa tout près d'Yves sans le voir; et il l observait. La lune éclairait la figure tourmentée de sa mère. Elle se croyait seule et avait glissé une main dans son corsage, elle s'inquiétait de cette glande... On avait beau lui répéter que ce n'était rien... Elle tâtait cette glande. Il fallait qu'avant sa mort, Jean-Louis devînt le chef de Maison, le maître de la fortune, le protecteur de ses cadets. Elle priait pour sa couvée; ses yeux levés au ciel voyaient Notre-Dame du Perpétuel Secours dont elle entretenait la lampe à la cathédrale, étendre, sur les enfants Frontenac, son manteau.

— Écoute, mon petit, — disait oncle Xavier à Jean-Louis, — je te parle comme à un homme, je n'ai pas fait mon devoir envers vous; j'aurais dû occuper dans la Maison la place laissée vide par ton père. Tu dois réparer ma faute... Non, ne proteste pas... Tu dis que rien ne m'y obligeait? Tu as assez l'esprit de famille, pour comprendre que j'ai déserté. Tu vas renouer la chaîne rompue par ma faute. Ce n'est pas ennuyeux que de diriger une maison puissante où tes frères pourront s'abriter, peut-être les maris de tes sœurs, et plus tard vos enfants... Nous désintéresserons peu à peu Dussol... Ça ne t'empêchera pas de te tenir au courant de ce qui paraît. Ta culture te servira... Je lisais, justement, un article dans le *Temps* où l'on démontrait que le Grec et le Latin, enfin les Humanités préparent les grands capitaines d'industrie...

Jean-Louis n'écoutait pas. Il savait qu'il était vaincu. Il aurait toujours fini par rendre les armes, mais il connaissait l'argument qui avait eu d'abord raison de lui : un mot de sa mère, tout à l'heure. « En même temps que Dussol, nous pourrons inviter les Cazavieilh... » Et un instant après, elle avait ajouté : « Ton service militaire fini, rien ne t'empêcherait de te marier, si tu en avais le désir... »

C'était oncle Xavier qui marchait près de lui, dans une odeur de cigare. Mais un soir, ce serait une jeune fille un peu forte... Il pourrait devancer l'appel, se marier à vingt et un ans. Plus que deux années à attendre, et un soir, selon les rites, il ferait le tour du parc de Bourideys dans les ténèbres, avec Madeleine. Et soudain, la joie des noces le fit trembler de la base au faîte. Il respirait vite, il flairait le vent qui avait passé sur le chênes de Léojats, qui avait enveloppé la maison blanche de lune, et gonflé les rideaux de cretonne d'une chambre où Madeleine, peut-être, ne dormait pas.

FRANÇOIS MAURIAC

(*A suivre.*)

UNE ACADÉMIE COLONIALE AU CAIRE SOUS BONAPARTE

Un ordre de Bonaparte, du 2 août 1798, enjoignant de choisir au Caire une maison pour y installer l'imprimerie de l'armée d'Égypte, un laboratoire de chimie, un cabinet de physique et, si possible, un observatoire, charge le mathématicien Monge, le chimiste Berthollet et le général du génie Caffarelli du Falga d'exécuter cette décision et ajoute : « Il y aura une salle pour l'Institut. »

Créer au Caire un *Institut d'Égypte*, sur le modèle de l'Institut de France, qu'on appelait alors l'Institut National et dont Bonaparte était membre, est donc chez lui un projet préconçu, arrêté peut-être avant son départ de Paris; et c'est à peine maître du Caire qu'il en entreprend l'exécution. Très fier du droit de cité que les hommes de science de sa patrie lui ont accordé en l'élisant parmi eux, il signe ses proclamations : *Bonaparte, général en chef, membre de l'Institut National.* La mission que remplit en France ce corps savant, auquel il s'enorgueillit d'appartenir comme membre de l'Académie ou « Classe » des Sciences, il la destine à l'établissement similaire qu'il fondera au Caire.

Les cadres de l'Institut d'Égypte sont tous fournis à Bonaparte par ceux de la *Commission des Sciences et des Arts*, puisque toutes les spécialités, — ingénieurs, physiciens, mathématiciens, chimistes, minéralogistes, naturalistes, agronomes,

architectes, peintres, archéologues, orientalistes, arabisants, médecins, astronomes, musicographes, hommes de lettres et poètes, — sont représentées dans cette Commission, et souvent par des hommes d'une capacité et d'une réputation hors pair. Il n'aura qu'à faire, parmi ceux-ci, un tri des plus éminents et des plus illustres et à leur adjoindre quelques administrateurs et militaires pour avoir une Académie composée selon la recette sacramentelle. Distinct de la Commission des Sciences et des Arts, l'Institut d'Égypte en recueillera donc la crème.

Il n'est pas encore constitué que, pour répondre à l'impatience de Bonaparte, on s'occupe déjà de l'installer. Son fondateur l'a d'abord voulu à côté de l'État-Major, sur l'Esbekieh, la principale place du Caire, où se trouve le quartier général. Mais au projet de lui réserver une simple salle dans une maison, affectée à l'imprimerie et choisie sur cette place, s'en substitue bientôt un autre, qui consiste à réunir tous les établissements scientifiques dans un même palais, situé en dehors du centre de la ville. La Commission des Sciences et des Arts y cohabitera avec l'Institut, et là seront groupées toutes leurs annexes. « On dispose tout pour la formation de l'Institut National du Caire, écrit le naturaliste Geoffroy Saint-Hilaire, qui vient d'arriver dans la capitale; deux vastes maisons contiguës seront employées au service auquel le Louvre[1] est affecté à Paris. On décore la salle d'assemblée, on prépare nos logements; dans peu nous serons parfaitement organisés. » L'emplacement choisi s'étendit sur un ensemble de palais arabes et de jardins, sis au faubourg dit Nasrieh. Un de ceux qui l'ont le plus fréquenté, l'orientaliste Jomard, a précisé l'endroit où se trouvait cet asile de travail et ce qu'il contenait : « L'Institut d'Égypte et la Commission des Sciences et des Arts occupaient, dit-il, un petit quartier situé non loin de Sitty-Zeinab et du canal. Là étaient le lieu des séances, la bibliothèque, les laboratoires de chimie et de physique, la ménagerie, le jardin de botanique, les ateliers de mécanique, etc. Les membres de ces compagnies habitaient les maisons de Quassim-Bey, de Hassan-Kachef et plusieurs autres. Un vaste corridor découvert de la maison de Hassan-

1. Le Louvre est alors le siège de l'Institut de France à Paris.

Kachef avait servi à tracer une grande méridienne, construite par les astronomes avec beaucoup de soins. »

L'ordre de Bonaparte, du 2 août, n'avait pas fait mention de créations aussi nombreuses que celles dont Jomard donne ici l'énumération, encore incomplète. C'est pour pouvoir ajouter au laboratoire de chimie, au cabinet de physique, à l'observatoire, seuls prévus primitivement, une bibliothèque, un jardin botanique, une ménagerie, des ateliers mécaniques, un cabinet d'histoire naturelle et de minéralogie, des collections archéologiques, que la décision fut prise d'installer l'Institut grandement et de lui donner ses aises, dans plusieurs maisons « attenant à la campagne, au milieu de grands jardins où l'on jouissait, dit le peintre Vivant-Denon, d'une tranquillité délicieuse... en temps de paix. » C'est donc tout de suite que fut résolue la création de multiples établissements scientifiques, qui furent organisés dans un délai relativement bref. Peu de plans ont été plus largement tracés que celui de l'édifice grandiose dont l'Institut d'Égypte allait être la clef de voûte. Peu de pensées ont été plus hautes, que celle de doter l'Égypte d'un tel instrument de relèvement matériel et moral.

C'est seulement quand le choix du local eut été fait et l'installation mise en train que Bonaparte procéda à la fondation de l'Institut. Son ordre du 20 août prescrit que Monge, Berthollet, le général Caffarelli du Falga, Geoffroy Saint-Hilaire, l'ingénieur Costaz, le médecin en chef Desgenettes et le général Andréossy se réunissent le lendemain, à sept heures du matin, afin d' « arrêter un règlement pour l'organisation de l'Institut du Caire et désigner les personnes qui doivent le composer ». Dans cette réunion furent rédigés les articles d'un décret de Bonaparte, promulgué le 22 août, véritable acte constitutif de l'Institut. « Il y aura en Égypte, disait ce document, un Institut pour les Sciences et les Arts, lequel sera établi au Caire. Cet établissement aura principalement pour objet : 1° le progrès et la propagation des lumières en Égypte; 2° la recherche, l'étude et la publication des faits naturels, industriels et historiques de l'Égypte; 3° de donner son avis sur les différentes questions pour lesquelles il sera consulté par le gouvernement. » Les articles

suivants divisent l'Institut en quatre sections, celles de mathématiques, de physique, d'économie politique, de littérature et des arts, chacune composée de douze membres, et règlent l'ordre des séances, la composition du bureau, la présentation et la publication des mémoires lus à la Compagnie, la rédaction des rapports demandés par le gouvernement. Deux prix seront décernés annuellement à des travaux faits sur deux sujets mis au concours, « l'un pour une question relative aux progrès de la civilisation de l'Égypte, l'autre pour une question relative à l'avancement de l'industrie ».

Ainsi se trouve marquée, dans cet arrêté, l'intention de faire tourner la fondation de l'Institut au profit, non seulement de l'armée et de l'occupation française, mais du pays où il va exercer son activité.

Au cours de la même réunion où fut établi, le 20 août, le règlement de l'Institut, la phalange des sept illustres recruteurs, à qui Bonaparte a remis le soin de choisir leurs confrères, dresse la liste des membres de la savante compagnie et fixe leur répartition entre les quatre sections prévues. La liste se trouve finalement ainsi composée :

Section de mathématiques : Bonaparte, Fourier, Costaz, Nouet, Quesnot, Le Père, Girard, Le Roy, Andréossy, Say, Malus, Monge. — *Section de physique* : Berthollet, Dolomieu, Conté, Geoffroy Saint-Hilaire, Descotils, Savigny, Dubois, Desgenettes, Champy, Delille. — *Section d'économie politique* : Caffarelli du Falga, Gloutier, Sucy, Sulkowski, Tallien, Poussielgue. — *Section de littérature et des arts* : Parseval-Grandmaison, Venture de Paradis, Norry, Dutertre, Vivant-Denon, Rigel, Redouté, un prêtre grec (qui fut Don Raphaël de Monachis).

Une seule section, celle de mathématiques, atteint donc le chiffre maximum de 12 membres, prévu par le règlement. Dans les trois autres, des sièges sont laissés vacants, dans l'intention de les attribuer plus tard.

La grande majorité des membres est prise dans la Commission des Sciences et des Arts. L'armée est représentée par Bonaparte, par les généraux Caffarelli et Andréossy, par le commandant Say, chef d'état-major du génie, par Sulkowski, aide de camp du général en chef; le Service de santé,

par Desgenettes et Dubois; l'administration, par l'ordonnateur en chef Sucy, par l'administrateur général des Finances Poussielgue et par l'administrateur Gloutier; le clergé oriental, par Don Raphaël de Monachis; la politique, par Tallien. Tant est fidèle l'application faite au Caire de la recette consacrée!

Quelle fierté, et combien naturelle, quand, à moins de trente ans, un jeune savant peut écrire, comme Geoffroy Saint-Hilaire, « notre collègue Bonaparte »! Et ce n'est pas un moindre sujet de fierté que d'avoir été, « par le choix et l'ordre du général en chef », du nombre de ces sept privilégiés, « nommés pour lui désigner les personnes qui devraient faire partie de l'Institut ». Quel accent dans ce peu de mots de Geoffroy Saint-Hilaire à son père : « J'ai été, moi, du noyau électif! » L'on sent une satisfaction un peu condescendante, dans ces lignes de lui à Cuvier : « J'ai employé mon influence à faire admettre mes bons amis Savigny et Redouté. » L'entomologiste Savigny et le peintre de fleurs Redouté étaient d'ailleurs dignes de l'honneur que son amitié les avait aidés à obtenir et, dans ce cas comme dans d'autres, les sympathies personnelles (est-il une Académie d'où elles soient bannies?) ne s'exercèrent jamais qu'au service du mérite et des titres acquis. La sélection fut, en somme, assez judicieuse et impartiale pour que l'académicien Bonaparte, confrère mais tout de même arbitre, pût approuver sans modification la liste qui lui fut remise, dans les vingt-quatre heures de l'ordre demandant de l'établir.

Dès le 23 août, la demeure choisie pour servir de siège à l'Institut, à la Commission et à leurs dépendances n'attendait plus que ses hôtes. La plupart s'attardaient encore à Alexandrie et à Rosette. Les premiers arrivés étaient dans le ravissement de leur résidence. Geoffroy Saint-Hilaire en décrivait les charmes à Cuvier dans des termes dithyrambiques : « Nos maisons nous paraissent offrir peut-être plus de commodités et au moins autant de magnificence qu'on en trouve au Louvre. Un jardin immense, dont la superficie équivaut à peu près à trente-cinq arpents de France, bien planté, avec nombre de terrasses élevées, où jamais l'eau du Nil ne parvient dans les inondations, est destiné à la culture

et à la botanique. » Parmi les aménagements entrepris pour adapter habitations et terrains à leurs nouvelles destinations, la priorité avait été donnée à la pièce affectée aux séances de l'Institut. « La salle d'assemblée, disait Geoffroy, est déjà garnie des plus riches meubles trouvés chez les Mameluks : dans le nombre, on distingue l'une des plus grandes et des plus belles pendules de Berthoud et un vase du Japon de très grand volume. »

***

Bien qu'un bon tiers des membres de l'Institut n'eût pas encore rallié le Caire, la première séance eut lieu le 23 août 1798. L'impatience de Bonaparte n'avait pas souffert de délai à cette inauguration : lui-même en avait fixé le jour et avait chargé Caffarelli d'y convoquer ses nouveaux confrères, présents dans la capitale. Il y assista, accompagné de Berthier. Monge fut élu président et le mathématicien Fourier secrétaire perpétuel. Bonaparte se contenta de la vice-présidence, voulant, par cette application du *cedant arma togae*, poser de prime abord le principe de l'égalité académique : là, le général en chef n'était plus que « le citoyen Bonaparte ». Mais comme le citoyen Bonaparte n'en devait pas moins se retrouver, peu d'instants après, chef de l'armée et du pays, il eut tôt fait d'utiliser la compétence de l'Institut à résoudre des questions intéressant l'administration et le gouvernement. Le procès-verbal de la première séance n'énumère en effet pas moins de six questions posées par Bonaparte et renvoyées à des commissions composées des académiciens les plus qualifiés pour y répondre. Elles concernaient les moyens d'améliorer la cuisson du pain, de fabriquer de la bière, de produire de la poudre, de construire des moulins à eau ou à vent, de purifier l'eau du Nil, de réunir des notions sur la jurisprudence, le système judiciaire et l'enseignement indigènes.

S'il pouvait être indifférent aux Égyptiens que la science fournît le moyen de fabriquer de la bière sans houblon, ou désagréable qu'elle trouvât des ressources locales pour la fabrication de la poudre, — qui ne leur était d'ailleurs destinée qu'autant qu'ils s'insurgeraient, — toutes les autres questions

posées par Bonaparte offraient autant d'intérêt pour eux que pour leurs maîtres européens.

De nos jours, la formule « renvoyé à une commission » est trop souvent l'équivalent d'un enterrement de première classe. Mais il n'en fut pas ainsi, au Caire, des problèmes soumis par Bonaparte à ses confrères de l'Institut. Les commissions nommées pour les examiner et les résoudre se mirent au travail immédiatement. Dès le lendemain de la séance inaugurale, elles s'ingéniaient à trouver des solutions pratiques. Des réponses furent fournies à toutes les questions posées, et parfois dans des délais qui pourraient servir d'exemple aux innombrables commissions et rapporteurs, issus du « sein » de nos modernes parlements.

Encore ces enquêtes, entreprises par ordre, n'absorbèrent-elles pas le moins du monde l'activité des membres de l'Institut. Spontanément, ils appliquèrent leurs facultés à nombre d'autres sujets, communiquant tour à tour à leurs confrères les résultats de leurs observations et leurs trouvailles. A peine né, l'Institut devint ainsi le centre des travaux individuels de ses membres, ainsi que des études auxquelles se livraient, de leur côté, des techniciens non admis aux honneurs académiques et jusqu'à des officiers de l'armée. Les lignes suivantes donnent un aperçu du mouvement intellectuel que détermina la fondation de l'Institut : « Ce corps savant multipliait ses séances et mettait en jeu une foule d'émulations rivales. Dans cette lutte si noble, aucun des concurrents ne voulait se laisser gagner, ni de vitesse, ni d'instruction; de là ce nombre prodigieux de mémoires et de rapports, qui signalèrent les débuts de l'institution naissante. »

Pendant les mois de Fructidor et de Vendémiaire an VI (fin d'août, septembre et début d'octobre 1798), pas une séance en effet qui ne fût marquée par plusieurs lectures, suivies de discussions. On serait embarrassé de citer les sciences négligées par ces communications d'une extrême variété. Il faut un effort d'imagination pour se rappeler que les colonnes parcouraient encore les provinces insoumises, que le pays entier retentissait encore du bruit des armes, tandis que les hôtes du palais de Quassim-Bey écoutaient Monge lire un mémoire « sur le phénomène d'optique connu sous le nom de mirage » ou

présenter « un échantillon de la pierre dont est composée la maçonnerie du Château du Caire », Berthollet disserter sur « la formation de l'ammoniaque » et sur « les procédés en usage dans l'Égypte pour la fabrication de l'indigo », Andréossy discourir sur « la fabrication du salpêtre et de la poudre du pays », Geoffroy Saint-Hilaire communiquer ses « observations sur l'aile de l'autruche », l'aide de camp Sulkowski décrire « la route du Caire à Salehyeh » et demander que l'on transportât au Caire « un buste d'Isis et deux pierres garnies d'hiéroglyphes », Desgenettes parler de « l'ophtalmie régnante » et de « la salubrité de l'Égypte », l'architecte Norry rendre compte des « proportions de la colonne de Pompée », dessinée par son collègue Le Père, Savigny étudier « une nouvelle espèce de nymphea », Costaz expliquer « les variations de la couleur de la mer », le minéralogiste Dolomieu appliquer la géologie à la solution d'un problème de géographie ancienne, l'emplacement d'Alexandrie antique, l'ancien consul Beauchamp raconter un voyage qu'il avait fait jadis de Constantinople à Trébizonde, l'orientaliste Marcel traduire une ode arabe sur la conquête de l'Égypte par les Français, le poète Parseval-Grandmaison déclamer ses alexandrins, pompeusement fluides, sur un thème tiré de la *Jérusalem délivrée*. Ce serait le cas de rééditer le cliché : « J'en passe, et des meilleurs. »

***

Quel acte de foi dans le succès de la campagne et dans l'avenir de l'entreprise coloniale, que ces auditions et délibérations de l'Institut du Caire, et quel hommage, quel culte rendus à l'idéal le plus pur et le plus élevé! Jamais, dans semblables conditions militaires et politiques, un pareil et immédiat épanouissement intellectuel n'avait été vu auparavant et n'a plus été revu depuis. Pour comprendre ce que ce fut, il faut se représenter les dispositions d'esprit, dans lesquelles abordaient l'Égypte, non seulement les civils enrôlés par Bonaparte, mais certains officiers de son armée. C'est un de ses aides de camp, épris de géographie économique, qui écrit : « La conquête de l'Égypte ouvre aux lettres

un champ nouveau. Toutes nos notions sur cette contrée intéressante vont s'agrandir successivement. La première, la géographie, peut s'enrichir de nos travaux. » Et ce Français d'adoption — car notre aide de camp géographe et économiste est Sulkowski, Polonais de naissance — de conclure par cette phrase, qui annonce déjà les méthodes de nos grands coloniaux modernes, les Bugeaud, les Gallieni, les Lyautey : « Le dessin rapide des localités, leur rapport avec les mouvements militaires, serviront désormais à guider les pas du négociant, peut-être à étendre l'industrie française du laboureur. »

On pourrait multiplier à l'infini les témoignages de cette ardeur, de cette soif d'apprendre et d'enseigner. Au risque de retomber dans la nomenclature, il en faut citer quelques-uns, choisis entre cent autres, tout aussi topiques. Voici Desgenettes, dans une circulaire administrative, écrivant aux officiers de son corps de santé : « L'Égypte passe pour avoir été le berceau de la médecine, comme celui du reste des connaissances humaines. » Puis, après leur avoir rappelé les noms de savants arabes, auteurs d'anciens traités de médecine, le médecin en chef académicien poursuit en ces termes : « Il doit exister et j'ai déjà entrevu en Égypte des traces de cette ancienne science. Étudiez donc soigneusement la pratique du pays. Quelque peu estimable que cet empirisme puisse vous paraître d'abord, il faut le connaître pour avoir droit de le juger. » Voici un divisionnaire, le général Menou, voulant « que tous les oiseaux non encore dessinés soient peints pour l'ouvrage projeté par le gouvernement. » L'ouvrage projeté par le gouvernement, c'est cette *Description de l'Égypte*, qui ne commencera de paraître qu'à partir de 1809, mais dont le projet a donc été arrêté dès juillet 1798, peut-être avant. A défaut de Redouté, sur qui il avait compté, Menou affecte à ce travail un autre artiste « qui l'accompagne sans cesse pour les travaux de zoologie ». Le jeune savant qui rapporte ce trait, Geoffroy Saint-Hilaire, est lui-même en quête de « poudre à giboyer », pour approvisionner de gibier celle de ses tables à laquelle il s'intéresse de beaucoup le plus, sa table de dissection. Demandant qu'on lui envoie d'Alexandrie « des gerboises et des rats fauves »,

impatient d'annoncer quelque découverte à ses collègues du Muséum d'histoire naturelle de Paris, celle d'une nouvelle espèce de reptiles ou de quadrupèdes disparus, inconnue de Lacépède, il triomphe de pouvoir en remontrer à Cuvier et à Brongniart sur l'anatomie du « orni cynocéphale ». Modèle de zèle scientifique, il est dans son élément, parmi des aînés qui lui donnent l'exemple et des camarades possédés de la même ferveur que lui : « Je retrouve, dit-il, des hommes qu ne pensent qu'aux sciences; je vis au centre d'un foyer ardent de lumières... Nous nous occupons avec ardeur de toutes les questions qui intéressent le gouvernement et les sciences auxquelles nous nous sommes volontairement dévoués. » Le contact de l'Égypte leur a communiqué à tous une sorte de fièvre intellectuelle. Un artiste, Vivant-Denon, chargé par l'Institut d'examiner des vestiges du passé, conclut son rapport en disant : « Peut-être est-il réservé à l'activité des Français de rendre des annales aux Arabes. » Pressentant l'œuvre des égyptologues et des arabisants du siècle suivant, il entrevoit une reconstitution de l'histoire, grâce aux manuscrits que l'on pourra découvrir, à des lumières jetées sur l'Antiquité par la lecture des hiéroglyphes et l'étude des monuments, « à des recherches littéraires sur le règne des Khalifes ». Ainsi sera abolie la coupure faite dans le cours des âges par « ces siècles d'engourdissement où nous avons, dit-il, trouvé l'Égypte, mais que les travaux de l'Institut, sous un gouvernement éclairé, vont sans doute changer en une époque nouvelle ». L'orientaliste de la troupe, Marcel, signale chez les Arabes un « amour de la littérature » qui, assure-t-il, « ne s'est point éteint », des aptitudes poétiques, dont il trouve la preuve dans les récits de leurs conteurs; et il demande pour « la muse arabe une place dans cet empire littéraire où jusqu'ici ont régné presque exclusivement les muses européennes »... La Muse arabe conduite sur le Parnasse par un académicien français du Caire et reçue par ses sœurs d'Occident : quel admirable sujet de peinture allégorique c'eût été, pour décorer la salle de l'Institut, avec la pendule de Berthoud et le vase du Japon, et bien dans le goût du temps!

Chez l'indigène, encore séparé de ses éducateurs par l'épaisseur de sa langue — la plus hermétique des cloisons entre

les hommes de langage différent, jusqu'à ce qu'ils aient appris à se comprendre, — voilà donc l'orientalisme découvrant d'anciens titres de noblesse, quelques vestiges de culture, certains dons ataviques d'imagination. Et ce trait-là n'est pas une exception. Une intense curiosité, qui n'a rien de commun avec la curiosité oiseuse de touristes, fait converger sur l'indigène l'attention des sciences les plus diverses. Comme la médecine cherche en lui quelques souvenirs de thérapeutique, la chimie observe ses procédés de teinture des étoffes; la physique, les applications de la mécanique à son industrie; l'agronomie, ses méthodes d'exploitation et d'irrigation des terres; l'économie politique, ses usages commerciaux, ses conditions de vie sociale. Le crayon des dessinateurs le guette dans toutes ses attitudes, dans toutes les occupations de son existence, à l'atelier, aux champs, à la ville. Aucun mépris préconçu pour cet être enfoncé dans l'ignorance ou figé dans une routine presque automatique : ses défauts mêmes sont portés au compte de la servitude où l'a maintenu « un gouvernement oppressif ». Pour son pays, un profond intérêt, une sorte de respect; le sentiment d'une dette que la science moderne a contractée envers l'Égypte antique et qu'elle doit acquitter, en tirant l'Égypte moderne de sa déchéance. Un aphorisme revient souvent sous la plume de nos savants : « L'Égypte a été le berceau des arts et des sciences. Nous lui devons de les ramener dans leur pays natal. » C'est celui qu'énonce le général Andréossy en tête d'un mémoire sur le lac Menzaleh, pour lequel il a compulsé Hérodote, Strabon, Diodore de Sicile, Aboul-Féda et d'Anville, et qui le conduit à cette conclusion : « Le séjour de l'armée dans cette contrée donnera des moyens de rectifier beaucoup d'erreurs, de lever bien des doutes, et de rétablir des faits tombés presque dans l'oubli par le laps du temps et parce que la barbarie des gouvernements avait éloigné toute recherche. » Les recherches qu'encourage au contraire le gouvernement nouveau, elles ne sont pas inspirées seulement par l'intérêt de l'armée, qui n'a que faire d'identifier les anciennes branches du Nil, de savoir comment le Delta s'est formé et de quelle manière il s'exhausse, etc. Ce sont des contributions à l'avancement des sciences, par l'étude scientifique du lieu d'où elles ont

jadis pris leur essor. Cette idée, qu'il est dû à l'Égypte de lui appliquer tous les progrès des sciences, est si fortement ancrée chez les savants français qu'on la trouve exprimée, presque dans ces termes mêmes, sous la plume de certains d'entre eux. Le chef des ingénieurs géographes, le colonel Jacotin, écrira qu'un travail cartographique aussi parfait que possible, d'ailleurs nécessaire aux besoins de l'armée et de l'administration, était dû au pays qui fut le berceau de la géométrie : « Une contrée aussi intéressante que l'Égypte, dit-il, où la géométrie fut inventée et mise en pratique pour partager les terres après le débordement du Nil, méritait sans doute qu'on employât les procédés savants aujourd'hui en usage, pour établir les fondements de la carte du pays. *C'était en quelque sorte un hommage à lui rendre que d'effectuer par ces méthodes l'opération dont nous étions chargés.* »

Voilà l'esprit qu'apportaient à leur tâche des hommes qui faisaient partie de l'Institut d'Égypte ou qui y furent ensuite appelés et voilà pourquoi cet établissement put être, dès sa création, un « foyer ardent de lumières », le centre d'une activité intellectuelle à rendre jalouse plus d'une Académie.

On conçoit que, devant cette activité, dont il était émerveillé, devant l'affluence des mémoires qui « abondaient », le jeune Geoffroy Saint-Hilaire pût louer à juste titre l'intérêt des séances de l'Institut. Doit-on le croire sur parole quand, établissant une comparaison entre la maison mère et la filiale, l'aînée et la cadette, il déclarait les séances de l'Institut d'Égypte « au moins aussi intéressantes que celles de l'Institut de France »? Toujours est-il que, l'émulation entre eux ne leur suffisant plus, nos académiciens Cairotes en ont vite institué une avec leurs illustres confrères de Paris. Geoffroy Saint-Hilaire en avertit Cuvier : les membres de l'Institut d'Égypte ambitionnent de lui envoyer le premier volume de leurs mémoires avant qu'ait paru celui de l'Institut de France. Cela ne l'empêche d'ailleurs pas de faire le cas qu'ils méritent des mémoires ayant eu les honneurs du Louvre et de les demander instamment à son maître, pour les hôtes du palais de Quassim-Bey. En échange, il envoie à ses amis parisiens les journaux français du Caire. Car il y a désormais deux jour-

naux français au Caire : un quotidien, le *Courrier d'Égypte*, et un périodique, la *Décade Égyptienne*, dont les rédacteurs sont les membres de l'Institut et de la Commission.

***

L'activité de l'Institut, la publication de la *Décade*, font constater l'arrivée au Caire d « immortels » ou futurs « immortels », qui ne s'y trouvaient pas quand leur Académie avait ouvert ses portes. C'est qu'en effet, à peine la première séance tenue, et même avant, les manquants à l'appel avaient été pressés de venir occuper leurs sièges.

Les membres de la Commission des Sciences et des Arts avaient été primitivement divisés en trois groupes : l'un au Caire, où Monge et Berthollet, premiers arrivés, avaient été rejoints par quelques rares collègues civils; le second à Alexandrie et le troisième à Rosette. Ceux d'Alexandrie, une quinzaine, avaient fini par trouver, grâce à Kléber, un logis convenable dans la maison du consul vénitien et étaient assez satisfaits de leur sort et de leurs occupations, pour avoir résisté aux instances d'amis, qui leur avaient vanté les charmes de Rosette. Là, les membres de la Commission — une vingtaine de civils — avaient élu domicile dans la maison du citoyen Varsy, négociant français, et y vivaient bien, grâce aux productions du Delta, qui leur fournissait en abondance lait, raisin et gibier. A leur service avaient été affectés « trois esclaves maltais », dont ces libres citoyens paraissent avoir accepté les soins sans préjugé ni scrupule. Ces délices n'étaient pas tout à fait sans rançon, puisque le peintre Joly, ayant accompagné Menou dans une reconnaissance, y fut tué : mais, Dieu merci, cet accident était resté unique en son genre et les imprudences mêmes n'étaient pas toujours fatales.

Mais à partir du 21 août, Bonaparte avait commencé à donner l'ordre d'opérer au Caire le rassemblement de toute la légion savante. Trois jours plus tard, il précise ses intentions à son chef d'état-major, Berthier : devront être appelés au Caire tous les savants et artistes, ainsi que tous les ingé-

nieurs qui n'auraient pas été commandés de service à Alexandrie ou Rosette.

En même temps qu'un ordre catégorique, les retardataires recevaient, de leurs camarades déjà rendus au Caire et impatients de « se compléter », de pressants appels à venir les retrouver et d'enthousiastes descriptions des joies qui les attendaient dans la capitale. « Logements magnifiques, jardins immenses et merveilleusement dessinés, eaux abondantes et coulant de tous côtés avec un doux murmure, une multitude d'arbres d'espèces différentes, sous lesquels on trouve un ombrage voluptueux, la société de tous les généraux et particulièrement celle du général en chef, voilà ce que vous refusez », écrivait à Redouté Geoffroy Saint-Hilaire, qui terminait par cet argument sans réplique : « Un fauteuil académique vous tend ici les bras. » Mais comme un fauteuil académique, si flatteur et confortable soit-il, ne saurait tenir lieu de mobilier, on laissait charitablement entendre aux manquants que l'avant-garde de la Commission était en train de faire main basse sur ce qu'il y avait de meilleur : « Si vous tardez, vous ne trouverez plus de meubles; les premiers arrivés se partagent les dépouilles des pauvres beys. »

Durant leur séjour sous les ordres de Kléber et de Menou, les « pékins » s'étaient si bien fait apprécier de ces deux généraux que l'un et l'autre auraient désiré les garder, ou au moins ne pas les perdre tous. Menou, ayant des raisons de prévoir l'ordre qu'il allait bientôt recevoir, venait précisément de chercher à parer le coup : « Ayez pitié, avait-il écrit à Caffarelli, d'un homme qui a besoin de trouver quelqu'un qui entende le français et avec lequel il puisse causer raison le soir, quand il a fatigué toute la journée. » Mais Caffarelli ne se laissa pas attendrir : en présence d'une injonction de Bonaparte, l'agrément des soirées de Menou n'entrait pas en ligne de compte. Ce fut Berthier qui le donna à entendre au commandant de Rosette, amateur de doctes et littéraires causeries, en lui renouvelant l'ordre formel du général en chef. Kléber fut plus heureux, quand il invoqua, pour retenir les ingénieurs géographes et ceux des Ponts et Chaussées, un argument aussi sérieux que l'intérêt d'achever les travaux du plan d'Alexandrie, mais pas lorsqu'il se fit le généreux inter-

prête des vœux de quelques candidats au rapatriement, qui répugnaient à s'éloigner du port d'embarquement.

Bon gré mal gré, les équipes civiles attardées en province se formèrent en caravanes pour gagner la capitale en remontant le Nil. Elles furent suivies par la compagnie des aérostiers, qui partit le 7 septembre : « Elle aura conséquemment, disait Kléber, le temps de se préparer à l'ascension que, sans doute, on attend d'elle. » En effet, Bonaparte comptait sur les aérostiers pour donner aux Cairotes le spectacle d'une montgolfière.

Rosette et Alexandrie cédèrent donc au Caire leurs phalanges de savants et d'artistes, sans doute curieux de constater s'il était vrai que ce fût seulement à Quassim-Bey qu'on trouvait véritablement « des Champs-Élysées ». En septembre, tout le monde y était réuni. Désormais c'est de là, c'est de cette sorte de quartier général des Sciences et des Arts, que rayonneront dans toutes les directions les missions détachées, tantôt sur un point du pays, tantôt sur un autre, selon les besoins des travaux, des enquêtes, des études de toute nature, que le commandement prescrira.

Bientôt s'installent définitivement ou s'organisent du tout au tout, complétant leur personnel au fur et à mesure des arrivées, les services publics constitués avec les membres de la grande Commission : celui des Ponts et Chaussées, placé sous la direction de Le Père aîné, avec Girard pour sous-directeur; celui des ingénieurs géographes, dirigé par Testevuide, puis par Jacotin; celui des manufactures, à la tête duquel est mis Conté, secondé par Cécile; celui des poudreries avec Champy père pour administrateur. La Monnaie du Caire, un des rares établissements que Bonaparte ait trouvés existants et assez bien montés pour pouvoir s'en féliciter, reçoit un directeur définitif dans la personne de Bernart. En même temps se reconstituent les équipes, — rompues par la dispersion des deux premiers mois, — de ceux dont l'activité sera exclusivement ou principalement scientifique ou artistique : astronomes, géomètres, chimistes et physiciens, architectes, dessinateurs et graveurs, zoologistes, botanistes, minéralogistes, orientalistes, etc. Beaucoup d'entre eux devront toutefois mener de front leurs études désintéressées avec

quelque travail d'utilité pratique, ressortissant plus ou moins à leur spécialité.

Entreprise dès la fin d'août, l'installation des dépendances de l'Institut et de la Commission se poursuit et, pour plusieurs, s'achève. Il a été tôt fait d'aménager une volière, dont Geoffroy Saint-Hilaire se déclare plus satisfait que de celle du Jardin des Plantes à Paris, et une ménagerie, pour laquelle il est à la recherche d'animaux curieux dans les propriétés des Mameluks et dont il se félicite de voir la population augmenter rapidement. Puis c'est le tour d'un « jardin de naturalisation », nous dirions d'un jardin d'essai, dont la direction est confiée à Raffeneau-Delille. Avant le commencement d'octobre sont montés le cabinet de physique et le laboratoire de chimie, prévus de prime abord, et un cabinet d'histoire naturelle, auxquels s'ajouteront par la suite d'autres aménagements et d'autres collections. A la demande de Bonaparte, qui insiste auprès de l'Institut sur l'utilité d'un observatoire, les astronomes s'adjoignent Caffarelli et l'architecte Norry pour en choisir l'emplacement. Enfin Conté organise et pourvoit de leur matériel les ateliers de mécanique.

***

De ces ateliers vont être tributaires combien de services civils ou militaires, dont ils seront les fournisseurs! Tout perfectionnement à introduire dans le très sommaire outillage industriel ou agricole du pays dépendra d'eux pour sa réalisation, jusqu'au moment où ils auront pu faire école. Même dans la colonie savante de Quassim-Bey, qui n'attend d'eux quelqu'un de ses instruments de travail, parfois tous? Car la majeure partie des machines et outils de l'armée, notamment la plupart des appareils scientifiques de la Commission, formaient la cargaison d'un vaisseau qui s'est échoué, et ont été perdus avec lui. Presque tout est donc à refaire sur place, à fabriquer dans ces ateliers mécaniques, dont le propre matériel est d'abord à improviser. A Conté, membre de l'Institut d'Égypte, va incomber cette tâche écrasante, à Conté dont Napoléon a dit : « C'était un homme universel, capable de créer les arts de la France au milieu des déserts

de l'Arabie. » Or, créer de toutes pièces les arts de la France est bien en effet ce qu'il va faire, sinon au milieu des déserts de l'Arabie, au moins sur les bords du Nil, où n'existe alors rien qui en approche.

Fondateur du Conservatoire des Arts et Métiers à Paris et directeur du parc aéronautique de Meudon, il est parti pour l'expédition d'Égypte comme chef du corps des aérostiers — commandement qu'il conservera, — mais déjà destiné, dans la pensée de Bonaparte, à ce rôle de *deus ex machina*, qui convient entre tous à un homme passé maître dans la mécanique. C'est à lui plus qu'à tout autre qu'est assignée la mission, doublement utile à l'armée et à l'Égypte, de « porter les arts de l'Europe chez un peuple demi-barbare et demi-civilisé, sans industrie, sans lumières scientifiques ». A peine débarqué, il a commencé à donner des preuves d'un génie d'invention qu'on lui connaissait et de ce talent d'improvisation, par quoi la race française a tant de fois, depuis, corrigé sa propre imprévoyance. La marine, l'artillerie, l'intendance ont bénéficié de son extraordinaire ingéniosité. Singulières sont apparues la fertilité d'esprit, la hardiesse d'initiative, la valeur technique de l'homme à qui Caffarelli, sur l'ordre de Bonaparte, remet la direction des travaux de mécanique, en lui écrivant : « L'étude approfondie que vous avez faite des arts a porté le général en chef à vous confier cette mission. »

La confiance de Bonaparte en ses talents, Conté la justifie au delà de toute attente. Dès la fin de l'an VI, ses ateliers mécaniques sont montés et fonctionnent. Le rendement en est surprenant; ils fournissent tout ce qu'on leur demande et même ce qu'on n'aurait pas songé à leur demander : des appareils de chirurgie pour les hôpitaux, des lunettes pour les astronomes, des compas et des crayons pour les dessinateurs, des loupes et des microscopes pour les naturalistes, des machines pour l'imprimerie, pour la fabrication de la poudre, pour frapper la monnaie, pour tanner le cuir, des instruments de précision pour les ingénieurs et les topographes, du matériel de fonderie, de l'acier, du carton, des toiles vernissées, des lames de sabre, des trompettes pour la cavalerie, du drap et jusqu'à des chapeaux! Quel étonnant et rare spectacle dut offrir ce vaste enclos de l'Institut, quand, près de l'Arche de Noë que

Geoffroy Saint-Hilaire s'évertuait à reconstituer dans sa ménagerie et sa volière, du jardin botanique, où Raffeneau-Delille et Nectoux semaient ou plantaient leurs végétaux, du laboratoire où Berthollet, Champy et Descotils maniaient éprouvettes et cornues, du cabinet de physique et d'histoire naturelle où Dolomieu examinait ses minéraux et Savigny ses insectes, de la salle d'étude où Monge, Fourier, Malus, Corancez avaient pendu leur tableau noir, de l'observatoire où Nouet, Méchain et Quesnot inspectaient le firmament, de la bilibothèque où Marcel, Venture de Paradis, Panhusen traduisaient des manuscrits arabes, des ateliers où Vivant-Denon, Dutertre, Casteix et Rigo dressaient leurs chevalets, Norry, Balzac, Protain et Lancret leurs tables d'architectes, s'établit encore cette sorte d'officine à tout fabriquer, où Conté, Cécile et leurs aides débitèrent sur commande une grande partie de ce que l'industrie de l'homme avait appris à produire!

Même but accessoire à cette création qu'à toutes les autres : instruire l'indigène, faire école, régénérer le pays, accroître sa prospérité. Dans sa préface historique à la *Description de l'Égypte*, Fourier, constatant que, sous l'occupation française, « l'application des théories mécaniques et chimiques avait fait au Caire des progrès remarquables », rappellera que l' « on avait rassemblé, dans l'enceinte même des grands édifices destinés aux sciences, tous les éléments qui pouvaient favoriser le développement de l'industrie ». Il louera Conté d'avoir « donné à l'Égypte quelques-uns des arts les plus importants de l'Europe ». La fondation des ateliers mécaniques n'est, elle aussi, qu'une manifestation particulière de l'idée générale qui est à la base de toute l'activité des membres de la Commission et de l'Institut, de cette idée que Fourier définit « le projet de ramener sur les rivages du Nil les sciences si longtemps exilées » et dont il dépeint la réalisation dans la formule suivante, concise comme la légende d'une allégorie : « Les sciences, après un long exil, revoient leur patrie et se préparent à l'embellir. »

Mais, dans le domaine industriel plus qu'en aucun autre, instruire autrui et s'instruire soi-même sont deux termes que la pensée de Bonaparte ne sépare pas. Observer l'indigène

au travail est la première condition pour pouvoir perfectionner ses méthodes de travail. Et Caffarelli engage Conté « à observer tous les procédés d'art mécanique et chimique employés dans le pays, à recueillir les notes et les dessins relatifs à cet objet et à introduire les perfectionnements que lui inspirerait son génie inventif ». A cette partie de sa tâche, Conté se garde aussi de faillir; il étudie les procédés des Égyptiens, leurs outils, leurs ustensiles, leurs métiers à tisser, leurs moulins à huile et à farine, visite des ateliers indigènes au Caire, dessine avec une admirable exactitude et un art consommé plus de cinquante scènes d'artisans à l'ouvrage, pour sa contribution personnelle à la *Description* du pays, et trouve encore le temps, à ses moments perdus, de faire des croquis de types et de costumes. Son activité est inlassable et d'une extraordinaire diversité; car sa direction industrielle ne lui fait pas négliger celle de ses aérostiers, par qui il fera fabriquer montgolfières et machines aérostatiques, pour être lancées aux jours de fête. Inventeur, il sait se faire, au besoin, ouvrier : ayant imaginé une machine, il la construira lui-même. Mais au sortir de la forge, où il avait travaillé de ses mains, réalisé dans le fer son idée et son épure, on le verra s'adonner à l'enquête ouverte sur l'industrie locale, demander aux sciences exactes le principe et la formule d'une nouvelle invention, en expérimenter une antérieure.

***

Le rassemblement des membres de la Commission, leur mutuel voisinage permettent entre eux une collaboration, qui, vu l'exceptionnelle valeur des principaux, sera remarquablement fructueuse. Vivant les uns avec les autres, animés de la même bonne volonté, ils mettent leurs talents en commun. Et quand ces talents sont ceux d'un Monge, dont Bonaparte a pu dire qu'il avait « toutes les sciences dans la tête et tous les arts dans la main », d'un Berthollet, qui était, au jugement du même juge, « la colonne de l'expédition et l'âme de la colonie », d'un Fourier, qui avait mérité d'être choisi par eux pour secrétaire perpétuel de leur Institut et sera désigné plus tard pour diriger l'exploration scientifique

et artistique de la Haute-Égypte, que ne produit pas la mise en commun des aptitudes d'une telle élite? Grâce à l'entr'-aide des savants, au jeu harmonieux des divers services techniques créés par Bonaparte, au labeur des petites Commissions qui groupent, pour un objet particulier, quatre ou cinq membres de spécialités différentes, une sorte de coopération permanente s'établit entre toutes les catégories de sciences et d'arts pour réaliser les vues du général en chef. L'architecture choisit et transforme les bâtiments destinés à servir d'hôpital, de poudrerie, de monnaie, d'imprimerie, de brasserie; la chimie indique les matières premières fournies par le pays et les procédés de fabrication; la physique et la mécanique guident la confection du matériel; la géométrie et l'astronomie sont mises à contribution par la géographie, la peinture et le dessin par la botanique; la zoologie et l'ethnographie, le corps des ingénieurs géographes, celui des Ponts et Chaussées et le génie militaire s'apportent mutuellement le secours de leurs lumières et de leurs agents pour des travaux de canalisation, de planographie urbaine, auxquels manquaient toutes les bases qui en facilitent l'entreprise dans les pays civilisés. Un spectacle que les indigènes n'ont jamais eu sous les yeux leur montre et peut leur apprendre par quel concours de toutes les connaissances humaines s'accomplit, dans la vie d'un peuple, la substitution du progrès à la routine.

Alors sont activés, élargis et méthodiquement poursuivis les travaux déjà mis en train par les membres de la Commission, dès leur séjour à Alexandrie et à Rosette : ceux du plan d'Alexandrie, terminés en moins de trois mois, ceux du plan du Caire entrepris à partir de la mi-septembre par Corabœuf et Jacotin, les premiers et les seconds avec l'assistance des astronomes Nouet et Méchain. Les ingénieurs Le Père et Jacotin, le chef des géographes, Testevuide, entament le travail préparatoire à la confection de la carte générale d'Égypte, pour laquelle seront centralisées au Caire les données recueillies par de nombreux collaborateurs, militaires et civils, au cours des marches, des opérations de conquête et de pacification, des reconnaissances. Et comme, à peine le Caire pris, l'occupation a commencé à s'étendre rapidement

en aval et en amont, les matériaux de la carte ne tardent pas à affluer dans les cartons des géographes. Mais ce n'est pas qu'à la carte que profitent les opérations militaires : c'est à la connaissance du système des irrigations, du réseau des canaux; à cette « topographie médicale de l'Égypte », dont Desgenettes a tracé le programme à ses médecins; à l'étude des propriétés du climat, des produits du sol; à celle de la population, de ses mœurs, de ses institutions; à l'archéologie; à l'inventaire de la faune et de la flore. Pour chacune de ces matières, une documentation commence à s'amasser, tandis que le champ des observations s'agrandit. Avant que des missions civiles soient adjointes aux détachements de troupes, — ce qui adviendra bientôt, — certains officiers se font les pourvoyeurs des savants. « Plusieurs d'entre eux consacraient aux progrès des sciences tout le loisir que pouvaient leur laisser les opérations militaires », écrit Fourier en signalant leur activité scientifique, qui durera autant que leur séjour en Égypte. Un jour, Berthier envoie à l'Institut, auquel Monge les présente de sa part, « cinquante momies d'oiseaux, conservées dans des pots de grès scellés »; pour les examiner, est nommée une Commission dont Bonaparte fait partie avec Geoffroy Saint-Hilaire, qui retire d'un de ces récipients le squelette entier d'un ibis.

Encore confinés au Caire et dans ses environs immédiats, — où pourtant ils ne peuvent circuler sans escorte, — les savants exploitent la récolte d'observations et de matériaux. Geoffroy Saint-Hilaire s'attaque aux poissons du Nil, après avoir fait une hécatombe d'oiseaux, et n'épargne pas davantage les serpents, ni aucune autre espèce d'animaux. Savigny « fait une ample collection d'insectes », et promet de ne pas revenir, « qu'il ne rapporte des vers en grand nombre »; « l'entomologie lui rend beaucoup », constate un de ses compagnons. Regrettant de n'avoir pas fait jusqu'alors « une bonne moisson », les botanistes espèrent une prochaine revanche : « Ils assurent que les plantes qui lèvent en ce moment leur offriront un plus grand nombre d'espèces ». Pour tromper son impatience, Delille étudie « le palmier qui porte le fruit appelé Domm ». Les minéralogistes sont encore pauvrement partagés : « On ne trouve ici que des sables ou du limon du Nil. » Du moins

fera-t-on l'analyse de ce fameux limon, à la légendaire fécondité; et, en attendant que les minéraux de la Thébaïde et des côtes de la mer Rouge fournissent un plus grand choix d'échantillons, on observera le calcaire de « la montagne dite Mokattam, toute composée de coquilles numismales ».

***

Parfois, une partie du phalanstère savant est conviée à quelque excursion, organisée pour visiter les monuments anciens avoisinant le Caire; et, si les artistes, architectes, dessinateurs sont alors dans leur élément, le plaisir n'est pas moindre pour ceux à qui l'excursion fait faire une incursion dans le domaine de l'art et de l'archéologie. « Les uns à cheval, les autres à âne », on se met en route pour Héliopolis par Matarieh, la caravane ayant à sa tête Caffarelli, Andréossy, Monge et Berthollet. Les jeunes, tels Villiers du Terrage, ont en mains les livres des voyageurs qui les ont précédés dans ces lieux illustres. Bien plus vive est la compétition, quand il s'agit d'aller aux Pyramides de Ghizeh : deux polytechniciens, Villiers du Terrage et Dubois-Aymé, s'invitent eux-mêmes à la promenade, qui, exigeant encore un certain déploiement de forces, ne peut se renouveler souvent, et, pour être plus sûrs d'être de la partie, vont passer toute la nuit d'avant dans une des barques qui transporteront à proximité du but les invités du général en chef. Car, cette fois, Bonaparte en personne conduit la troupe. Resté au pied de la grande pyramide, il regarde l'escalade, à laquelle la plupart des autres se sont lancés, et raille Berthier qui, essoufflé, a voulu s'arrêter à mi-chemin. Le vieux Monge arrive le premier à la plate-forme du sommet et réconforte les moins vaillants en leur versant des rasades d'eau-de-vie. Après un coup d'œil au Sphinx, devant lequel tant de compositions ont depuis représenté Bonaparte, face à face, dans une attitude de théâtrale interrogation, les excursionnistes visitent les chambres intérieures de la grande pyramide, où s'attarde Vivant-Denon, le futur conservateur du musée du Louvre. Mais, aussi récalcitrant à la marche rampante qu'à l'ascension, le général en chef n'y veut pas pénétrer, parce qu'il lui aurait fallu se mettre à plat

ventre pour passer la porte d'entrée : position qui ne lui plaît pas. Cette journée de tourisme laisse les uns déçus de ce qu'ils ont vu, mais les plus compétents dans l'admiration, et du Sphinx, et de « ces monuments gigantesques, dont on peut dire qu'ils sont le dernier chaînon entre les colosses de l'art et ceux de la nature ». Denon, de qui est cette appréciation, déclare être revenu de son excursion « harassé au moral comme au physique, sentant sa curiosité sur les pyramides plus irritée qu'elle ne l'était avant d'y avoir porté ses pas ». Mis en goût par cette expérience, on projette une visite de Sakharah. Le projet sera réalisé un peu plus tard et Memphis soigneusement exploré.

Ces visites aux ruines font, pour Villiers du Terrage, Dubois-Aymé et quelques autres, benjamins de la Commission, diversion à la préparation de leur examen de sortie de Polytechnique. Ils le subissent, au début d'octobre, devant un jury présidé par Monge, où siègent des professeurs de leur école, comme Fourier, et de Centrale, comme Costaz et Corancez. Voilà donc nos membres de l'Institut examinateurs à Polytechnique, comme à Paris. Sortant dans les Ponts et Chaussées, le génie militaire ou l'artillerie, les élus reçoivent un brevet de nomination signé Bonaparte et Berthier. Ainsi, après quelques semaines de « pompe », qui ont eu pour théâtre le bivouac d'Alexandrie, la maison Varsy à Rosette et le palais de Quassim-Bey au Caire, une partie de la promotion annuelle de Polytechnique obtient-elle en Égypte l'épaulette d'officier ou le diplôme d'ingénieur.

***

Le renfort apporté par les académiciens qui avaient manqué les premières séances accroît les facultés de travail de l'Institut. Fidèle à une méthode qui sera la sienne jusqu'au terme de ses jours, cette Compagnie consacre son temps à des études, tantôt de science pure, tantôt d'utilité pratique. C'est ainsi qu'on la voit, un jour, écouter la lecture d'un mémoire de son secrétaire perpétuel sur « la résolution générale des équations algébriques », un autre jour, entendre le même Fourier lui décrire « un projet de machine

mue par la force du vent, qu'on pourrait employer pour arroser les terres ». Science pure encore (et combien pure), quand Corancez présente à l'Institut son « précis d'une nouvelle méthode pour réduire à de simples procédés analytiques la démonstration des principaux théorèmes de géométrie ». Mais souci d'utilité pratique, le jour où l'on s'occupe de dresser un tableau de comparaison des poids et mesures d'Égypte et de France, de rédiger « un annuaire qui rassemble les divisions du temps selon l'usage des Français, des Coptes et des Turcs » (c'est-à-dire un almanach comparé), de faciliter la composition d'un vocabulaire arabe, « pour mettre les Français en état d'établir avec les habitants de l'Égypte les communications qu'exigent les besoins communs de la vie ». L'Institut contribue donc pour sa part à adapter les occupants européens aux habitudes et au langage des indigènes, à rendre moins malaisés les rapports de cohabitation entre les premiers et les seconds. Il ne perd pas non plus de vue l'ambition de répandre autour de lui l'instruction professionnelle, ni celle, qui est l'essence même de la colonisation, de féconder le pays occupé, d'y ouvrir de nouvelles sources de richesse, d'enseigner à l'indigène la manière de les exploiter. Dutertre soumet à l'Institut le projet d'une école publique de dessin, ouverte aux indigènes, projet immédiatement approuvé et retenu. Nectoux expose à ses confrères les grands avantages qu'offrirait la création d'un « établissement d'agriculture », voire de plusieurs établissements agricoles ou « jardins nationaux » en diverses parties de la contrée, pour y perfectionner les cultures mêmes, — coton, canne à sucre, indigo, — qui ont fait depuis la fortune de l'Égypte. L'intention éducatrice est fortement marquée dans les arguments dont le botaniste étaye sa proposition : « Non seulement, dit-il, on sera en état de distribuer aux habitants un nombre assez considérable d'espèces, mais encore de former parmi eux des élèves capables de faire valoir le trésor qui leur aura été confié. » Bien entendu, les travaux des médecins, dont les mémoires suivent de près les directives tracées par la circulaire de Desgenettes, abondent en témoignages de ce généreux esprit de prosélytisme, de ce souci d'éducation, dans un domaine où l'indigène leur est, neuf fois sur dix, apparu

ignorant des plus élémentaires principes de médecine et d'hygiène. L'un d'eux, qui vient de dénoncer les ravages de la mortalité infantile, écrit : « Ceux qui répandraient en Égypte des principes sages sur l'éducation physique des enfants, et qui parviendraient à pouvoir les faire adopter et réduire en pratique, rendraient un grand service à l'espèce humaine. » Que si, par contre, l'observation révèle, dans quelque ordre de connaissances que ce soit, médicales, industrielles, agricoles ou autres, un exemple à prendre, une leçon à tirer des pratiques en usage dans le pays, aucun préjugé n'empêche nos savants d'en convenir, de le signaler et d'en faire leur profit.

L'intérêt et l'admiration éveillés par les premières ruines, rencontrées à Alexandrie et autour du Caire, ont fait naître chez nos savants et artistes un louable souci de préservation, pour ce patrimoine historique et artistique de l'Égypte : souci qui semble s'être allié chez eux avec des intentions de « déménagement », que les circonstances les empêcheront le plus souvent de mettre à exécution. Quoi qu'il en soit, le projet de constituer à l'Institut une collection archéologique, — qui ne compta jamais beaucoup de pièces, mais n'en fut pas moins le premier essai de musée tenté au Caire, — ce projet fait aussitôt sentir la nécessité d'assujettir à certains principes le transfert des antiquités enlevées à leur séjour séculaire. Dolomieu, qui, minéralogiste et voyageur, est donc tout indiqué pour s'intéresser aux voyages des pierres, entretient l'Institut « des précautions et du discernement qu'il lui paraît convenable d'apporter dans le choix, la conservation et le déplacement des monuments anciens ». Ses confrères adoptent ses conclusions et lui adjoignent quelques acolytes pour « rassembler avec soin tous les objets antiques qu'ils pourront se procurer, en distinguant ceux qu'un intérêt local rend recommandables et qui ne seraient pas déplacés sans inconvénients ». Combien de pourvoyeurs de musées — et de musées d'Europe — ont depuis lors fait litière du scrupule qui s'exprime dans cette incidente!

Tant de zèle au travail, et si spontané, aurait pu permettre à Bonaparte d'abandonner l'Institut à sa propre activité, de le laisser en renouveler lui-même les objets. Mais quelle

activité pouvait jamais satisfaire le vice-président et haut protecteur de l'Institut d'Égypte? Assidu aux séances de son académie coloniale, il lui défère, pour la seconde fois, toute une série de questions « sur des matières spéciales à l'Égypte et sur les améliorations morales et physiques que réclamait cette contrée ». Peut-on cultiver la vigne en Égypte? Quel est le rapport comparé de la culture du blé en Égypte et en France? Est-il possible de creuser des puits dans le désert? Quelles sont en Égypte les oscillations de l'aiguille aimantée? Quelles sont les réparations à faire à l'aqueduc qui porte les eaux du Nil à la citadelle du Caire? Qu'y a-t-il à entreprendre pour remettre en état le fameux nilomètre de l'île de Rodah, le « Mekyas »? etc... Aussitôt soumises à autant de comités, ces questions d'utilité générale sont toutes inspirées du souci de contribuer au bien du Caire et de l'Égypte. « En mettant à l'ordre du jour cette série de propositions, a-t-on pu dire, Bonaparte témoignait toute sa prévoyance pour l'avenir de sa conquête. »

***

On voit qu'être académicien au Caire n'était pas une sinécure. Mais un pareil programme de travail, auquel chaque séance, et il y en avait deux par décade, venait ajouter quelque article, ne suffit pas encore à épuiser les exigences de Bonaparte envers les membres de l'Institut d'Égypte. Ne sont-ils pas, en même temps, membres de la Commission des Sciences et des Arts, ou fonctionnaires de l'administration, ou militaires, et comme tels à sa disposition, pour tout service auquel il les juge aptes? Monge et Berthollet, bien que participant activement aux travaux scientifiques, n'en font pas moins partie de la « Commission administrative » instituée auprès du général en chef, ce qui les amène à s'occuper du recouvrement des impôts, de la conservation des biens et magasins nationaux, de l'affermage de la douane, etc.. Cette fonction ne les empêche pas d'être, avec leur confrère Costaz, « inspecteurs de la monnaie du Caire », ce qui ne les dispensera pas davantage d'être bientôt nommés « commissaires près le Divan général de l'Égypte ». Lancret est membre d'une com-

mission chargée de rechercher les biens des Mameluks. Fourier prend des mains de Costaz la direction du *Courrier de l'Égypte*, en attendant de la passer à Desgenettes, qui exerce déjà celle de la *Décade Égyptienne* et la repassera à Fourier en partant pour la Syrie. Dans l'emploi du temps d'un académicien du Caire, il n'y a pas d'heure pour le *farniente*. Comme les successeurs de Bonaparte continueront l'application de son principe, Conté sera, sous Kléber et Menou, membre du comité administratif, du Conseil privé, de la Commission des recherches utiles à la marine, de celle des fêtes publiques; Fourier sera commissaire près le Divan, membre du Conseil privé. Ces emplois montrent des hommes de science transformés en auxiliaires politiques et administratifs du gouvernement créé en Égypte : véritables maîtres Jacques, se prêtant de bon gré à ce rôle, pour le service de la France en guerre.

Voici, par exemple, Malus, physicien, ancien élève de Polytechnique et de l'école du génie de Metz, futur membre de l'Académie des Sciences, destiné à s'illustrer par sa théorie de la polarisation de la lumière. Officier du génie, il vient d'accompagner Bonaparte, puis le général Reynier dans des opérations militaires. De retour au Caire, il a la satisfaction d'apprendre qu'il est nommé de l'Institut d'Égypte; mais à peine y a-t-il pris séance qu'il est envoyé rejoindre Desaix en Haute-Égypte et remonte avec lui le Nil. C'est alors qu' « occupant aux avant-postes de l'armée une cahute de sauvage, il rédige pour l'Institut un long mémoire sur la lumière », où il préludait à la découverte qui devait plus tard le rendre célèbre. Le Caire le revoit à la fin de fructidor (mi-septembre); il y est aussitôt chargé par Bonaparte d'organiser, avec Lancret, son futur confrère à l'Institut d'Égypte, et l'ingénieur Jollois, la fête nationale du 1er Vendémiaire en l'honneur de l'anniversaire de la République. Bien que désespéré, comme maint autre, par le désastre naval d'Aboukir et, par suite, aussi peu d'humeur à faire faire la fête aux autres qu'à la faire lui-même, le voilà occupé à mettre en pratique les dispositions fort précises que Bonaparte a arrêtées pour la célébration de cette date mémorable. En peu de jours doit être prêt, sur l'Esbekieh, ce cirque immense entouré de pylônes et pourvu en son centre d'une pyramide à six faces,

autour duquel les troupes de la garnison et des environs se rangeront en bataille et qui servira, dans l'après-midi, à des courses de chevaux français et arabes. Bien d'autres membres de l'Institut et de la Commission voient leurs talents mis à contribution pour cette solennité. C'est un futur académicien, Rigo, qui brosse en grisaille un tableau de la bataille des Pyramides sur l'arc de triomphe élevé à l'entrée du cirque : œuvre de décorateur, qui fait diversion aux dessins de costumes et de types, dont une collection vient de lui être demandée par Bonaparte. C'est un membre de l'Institut, Parseval-Grandmaison, qui écrit les paroles de la cantate dont un de ses confrères, Riegel, compose la musique et qu'exécute, après le *Chant des Marseillais* et le *Chant du Départ*, un chœur de soldats. Une fois n'est pas coutume pour Parseval, qui, paresseux quand il s'agit d'autre chose que de traduire en alexandrins Camoëns et le Tasse, sera bientôt puni de son indolence à chanter la gloire du héros et expédié en disgrâce à Suez, comme chef de la douane. C'est le président même de l'Institut, Monge, qui, au banquet franco-égyptien terminant la journée, est prié de porter le toast : *au perfectionnement de l'esprit humain, au progrès des lumières.*

Un dernier membre de l'Institut a dû, sur le désir de Bonaparte, apporter son concours à cette fête du 1er Vendémiaire, où le général en chef a voulu réunir tout ce qui pouvait frapper l'imagination des Égyptiens. C'est Conté. Ce maître Jacques s'il en fût, en qui les indigènes voyaient un magicien, opère ce jour-là en qualité de chef des aérostiers. Il a hâtivement établi une montgolfière de 12 mètres de diamètre, au lancement de laquelle on procède. Mais la malechance contrarie l'opération : « L'enveloppe en papier, raconte son confrère Jomard, ne put résister à la pression de l'air, fut déchirée et enflammée par le réchaud. La voyant descendre tout enflammée, les Égyptiens en conclurent que c'était une machine de guerre inventée par les Français pour mettre le feu aux villes ennemies. » Rien qu'à la voir s'enlever, ils avaient d'ailleurs eu grand'peur et s'étaient mis à prendre la fuite. Ces impressions n'étaient pas précisément celles que l'ascension manquée avait eu pour but de leur donner.

Moins de quinze jours après, nouvelle fête en l'honneur,

cette fois, du 13 Vendémiaire, dont Bonaparte tient à solenniser l'anniversaire, parce que cette date marque le point de départ de sa prodigieuse fortune. Nouveau prétexte à des exercices d'éloquence officielle. Pour la prose, militaires et fonctionnaires suffisent : mais pour la poésie? Parseval-Grandmaison se tait, le malheureux que guette la douane de Suez. Mais son confrère Benaben s'exécute et compose une ode, qui paraît ensuite dans le *Courrier de l'Égypte* :

C'en était fait de ma patrie
Si du héros de l'Italie
Elle n'eût invoqué le bras...
Héros, enfant de la victoire,
Dont le bras sauva mon pays,
Ta vie appartient à l'Histoire...

et ainsi de suite. La poésie ne fut jamais très brillante à l'Académie du Caire.

Bien entendu, les grandes fêtes indigènes et musulmanes du Nil et de la naissance du Prophète, célébrées peu de temps avant, n'ont pu l'être aussi sans qu'ingénieurs et architectes se missent de la partie pour imaginer et exécuter les motifs décoratifs, les plans des pavillons dressés ici ou là, sans qu'orientalistes et arabisants intervinssent comme interprètes des discours échangés entre le général en chef et les principaux cheikhs, comme traducteurs des poésies arabes de circonstance, sans que fussent présents peintres et dessinateurs, dont le crayon devait faire passer ces scènes à la postérité.

« On a beaucoup parlé, même en Europe, écrit Desgenettes, de l'effet que produisirent ces fêtes sur l'esprit des Égyptiens. J'affirme cependant positivement qu'elles frappèrent très peu les habitants du Caire, malgré toute leur magnificence. » Non qu'ils aient dédaigné d'y assister, ou même d'y prendre part; non plus, qu'ils en aient méconnu l'éclat et le but. Mais ce qui fut manqué, c'est l'effet moral que Bonaparte en attendait sur les dispositions des indigènes envers l'occupation. Dans cette partie de leur tâche, ingénieurs, architectes, aérostiers, peintres, orateurs et poètes de l'Institut du Caire ont donc plutôt perdu leur peine.

Quant à tout ce qui avait été entrepris d'utile et de profitable au pays, sur l'initiative de Bonaparte, par les soins de la

Commission des Sciences et des Arts et par ceux de l'Institut, dans tous les domaines de l'activité humaine, ce n'était évidemment pas du jour au lendemain qu'un effet pouvait en être attendu sur les sentiments des indigènes. Du temps était nécessaire pour qu'ils pussent se rendre compte de l'intérêt qu'ils avaient à l'entretien, à la réparation et au perfectionnement de leurs canaux d'irrigation, à la réalisation des améliorations projetées dans leur rudimentaire outillage économique, à l'introduction d'une administration régulière, au fonctionnement de services publics jusqu'alors totalement inconnus d'eux, aux mesures sanitaires prises pour combattre les épidémies et la peste, à l'inventaire rationnel des richesses de leur sol, à la conservation des monuments de leur histoire et des témoins de civilisations disparues, aux travaux mêmes en apparence les plus désintéressés des savants et des artistes français. Toute cette activité civile, pratique et scientifique à la fois, ne pouvait pas frapper immédiatement les Égyptiens de ce temps-là; et c'est à peine si elle se faisait encore remarquer d'eux, tandis qu'elle débutait avec une admirable ardeur.

Plus tard, relativement vite, elle attirera l'attention des plus cultivés ou des moins arriérés d'entre eux. Certains indigènes témoigneront de la considération à nos savants, viendront visiter les ateliers de Conté, assister à une expérience de Berthollet, voir fonctionner les presses de Marcel. Mais ce seront toujours des exceptions. Dans l'ensemble, le bien qu'apportait à l'Égypte l'Académie coloniale de Bonaparte ne fut compris des habitants de la vallée du Nil que longtemps après la mort des contemporains de l'Institut du Caire.

F. CHARLES-ROUX

LA FEMME DE LA CANTINE

Durant toute cette journée, la chaleur fut terrible. Le vent soufflait à ras de terre; il rampait parmi l'herbe touffue, se glissait sur la route, si bien que la poussière toute blanche de pierre ponce vous arrivait en tourbillons dans la figure, retombait sur vous, tamisée, et avait l'air d'une peau morte désireuse de s'étendre sur votre corps. Les chevaux butaient en toussant et en renâclant; la jument de charge était malade — une grande plaie sous le ventre. De temps à autre, elle s'arrêtait court, en rejetant la tête en arrière, vous regardait comme si elle avait été sur le point de pleurer, et se mettait à hennir. Des centaines d'alouettes lançaient leurs cris aigus; le ciel était comme une ardoise, et le chant des alouettes semblait un bruit de crayons grinçant à sa surface. On ne voyait qu'une mer infinie d'herbe, parsemée d'orchis pourpres, et des buissons de *manuka*[1] couverts d'épaisses toiles d'araignées.

Jo trottait en tête du convoi. Il avait une chemise de coton bleue, un pantalon de velours côtelé et des bottes. Un mouchoir blanc à pois rouges — on aurait dit qu'il avait saigné du nez — était noué autour de son cou. Des touffes de cheveux blancs s'échappaient de son feutre à larges bords (sa moustache et ses sourcils étaient considérés comme blancs) — il était affaissé sur sa selle, l'air renfrogné. Pas une seule fois, ce jour-là, il n'avait chanté :

> Ça m'est égal, car ne l'savez-vous pas,
> La mère de ma femme se tenait devant moi.

1. Plante de la Nouvelle-Zélande.

C'était la première fois, depuis un mois, que nous y échappions, et maintenant son silence avait, semblait-il, quelque chose d'étrange. Jim trottait près de moi, blanc comme un clown; ses yeux noirs étincelaient, et il sortait sans cesse la langue pour humecter ses lèvres. Il portait une veste de jersey et un pantalon de coutil bleu, maintenu à la taille par une ceinture de cuir tressé. Nous avions à peine échangé un mot depuis l'aube. A midi, nous nous étions partagé des abricots et des gâteaux secs au bord d'un ruisseau marécageux.

— J'ai l'estomac comme un jabot de poule, — dit Jo. — Eh! bien! Jim, tu es le malin de la bande. Où est-elle donc cette fameuse cantine dont tu nous rebattais les oreilles? « Ma parole, — disais-tu, — je connais une cantine épatante, avec un enclos pour les chevaux et un ruisseau au milieu; c'est à un de mes amis qui vous offrira une bouteille de whisky avant même de vous serrer la main. » Je voudrais bien le voir, ce fameux endroit — rien que par curiosité — ce n'est pas que je doute de ta parole — comme tu le sais — mais...

Jim se mit à rire.

— N'oublie pas qu'il y a aussi une femme, aux yeux bleus et aux cheveux blonds, qui te promettra quelque chose d'autre avant de te serrer la main. Mets-toi ça dans la tête et rumine-le bien.

— La chaleur te rend toqué, — fit Jo.

Mais il donna du genou dans le flanc de son cheval. Nous avancions d'un pas languissant. Je m'endormis à moitié et fis une sorte de rêve pénible où il me semblait que les chevaux n'avançaient plus du tout — puis je me vis sur un cheval à bascule, et ma vieille mère me grondait d'avoir soulevé du tapis du salon une poussière aussi épouvantable. Je l'entendais qui me disait : « Tu as complètement effacé le dessin du tapis », et elle secouait les rênes. Je reniflais en m'éveillant, et je vis Jim penché sur moi qui souriait malicieusement.

— Il s'en est fallu de peu, — me dit-il. — Je vous ai rattrapée à temps. Qu'est-ce qui vous prend? Vous êtes dans les nuages?

— Non, — répondis-je en relevant la tête. — Grâce à Dieu, nous arrivons enfin quelque part!

Nous nous trouvions au sommet d'une colline, d'où nous

apercevions au-dessous de nous une habitation maori au toit de tôle ondulée. Elle s'élevait au milieu d'un jardin, à quelque distance de la route — face à un vaste enclos, un ruisseau et un bouquet de jeunes saules. Une fine traînée de fumée bleue montait toute droite de la cheminée; et, à l'instant même où je la regardais, je vis sortir de la maison une femme suivie d'un enfant et d'un chien de berger — la femme portait quelque chose qui m'avait l'air d'une canne noire. Elle nous fit des signes.

Dans un dernier effort, les chevaux s'élancèrent. Jo enleva son feutre, poussa un cri, bomba la poitrine et se mit à chanter : « Ça m'est égal, car ne l'savez-vous pas... » Le soleil, traversant les nuages pâles, jetait une lumière crue sur cette scène. Il éclairait les cheveux blonds de la femme, son tablier volant au vent et la carabine qu'elle portait. L'enfant se dissimula derrière elle, et le chien jaune, un animal galeux, se précipita dans la maison, la queue entre les jambes. Nous arrêtâmes les chevaux pour mettre pied à terre.

— Bonjour! — cria la femme. — Je vous prenais pour trois brigands. Ma gosse s'est amenée en courant : « Maman, qu'elle a dit, y a trois machins bruns qui viennent par la colline. » Je suis sortie d'un bon pas, je vous prie de le croire. « C'est des brigands », que je lui ai dit. Vous ne pouvez pas savoir ce qu'il y a comme brigands par ici!

La « gosse » nous fit l'offrande d'un de ses yeux, qu'elle laissa voir un instant — puis elle se cacha de nouveau derrière le tablier de sa mère.

— Où est votre vieux? — demanda Jim.

La femme cligna de l'œil et fit une grimace.

— Il est allé tondre les moutons. Y a un mois qu'il est parti! Je pense bien que vous n'allez pas vous arrêter, n'est-ce pas? Y a de l'orage dans l'air.

— Vous parlez si nous allons nous arrêter! — répliqua Jo. — Alors, comme ça, vous voilà seule, patronne?

Elle restait là, à plier entre ses doigts le volant de son tablier, et nous regardait l'un après l'autre, avec l'air d'un oiseau affamé. Je me mis à sourire en me rappelant comment Jim avait taquiné Jo à son sujet. Assurément, ses yeux étaient bleus, et ses rares cheveux étaient blonds, mais fort laids.

Elle avait l'air d'une caricature. En la regardant, on avait l'impression que son tablier ne recouvrait que des bâtons et du fil de fer — les dents de devant manquaient, les mains étaient épaisses et rouges, et elle était chaussée d'une paire de bottes sales.

— Je m'en vais panser les chevaux, — déclara Jim. — Vous avez de l'embrocation? La jument s'est diablement écorchée.

— Attendez voir!

La femme demeura un moment silencieuse, les narines largement dilatées, prenant son souffle. Puis elle se mit à glapir avec violence :

— Je préfère que vous ne vous arrêtiez point... C'est *impossible*, et v'là tout. Je ne loue plus cet enclos. Faudra continuer votre chemin; je n'ai rien!

— Eh! bien! ma parole! — s'écria Jo pesamment.

Il me prit à part.

— Elle est un peu timbrée, — murmura-t-il, en ajoutant d'un ton significatif. — Trop seule, vous comprenez. Versez-lui un peu de sympathie, et elle se remettra vite.

Ce fut inutile — elle s'était remise d'elle-même.

— Restez si vous voulez! — grommela-t-elle en haussant les épaules. Et, s'adressant à moi : — Je vais vous donner l'embrocation si vous voulez venir par ici.

— Bien! Je la leur porterai.

Nous remontâmes ensemble l'allée du jardin, qui était bordée de choux; ils avaient une odeur de vieille eau de vaisselle. En fait de fleurs, des pavots doubles et des œillets de poète. Un petit coin était isolé du reste par des coquilles de *pawa* — il appartenait sans doute à la fillette, car elle s'écarta de sa mère et se mit à fourrager dans la terre à l'aide d'une épingle à linge brisée. Le chien jaune, étendu sur le seuil de la maison, mordait ses puces. La femme le chassa d'un coup de pied.

— Gare! File de là, sale bête!... Le ménage est point fait. J'ai pas eu le temps de ranger aujourd'hui — à cause du repassage. Venez-vous-en!

C'était une grande pièce aux murs tendus d'illustrations de périodiques anglais. Celui du Jubilé de la reine Victoria sem-

blait être le numéro le plus récent. Sur la table, on voyait le baquet et la planche à repasser; à côté, des bancs de bois, un canapé de crin noir, et, contre le mur, quelques chaises cannées assez délabrées. Au-dessus du fourneau, la cheminée était drapée de papier rose et ornée d'herbes sèches, de fougères et d'une reproduction en couleurs de Richard Seddon.

Il y avait quatre portes — l'une, à en juger par l'odeur, s'ouvrait sur le « magasin », une autre sur la cour; par la troisième, j'entrevis la chambre à coucher. Des mouches bourdonnaient en cercles autour du plafond, des bandes de papier gluant et des bottes de trèfle séché pendaient aux rideaux de la fenêtre.

J'étais seule dans la pièce; la femme était partie dans la boutique à la recherche de l'embrocation. Je l'entendais aller et venir en marmottant :

— « J'en ai pourtant! Mais où donc que j'ai mis c'te bouteille?... Elle est derrière les cornichons... Non, elle y est point. »

Je débarrassai un coin de la table et m'y assis, les jambes ballantes. J'entendais Jo qui chantait dans l'enclos et les coups de marteau de Jim sur les chevilles de la tente. Le soleil se couchait. Nos journées de Nouvelle-Zélande n'ont pas de crépuscule, mais une heure étrange où tout prend un aspect grotesque — terrifiant — comme si, à ce moment, l'esprit sauvage du pays se mettait à vagabonder en ricanant de ce qu'il voit. Assise dans cette pièce hideuse et solitaire, je commençais à avoir peur. La femme était bien longue à trouver le médicament. Que faisait-elle donc? Je crus l'entendre un instant frapper de ses mains le comptoir, puis elle poussa une sorte de gémissement qu'elle transforma en toux pour s'éclaircir la voix. J'avais envie de lui crier : « Hardi! » Mais je restai muette. « Seigneur! quelle existence! pensais-je. Vivre ici, jour après jour, entre ce rat d'enfant et un chien galeux! Et dire qu'elle se donne la peine de repasser! *Folle*, sûrement elle est folle! Je me demande depuis combien de temps elle est là — et si je réussirai à la faire parler. »

Au même instant elle passa sa tête à la porte.

— Quoi que c'était que vous vouliez? — demanda-t-elle.

— De l'embrocation.

— Ah! j'avais oublié. Je l'ai trouvée, elle était devant les bocaux de cornichons.

Elle me tendit la bouteille.

— Oh! là, là, ce que vous avez l'air éreinté! Voulez-vous que je vous fabrique des galettes pour le souper? Y a aussi un peu de langue à la boutique, et je peux encore vous faire cuire un chou, si ça vous dit.

— Parfait, — lui répondis-je en souriant. — Venez jusqu'à l'enclos et amenez la petite pour la collation.

Elle hocha la tête en serrant les lèvres.

— Non, j'ai point envie. Je vous enverrai la gosse avec les provisions et un pot de lait. Voulez-vous quelques galettes de plus pour emporter demain?

— Merci!

Elle s'avança vers la porte.

— Quel âge a la petite?

— Six ans — à la Noël. J'ai eu bien du mal avec elle d'une façon ou d'une autre. Je n'avais pas de lait pendant tout le premier mois et elle dépérissait.

— Elle ne vous ressemble pas — elle tient de son père?

De même que la femme avait en glapissant refusé de nous héberger, de même elle se mit à glapir :

— Non, jamais de la vie! C'est mon portrait tout craché! Le premier imbécile venu verrait ça! Allons, viens-t'en, Else, t'as assez farfouillé dans la boue.

Je croisai Jo comme il enjambait la palissade de l'enclos.

— Qu'est-ce que cette vieille sorcière a donc dans sa boutique? — me demanda-t-il.

— Je n'en sais rien — je n'ai pas regardé.

— On n'a pas idée d'une étourdie pareille! Jim est en train de vous envoyer à tous les diables. Qu'est-ce que vous avez pu faire tout ce temps-là?

— Elle n'arrivait pas à trouver cette drogue. Oh! mon vieux! ce que vous êtes beau!

Jo s'était lavé; il avait fait dans ses cheveux mouillés une raie qui lui partait du milieu du front, et il avait passé une veste par-dessus sa chemise. Il fit une grimace.

Jim m'arracha l'embrocation des mains. J'allai jusqu'au bout de l'enclos où les saules baignaient leur pied dans le

ruisseau. L'eau était claire et lisse comme de l'huile. Le long des bords maintenus par les herbes et les roseaux, une écume blanche retombait en bouillonnant. Étendue dans l'eau, je me mis à contempler les arbres qui restaient un instant immobiles, frémissaient légèrement, et reprenaient leur immobilité. L'air sentait la pluie. J'oubliai la femme et la mioche jusqu'à mon retour à la tente. Jim, allongé devant le feu, surveillait la bouillotte.

Je lui demandai où était Jo et si la petite avait apporté notre souper.

— Peuh! — s'écria Jim en se retournant sur le ventre et en regardant le ciel. — N'avez-vous pas vu de quelle façon Jo s'est attifé? Avant de se diriger vers la maison, il m'a dit : « La peste l'emporte! Elle sera plus tentante à la nuit — et en tout cas, mon vieux, c'est de la chair de femme! »

— Vous avez fait une bonne blague à Jo avec sa beauté — et à moi aussi.

— Non, écoutez! Je me demande ce qui s'est passé. Je suis venu par ici il y a quatre ans : je m'étais arrêté deux jours. Le mari était un de mes anciens camarades, sur la côte ouest — un grand beau garçon à voix de basse-taille. Elle avait servi dans un bar de la côte — jolie comme une poupée de cire. La diligence venait tous les quinze jours, dans ce temps-là; c'était avant qu'il y eût le chemin de fer sur la ligne de Napier; et elle se payait du bon temps! Elle m'a dit un jour, dans un moment de confidence, qu'elle connaissait cent vingt-cinq différentes façons d'embrasser.

— Oh! cette blague, Jim! Ce n'est pas la même!

— Bien sûr que si!... Mais je ne comprends pas ce qui a pu se passer. Ce que je crois, c'est que le vieux a filé et l'a plantée là; elle nous en conte avec la tonte des moutons! Jolie existence! Les seuls voyageurs qui passent maintenant sont des Maoris et des vagabonds.

Dans l'obscurité, nous aperçûmes la couleur du tablier de la petite. Elle venait vers nous d'un pas traînant, un panier à la main, un pot de lait de l'autre. J'enlevai le contenu du panier devant l'enfant qui resta plantée en face nous.

— Viens par ici, — dit Jim en faisant claquer ses doigts.

Elle s'avança; à l'intérieur de la tente, la lampe répandait

sur elle une lueur crue. C'était une pauvre petite créature malingre, aux cheveux albinos, aux yeux clignotants. Elle se tenait là, les jambes écartées, le ventre en avant.

— Qu'est-ce que tu fais, toute la journée? — demanda Jim.

Elle racla une larme avec son doigt, regarda le résultat et répondit :

— Je dessine.

— Ah! Et qu'est-ce que tu dessines? Laisse tes oreilles tranquilles!

— Des images.

— Sur quoi?

— Sur des bouts de papier à beurre et avec des crayons à ma maman.

— Bah! quelle quantité de mots tout d'un coup!

Jim lui fit de gros yeux.

— Des moutons et des vaches?

— Non, de tout. Quand vous serez partis, je vous dessinerai tous, et les chevaux, et la tente, et celle-là — elle me montra du doigt — toute nue dans le ruisseau. Je l'ai vue d'un endroit où qu'elle ne pouvait pas me voir.

— Merci beaucoup. C'est épatant de ta part, — répliqua Jim. — Où est ton papa?

La mioche fit la moue.

— Je vous le dirai pas, parce que j'aime point votre tête!

Elle se mit à fourrager dans son autre oreille.

— Allons! — dis-je, — prends le panier, rentre chez toi, et dis à l'autre que le souper est prêt.

— Je veux point.

— Je te flanque une gifle si tu n'y vas pas! — s'écria Jim en fureur.

— Hi! je vais le dire à maman, je vais le dire à maman!

Et elle s'enfuit.

Nous mangeâmes tout notre soûl et nous en étions aux cigarettes quand Jo revint vers nous, très rouge, tout flambant, une bouteille de whisky à la main.

— Prenez-en un verre, vous deux! — cria-t-il pour couper court à toute question. — Allons! faites circuler les gobelets.

— Cent vingt-cinq différentes façons! — murmurai-je à l'oreille de Jim.

— Qu'est-ce que vous dites? Ah! fermez ça! — répondit Jo. — Vous avez fini de me harceler comme ça? Vous jacassez comme une gosse à la foire. Elle nous invite à aller là-bas, ce soir, faire un brin de causette.

Et, d'un air entendu, il ajouta :

— J'en suis venu à bout.

— On peut compter sur toi pour cela, — répliqua Jim en riant. — Mais t'a-t-elle dit où est parti le vieux?

Jo releva la tête.

— Tondre les moutons! Tu l'as bien entendue, idiot!

La femme avait arrangé la salle et avait même ajouté sur la table un léger bouquet d'œillets de poète. Elle et moi étions assises d'un côté, Jo et Jim de l'autre. Une lampe à pétrole nous séparait, ainsi que la bouteille de whisky, les verres et une cruche d'eau. La mioche était à genoux devant l'un des bancs et dessinait sur du papier à beurre; je me demandais rageusement si elle essayait de rendre l'épisode du ruisseau. Mais Jo avait dit vrai en parlant de la soirée. Les cheveux de la femme étaient tout ébouriffés — deux plaques rouges flambaient à ses joues — ses yeux brillaient — et nous savions que des pieds se joignaient sous la table. Elle avait remplacé son tablier bleu par un caraco de coton blanc et une jupe noire — et la petite était même ornée d'un ruban de satin bleu. Dans la pièce surchauffée, où les mouches bourdonnaient au plafond et tombaient sur la table, nous nous sentions peu à peu devenir ivres.

— Maintenant, écoutez-moi! — se mit à glapir la femme en donnant du poing sur la table. — V'là six ans que je suis mariée : avec quatre fausses couches. Je lui ai dit : « Qu'est-ce que tu te figures que je fais ici? Si t'étais de retour sur la côte, je te ferais lyncher comme assassin d'enfants. Cent fois, je lui ai répété : « Tu m'as abrutie et enlaidie — et pourquoi faire, je te le demande? »

Elle se prit la tête à deux mains en nous regardant tour à tour d'un air hagard. Puis elle ajouta brusquement :

— Oh! pendant des jours — et des mois — j'entendais tout le temps ça qui me tapait dans la tête : — « Pourquoi faire? » Et il y a des jours encore où, pendant que je fais la lessive et

que je lève le couvercle pour donner un coup de fourchette, j'entends tout à coup : « Pourquoi faire? » Oh! je parle point seulement de la lessive et de la gosse — je parle de ... je parle (elle eut un hoquet) — vous savez bien ce que je veux dire, monsieur Jo!

— Oui, je sais, — répondit Jo en se grattant la tête.

— Ce qui a tout gâté, — reprit-elle en se penchant sur la table, — c'est qu'il me laissait trop souvent seule. Quand la voiture n'est plus venue, il a commencé à partir pendant des jours, et quelquefois des semaines, et il me laissait la boutique à garder. Et un beau jour, il s'en revenait — gai comme un pinson. « Eh! bien! qu'il disait, comment que ça va? Approche un peu qu'on se bécote. » Quelquefois j'étais mauvaise, alors il repartait aussitôt, mais si je prenais bien la chose, il attendait de pouvoir me mener par le bout du nez, et alors il me disait : « Et bien! au revoir, je m'en vas! » Et croyez-vous que je pouvais le faire rester — jamais de la vie!

— Maman, — bêla la petite, — j'ai fait un dessin d'eux sur la colline, et toi et moi, et puis le chien en dessous!

— Ferme ça! — répondit sa mère.

Un éclair perçant traversa la salle — et un roulement de tonnerre se fit entendre.

— Quelle chance que cela vienne enfin! — fit Jo. — Il y a trois jours que je sens cet orage dans ma tête.

— Où est votre vieux, en ce moment? — demanda Jim d'une voix traînante.

La femme se mit à pleurer en se jetant la tête sur la table.

— Jim, il est allé tondre les moutons en me laissant seule une fois de plus, — gémit-elle.

— Allons! Faites donc attention aux verres! — s'écria Jo. — Courage! Buvons encore un coup! Inutile de pleurer sur les maris perdus! Tu entends, Jim, sacré coucou?

— Monsieur Jo, — reprit la femme en s'essuyant les yeux avec la collerette de son caraco, — vous êtes un monsieur; si j'étais une femme à secrets, je vous confierais n'importe quoi. Je veux bien prendre encore un verre.

Les éclairs devenaient de minute en minute plus aveuglants : le tonnerre se rapprochait. Jim et moi restions silencieux —

la petite ne bougeait pas de son banc. Elle tirait la langue et soufflait sur son papier en dessinant.

— C'est la solitude, — reprit la femme en s'adressant à Jo qui lui faisait les yeux doux — et d'être enfermée ici comme une poule couveuse.

Il atteignit sa main à travers la table et la prit dans la sienne, et bien que cette position parût des plus inconfortables quand il s'agissait de passer l'eau ou le whisky, leurs mains restaient collées l'une à l'autre comme par de la glue. Je repoussai ma chaise et me dirigeai vers l'enfant qui s'aplatit aussitôt sur son œuvre d'art en me faisant une grimace.

— Faut pas regarder! — dit-elle.

— Oh! allons, ne fais pas la vilaine!

Jim s'approcha de nous. Nous étions tous deux juste assez ivres pour amener la petite à nous montrer son travail. Il faut dire que ses dessins étaient extraordinaires et d'une vulgarité répugnante. Les créations d'une folle, avec toute l'habileté qui les caractérise. A n'en pas douter, cette mioche avait l'esprit détraqué. Pendant qu'elle nous montrait ainsi ses œuvres, elle fut prise d'une agitation frénétique et se mit à rire et à trembler, et à faire des gestes désordonnés avec ses bras.

— Maman! — hurla-t-elle, — je vais dessiner maintenant ce que tu m'as défendu — je vais le dessiner!

La femme se précipita de son siège vers l'enfant et lui frappa la tête d'un revers de sa main.

— Je vais te fouetter à même la peau, si tu oses encore parler comme ça! — brailla-t-elle.

Jo était trop ivre pour faire attention à quoi que ce fût, mais Jim la prit par le bras. La petite ne poussa pas un cri.

Elle se glissa vers la fenêtre et se mit à cueillir les mouches prises au papier gluant.

Nous revînmes vers la table — Jim s'assit près de moi, la femme près de Jo, épaule contre épaule. Nous écoutions le tonnerre, en disant stupidement : « Ce coup-ci était tout près », ou « Là! ça continue! » Et Jo, après un coup plus violent : « Nous voilà partis! Attention aux freins! » jusqu'à ce que la pluie se fût mise à tomber en crépitant comme une mitrailleuse sur le toit de tôle.

— Vaut mieux vous pieuter ici pour la nuit, — dit la femme.

— Bien sûr! — approuva Jo, évidemment dans le secret de cette proposition.

— Allez prendre vos affaires dans la tente. Vous deux, vous pouvez vous pieuter dans la boutique avec la gosse — elle est habituée à coucher là, vous ne la gênerez pas.

— Mais, maman, j'y ai jamais couché! — interrompit l'enfant.

— Ne mens point! Et monsieur Jo peut prendre cette chambre-ci.

C'était un arrangement absurde, mais il était inutile de risquer de les fâcher; ils étaient bien trop partis. Tandis que la femme exposait son plan d'action, Jo restait sur son siège, tout rouge, les yeux gonflés; avec un air grave qui ne lui était pas habituel, il tirait sur ses moustaches.

— Donnez-moi un falot, — dit Jim, — je vais descendre à l'enclos.

Nous y allâmes ensemble. La pluie nous fouettait la figure, et tout était illuminé comme si un incendie de prairie avait fait rage. Nous étions comme deux enfants lâchés en pleine aventure, riant et criant l'un après l'autre. Quand nous revînmes vers la maison, la petite était déjà couchée dans le comptoir de la boutique. La femme nous apporta une lampe. Jo prit son paquetage des bras de Jim, et la porte se referma.

— Bonne nuit à vous tous! — cria Jo.

Jim et moi, nous nous assîmes sur deux sacs de pommes de terre. Pour rien au monde nous n'aurions pu nous arrêter de rire. Des guirlandes d'oignons et de demi-jambons se balançaient au plafond — partout où se portaient nos regards, nous voyions des réclames pour du « Café de camp » ou des conserves de viande. Nous nous les montrions en nous efforçant de les lire tout haut — interrompus par le rire et les hoquets. La mioche, dans son comptoir, nous regardait avec stupéfaction. Elle rejeta enfin sa couverture et dégringola par terre, où elle resta debout, dans sa chemise de nuit de flanelle grise, à se frotter une jambe contre l'autre. Nous ne faisions aucunement attention à elle.

— De quoi que c'est que vous riez? — demanda-t-elle d'un ton inquiet.

— De toi! — s'écria Jim. — Et de toute ta tribu, ma petite!

Là-dessus, elle se mit en fureur, en se donnant des coups avec ses mains.

— Je veux point qu'on se moque de moi, espèces de sales bêtes!

Il se pencha vers l'enfant et la lança sur le comptoir.

— Dormez, mamselle Finaude — ou bien faites-nous un dessin — voilà un crayon — tu peux te servir du livre de comptes de maman.

Malgré le bruit de la pluie, nous entendîmes le plancher de la chambre voisine craquer sous les pas de Jo — une porte s'ouvrir — puis se refermer.

— C'est la solitude! — murmura Jim.

— Cent vingt-cinq différentes façons! Hélas! mon pauvre frère!

La petite arracha une page et me la lança.

— Voilà! — dit-elle. — J'ai fait ça pour me venger de maman de m'avoir enfermée ici avec vous deux. J'ai fait celui-là qu'elle m'avait toujours défendu de faire. J'ai fait celui-là qu'elle m'a dit qu'elle me tuerait si je le faisais. Ça m'est égal! Ça m'est égal!

Le dessin de l'enfant représentait la femme tirant un homme avec sa carabine, puis creusant un trou pour l'enterrer.

La petite bondit du comptoir et se tortilla sur le plancher en se rongeant les ongles.

Jim et moi restâmes assis là jusqu'à l'aube, avec ce dessin entre nous. La pluie avait cessé, la mioche s'était endormie et respirait bruyamment. Nous nous levâmes et nous nous glissâmes hors de la maison vers l'enclos. Des nuages blancs voguaient dans un ciel rose — il soufflait une brise froide; l'air avait une odeur d'herbe mouillée. Au moment même où nous nous mettions en selle, Jo sortit de la maison — et nous fit signe de partir.

— Je vous rattraperai tout à l'heure! — nous cria-t-il.

Au tournant de la route, tout disparut.

KATHERINE MANSFIELD

(Traduit de l'anglais par MADELEINE T. GUÉRITTE.)

LE MANDCHOUKOUO ET SON AVENIR

La Société des Nations consacre actuellement une grande partie de son activité à l'étude — on n'ose pas dire au règlement — du conflit sino-japonais. La date du 18 septembre 1931 marque l'ouverture de la phase dernière et qu'on voudrait décisive, de ce conflit déjà ancien. Depuis lors, le public n'a cessé d'être submergé de comptes rendus et d'articles de presse — et depuis peu s'amoncellent les livres de tout format, aux tendances variées sur la Mandchourie[1]. Le rapport de la Commission Lytton est certainement un des plus sûrs documents sur la question. C'est parce qu'il tend à l'impartialité la plus absolue, disant aux deux adversaires leurs vérités, qu'il s'attire de violentes critiques, surtout de la part du Japon.

Malgré, ou plutôt à cause de cette avalanche de textes contradictoires, nous avons cru opportun de placer sous les yeux des lecteurs de la *Revue de Paris*, une image aussi claire et aussi succincte que possible de la situation. Il s'agit de la situation au moment où nous écrivons ces lignes, car il ne faut pas l'oublier, l'Orient est le pays des féeries, et des

1. Citons : *la Mandchourie*, par Balet, Payot, 1932, parmi les partisans zélés de la cause japonaise; *Chinois, Japonais et brigands*, par H. Böcher, Éditions Montaigne, 1931, impartial et anecdotique; *le Conflit sino-japonais*, par Montcharville, juridique; *A qui la Mandchourie*, par Roger Lévy, Pedone, éd., documentaire... pour nous en tenir aux ouvrages français. On lira surtout avec intérêt les Memoranda adressés à la S. D. N. depuis le 18 septembre, par le gouvernement chinois, documents remarquables par leur clarté et leur objectivité; les documents similaires du gouvernement japonais et le Rapport Lytton

événements imprévus peuvent à chaque instant modifier le décor du drame et les rôles des acteurs.

Les causes lointaines de la situation sont prédominantes. Qu'on veuille bien nous excuser de les rappeler en quelques lignes.

Nous avons montré ailleurs (voir notamment la *Revue de Paris* du 1er février 1930) comment la Chine s'était constituée peu à peu, noyau central entouré par d'immenses déserts, de très hautes montagnes, et par la mer. Dans les étendues désertiques de la périphérie habitaient les non-Chinois, les Barbares : Turcs, Tibétains, Huns, Scythes, Mongols, Tongouses, etc... La politique chinoise avait tendu au cours des siècles à établir sa suzeraineté sur ces peuples divers, qui formèrent à partir du XVIIIe siècle autour du noyau central une ceinture protectrice d'états-tampons. Or, à partir du XIXe siècle[1], dans la marche des nations occidentales à la conquête du marché chinois ou des rivages du Pacifique (le problème du Pacifique est le problème de la Chine, débouché économique), l'intégrité de la Chine reçut plus d'une atteinte, et l'enveloppe isolante fut rompue sur plusieurs points. La Corée est devenue japonaise en 1910, le Tibet, la Mongolie extérieure peuvent être considérés comme perdus pour la Chine; le Turkestan chinois, bien qu'il ait été érigé en province chinoise en 1882, n'a plus que des liens très relâchés avec la Chine alors qu'il en noue de plus en plus solides avec la Russie; — la Mongolie intérieure s'agite; enfin la Mandchourie vient, nous verrons comment, de déclarer son indépendance. En Chine même, les dissensions intestines font leur œuvre de désorganisation, — mais nous ne voulons pas perdre de vue la Mandchourie, et tout d'abord il nous faut répondre à une question souvent posée et que la constitution du nouvel état, le Mandchoukouo, remet au premier plan. La Mandchourie est-elle chinoise?

***

Si l'on s'en tient aux faits historiques et que l'on veuille justifier que la Mandchourie est chinoise, il faut s'appuyer

1. Déjà au XVIIe siècle, les Russes avaient occupé le pays de l'Amour, mais le traité de Nertchinsk (1689) leur enleva ces territoires mandchoux.

sur la conquête de la Chine par les Mandchoux. C'est donc par suite de la fondation de la dynastie étrangère des Ts'ing que la Mandchourie est devenue chinoise. C'est à quoi ont abouti naturellement des savants japonais (Dr Yano), mais aussi des juristes tels que le professeur Escarra, qui n'est pas suspect d'antipathie pour les Chinois, dans son ouvrage : *la Chine et le droit international*. Mais à côté de subtilités juridiques, il y a des raisons beaucoup plus importantes et plus solides. En fait il n'y a plus de Mandchoux[1]. Ils sont depuis longtemps totalement assimilés aux Chinois. Leur langue a disparu. La population de la Mandchourie évaluée à 30 millions d'âmes, comprend 28 millions de Chinois, 800 000 Coréens, 150 000 Russes, 230 000 Japonais, des Mongols surtout dans les districts de Barga et de Jehol[2]. Peut-on sérieusement affirmer qu'un pays où 28 millions d'habitants sont de purs Chinois n'est pas chinois? Cela n'empêche pas les politiciens japonais, s'ils n'ont pas encore essayé de prouver, cependant, qu'il est japonais, d'agir comme s'il devait l'être; tout le problème actuel est là.

Ils ont commis, il est vrai, l'imprudence de reconnaître par deux fois la souveraineté de la Chine sur la Mandchourie; en 1904, au moment de la déclaration de la guerre à la Russie, et à la Conférence de Washington en 1922. Cela devint une gêne énorme pour la réalisation de leurs plans de domination exclusive en Mandchourie. On verra quelle solution ingénieuse ils ont trouvée pour tourner cette grave difficulté.

***

Un coup d'œil très rapide sur les conflits qui ont eu jusqu'ici la Mandchourie pour objet permettra de saisir plus aisément les éléments du problème actuel.

La Mandchourie couvre l'ancienne capitale Pékin[3] et

1. A l'exception de deux groupes mandchoux, d'ailleurs bilingues, à Kirin et Tsitsikar.

2. Ces chiffres sont ceux du Rapport Lytton. Une étude américaine sur la Mandchourie : *The Annals of the Academy of political and social science*, novembre 1930, donne des chiffres sensiblement différents. Notons que Jehol est convoité par le Japon au même titre que les « trois provinces de l'Est ».

3. Le gouvernement chinois a transféré la capitale à Nankin pour des raisons

les provinces septentrionales de la Chine. Qui voulait dominer à Pékin devait tenir la Mandchourie, point de rencontre obligé du Japon et de la Russie.

Vers 1899, le Japon, déjà inquiet de la construction du transsibérien n'ignorait pas le projet russe d'établir une ligne plus courte pour atteindre Vladivostok par Kharbine (transmandchourien) avec un embranchement sur la Corée ou le sud de la Mandchourie, vers un port libre de glaces, en attendant la réalisation du transmongolien, Kiachta-Pékin. Il prit les devants et saisit l'occasion que lui offrait alors la Chine en Corée, pour faire une guerre dont l'issue n'était pas douteuse. Le traité de Shimonosaki lui concédait des territoires de grande valeur stratégique. On sait comment il dut rétrocéder le Liao-tong à la Chine et comment la Russie, se faisant payer ses « bons offices », reçut elle-même « à bail » le Liao-tong, trois ans plus tard. La Russie jouait alors, la Bible en moins, le rôle de protecteur « désintéressé » de la Chine, dévolu depuis 1900 aux États-Unis. Ceux-ci visent à dominer économiquement le Pacifique, c'est-à-dire la Chine. Ils ont aussi en Mandchourie des « intérêts spéciaux » qu'ils déguisent sous le nom de politique de la « porte ouverte ».

Le conflit russo-japonais était devenu inévitable. Le Japon écrasa son adversaire sur les champs de bataille en 1905, mais tint pour habile de s'entendre avec lui contre la Chine; le transmandchourien fut réparti entre eux, autrement dit la Mandchourie du Nord devenait une zone d'influence russe, celle du sud, à partir de Tchangtchouen devenait une zone d'influence japonaise. Cette entente subsiste encore. Ni la Révolution chinoise de 1911, ni la Révolution russe de 1917 ne l'ont ébranlée. En 1929, les Russes, dans leur conflit avec la Chine, ont été assurés de la neutralité japonaise. La Russie en revanche n'a pas fait mine de s'opposer aux agissements présents du Japon.

La Mandchourie fut d'abord convoitée au point de vue politique. Son importance économique ne tarda pas à s'imposer. Et ce sont aujourd'hui, des arguments d'ordre économique qui sont surtout invoqués par le Japon. Il ne cesse

historiques et traditionnelles, et aussi politiques et économiques, mais surtout parce que Pékin était militairement trop exposé.

de parler de ses « intérêts spéciaux », de sa « ligne vitale »; faisant croire que la possession de la Mandchourie est pour lui une question de vie ou de mort.

Nul ne songe à méconnaître les « intérêts spéciaux », politiques, militaires et économiques du Japon. Ils résultent des traités et accords signés par lui avec la Chine, la Russie et d'autres puissances (toutes réserves étant faites pour certaines clauses de l'ultimatum dit des 21 demandes, présenté en 1915 par le Japon au gouvernement de Pékin, réduit aux abois). Mais il arrive fréquemment au Japon d'aller, dans cet ordre d'idées, au delà des limites permises[1].

Lorsqu'il accuse la Chine de faire systématiquement obstruction à ses efforts de colonisation et d'industrialisation de la Mandchourie, il cache une partie de la vérité. Est-ce la faute de la Chine si le Japonais ne s'est pas montré apte, en raison du climat, à coloniser autrement que par Chinois ou Coréens interposés, du point de vue agricole? Est-ce encore la faute de la Chine, si le standard of life des ouvriers, industriels et marchands chinois leur permet de concurrencer les industries et le commerce japonais? Nous reconnaissons que la Mandchourie est un débouché de premier ordre pour les produits manufacturés du Japon (manufacturés avec des matières premières mandchouriennes), mais après tout la Chine aussi doit se préoccuper de trouver des débouchés à sa jeune industrie — et n'a-t-elle pas aussi besoin de terres nouvelles pour un excédent de population qui n'est, toutes proportions gardées, pas inférieur à celui du Japon? Quant aux chemins de fer construits par la Chine en Mandchourie susceptibles de concurrencer le réseau japonais, le Rapport Lytton a fait justice, avec beaucoup d'esprit, de cette accusation (voir ce rapport p. 39). Certes, nous ne voulons pas nier que certains incidents eussent pu être évités par les autorités chinoises. Mais peut-

1. Une excellente étude des intérêts et des résultats économiques obtenus par le Japon en Mandchourie a été publiée en octobre 1930 par l'Académie des Sciences politiques et sociales de Chicago. Consulter également les chapitres VII et VIII du Rapport de la Commission Lytton. — En dehors des documents diplomatiques envoyés à la S. D. N., le point de vue japonais est indiqué dans une brochure de propagande publiée par la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Osaka, celui de la Chine dans la brochure : *les Relations sino-japonaises de 1871 à 1931*, Société d'études extrême-orientales, 81, rue Monge, Paris.

on admettre que, dans la situation du Japon en Mandchourie, des incidents ne doivent pas forcément surgir à chaque instant. Nous admettons les faiblesses, les fautes et les vices de l'administration et du gouvernement de Tchang Hue-liang, les excès de langage d'une jeunesse intellectuelle chinoise au patriotisme exacerbé. Nous ne saurions admettre la brutalité et la cruauté avec lesquelles le Japon prétendit se faire lui-même justice à partir du 18 septembre 1931, et on se demandera si c'était le bon moyen pour atténuer un état de tension devenu insupportable aux uns comme aux autres.

***

Après plusieurs autres, se produisit dans la nuit du 18 septembre, l'incident de la destruction de quelques mètres de voie ferrée près de Moukden, qui fut le point de départ de la conquête — il n'y a pas d'autre mot — de la Mandchourie par les Japonais. Les responsabilités de l'attentat, d'ailleurs sans conséquence puisque les trains continuèrent à circuler normalement, ne peuvent être attribuées aux Chinois (voir mémorandum sur l'invasion japonaise, présenté à Genève par le gouvernement chinois, p. 12 et Rapport Lytton, p. 77). Les Japonais attaquèrent et brûlèrent les casernes chinoises de Moukden, occupèrent la ville, puis, de proche en proche, toute la Mandchourie suivant une méthode qui exclut toute idée d'improvisation. Les troupes chinoises, pour la plus grande partie obéissant à l'ordre du maréchal Tchang Hue-liang qui se trouvait à Peiping, se replièrent à Kintcheou d'abord, puis au delà de la Grande Muraille. La fuite, la disparition et même l'arrestation des autorités vouaient le pays au désordre et au brigandage[1]. Le prétexte était bon pour établir un gouvernement militaire japonais en attendant la proclamation d'une annexion qui est l'idéal depuis longtemps rêvé. C'eût été un peu cavalier vis-à-vis de la Société des Nations

1. Dans un but aisé à comprendre, le brigandage était soigneusement organisé par les Japonais. Lin Yin-ts'ing, un des principaux chefs, leva jusqu'à 8 000 hommes; il reçut de l'argent, des armes et des aéroplanes japonais. (Rapport Lytton, et Mémorandum chinois n° 32.)

vers laquelle la Chine venait de se tourner, et vis-à-vis des puissances signataires du traité de Washington (voir § 1 à 4 du traité des 9 puissances, du 6 février 1922). Déjà la violation du pacte de la Société des Nations (art. 12-15) était flagrante. Le Japon alléguait pour justifier son intervention militaire qu'il était dans le cas de légitime défense; le Rapport Lytton ne peut admettre cette excuse; tout au plus, conciliant jusqu'à l'extrême, admet-il que le 18 septembre les troupes japonaises ont *cru* qu'elles se trouvaient dans le cas de légitime défense.

Une certaine prudence était donc nécessaire. Il ne fallait pas brûler les étapes; mieux valait agir comme on l'avait fait en Corée avec un incontestable succès.

Et quoiqu'on n'eût jamais entendu parler jusqu'alors d'un mouvement d'autonomie en Mandchourie, dont la population renferme 95 p. 100 de Chinois[1], les Japonais vont préparer l'avènement d'un gouvernement autonome de Mandchourie, indépendant de la Chine, mais dépendant étroitement du Japon.

Au fur et à mesure qu'ils occupaient le pays, les Japonais fondaient des « Comités pour le maintien de l'ordre et de la paix » auxquels s'adjoignait un « Bureau des Affaires spéciales » dirigé par un Japonais et dépendant du haut commandement. Successivement, dans les capitales des trois provinces fut institué un gouvernement provisoire. Une propagande intense fut menée en faveur de l'autonomie au moyen de cortèges, de fêtes, de proclamations, et la création de sociétés locales « pour accélérer la création du nouvel État ». Des Chinois hostiles à l'ancien gouvernement, des Mandchoux comme le général Hsi-hia, gouverneur de Kirin (futur ministre de la Guerre du Mandchoukouo), des princes mongols se firent les auxiliaires des Japonais. Le 18 février, l'affaire étant mûre, une conférence des délégués des trois provinces se réunit à Moukden et décida la formation du nouvel État qui fut proclamé le 1er mars 1932.

A cet État il manquait un chef. Pour occuper la régence en Mandchourie et marquer d'une estampille incontestable-

1. La proclamation d'indépendance de Tchang Tso-lin en 1922, à une époque où les « Seigneurs de guerre » se proclamaient à l'envi indépendants du pouvoir central, ne saurait être assimilée au Mandchoukouo.

ment mandchoue leur nouvelle création, les Japonais tenaient en réserve le dernier empereur de la dynastie des Ts'ing, devenu Henry Pou Yi, qui menait à Tientsin la vie paisible d'un rentier peu fortuné. Des offres lui furent faites le 2 novembre par le colonel Dohihara. Pou Yi, les ayant repoussées, fut l'objet de menaces. Il avait de bonnes raisons d'être dégoûté du pouvoir; peut-être aussi le descendant et successeur des grands empereurs Kang hi et Kien long éprouvait-il quelque humiliation à la pensée de servir de jouet aux Japonais, dans le pays même qui fut le berceau de ses ancêtres. Le 8 novembre, pendant les troubles qui éclatèrent à Tientsin, — à l'instigation du même colonel Dohihara, disent les Chinois, — Pou Yi fut enlevé, transporté à Dairen et séquestré pendant trois mois, au cours desquels on le *convainquit* d'accéder au désir du bon peuple mandchou. Les 29 février, 4 et 5 mars, par trois fois donc, suivant les vieux rites, on le supplia d'accepter la régence. Il accepta à la troisième fois et le 9 il fut solennellement installé... par les Japonais.

Voilà ce qu'on peut appeler l'organisation méthodique d'un mouvement spontané!

Le légiste Tchao Sin-po, formé au Japon, avait élaboré une constitution qui serait de forme républicaine, si le titre et les fonctions du Régent ne soulignaient une intention monarchique, exprimée d'ailleurs par le Japon d'une façon très nette. Ce qui lui donne son aspect véritable, c'est la présence dans chaque organe de nombreux conseillers japonais, et auprès de chaque chef de service, d'un directeur japonais chef du Bureau des Affaires générales (Cabinet).

Le nouvel État est un protectorat non déguisé. Les Chinois l'ont baptisé : « Gouvernement de marionnettes. » C'est en fait une dictature japonaise.

Et lorsqu'il arrive aux Américains d'en accuser le Japon, celui-ci leur répond : « L'indépendance américaine s'est faite avec l'aide armée de la France. Nous aidons le Mandchoukouo dans ses efforts vers l'indépendance par nos conseils et au besoin par nos armes[1]. »

1. Le colonel Dohihara, prenant possession de son poste de chef du département des Affaires spéciales à Karbine, avant la proclamation du Mandchoukouo, prononça ces paroles : « L'indépendance de la Mandchourie et de la Mongolie

La réaction chinoise fut prompte. Tandis que la Société des Nations essayait en vain d'arrêter le cours des événements imposé et prévu par les Japonais, la Chine eut recours à son arme favorite et efficace, le boycottage des produits japonais. Les Japonais, pour y répondre, débarquèrent à Changhaï[1] et n'y remportèrent pas les faciles succès escomptés. En même temps, s'organisait en Mandchourie même, une résistance armée dont le Japon viendra difficilement à bout. D'une part les troupes régulières chinoises qui n'avaient point regagné la Chine, reprises en main par des généraux énergiques, Ma Tch'an-chan au Heilongkiang, Ting Tchao et Li Tou au Kirin, d'autre part des volontaires formant plusieurs armées font une guerre de partisans qui peut durer aussi longtemps que ces troupes se ravitailleront en hommes et en munitions. Or la Chine est un réservoir inépuisable de recrues, et les dons patriotiques des Chinois de toutes les classes sociales suppléent aux maigres ressources budgétaires.

Le 15 septembre le Japon a reconnu officiellement le Mandchoukouo, créant ainsi en Extrême-Orient, une nouvelle Pologne, une nouvelle Alsace-Lorraine. Le général Muto, représentant suprême du Japon en Mandchourie, fut, dit la « Politique de Pékin », l'exécuteur des hautes œuvres.

Il n'y a donc plus pour le Japon, de litige avec la Chine. Il en a fini avec les chicanes sur ses droits et ses intérêts. Il ne discutera plus qu'avec le nouvel État autonome, ou plutôt il ne discutera plus du tout, puisque le nouvel État c'est proprement le Japon lui-même.

***

On a lu plus haut quel avait été jusqu'ici le jeu des relations antagonistes de la Chine, du Japon, de la Russie et

est inévitable car c'est la politique arrêtée du gouvernement japonais. Ce que peuvent dire la S. D. N., Tsiang Kai-chek ou Tchang Hue-liang n'y changera rien ».

1. Pour éviter de violer officiellement le pacte Kellogg et celui de Genève, le Japon entreprit ces opérations sans déclarer la guerre à la Chine. Il en résulta parfois des situations comiques. Un de mes correspondants de Kieou Kiang m'écrivait le 27 mars 1932 : « Un autre conflit a éclaté à Changhaï. Ce n'est pas la guerre, puisque dernièrement, devant mes fenêtres, la canonnière chinoise a pavoisé le jour de la fête japonaise et avant-hier un croiseur japonais a salué de 21 coups la canonnière chinoise qui a rendu le salut. »

des États-Unis en Mandchourie. Quelle sera, sur ces relations, l'influence de la création du Mandchoukouo?

Entre la Chine et le Japon, l'opposition est complète et un fossé profond est creusé entre les deux peuples. Il est possible que la Chine ne puisse pour le moment lutter à armes égales avec le Japon, mais tôt ou tard elle cherchera à prendre sa revanche.

La Russie ne peut songer non plus à une guerre ouverte avec le Japon; l'unique voie qui traverse la Sibérie ne lui permet pas de ravitailler en Extrême-Orient les armées qu'elle devrait y amener. Elle préfère donc s'entendre avec son ancien ennemi. Le Mandchoukouo lui conserve tous ses droits sur le chemin de fer de l'Est chinois; elle cherchera peut-être à se dédommager du côté du Sinkiang (Turkestan chinois) qu'elle domine économiquement et qu'elle peut occuper si elle ne juge pas préférable d'y constituer un État autonome analogue au Mandchoukouo.

Il reste un point de friction entre la Russie et le Japon, c'est la question mongole. Les Japonais ne séparent pas dans leurs projets ni dans leur langage, la Mandchourie de la Mongolie. Ils emploient constamment le terme Manmong, Mandchourie-Mongolie. Le Mandchoukouo comprend déjà le territoire mongol de Jehol, dont la limite sud passe à 130 kilomètres de Peiping. Il est vrai que les Chinois l'occupent encore — mais pour combien de temps? Dans la Mongolie intérieure les Japonais se sont acquis des alliances parmi les princes mongols. Une « Association des Mandchoux-Mongols unis » a été fondée dans le but de délivrer la Mongolie extérieure de l'emprise soviétique et de rattacher au Mandchoukouo l'ensemble du peuple mongol[1]. L'U. R. S. S. pourra donc se trouver, à un moment donné, en opposition violente avec le Mandchoukouo, c'est-à-dire avec le Japon. En attendant, les relations sino-russes sont cordiales et même amicales.

1. La Chine, pour lutter contre ce mouvement, utilise le Panchen lama, principal chef religieux du Tibet, réfugié en Chine à la suite de démêlés avec le Dalaï lama acquis à l'influence anglaise. Les incursions tibétaines récentes dans les marches occidentales de la province du Ssetch'ouen et celle de Ts'inghaï pourraient donc s'expliquer comme une réponse du Dalaï lama à l'action politico-religieuse du Panchen lama en Mongolie, ou comme une réaction anglaise à l'action japonaise en Mandchourie.

Les États-Unis voient sans enthousiasme le Mandchoukouo proclamer la politique de la « porte ouverte ». Ils se rendent bien compte que le gardien de cette porte inventera de nombreux prétextes pour l'entre-bâiller seulement, en attendant de la fermer complètement. Le Japon est prêt de ce côté à toutes les éventualités, même les plus graves. L'avenir, on le voit, est gros de menaces.

Et la Société des Nations, dira-t-on? Reconnaissons la difficulté de sa tâche.

Le Rapport de la Commission d'enquête qui eût permis au Conseil de Genève de « juger sur pièces » était déjà établi (malgré qu'il soit daté du 1er octobre 1932) lors de la reconnaissance du Mandchoukouo par le Japon. A la vérité la Commission avait prévu cet événement essentiel (voir Rapport Lytton, p. 43); elle en a tenu compte dans les suggestions qui forment les deux derniers chapitres de son remarquable travail. Ces suggestions se résument en l'énoncé de dix principes susceptibles d'être reconnus par toutes les parties en cause, et en l'ouverture de discussions entre les gouvernements de la Chine et du Japon, pour aboutir à la signature de plusieurs traités (intérêts du Japon, non-agression, commerce). L'autonomie de la Mandchourie dans les limites compatibles avec la souveraineté et l'intégrité de la Chine (!) sera réalisée par l'octroi d'une administration chinoise spéciale aux trois provinces de l'Est.

Dès la publication de ce rapport, le Japon faisait officieusement exprimer son intention de se retirer de la S. D. N., si celle-ci agissait conformément à l'esprit de ce document. Il considérait que les deux derniers chapitres étaient devenus sans objet depuis sa reconnaissance officielle du Mandchoukouo.

Le 27 novembre dernier, les thèses chinoise et japonaise bien connues s'affrontaient de nouveau avec éclat devant le Conseil de la S. D. N. M. Matsuoka exposa l'argument favori du Japon, — la faiblesse du gouvernement de Nankin, le communisme maître de plusieurs provinces. A cela M. Wellington Koo riposta par un exposé des réalisations entreprises, malgré des difficultés inouïes, dans les finances, les travaux publics, l'instruction. Il ne manqua pas de faire valoir

le secours inespéré que l'affaire de Mandchourie compliquée par celle de Changhaï, avait apporté aux armées rouges de la Chine centrale, au moment où Tsiang Kai-chek dans une campagne de grande envergure, allait enfin leur porter le dernier coup.

Les deux thèses étaient irréductibles. Le Conseil renvoya l'étude du conflit à l'Assemblée extraordinaire. Ouverte le 7 décembre, elle fut clôturée trois jours après, par un renvoi de l'affaire au « Comité des 19 », chargé de rédiger des propositions le plus rapidement possible en vue du règlement du conflit. La Chine avait insisté auprès du Conseil, en novembre, pour que le conflit fût soumis à l'Assemblée générale, où elle comptait trouver l'appui des petites puissances. Le Japon finit par se résigner — non sans faire d'expresses réserves — à la suivre devant le grand Aréopage — et il dut, en effet, subir l'assaut de l'Espagne, de l'Irlande, de la Suède et de la Tchéco-Slovaquie, sous la forme d'une proposition qui n'était rien moins qu'une mise en accusation, en bonne et due forme.

Il suffit une fois de plus à M. Matsuoka de brandir l'épouvantail de la rupture du Japon avec Genève pour que la malencontreuse proposition fût retirée.

Que va faire le Comité des 19? Peut-être, lorsque paraîtront ces lignes, connaîtra-t-on le résultat de ses travaux. Se prononcera-t-il pour une procédure de conciliation qui semble *a priori* impossible, d'après les attitudes irréductibles prises par Nankin et Tokio? Proposera-t-il, comme le bruit en a couru il y a peu de temps, l'envoi d'une deuxième commission d'enquête en Mandchourie?

En réalité, cela s'appellerait gagner du temps.

Or le parti militaire japonais est redevenu tout-puissant. Il n'a pas renoncé à son rêve de domination panasiatique. Le général Araki, le propre ministre de la guerre, n'a pas craint de l'écrire dans un article récent de la revue *Kaikosha*[1]. Aussi

1. Il faut rappeler que le peuple japonais n'est pas tout entier inféodé à l'idéal impérialiste. Des journalistes connus, malgré le danger qu'il y a à le faire, n'hésitent pas à qualifier l'affaire mandchoue une « comédie montée de toutes pièces par le Japon — une comédie qui pourrait être drôle, si elle était jouée par de bons acteurs... Les militaires japonais ont semé la tempête en Mandchourie pour pouvoir ensuite protester contre les projets de réduction des armements auxquels tous les gouvernements japonais précédant l'actuel cabinet

restons-nous sceptiques quant à l'issue des réunions de Genève. L'incendie est allumé en Orient depuis plus d'un an. Il est urgent de l'éteindre, si l'on veut éviter une immense catastrophe. Suffira-t-il pour cela d'en appeler à la concorde et à la paix?

LIEUTENANT-COLONEL B. FAVRE

Saito étaient favorables... » (article de Asao Hisashi, dans le *Kokumin*. De Changhaï, 28 octobre 1932, Agence Che Kiai).

Sur l'influence actuelle du parti militaire japonais, nous renvoyons le lecteur au remarquable article de cette revue, n° du 1er octobre 1932 : « Le mouvement nationaliste au Japon. »

CHRISTINE[1]

ACTE IV

La même pièce. La même table et la même lampe. La fenêtre... Mais il n'y a plus de fleurs.

SCÈNE I

JACQUES, LOUISE

Jacques, seul, dans l'embrasure de la fenêtre, comme au début de l'acte précédent. Louise entre.

LOUISE, *à voix basse.* — C'est madame Hémerlé, monsieur.

JACQUES, *du geste.* — Non! Non!

LOUISE. — Elle avait rendez-vous avec monsieur!

JACQUES. — Tant pis!... Arrangez cà!

LOUISE. — Bien, monsieur.

JACQUES. — Je viens de sortir... Vous ne saviez pas que j'étais sorti!

LOUISE. — Bien, monsieur.

JACQUES. — Ayez l'air de me chercher d'abord!... Cherchez-moi!... C'est ça, cherchez-moi!

Louise sort en ouvrant et refermant des portes avec bruit.

JACQUES, *seul, tout à coup, à son miroir.* — Tiens! toi!... Il y avait longtemps!... Comment vas-tu?... Bonjour!... (*Il se regarde longuement.*) Tu t'embêtes, hein, mon vieux?...

1. Voir la *Revue de Paris* des 1er et 15 décembre 1932.

Qu'est-ce que tu veux que j'y fasse!... (*Méditation et soudain brusque frémissement.*) Eh! bien quoi?... Qu'est-ce qu'il y a?... Pourquoi la sonnette de la porte t'émeut-elle à ce point aujourd'hui?...

Irruption joyeuse de Fortier sur qui Louise referme la porte.

SCÈNE II

JACQUES, FORTIER

FORTIER. — Il est là?... Seul?... Un jour pareil!... Oh! mon ami!... Quelle œuvre tu nous as donnée! C'est une grande chose! On ne parle que de toi dans tout Paris!

JACQUES. — Mais, toi, qu'est-ce que tu dis?

FORTIER. — Parbleu, c'est merveilleux!... Tu nous as transportés!

JACQUES. — J'avais peur... Je ne t'avais pas revu!

FORTIER. — Tu savais, je pense, à quoi t'en tenir! Tu n'avais pas besoin de moi!

JACQUES. — Comment! C'est ton avis à toi qui m'importait! A la fin je comptais te voir!

FORTIER. — A la fin, j'ai voulu te laisser à ta maîtresse.

JACQUES. — Mon ami a voulu me laisser à ma maîtresse. Ma maîtresse a voulu me laisser à ma famille. Ma famille a voulu me laisser à mes amis... Je suis rentré tout seul!

FORTIER. — Non!

JACQUES. — Si!

FORTIER. — Mon pauvre ami!

JACQUES. — J'avais encore l'espoir de te trouver ici...

FORTIER. — Je n'ai pas pu rentrer. J'étais trop exalté. Je suis parti avec des gens... Nous nous sommes arrêtés dans un petit café... déjà plein d'écrivains, de femmes, de jeunes gens, qui te louaient au delà de ce qu'on peut rêver... Oh! mon cher, que n'étais-tu là!...

JACQUES. — En somme la gloire, c'est votre nom dans un café où on n'est pas.

FORTIER. — Ah! tu ne vas pas faire le sceptique et l'amer! Tu vas me faire le plaisir d'être heureux cette fois-ci!... Tu l'es, j'espère?

JACQUES. — Oui... Je ne sais pas... J'ai l'espèce de sérénité mélancolique que procurent les choses accomplies.

FORTIER. — Mais te rends-tu compte de l'importance de ce succès?... Tu n'es pas sorti?

JACQUES. — Non.

FORTIER. — Tu n'as vu personne?

JACQUES. — Non... J'ai un assez gros courrier.

FORTIER. — Sors donc, voyons! Ne reste pas ainsi tout seul! Va toucher un peu ton succès! Paris t'attend pour te fêter. Toutes les femmes vont t'adorer!... Habille-toi, tiens! Je t'emmène!

JACQUES. — Non, merci. Non!

FORTIER. — Mais si! Viens donc!

JACQUES. — N'insiste pas!

FORTIER. — Étrange homme!... Écoute-moi! Allons! Fais ce que je te dis!

JACQUES. — Tu ne sais pas si Christine était là hier soir?... Tu n'as pas remarqué?

FORTIER. — Si.

JACQUES. — Elle était là?

FORTIER. — Oui.

JACQUES. — Ah!... Avec son amant?

FORTIER. — Je ne sais pas... Il y avait des gens devant moi. Je voyais mal... (*Cherchant à l'entraîner* :) Allez! Viens!

JACQUES. — Tu ne lui as pas parlé?

FORTIER. — Non, certes!

JACQUES. — Oh! tu pouvais, après quatre ans!

FORTIER. — J'aimais mieux pas!... Alors?... Décidément, tu ne viens pas?

JACQUES. — Non, mon vieux!

FORTIER. — Alors, asseois-toi là que je te dise la grandeur, la splendeur de ce que tu as fait!...

JACQUES. — Pourquoi?... Laisse donc! C'est un succès. N'en parlons plus!

FORTIER. — Comment! n'en parlons plus!... Tu es extraordinaire! Si, parlons-en! Je suis venu pour t'en parler!... Tu as apporté là des vérités très fortes!... Ta scène de l'Allemand est une chose magnifique!... Pourquoi me regardes-tu?... C'est une chose magnifique!

JACQUES. — Mais pourquoi, ces choses si douces, me les dis-tu avec un tel ton d'âpreté?... Ces éloges si enivrants, tu me les assènes comme des coups!

FORTIER, *déconcerté un instant, puis, songeur.* — Ça ne me fait peut-être pas plaisir ce que je te dis là!...

JACQUES. — Comment?

FORTIER. — Je suis peut-être jaloux!

JACQUES. — Toi!

FORTIER. — Pourquoi pas?... C'est ça que j'avais rêvé, moi aussi! Raconter aux hommes une histoire qui leur ressemble!...

JACQUES. — Tu l'as fait! Tu le referas!

FORTIER. — Non! C'est toi qui l'as fait!... C'est fini à présent... Ton succès m'a fait mal!

JACQUES. — Qu'est-ce que tu me racontes là?

FORTIER. — La vérité. J'ai voulu faire le gentil, dissimuler, me donner le change à moi-même... Je n'ai pas pu. Tu vois. Ça éclate malgré moi... Je ne suis pas allé te voir hier parce que j'avais peur que tu ne lises, sous mon enthousiasme et mes bénédictions, la grimace de la jalousie... J'ai crié plus fort que tout le monde, j'ai applaudi à me faire éclater les paumes... mais c'était pour faire passer, dans la violence de mes cris et de mes applaudissements, la gêne, l'angoisse, l'humiliation, l'insupportable modestie qui m'étouffaient... Voilà. Tu me connais à présent. Fiche-moi à la porte si tu veux!

JACQUES. — Fortier! mon vieux!... Comment veux-tu que je t'en veuille! Tu m'as aimé hier au point de me préférer à toi-même! C'est merveilleux!... C'est ça, l'amour!... Tu en as souffert? Tiens! Parbleu!... Nous souffrons tous de n'être que ce que nous sommes!

FORTIER. — Ah! oui!

JACQUES. — Moi aussi j'ai souffert parfois de ton esprit plus clair, plus rapide que le mien... Moi aussi, il m'est arrivé de douter affreusement de moi, de trop aimer la page que tu venais d'écrire... Quelquefois, devant l'autre, ainsi, on perd courage. On abandonne la partie. On délègue l'autre à sa place vers la victoire... C'est ça, l'amour!... Et si tout de même on se reprend, si on doute, si on regrette... qu'est-ce que tu veux, c'est ça, l'amour!... Tu es l'homme que j'ai le plus servi, le plus envié, le plus vanté, le plus nié... Tu as une part

immense dans le succès d'hier. Je n'aurais pas été ce que je suis sans toi!... (*Fortier lève la tête. Ils se regardent affectueusement.*) D'ailleurs, écoute! Je vais te confier un secret... Ça n'est pas si bien que ça, ce que j'ai fait!

FORTIER. — Tu es fou!... C'est une merveille!... Nous sommes tous d'accord cette fois-ci!... Il n'y a pas une réticence!

JACQUES. — Je sais mieux que vous!... Il y avait bien plus à dire!... J'entrevois vaguement une autre œuvre, plus ample... C'est très confus... Mais je sens bien qu'on peut aller beaucoup plus loin... L'amour, pense donc!... C'est toi peut-être qui jetteras des clartés neuves sur ce beau mot obscur, encore trop grand pour nous!

FORTIER. — Oh! moi!

JACQUES. — Pourquoi pas toi?... Ce sera mon tour peut-être un jour de te crier mon enthousiasme, et de cacher sous des démonstrations de joie l'amertume de mon plaisir... Tu t'en apercevras très bien... Et ça n'aura pas d'importance!... Il faut aimer son ami jaloux, comprends-tu, parce que jaloux il est plus vrai et plus humain... (*Songeur* :) Et peut-être qu'il faut aimer la femme infidèle... Infidèle, elle est plus vivante et plus femme...

FORTIER. — La vérité, c'est que toi, tu ne penses qu'à Christine!

JACQUES. — Tais-toi!

FORTIER. — Hier, à travers Paris, c'est à elle que tu t'adressais! Tu trouverais ton poème parfait s'il avait jeté à tes pieds une Christine bouleversée, pantelante!

JACQUES. — C'est possible!

FORTIER. — Laisse-donc Christine! Est-ce qu'elle te vaut?... Est-ce qu'elle a jamais eu, depuis votre divorce, un geste de regret, une parole émouvante?

JACQUES. — Lui en ai-je fourni l'occasion?

FORTIER. — Tu lui en as fourni une fameuse hier soir! A-t-elle fait un pas vers toi?... S'est-elle manifestée?... Réponds-moi!

JACQUES. — Pas encore.

FORTIER. — Dans tous ces télégrammes, est-ce qu'il y en a un d'elle?

JACQUES. — Elle va peut-être venir!

FORTIER. — Tu l'attends?... Mon ami!... Tu l'attendras longtemps!... Christine ne viendra pas!... Elle ne viendra jamais!... Je l'observais hier. C'est une autre personne. Ce reflet de toi que j'aimais tant sur elle jadis, il est éteint. Le temps a tout évaporé... Christine t'a oublié, comme les femmes oublient. Que t'importe! Oublie-la aussi!... Tu travailles! C'est ça, l'amour!

JACQUES. — Peut-être, oui...

FORTIER, *timidement.* — Je peux revenir te voir?

JACQUES. — Comment! Si tu peux!... Mais je crois bien!... Je t'attends, moi!... Je t'attends tous les jours!... Je n'ai plus que toi!... (*Par réflexion :*) C'est moi d'ailleurs qui passerai te voir!... Tu seras chez toi demain?

FORTIER. — Ah! tiens! Je suis une brute! Je ne te méritais pas!... (*Il l'embrasse.*) Ton heure?

JACQUES. — Cinq heures, ça va?

FORTIER. — Parfait! Entendu!... A demain!

JACQUES, *le retenant.* — Tout de même, tu ne me détestes pas?

FORTIER, *avec élan.* — Mon vieux, je t'admire, si tu savais!... Tu me décourages... Tu m'encourages!...

JACQUES. — A demain!

Ils se regardent avec une tendresse infinie... Fortier sort.

SCÈNE III

JACQUES *et* LOUISE, *un instant.*

JACQUES, *seul, à son miroir.* — Encore toi!... Et alors?... Tu es content cette fois, j'espère?.... Non?.., Qu'est-ce qu'il y a encore?... Qu'est-ce qu'on t'a encore fait?... Christine t'a oublié?... Ah! tu m'en diras tant!... Tu n'aimes pas ça, hein! qu'on t'oublie!... Tu aimes qu'on t'aime, qu'on pense à toi!... Tu te crois donc tellement attachant, tellement drôle?... Tu l'ennuyais, parbleu, Christine! Tu m'ennuies bien, moi!... (*Brusquement :*) Ah! et puis va te promener!... Tu me fatigues!... Allez, ouste!... Toi! Toujours toi!... Fortier t'a dit de sortir! Sors! Qu'est-ce que tu attends?... Non? Tu n'as pas envie de sortir?... Ça ne t'amuse pas d'aller grimacer

devant des gens?... Alors, occupe-toi! Bouge! Fais quelque chose!... Tiens! Prends un livre!... (*Il remue les livres épars sur la table.*) Toi? (*Il rejette le livre qu'il a pris.*) Non... Toi? (*Même geste.*) Non plus!... Toi? (*Même geste.*) Non, certes!... (*Autre livre.*) Ah! peut-être toi!... Oui, toi, viens! (*Il s'installe dans le fauteuil, près de la fenêtre, et ouvre le livre.*)

LOUISE, *entrant et vaguant dans la pièce.* — Monsieur ne veut pas que j'allume?... que je ferme les rideaux?

JACQUES. — Déjà!... Oh! pas encore!

LOUISE. — Monsieur voit assez clair?

JACQUES. — Il n'est pas tard!... J'adore cette tombée du jour.

LOUISE. — Madame, elle, demandait toujours qu'on allumât de très bonne heure... Monsieur se rappelle?

JACQUES. — Oui, Madame disait : « Je suis une femme du soir. Moi, c'est quand on allume que je commence à vivre... » Vous pensez quelquefois à madame, Louise?

LOUISE. — Oh! oui! Monsieur, souvent... J'entends toujours son pas dans la lingerie... Monsieur se rappelle le pas de madame?... Et quand madame commandait! C'est madame qui savait commander! « Louise par ci! Louise par là! Vous ferez ci! Vous ferez ça!... »

JACQUES. — Pauvre Louise! Elle vous en donnait, hein! de l'ouvrage!

LOUISE. — J'aime avoir trop de travail, ne plus savoir où donner de la tête, et que ça marche... Quand je travaille, ma tête est nette!... Pour les volets, monsieur m'appellera?

JACQUES. — Entendu. (*Louise est sortie. Il murmure* :) C'est ça, l'amour!... (*Son regard plonge dans la rue, à travers les carreaux.*) Le soir... La rue... Les gens qui passent... Tous ces cœurs!... (*Méditation.*) Christine, où es-tu à présent?... Il ne t'arrive jamais de passer sous mes fenêtres et de lever un peu les yeux, de t'arrêter?... (*Brusquement, rouvrant le livre* :) A nous deux, mon ami!... (*Il commence à lire, s'interrompt.*) C'est vrai ce que tu dis là!... J'ai senti ça aussi... Comme tu me ressembles!... Est-ce de toi ou de moi que tu vas me parler?... Un peu plus que de toi, un peu plus que de moi... de toi, de moi, de nous, des autres... (*Il presse le livre sur ses lèvres. Il le laisse retomber.*) C'est ça, l'amour!... (*De nouveau son regard*

se tourne vers la rue.) Encore une fenêtre éclairée... Encore une...

La porte s'est ouverte et Christine est entrée. Elle n'ose avancer. Elle le regarde. Comme s'il sentait ce regard sur lui, il se retourne, la voit.

SCÈNE IV

JACQUES, CHRISTINE

JACQUES. — C'est toi, Christine?

CHRISTINE. — C'est moi, Jacques. Je peux entrer?

JACQUES. — Mais oui, Christine. Je t'attendais.

CHRISTINE. — Tu m'attendais?

JACQUES. — Je savais bien que tu viendrais, que tu finirais par venir... Nous nous étions quittés comme dans un accident... Nous ne nous étions pas dit adieu... Je suis content de te revoir... Je n'en pouvais plus à la fin de te chercher dans ma mémoire. Il y avait toujours quelque chose qui manquait, des détails effacés, de grands plans disparus... Approche-toi!... Je te vois mal... Il ne fait plus très clair ici... Veux-tu que j'allume?

CHRISTINE, *vivement.* — Non! Non!

JACQUES. — N'aie pas peur! Je ne ferai que ce que tu voudras... Je ne veux pas t'effaroucher... Pourquoi as-tu des yeux si tristes?

CHRISTINE. — Le passé!

JACQUES. — J'imaginais toujours, quand je pensais à toi, quelqu'un de différent, de tout à fait changé... Mais tu n'as pas changé!

CHRISTINE. — Si! Oh! Si!

JACQUES. — Non, Christine. C'est même étrange que tu sois à ce point la même... Tu es si belle toujours!...

CHRISTINE. — J'ai bien vieilli, pourtant!

JACQUES. — Non, tu n'as pas vieilli!... Tu es seulement un peu plus pâle et plus lointaine... On dirait qu'il y a quelque chose entre nous, je ne sais quel brouillard...

CHRISTINE. — L'absence!

JACQUES. — Dissipons-le!... Moi, tu vois, je suis là. Tout est resté pareil. Voici la lampe, voici la table... Assois-

toi là!... C'était ta place, tu te rappelles, quand tu rentrais le soir d'avoir couru Paris, que tu me rapportais ta moisson de nouvelles, et que tu me contais, en retirant tes gants, ta nombreuse et brillante journée... Tu rentres tard! Tu dois avoir beaucoup de choses à me dire!

CHRISTINE. — Oui, beaucoup...

JACQUES. — Dis-les-moi!

CHRISTINE — Tu n'as rien su de moi?

JACQUES. — Non.

CHRISTINE. — Personne ne t'a dit?

JACQUES. — Non. Jamais rien. Personne... Je défendais qu'on me donnât de tes nouvelles. Je ne voulais pas savoir ce que tu devenais. Heureuse, cela m'aurait fait mal, et malheureuse, je ne l'aurais pas supporté... Mais à présent tu peux me le dire! Après quatre ans, on peut tout se dire... Qu'es-tu devenue?... D'où m'arrives-tu?... Raconte-moi!... La femme que j'ai tant aimée, qu'a-t-on fait d'elle?... Tu te tais?... Parle un peu!... Quand tu n'étais pas là, je parlais avec toi... Je te faisais tout seul de longues confidences... Tu n'étais pas vraiment absente... Et maintenant que tu es là, on dirait que tu n'es pas absolument présente... Il y a quelque chose en toi de mystérieux, de triste et d'incommunicable... Tu m'intimides... A peine si j'ose te regarder!... Tu es plus lointaine aujourd'hui que le jour où je t'ai vue pour la première fois, où je ne savais même pas ton nom... Tu te rappelles?

CHRISTINE. — Oui.

JACQUES. — Je te répétais : « Qui êtes-vous?... Qui êtes-vous?... »

CHRISTINE. — Oui.

JACQUES. — Mais les mots, je me souviens, m'étaient faciles... Il y avait entre nous deux un pont léger... Tu étais toute en blanc...

CHRISTINE. — Oui, dans le grand soleil!

JACQUES. — Tu es entrée... Ton pas hésitait sur le seuil...

CHRISTINE. — On entre ainsi chez vous tout de go?

JACQUES. — Qui êtes-vous?

CHRISTINE. — Une femme!

JACQUES. — Une femme!... Toute la douleur et toute la

joie!... Tu te rappelles, l'horizon bleu, le jour ambré, l'odeur du soir?...

CHRISTINE. — Quelle est cette côte qu'on voit là-bas?

JACQUES. — C'est l'île heureuse!... Et puis, tu t'es donnée si doucement... si doucement!... Et puis... Je ne sais plus... Les jours se mêlent aux jours... Tant de jours tourmentés, chauds, animés, comblés... Et puis... Qu'y a-t-il eu?... Je n'ai jamais compris... Je ne cesse d'y penser... Christine, dis-le-moi! Je voudrais tant savoir!

CHRISTINE. — Je ne sais pas moi-même... Il y a dans les femmes une insatisfaction, une instabilité, qui les font dépendre de tout. Elles ne savent pas très bien ce qu'elles font. Elles ne se rendent pas compte de l'importance des choses...

JACQUES. — Mais toi, tu n'étais pas comme les autres!

CHRISTINE. — Mais si! Tu me croyais franche, ingénue, fidèle... J'étais frivole, dissimulée, fantasque... Ce sont mes défauts!

JACQUES. — Tu avais quelque chose de si pur, de si fier!

CHRISTINE. — Je jouais mon rôle... Je m'efforçais de ressembler à l'image que tu t'étais faite.

JACQUES. — Ah! C'est cela!

CHRISTINE. — Mais l'attitude me fatiguait... J'aurais voulu que l'on m'aimât telle que j'étais.

JACQUES. — Tu n'étais pas heureuse!

CHRISTINE. — Si! Si! J'étais heureuse!

JACQUES. — Non! Je comprends!... Je me souviens... Tu t'appliquais!... Tu disais : « Enfin, c'est dimanche... On va rester à la maison!... »

CHRISTINE. — Nos vieux dimanches!

JACQUES. — Tu t'asseyais auprès de moi... Tu chiffonnais, ou tu lisais... Le soir tombait, comme à présent... Il entrait par la fenêtre ouverte une rumeur de rue, une langueur d'été... Je me levais pour t'embrasser... Tes yeux se remplissaient de larmes tout à coup... Tu n'étais pas heureuse!

CHRISTINE. — Si!... J'étais presque heureuse!...

JACQUES. — Presque heureuse... Ah! voilà!... Ce n'était pas assez!... Je te demande pardon, Christine!

CHRISTINE. — De quoi, Jacques?

JACQUES. — De tout. De n'avoir pas compris. De t'avoir mal aimée. D'être moi!

CHRISTINE. — D'être toi!... Que dis-tu?... C'est si beau, ce que tu es!

JACQUES. — Non! Je ne suis rien! Je n'ai rien fait! J'ai tout manqué!

CHRISTINE. — Mais qu'est-ce que tu dis là, Jacques! Ta vie est si belle!... A présent, n'es-tu pas heureux?

JACQUES. — Heureux!... Ah! ma pauvre Christine!

CHRISTINE. — Ton œuvre tous les jours augmentée! Tes succès!

JACQUES. — Mon œuvre ne m'intéresse plus!... Le succès, je l'ai voulu jadis pour la chance de te rencontrer, et puis, après, pour te l'offrir... Mais aujourd'hui, rien n'a de goût!

CHRISTINE. — Mais des femmes t'ont aimé!... Tu t'es laissé aimer!

JACQUES. — Elles m'ont à peine distrait!... Ce sont de petites filles... très gentilles... pas très attachantes!

CHRISTINE. — Mais tant de gens autour de toi, de cœurs tendus!

JACQUES. — Toi qui aurais suffi, toi qui seule as compté, toi le témoin de tous les jours, tu ne m'as pas aimé!

CHRISTINE. — Je t'ai follement aimé!

JACQUES. — Pas jusqu'au bout! Pas jusqu'à la mort!

CHRISTINE. — Mais qu'est-ce qu'une femme pour toi, qu'une trahison de femme!

JACQUES. — C'est la plus grande faillite! Celle qu'on ne surmonte pas! Celle qui détruit!... Mais c'est ma faute! A qui n'a pas donné le bonheur, le bonheur ne sera pas donné!... Je ne te méritais pas! Je ne t'ai pas méritée!... Rappelle-toi! J'étais exigeant, orgueilleux... et faible!... Ce sont mes défauts!... Je prétendais à tout! Je voulais tout dompter, tout conquérir... Et tout à coup, je m'abattais sur ta poitrine... Je cherchais contre toi je ne sais quel secours!

CHRISTINE. — Si tu es faible quelquefois, c'est que tu as donné à ton travail, aux gens, des forces plus grandes que tes forces!... Tu veux le mieux, et tu t'épuises vers des sommets qui te dépassent, qui te tuent!... Quand tu retombes, c'est aussi beau que quand tu montes!

JACQUES. — Tu crois?... Tu crois?...

CHRISTINE. — Je te connais!

JACQUES. — Et quand j'ai tort?

CHRISTINE. — Quand on te connaît, tu n'as plus tort!

JACQUES. — Non! Tu trouves en ce moment des mots ingénieux!... Je te remercie!... Tu es gentille!... Mais ces mots-là, je me les suis dits déjà à moi-même plus d'une fois!... Ce sont ceux que mon orgueil invente pour me rassurer... Je n'y crois plus!

CHRISTINE. — Il faut que tu me croies!... Je me suis détruite! Mais toi, je ne veux pas t'avoir détruit aussi!... Ce serait trop affreux! Jacques, j'ai tout perdu!... Je n'attends plus rien de personne!... C'est juste ainsi!... J'accepte tout! Mais pas ton découragement! Pas ta chute!... La punition serait trop forte!... Je ne pourrais pas la supporter!... C'est assez que moi je sois seule! Que moi, je sois désespérée!

JACQUES. — Mais tu n'es pas désespérée! Tu n'es pas seule!

CHRISTINE. — Si, Jacques! Toute seule!

JACQUES. — Comment?... Et lui?

CHRISTINE. — Lui?... Je ne sais pas... Je ne sais plus... J'ai oublié!... Le jour où tu m'as dit adieu, quand j'ai eu passé cette porte, tout a été fini!... J'ai tout jeté de moi! J'ai fui!... Depuis quatre ans, ma vie de femme est terminée...

JACQUES. — Qu'est-ce que tu me dis là, Christine!

CHRISTINE. — La vérité!... Je me suis enfermée seule avec mon passé... J'ai pleuré sur moi! J'ai pleuré!... Tu as peur qu'on ne t'ait pas aimé?... Si tu savais comme je pleure!... Je m'éveille quelquefois, la nuit, le visage inondé de larmes... J'ai espéré mourir...

JACQUES. — Est-ce possible, Christine?

CHRISTINE. — Je ne mens plus à présent!... Je vis de toi, du souvenir que j'ai de toi... Je rapporte à toi tout ce que je fais... Je me dis : « Aimerait-il? Approuverait-il? » J'essaie toute seule de me hausser, de devenir la femme que tu croyais que j'étais... C'est ma façon d'expier... ma façon de t'aimer!

JACQUES. — De m'aimer?

CHRISTINE. — Oui! Oui! Jacques!

JACQUES. — Mais pourquoi m'aimes-tu?

CHRISTINE. — Je ne sais pas... Tu ne ressembles pas aux

autres... Tu parais à la fois plus jeune et plus âgé... Tu es plus fort... Tu es plus faible... Tu es toi!... Tout à l'heure, je te regardais... Tu avais mis tes mains comme ça... ton vieux geste!... Je t'adorais!

JACQUES. — Mon enfant!... Mon enfant!...

CHRISTINE. — Que fais-tu?

JACQUES. — Je t'embrasse!... Je t'embrasse!... Laisse-moi t'embrasser...

CHRISTINE. — Non! Jacques, non!

JACQUES. — Si, Christine! Laisse-moi t'embrasser!... Je peux te le donner maintenant, ce baiser-là! C'est le baiser de paix, le baiser d'arrivée, le baiser décisif qui, par-dessus la vie, réconcilie l'homme et la femme!... Nous ne serons plus jamais seuls à présent!...

CHRISTINE. — Quoi?... Tu veux?...

JACQUES. — Te garder, oui!

CHRISTINE. — Non! Je ne veux pas, Jacques!... Il ne faut pas!... En ce moment tu es ému. Ton cœur s'ouvre... Tu es très bon... Mais je sais l'homme que tu es... Ce que j'ai fait, tu ne peux pas le pardonner!... Tu ne l'as pas oublié... Tu ne l'oublieras jamais...

JACQUES. — Je te garde!

CHRISTINE. — Laisse-moi partir!... Si je t'ai fait un peu de bien, je suis heureuse!... C'est assez!...

JACQUES. — Non! j'ai besoin de toi! J'ai besoin d'une voix qui m'applaudisse d'être moi, et qui me console d'être moi!

CHRISTINE. — Mais je ne suis pas digne de toi! J'ai manqué si gravement à l'amour!

JACQUES. — Que m'importe!... Il y a quelque chose de bien plus grand que l'amour.

CHRISTINE. — Quoi donc?

JACQUES. — La vie!... Non tu n'es pas parfaite, Christine!... Tu n'es pas l'ange!... Tu es la femme! C'est bien plus beau!... Tu es la vie!... La vie avec ses déceptions, ses défaites, ses catastrophes... La vie imparfaite et magnifique!... Je t'aime telle que tu es. J'ai besoin de toi telle que tu es!... Je t'ai trouvée, et je te garde!... Écoute mon cœur! Crois-tu qu'il bat!... Toc! Toc! Toc! Toc!... C'est un bonheur presque trop grand! Mon cœur éclate!... Il bat! Il bat! Il bat!... Tu l'entends?

Tu l'entends?... (*La nuit très vite s'est épaissie. On ne voit plus rien tant elle est noire. On entend* : Toc! Toc! Toc! Toc!... Toc! Toc! Toc! Toc!... *Mais on dirait que ces coups sont frappés à la porte. Ils se font plus pressants, plus forts* : Toc! Toc! Toc! Toc!... *Alors, dans le noir absolu, la voix de Jacques changée, plus timbrée, plus brutale* :) Qu'est-ce que c'est?... Entrez!

La porte s'ouvre. Un rais de lumière passe à travers et s'élargit. C'est Louise.

SCÈNE V

JACQUES, LOUISE

LOUISE. — Monsieur n'a pas de lumière?... Monsieur sait l'heure qu'il est?... (*Elle a allumé. On voit Jacques, ébloui par cette clarté de lampe. Il est assis dans son fauteuil près de la fenêtre, dans l'attitude qu'il avait au moment où on a vu entrer Christine. Il a son livre ouvert sur les genoux. Il n'y a personne dans la pièce, que Louise, qu'il regarde avec des yeux hagards et qui ne s'ouvrent qu'avec peine.*) J'ai frappé plusieurs fois. Monsieur ne répondait pas. Je n'osais pas réveiller Monsieur... Monsieur dormait?

JACQUES, *dont les yeux égarés cherchent Christine absente.* Comment!... Mais non, je ne dormais pas!

LOUISE. — Monsieur a l'air tout étourdi... Monsieur rêvait!

JACQUES. — Non, Louise... Je ne rêvais pas... Je ne rêvais pas... Je conversais avec... moi-même! (*Tout à fait lucide à présent et avec un petit rire* :) Je parlais tout seul, Louise!

LOUISE, *habituée à ses sortes de méditations parlées et comprenant.* — Ah! Monsieur travaillait!

JACQUES, *s'éclairant.* — C'est ça! Je travaillais!... Oui, oui, je travaillais!... (*Radieux* :) Je travaillais très bien!... (*Baissant la voix comme s'il avait peur d'effaroucher l'ange qui l'habite* :) Je travaille! Je travaille! Laissez-moi travailler!

LOUISE. — Il faut tout de même que monsieur dîne!... Monsieur va venir dîner?

JACQUES, *dans un autre monde.* — Non! Du café seulement!... Donnez-moi du café!... Je suis absent pour tout le monde!

LOUISE. — Bien, monsieur.

JACQUES. — Vous ne m'apporterez plus ni courrier ni journaux!

LOUISE. — Bien, monsieur.

JACQUES, *seul, à son miroir.* — C'était toi, mon petit!... Comme tu parles bien!... C'était à toi que tu parlais!... C'était vers toi que tu tendais si fort les bras... Christine alors, c'était toi-même!... (*Avec un rire.*) La belle histoire!... Eh! bien, mais continue!... Va!... Qu'est-ce que tu attends!... (*Il appelle:*) Louise! Arrivez ici!

LOUISE, *accourue.* — Monsieur?

JACQUES. — Mettez-vous là! (*Il l'a saisie par le poignet et fait asseoir.*) Je vais vous raconter une histoire!

LOUISE, *appliquée, tendue.* — Oui, monsieur!

JACQUES. — C'est une histoire d'amour!... (*Il marche dans la pièce.*) L'homme, qui s'appelle... (*Il cherche.*)... Philippe!... est un homme appliqué, courageux... un peu triste... comme tous les hommes!

LOUISE, *les yeux grands ouverts et brillants d'attention.* — Oui, monsieur!

JACQUES. — C'est un homme qui doit lutter, qui a un métier difficile... comme tous les métiers!

LOUISE. — Oui, monsieur!

JACQUES. *concentré, fiévreux, plein d'amour.* — Elle, elle s'appelle... (*Il cherche.*)... Irène!... Elle est très belle!... Un jour... (*Mais le rideau est retombé*).

FIN

PAUL GÉRALDY

NOTRE ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET SUPÉRIEUR

L'ÉCOLE UNIQUE

On parle toujours d'une élite; on en parle même d'autant plus que cette élite ne paraît pas se manifester beaucoup dans la conduite des affaires humaines. Comment la former?

Dans une démocratie on ne peut s'en remettre au hasard de la naissance. Du moment qu'on ne reconnaît pas le dogme du droit divin pour le Chef de l'État, on ne peut l'admettre pour les classes dirigeantes, si tant est qu'on en accepte la nécessité. Il faut donc les recruter dans l'ensemble de la nation parmi les mieux préparés. Comment les préparer? Va-t-on s'en fier à la Providence, au soin des familles, à la vertu des traditions et des habitudes? Même sous l'ancien régime, on ne l'a jamais fait absolument. Toujours il y a eu des hommes d'origine modeste ou obscure dans les hauts postes de l'armée, du clergé, de l'administration, dans les conseils du roi. Sous un régime où tous les hommes « naissent égaux en droits », cette ascension des nouvelles couches, jadis exceptionnelle, doit devenir normale. Ce qui revient à dire que l'enseignement primaire ne saurait être une impasse : les enfants capables de monter plus haut doivent en avoir non seulement la possibilité mais la facilité.

Toute l'histoire de notre enseignement secondaire et supérieur est, sous la troisième République, dominée par cette considération, non pas nouvelle assurément, mais plus impérieuse à mesure que le principe égalitaire est plus exigeant.

Le malaise de notre enseignement secondaire vient pour beaucoup de la nécessité de l'ouvrir à une clientèle plus populaire et de la difficulté pour cette clientèle de comprendre le caractère essentiel de la culture qui lui est offerte. L'enseignement secondaire, instrument de culture générale, est mis à la portée de familles qui ne conçoivent que la culture utilitaire. Alors qu'il s'agit d'une formation lente et méthodique de l'esprit, les nouveaux appelés à la recevoir ne sont sensibles qu'à l'avantage immédiat des acquisitions intellectuelles. On leur parle d'une culture en profondeur, ils n'apprécient qu'une culture de surface, d'un rendement immédiat et matériellement tangible. On s'est plaint avec raison de ceux qui comprennent l'enseignement supérieur comme un prolongement de l'enseignement secondaire. Plus nombreux sont ceux pour qui l'enseignement secondaire n'est qu'une extension de l'enseignement primaire, une aile ajoutée au rez-de-chaussée, non un étage destiné à le surélever.

Ne remontons pas au déluge. Sous l'ancien régime, les collèges ne s'intéressent, en général, qu'aux études littéraires, dont le latin est le principal élément. Par contre, les écoles centrales de la Révolution accordent une place prépondérante aux sciences, sans avoir eu ni le temps ni les moyens de faire leurs preuves. Dès 1802, le Consulat ébauche l'Université, qui recevra sa consécration officielle en 1808. Le latin et les mathématiques sont la base des programmes secondaires, avec un peu de grec. Il n'y a qu'un type d'enseignement secondaire; il est classique, mais associe les sciences aux lettres anciennes. La Restauration réduit presque à rien le rôle des sciences. Il y a un peu de calcul dans les petites classes, puis, à partir de la cinquième jusqu'à la fin de la rhétorique, les lettres restent seules. Il faut attendre Guizot pour que justice soit rendue aux sciences. C'est lui aussi qui a créé les agrégations spéciales, condition et signe d'un élargissement des programmes. Néanmoins, l'ensemble n'est pas changé. Peu à peu, la littérature française, l'histoire et la géographie, les sciences physiques et naturelles pénètrent dans le cadre en tâchant de ne pas le faire éclater. Cet enseignement classique uniforme mène à toutes les carrières libérales; on ne lui demande pas autre chose, même lorsque la réforme de Fortoul en 1852 établit la

bifurcation à l'entrée de la troisième entre littéraires et scientifiques, avec « amalgame » pour les classes de lettres.

L'enseignement spécial de Duruy cherche à satisfaire les besoins négligés jusqu'alors des professions industrielles, agricoles et commerciales, avec un programme plus court et plus pratique. Il ne réussit que médiocrement, manque de prestige, est traité en parent pauvre dans les lycées et collèges. La création de l'enseignement primaire supérieur le rendra bientôt sans objet : sa clientèle sera absorbée par ce dernier né, surtout le jour où l'enseignement primaire supérieur sera donné dans beaucoup de collèges.

Cependant un nombre croissant d'esprits positifs se demandaient si l'enseignement classique méritait le monopole dont il était investi, et si une formation plus moderne de l'intelligence n'était pas possible, dans certains cas, préférable. Michel Bréal, dans son retentissant volume, *Quelques notes sur l'Instruction publique en France*, avait protesté contre le rôle abusif des thèmes en langues anciennes, des vers latins, des discours en rhétorique, propres surtout à former des politiciens, des avocats, des journalistes, élégamment superficiels et inaptes aux tâches sérieuses. Jules Simon, ministre de l'Instruction publique sous la présidence de Thiers, commença par renforcer les programmes de langues vivantes, de géographie et d'histoire (1871), quitte à rogner sur le latin l'année suivante en vertu de ce principe : « On apprend les langues vivantes pour les parler, les langues mortes pour les lire. » Sa réforme tomba avec lui. On garda ses additions aux programmes et on rétablit ce qu'il avait supprimé (1874). C'est le commencement de la surcharge des programmes.

Cependant l'avènement de nouvelles couches politiques présageait une nouvelle conception de l'enseignement secondaire. On trouvait anachronique et aristocratique notre *ratio studiorum* héritée des Jésuites. Jules Ferry visa un double but par le plan d'études de 1880. Il revenait aux idées de Jules Simon, allait même au delà. Le latin ne commençait plus qu'en sixième, le grec en quatrième. C'étaient deux ans de moins pour les langues anciennes, les vers latins sont définitivement enterrés, le discours latin cède le pas et le prix

d'honneur au discours français. Le dernier discours latin prononcé au Concours général est de 1880. Il y eut des protestations. Bréal trouve qu'on exagère.

D'autre part, la création de l'enseignement moderne s'affirme et se précise depuis 1881. C'est toujours l'enseignement spécial, mais rapproché de son aîné par la durée, par les programmes, par les sanctions. Il restait un hybride, mais pas pour longtemps. Son baccalauréat avait le nom, n'avait pas les droits du baccalauréat classique. Il va les conquérir. En 1886, l'enseignement moderne est allongé et relevé, mais sans obtenir encore ses lettres de grande naturalisation. Le plan d'études de 1890 le maintient pour la dernière fois en état d'infériorité. Dès l'année suivante, un ministre plus hardi, Léon Bourgeois, sous le nom d'enseignement moderne essaye d'en faire un enseignement classique français où les langues mortes seraient remplacées par les langues vivantes, étudiées non plus seulement pour s'en servir, mais aussi comme instrument de formation intellectuelle.

La réforme de 1890 ne satisfait personne. L'enseignement moderne, plus court d'un an, réclamait l'égalité de sanctions avec l'enseignement classique; les familles continuaient à le bouder; les établissements libres, où les études classique restaient en honneur, gagnaient des élèves sur ceux de l'État. Ce malaise détermina une enquête parlementaire sans précédent par le nombre, la valeur, l'étendue des dépositions orales ou écrites. Une commission de la Chambre y procéda (1899), sous la présidence d'Alexandre Ribot. La sténographie des dépositions orales et le texte des communications écrites furent publiés en cinq volumes in-quarto, auxquels s'ajoutèrent une douzaine de rapports sur les principales questions. L'introduction générale de Ribot parut en outre à part : *la Réforme de l'Enseignement secondaire* (Colin). Elle résume toutes les conclusions.

Le ministre de l'Instruction publique, M. Georges Leygues, tira de cette immense consultation la réforme de 1902 dont les Chambres approuvèrent les grandes lignes. Elle instituait un nouveau plan d'études, où des options compensatrices cherchaient à donner satisfaction à tous les besoins, sans privilège pour personne. Dans un premier cycle, de la sixième à la troi-

sième comprise, deux branches se développaient parallèlement : la section A latine avec grec facultatif en troisième, la section B moderne où un supplément de sciences remplaçait le latin. A la sortie de ce premier cycle, les élèves de la section latine trouvaient trois portes à l'entrée d'un second cycle : la section A, dite latin-grec; la section B où le grec était remplacé par une seconde langue vivante, dite latin-langues vivantes; la section C où le grec était remplacé par des sciences, dite latin-sciences. Quant aux élèves du premier cycle sans latin, ils continuaient leurs études dans le second cycle sous le nom de section D, dite sciences-langues vivantes, avec les sciences de la section C et les langues vivantes de la section B. Le parallélisme était parfait, la durée des études égale, la masse des matières équivalente, et quatre types de baccalauréat répondaient, pour la première partie, à cette quadruple préparation. Ces demi-bacheliers passaient en mathématiques ou en philosophie, et subissaient à leur choix l'examen de la seconde partie leur conférant un baccalauréat qui, quelle qu'en fût la formule, était proclamé équivalent et jouissait exactement des mêmes prérogatives.

Ce mécanisme entra en activité en 1902 progressivement, en partant de la sixième. Si savamment agencé qu'il fût, il provoqua des critiques. La conception des deux cycles se fondait sur l'idée fausse qu'un certain nombre d'élèves quitteraient les bancs après la troisième, munis d'un petit diplôme et d'un petit bagage suffisant pour leurs projets d'avenir. On s'était arrangé pour qu'ils pussent le faire sans rester en panne. Le programme d'histoire avait été comprimé pour entrer dans ce cadre étriqué quitte à en reprendre certaines parties plus en détail dans le second cycle. Ce double emploi ne permettait rien de bon. Il sacrifiait les élèves normaux aux quelques élèves défaillants.

D'autre part, l'enseignement des langues vivantes par la « méthode directe », qui était imposée, ne donnait pas les résultats littéraires qu'on s'en était promis. Enfin le latin, le grec, et peut-être encore plus le français, étaient atteints d'un déclin dont tout le monde se plaignit, dans les milieux scientifiques ou industriels au moins autant que dans le monde des lettres et des arts.

L'enseignement libre, qui s'était prêté de mauvaise grâce à ces transformations, y gagna du prestige et les familles désertèrent les classes de l'enseignement moderne après une vogue passagère. La sixième A, à partir de 1908, reconquit la pleine faveur des parents. C'était un moyen de réagir contre la spécialisation trop hâtive qui est tout le contraire de la spécialisation féconde au moment voulu.

Les parents d'élèves qui commençaient à se grouper par associations constataient de plus en plus le surmenage dû à la multiplication des matières, des professeurs spéciaux et des heures de classe, dû aussi à l'allongement des vacances. Le rendement était décevant, par suite de la diminution des heures de travail personnel, de devoirs écrits et de lectures. La nécessité s'imposait de simplifier les programmes, de renforcer les disciplines essentielles, de rendre son importance au professeur principal, de remettre sur sa base un plan d'études trop dispersé, de réveiller chez les élèves la faculté d'attention, égarée dans un chaos de notions sans cohésion.

M. Léon Bérard, ministre de l'Instruction publique, s'inspira de ces considérations pour une réforme dans le sens traditionaliste. Les cycles n'ayant pas de raison d'être, et la bifurcation de la sixième ayant montré ses inconvénients, tous les élèves de l'enseignement secondaire devaient passer par la même filière classique, au moins durant quatre ans, de la sixième à la troisième inclusivement. Tous feraient du latin pendant ces quatre années et du grec pendant les deux dernières. Après quoi, une bifurcation permettrait à la section moderne de reparaître au couronnement des études. Le programme de sciences était le même pour tous jusqu'à la première inclusivement.

Cette réforme, inaugurée en sixième à la rentrée de 1923, fut victime de la politique. Le ministère Poincaré, dont M. Bérard faisait partie, se retira après les élections. Dès la rentrée de 1924, M. François-Albert en revint à la bifurcation initiale en sixième, mais le principe et les programmes de cette nouvelle révolution ne furent fixées que par le décret du 13 mai 1925 et l'arrêté du 3 juin suivant, signés par M. de Monzie, au cours d'un premier passage éphémère à

l'Instruction publique. On évitait d'appeler par leur nom la section classique et la section moderne, on affectait de considérer comme un détail la présence ou l'absence des langues anciennes : cette précaution soulignait qu'elles étaient le fond du débat. On les ignorait systématiquement comme les avait exigées non moins systématiquement M. Léon Bérard. En deux ans, on avait fait deux tournants très aigus — ce que les automobilistes appelleraient un virage en épingle à cheveux — qui n'étaient pas pour inspirer une confiance aveugle en la valeur des méthodes universitaires.

Toutefois, pour ne pas donner à l'enseignement moderne un air trop primaire, on cherchait à établir le plus de contacts possible entre les deux catégories d'élèves. Non seulement, ils devaient suivre ensemble les enseignements communs dans les établissements où le trop petit nombre d'élèves ne justifiait pas la création de classes distinctes, mais ce même « amalgame », pour employer le mot qui fit fortune, était imposé partout, au risque de multiplier le nombre des professeurs, d'empêcher les élèves de la section latine de profiter pour l'étude du français de leur connaissance du latin, de compliquer extraordinairement l'établissement des horaires et de nécessiter toutes les heures un va-et-vient funeste au bon ordre et à la discipline. Ces inconvénients ont été si éclatants qu'on a renoncé depuis à l'amalgame auquel le nom du ministre François-Albert est resté attaché, bien que les Instructions du 18 juillet 1925 où il est dit que « cette pratique s'impose désormais généralement » soient signées par M. de Monzie.

Le reste de la réforme de 1925 a survécu, mais a posé de nouveau la question du surmenage, surtout pour les élèves qui faisaient du grec sans être déchargés de rien en compensation. Ils étaient manifestement handicapés. A moins de vouloir décourager complètement les derniers hellénisants, il fallait venir à leur secours. Satisfaction leur a été accordée (1931) au moins pour le baccalauréat, qui était devenu, même pour eux, à moitié scientifique. Désormais la section A, la section latin-grec, et la section A′, celle du latin sans grec, tout en conservant le même programme de sciences que la section B′, la section moderne, n'ont au baccalauréat qu'une

composition écrite de sciences, celle de mathématiques. La section A′ remplace la version grecque par une composition de langue vivante; la section B, n'ayant ni grec ni latin, remplace aussi la version grecque par une composition de langue vivante et la version latine par une épreuve de physique. La symétrie est ainsi rétablie. Les divers baccalauréats sont égaux en quantité, la seule égalité qu'on puisse matériellement mesurer.

L'enseignement secondaire des garçons avait évolué, celui des jeunes filles était né. L'ancien régime méritait la critique de Fénelon : « Rien n'est plus négligé que l'éducation des filles. » Dupanloup dira encore deux siècles plus tard : « La femme ne peut causer ni avec son mari, ni avec son beau-père, ni même avec son curé, ni avec aucun homme sérieux. » Madame de Maintenon avait fait preuve de beaucoup de sens pédagogique à son école de Saint-Cyr pour les orphelines d'officiers pauvres, mais sans prétendre bouleverser le monde. Madame de Genlis avait été une éducatrice plus ambitieuse, très ingénieuse, d'ailleurs nullement spécialiste, pour jeunes filles. Madame Campan, directrice de la maison d'Écouen, fondée par Napoléon Ier pour une clientèle rappelant celle de l'ancien Saint-Cyr, ne songe à rien qui ressemble à l'enseignement secondaire. Tout le monde pensait comme Talleyrand, dans son *Rapport sur l'Instruction publique* à la Constituante : « Ne faites pas des rivaux des compagnes de votre vie. » Jusqu'à l'époque contemporaine, le besoin d'un enseignement secondaire ne se faisait pas sentir pour les femmes puisque les carrières libérales leur étaient fermées et que du reste elles ne songeaient guère à en forcer les portes. Sauf de brillantes exceptions comme il y en a eu dans tous les temps, les jeunes filles de bonne famille recevaient une éducation plus ou moins littéraire, affinée, le cas échéant, par l'ambiance, mais sans prétention à copier celle de leurs frères. Celles qui voulaient en conserver une attestation passaient les brevets primaires. On craignait le bas-bleu. Pour faire voter la loi Camille Sée, du 22 décembre 1880, il fallut insister sur ce point que l'enseignement secondaire créé pour les jeunes filles n'aurait pas de sanctions, que le diplôme de fin d'études qui en serait le

couronnement ne mènerait à rien, qu'on ne prévoyait pour les futures lycéennes qu'un avenir de femmes du monde ou de mères de famille. On s'appliquait à désarmer les revues de fin d'année et les chansonniers de Montmartre. Encore n'y réussira-t-on qu'à moitié.

A l'usage, ce programme qu'on croyait large s'est révélé bien étroit. Beaucoup de jeunes filles, même dans les milieux auxquels seuls on avait songé, ont été obligées de se faire une carrière à défaut de foyer. La guerre en a augmenté cruellement le nombre. Les programmes et les sanctions qui avaient d'abord paru le comble de la hardiesse, ont paru démesurément arriérés. Et l'idée s'est imposée de rapprocher d'abord, d'unifier ensuite ce qu'on avait pris tant de peine à distinguer. L'enseignement secondaire n'a plus de sexe. Sous sa triple forme de cours secondaires, collèges communaux et lycées, les trois catégories d'établissements publics mis aujourd'hui à la disposition des jeunes filles ont évolué et les établissements libres ont fait de même, ont parfois donné l'exemple.

Les brevets primaires, auxquels ne devait pas préparer l'enseignement secondaire féminin, en ont d'abord faussé les programmes, au détriment du diplôme considéré comme un accessoire sans valeur; plus tard, c'est le baccalauréat qui exercera les mêmes ravages, vu la nécessité plus grande encore d'étudier en cours facultatifs les matières absentes de l'emploi du temps réglementaire, le latin par exemple. Naturellement, le cours d'études primitif, qui était de cinq ans, ne suffisait plus à cette extension des programmes. L'enseignement secondaire féminin ballotté entre les programmes, diplômes, brevets primaires et baccalauréat sous toutes ses formes, aboutissait à l'anarchie. Après des tâtonnements et des hésitations compréhensibles, dont une réforme partielle en 1897 porte la trace, il fallut en sortir. Du moment que les bachelières affluaient par milliers, on ne pouvait les considérer comme un accident; du moment que les Facultés étaient envahies par des légions d'étudiantes, il fallait bien leur donner une préparation adéquate. On ne pouvait s'en tirer indéfiniment par des expédients qui ressemblaient parfois à des ruses.

Le décret du 25 mars 1924 et l'arrêté du 10 juillet 1925 ont

franchi le pas. Le cours d'études est porté à six ans. Il permet l'assimilation avec l'enseignement secondaire masculin, tout en maintenant le diplôme pour celles qui le désirent. Ces dernières suivent la branche sans latin, avec dispense d'une des deux langues vivantes, remplacée par des matières spécialement féminines, comme l'économie ménagère. Une année de philosophie ou de mathématiques s'ajoute pour celles qui passent le baccalauréat. Par la force des choses, l'identification s'est accentuée. Elle est maintenant achevée, sauf quelques détails dans l'horaire. On a vu apparaître en 1930 des lauréates du Concours général. De même il s'en trouve dans les listes d'admission aux grandes écoles masculines : Centrale, Chartes (où elles sont cette année en majorité), Normale, non plus seulement celle de Sèvres créée à leur usage en 1881, mais celle de la rue d'Ulm où elles sont admises comme externes. Enfin les agrégations féminines tendent à disparaître par l'admission de candidates aux agrégations masculines : d'abord à celles des langues vivantes, puis, à partir de 1924, à toutes les autres, à condition de grades égaux, ce qui devient de plus en plus fréquent.

Depuis ces réformes, les établissements secondaires féminins se sont peuplés considérablement. Leur effectif, tout compris, atteignait en 1930 près de 60 000 élèves. Celui de l'enseignement secondaire masculin à la même date dépassait 128 000. En 1931, le total est de 190 000. Mais il est juste de remarquer qu'il y a dans les lycées, encore plus dans les collèges, des classes primaires élémentaires et des classes primaires supérieures qui faussent les statistiques. En fait, il faudrait déduire dans les établissements masculins plus de 50 000 élèves qui n'appartiennent pas encore ou qui n'appartiendront jamais à l'enseignement secondaire. Il y en a 37 000 dans les établissements féminins, et il en est de même pour l'enseignement secondaire libre.

D'enseignement secondaire libre, il n'en n'existait pas sous l'Université napoléonienne. Il remonte à la loi Falloux, de 1850, sous la seconde République. Cet enseignement libre évoque aujourd'hui à peu près uniquement l'idée de maisons religieuses. Il n'en était pas ainsi jadis. Il y avait un grand nom-

bre d'institutions laïques, les unes collaborant avec les lycées où elles envoyaient leurs élèves, les autres se suffisant à elles-mêmes, soit qu'elles fussent seules dans les petites villes, soit qu'elles fussent assez importantes pour n'avoir pas besoin d'autrui. Parmi les premières, plusieurs furent célèbres par les succès que remportaient au Concours Général leurs boursiers, attirés de toute la France et externes au lycée voisin. Charlemagne dut aux institutions Massin, Jauffret, Verdot un lustre incomparable sous Louis-Philippe et le second Empire.

Ces institutions laïques d'enseignement secondaire ont quasi disparu. La concurrence des maisons religieuses leur a enlevé la clientèle de la haute bourgeoisie, les écoles primaires supérieures leur ont enlevé leur clientèle commerçante de quartier. L'internat des lycées a été amélioré de sorte que les internats privés dont la clientèle fréquentait les lycées comme externes ont perdu leur raison d'être. Ceux qui ont survécu sont pour la plupart des internats religieux qui ont l'avantage d'offrir aux familles l'éducation religieuse et l'instruction universitaire. A Paris, les écoles Bossuet, Gerson, Fénelon, Massillon en sont les modèles les plus connus. Les quelques grandes maisons laïques qui ont résisté sont plus ou moins aidées par l'État : École Alsacienne, Sainte-Barbe, par exemple. D'autres n'ont pu se maintenir : l'école Monge est devenue le lycée Carnot.

Une variété inspirée du genre anglais a eu d'abord beaucoup de vogue. Edmond Demolins, après le succès retentissant de son livre : *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons*, fonda en 1899 l'École des Roches, qui eut une floraison d'imitations fort encouragées (École de Normandie, École de l'Ile-de-France, École d'Aquitaine, etc.). L'École des Roches est restée prospère, d'autres ont décliné ou disparu. Au total aujourd'hui l'enseignement secondaire laïque ne représente pas 5 p. 100 de l'enseignement libre.

Les établissements religieux sont plus considérables et ont même pris une extension que la gratuité de l'enseignement secondaire public, en marche depuis 1930, a peut-être pour but, aura en tout cas pour résultat probable, d'entraver. Seules les grandes maisons comme Stanislas à Paris, Sainte-Croix à Neuilly, résisteront aisément. Quant aux internats

qui conduisent leurs pensionnaires au lycée, ils auront au contraire chance d'y gagner, puisque leurs élèves profiteront de la gratuité de l'externat public. Il n'est pas communiqué de statistique officielle de l'enseignement secondaire libre. Pour les garçons, le chiffre de 150 000 élèves est officieusement donné, en y comprenant les petits séminaires, et sans doute aussi beaucoup d'élèves qui font en réalité du primaire supérieur.

Pour les jeunes filles, il est encore plus difficile de risquer un chiffre car, sauf dans les grandes villes, les institutions féminines de caractère religieux ont hésité longtemps à organiser un enseignement franchement secondaire. L'enseignement secondaire féminin libre est encore dans le tâtonnement. Les grandes maisons laïques libres sont plus ou moins soutenues par l'État, comme le collège Sévigné à Paris. De nombreux « cours » laïques cherchent leur voie. Ils se trouvent concurrencés par l'organisation plus complète des établissements secondaires publics, appelés aussi à jouir de la gratuité. Les couvents aristocratiques ont disparu, mais beaucoup de cours laïques sont surtout laïcisés et conservent leur ancienne clientèle, du moins en province où la préoccupation de vivre entre soi est plus tyrannique qu'à Paris et où le mouvement d'émancipation féministe est plus discret.

En dehors de l'enseignement secondaire proprement dit, il existe un enseignement technique qui est une sorte d'enseignement primaire supérieur spécialisé. Il a pris forme officielle et régulière par la loi Astier du 25 juillet 1919 et a pour objet l'étude des sciences, arts et métiers. Placé d'abord sous l'autorité du ministère du Commerce, il a été rattaché dès le 25 juin 1920 à celui de l'Instruction publique avec, très généralement, un sous-secrétaire d'État particulier. Il dispose d'écoles nationales, départementales, communales, enfin d'écoles de métiers organisées par les Chambres de commerce ou les associations professionnelles.

L'enseignement libre en a ouvert également. Les établissement de l'État comptent 37 000 élèves dont les deux tiers sont des jeunes gens. Les écoles libres reconnues et contrôlées par l'État en comptent plus de 6 000. Et nous ne tenons pas

compte ici des écoles et cours professionnels, des écoles pratiques de commerce et d'industries libres ou non. Au-dessus figurent les six écoles nationales d'Arts et Métiers (Aix, Angers, Châlons, Lille, Cluny et Paris) recrutées par voie de concours et conférant un brevet spécial d'ingénieur civil. Enfin, l'enseignement supérieur est représenté par le Conservatoire des Arts et Métiers, l'École Centrale, l'École Normale d'Enseignement technique.

Ici nous entrons dans la tentative du jour pour confondre sous la même enseigne des enseignements qui n'ont pas le même objet. C'est ce qu'on appelle « l'école unique », vocable à la fois vague et commode, surtout commode à force d'être vague. Au-dessus de l'enseignement primaire commun à tous parce qu'il répond à un point de départ forcément identique pour tous, on place sous une accolade complaisante tous les enseignements qui le continuent : l'enseignement technique sur le même pied que l'enseignement secondaire classique ou moderne, ce dernier plus ou moins confondu lui-même avec le primaire supérieur. Les établissements modèles nouvellement construits les réunissent sous le même toit avec amalgame systématique pour les enseignements communs. Il est à peine besoin de faire remarquer que, dans ces conditions, il ne reste pas grand'chose, même pour la division classique, de l'ancienne conception de l'enseignement secondaire voué à la culture générale. Aussi bien, le nom même est en train de disparaître. L'enseignement secondaire devient l'enseignement du « second degré ».

***

Reste l'enseignement supérieur ou du troisième degré. Celui de l'État était fait, récemment encore, de pièces et de morceaux; l'enseignement supérieur libre n'existait pas, n'avait pas le droit d'exister. Il fut autorisé et constitué par l'Assemblée nationale expirante avant que les Républicains fussent au pouvoir.

La liberté de l'enseignement supérieur était une vieille revendication de l'Église. Montalembert l'avait réclamée avec

les autres. Le monopole de l'État avait été jeté bas pour l'enseignement primaire dès 1833, pour l'enseignement secondaire dès 1850. L'enseignement supérieur opposa plus de résistance. A l'Assemblée nationale, Dupanloup s'appliqua à en triompher et y réussit. Pour ménager les défiances, c'est un laïque, le comte Jaubert, qui engage le débat en décembre 1874. Jaubert étant mort, Dupanloup soutient le poids principal de la discussion. L'évêque d'Orléans eut soin de préciser qu'il demandait la liberté de l'enseignement supérieur « non comme catholique, mais comme citoyen ». Chesnelong, moins diplomate, avait imprudemment proclamé « pour l'Église en matière d'enseignement, un droit propre et supérieur qu'elle tient de son origine et qui fait partie de sa mission ». C'est seulement au bout de six mois que la loi du 12 juillet 1875 fut votée. On l'appellera la loi Dupanloup comme on appelait loi Falloux la loi de 1850 instituant la liberté de l'enseignement secondaire. L'enseignement supérieur libre n'était soumis qu'à une déclaration préalable. Les établissements libres d'enseignement supérieur pouvaient être reconnus d'utilité publique. Il leur était permis de prendre le titre de Facultés libres de lettres, sciences, droit et médecine, à condition de compter dans leur personnel autant de docteurs que les Facultés de l'État correspondantes comptant le moins de chaires. Ils ne pouvaient en aucun cas prendre le titre d'Université. La collation des grades était attribuée à un jury mixte, présidé par un professeur de l'État.

Les catholiques seuls étaient en état de profiter de la nouvelle loi. Ils ouvrent les Facultés de Paris, Angers, Lyon, Toulouse qui prirent le nom d'Instituts catholiques. La collation des grades fut rendue à l'État dès 1880. La prospérité des Instituts catholiques n'en fut pas atteinte et même il en fut créé un de plus à Lille.

Il y a lieu également de considérer comme un établissement d'enseignement supérieur libre l'école des Sciences Politiques, créée à la fin de 1871, qui était bien, dans l'idée de ses fondateurs, une « Faculté libre des Sciences politiques ». Taine, qui s'y intéressait passionnément, prononça le discours d'ouverture, le 13 janvier 1872. Elle devait être et devint en effet la grande école préparatoire du personnel politique, par

laquelle ont passé comme élèves, souvent aussi comme maîtres, un grand nombre d'hommes d'État français et étrangers.

Ce mouvement de rénovation ne pouvait laisser de côté l'enseignement supérieur public. Nos Facultés, sans lien, sans collaboration ni intellectuelle ni matérielle, rendaient des services fort inégaux. Celles de Droit et de Médecine avaient un rôle positif et actif; elles avaient des étudiants, elles formaient des avocats, des médecins, des pharmaciens. Celles des Sciences étaient peu fréquentées, pauvres en laboratoires; celles des Lettres empruntaient parfois un grand éclat à leurs cours publics suivis par des auditeurs bénévoles, mais leur rôle universitaire se bornait presque à faire passer le baccalauréat et la licence. La plupart ne préparaient même pas aux agrégations et ne contribuaient qu'insuffisamment aux recherches et au progrès de l'érudition.

Le rôle joué en d'autres pays par les Universités donnait à penser qu'il y avait chez nous mieux à faire. La loi du 10 juillet 1896 y pourvut, mais on avait procédé par prudentes étapes. Dès 1885, la personnalité civile avait été rendue aux Facultés qui l'avaient perdue ou laissé tomber en désuétude. En même temps, chaque Faculté était dotée d'un budget propre. En outre, on créait un lien entre Facultés de la même académie, sous la forme d'un conseil général des Facultés présidé par le recteur et composé des doyens et délégués de chaque Faculté. En 1893, la loi de Finances institue le corps des Facultés dans chaque académie avec personnalité civile et budget commun. La chose était faite, il restait à lui donner le nom. C'est ce que fit la loi du 10 juillet 1896. Désormais, il y avait une « Université » dans chacune des 17 académies (celle d'Alger ne fut constituée qu'en 1909, celle de Strasbourg qu'en 1919).

Chaque Université comprenait non seulement les Facultés, mais tous les établissements d'enseignement supérieur dépendant du ministère de l'Instruction publique domiciliés dans le ressort de l'Académie. Ainsi l'École normale supérieure sera rattachée à l'Université de Paris en 1903. Ce n'est pas tout. Comme nous n'avions encore pas un ministère de l'Éducation nationale, groupant tous les établissements et services

d'enseignement public, il se trouvait qu'un certain nombre relevaient de l'Agriculture, de la Guerre, de la Marine, du Commerce, des Travaux Publics, etc. Il fut décidé que tous pourraient être rattachés aux Universités. On étendit même cette possibilité aux établissements analogues dépendant des départements, des communes, des Chambres de commerce. Une Université peut aussi (décret du 31 juillet 1920) créer une annexe dans le ressort des autres Universités ou à l'étranger : l'Institut des études espagnoles à Madrid en est un exemple.

Une large autonomie est laissée aux universités. Elles ont leur budget, leurs recettes propres (droits d'études, d'inscriptions, de bibliothèque, de travaux pratiques), leurs subventions, donations et legs parfois considérables. Elles se différencient pour s'adapter aux besoins de leur région, elles ont des chaires d'histoire locale, de dialectes du pays, de sciences appliquées aux industries indigènes. Elles jouent ainsi un rôle social et économique en même temps qu'intellectuel. Elles attirent certaines catégories d'étudiants dont beaucoup sont, et même de plus en plus, des étrangers. Des grades d'Université ont été créés pour sanctionner les études spéciales non officiellement adaptées aux vieux cadres d'État. Cette prolifération d'organismes pratiques et originaux autour du noyau traditionnel des quatre Facultés classiques a donné à l'enseignement universitaire une vie nouvelle. Le chiffre des étudiants a augmenté formidablement. Il y en avait pour toute la France à peine 27 000 en 1896; il y en a eu 75 600 en 1930 dont 29 600 à Paris. En 1931, nouveau bond (31 886 à Paris, 82 000 pour toute la France). Cet accroissement s'explique d'une part par le flot montant des étudiantes (18 400 en 1930), de l'autre par l'afflux des étrangers (16 250 en 1930), dont témoigne la Cité universitaire érigée sur une partie des anciennes fortifications proche du quartier latin. Elle est destinée à loger la jeunesse universitaire et la plupart des États y ont érigé des pavillons pour leurs nationaux.

Cette renaissance de l'enseignement supérieur est due surtout à deux éminents recteurs de l'Académie de Paris. A l'activité de Gréard est due particulièrement la construction de la nouvelle Sorbonne, décidée en 1881 et confiée à l'archi-

tecte Nénot. La première pierre est posée en 1885, l'œuvre est achevée en 1901. Gréard avait créé le local, Liard lui donne la vie. Il était directeur de l'enseignement supérieur pendant la période de gestation des Universités. Il put comme recteur assister à l'épanouissement de celle de Paris. La Faculté des Lettres qui n'avait pas ou n'avait que bien peu d'étudiants quand elle était à part, en a immatriculé 7 750 en 1931. Elle n'est plus dépassée que par la Faculté de Droit (8 655). Parmi les hommes politiques, ceux qui ont le plus, comme ministres de l'Instruction publique ou rapporteurs devant les Chambres, contribué à la résurrection de nos Universités sont Jules Ferry, Paul Bert, Berthelot et Raymond Poincaré.

Les Universités françaises, si large que soit leur autonomie, restent cependant des établissements d'État. Elles font partie de l'Université de France, leurs maîtres sont rétribués par le budget. Le Recteur qui est leur représentant légal est en même temps le représentant du ministre. Les professeurs titulaires sont nommés par décret ministériel, sur présentation du Conseil de la Faculté intéressée et après avis de la Section permanente du Conseil Supérieur de l'Instruction publique. Les chargés de cours et maîtres de conférences sont choisis par le ministre sur une liste d'aptitude dressée par le Comité consultatif de l'enseignement supérieur. Dans les Facultés ou « Écoles » de Droit, de Médecine (et de Pharmacie) les maîtres de conférences ont pour équivalents les « agrégés » recrutés au concours.

L'action du ministre s'exerce de même sur les plans d'études. En principe, le travail est libre, rien n'entrave les recherches scientifiques chez les maîtres et chez les étudiants, mais les grades d'État nécessaires pour l'exercice de certaines professions, barreau, médecine, enseignement, exigent des examens ou des concours dont l'État fixe les programmes. Les Universités sont bien forcées d'en tenir compte, puisque la plupart des étudiants viennent chez elles pour s'y préparer. Au contraire, les conditions des grades d'Université ne dépendent que des Universités. Le désir d'en faciliter l'accès aux amateurs et aux étrangers les diversifie infiniment. La seule limite est la préoccupation de n'en pas amoindrir le prestige par trop de complaisance.

Nous avons à maintes reprises mentionné l'intervention dans les affaires de l'Université de différents corps, conseils, comités consultatifs. L'existence de ces organes est une garantie de liberté à tous les degrés de notre enseignement. Du haut en bas, à côté du ministre, des recteurs, des inspecteurs d'académie, qui représentent le pouvoir exécutif, siègent des assemblées délibérantes où figurent, à côté des représentants de l'administration, des représentants élus du personnel enseignant. Ces assemblées ne datent pas pour la plupart de la troisième République, mais elles étaient jadis uniquement à la nomination du ministre et le personnel enseignant n'y figurait pas.

La plus importante est le Conseil supérieur de l'Instruction publique, réorganisé par Jules Ferry en 1880. Il en exclut les membres étrangers à l'enseignement, évêques, hauts magistrats, officiers généraux qui en formaient les deux tiers, et le composa uniquement de membres appartenant à l'Université ou à des corps intellectuels qui s'y apparentent plus ou moins comme l'Institut et les grandes écoles. A côté des membres de droit ou désignés par le ministre, figurent en majorité des membres élus par leurs collègues des trois ordres et par catégories. L'importance de ces innovations libérales est réduite du fait que le Conseil n'est pas maître de son ordre du jour, que cet ordre du jour est préparé par la Section permanente nommée entièrement par le Ministre, et que l'avis obligatoirement requis du Conseil sur tous les projets relatifs aux plans d'études, examens, programmes, règlements administratifs et disciplinaires, n'est que consultatif. Le Conseil doit être « entendu », il n'est pas forcément écouté. Son avis est nécessaire, il n'est pas nécessaire qu'il soit « conforme ». Comme tribunal, le Conseil supérieur juge en dernier ressort les affaires disciplinaires et contentieuses.

Au chef-lieu de chaque académie siège, en plus du Conseil de l'Université locale et des Conseils de chaque Faculté, un Conseil académique qui, présidé par le Recteur, joue principalement le rôle de Conseil de discipline pour les membres de l'enseignement public et privé. Dans chaque préfecture, siège un conseil départemental de l'enseignement primaire présidé par le préfet et vice-présidé par l'Inspecteur d'Académie, qui

joue le même rôle à l'égard du personnel primaire et établit en outre la liste des instituteurs et institutrices susceptibles d'obtenir une promotion de classe ou une récompense honorifique.

Les Comités consultatifs se réunissent à Paris et ont une compétence plus purement administrative. Ils préparent et canalisent l'action du ministre. Le Comité consultatif de l'enseignement supérieur dresse le tableau des professeurs en exercice proposés pour une promotion de classe et la liste d'aptitude des candidats à des chaires d'enseignement supérieur. Il comprend des représentants élus de l'enseignement supérieur. Le Conseil consultatif de l'enseignement secondaire dresse le tableau des professeurs aptes à être nommés à Paris et dans le département de la Seine, ou proposés pour une promotion au choix, ou pour les fonctions de proviseur et de censeur.

C'est partout la même préoccupation de donner au personnel des garanties publiques contre le favoritisme. Les syndicats universitaires, d'abord constitués en sociétés amicales conformes à la loi, puis tolérés et acceptés en fait sous leur titre illégal, ajoutent leur surveillance à cet ensemble de précautions et vont parfois même au delà.

Le syndicat national (S^3) groupe par syndicats d'académies (S^2), groupant eux-mêmes les syndicats de chaque établissement (S^1), la très grande majorité des professeurs de lycée et du personnel de l'enseignement féminin. Les professeurs de collège et les professeurs adjoints ont leurs syndicats particuliers. Une petite minorité, restée fidèle à l'ancienne forme légale des Amicales, appartient à l'Union nationale des membres de l'Enseignement public.

Le Syndicat national n'a pas voulu jusqu'ici adhérer à la « Fédération générale des fonctionnaires », ni à la « Fédération nationale de l'Enseignement » affiliées l'une et l'autre à la Confédération générale du Travail (C. G. T.). Les « referendum » qui ont eu lieu à ce propos n'ont pas donné les deux tiers de votants statutairement requis pour cette adhésion, mais la majorité s'y est montrée favorable et le Syndicat, depuis 1929, a noué avec la Fédération nationale de l'Ensei-

gnement « les relations les plus cordiales ». De la sorte, sans être adhérent de la Fédération générale des fonctionnaires et de la C. G. T., le Syndicat national se trouve leur associé et recommande par la voie de la *Quinzaine universitaire*, son organe propre, l'abonnement à la *Tribune des Fonctionnaires* qui prêche, pour défendre les traitements, la grève des examens, la grève perlée du service, voire la grève générale.

***

L'extension de notre enseignement secondaire et encore plus de notre enseignement supérieur, a été une des grandes et constantes préoccupations de la troisième République. Elle lui fait honneur; il n'en est pas résulté que des avantages. Les carrières libérales donnent des signes de grave encombrement. Les Facultés de Droit et de Médecine cherchent plutôt à décourager qu'à attirer ces nouveaux candidats à la licence en droit ou au doctorat en médecine. Si l'École Unique, dont la seule définition claire est la gratuité pour tous les ordres d'enseignement, détermine un nouvel afflux de candidats vers des professions déjà sans débouché, elle risque d'avoir des inconvénients sociaux qui n'ont pas été prévus, qu'on n'a pas voulu prévoir. Il faut, disait Richelieu, « dans un État bien réglé, plus de maîtres ès arts mécaniques que de maîtres ès arts libéraux ».

L'école unique n'est pas absolument une nouveauté. Le mot vient de l'Allemagne, la chose est de chez nous. On n'a commencé à en parler dans le public qu'après la guerre, dans quelques programmes avancés, lors des élections législatives de mai 1926. L'idée manquait de clarté; on lui donna le prestige de l'ancienneté. On lui trouva des ancêtres. N'insistons pas sur Platon et sur Charlemagne. Le grand empereur n'avait pas la prétention, à supposer qu'il ait fait élever côte à côte tous les enfants du palais sans autre distinction que celle de leurs mérites, d'inaugurer un système social. C'est sous la Révolution qu'apparaît le principe essentiel de l'école unique, formulé par Robespierre dans un projet de décret soumis à la Convention le 29 juillet 1793 : « L'éducation nationale sera égale pour tous; tous recevront même nourriture, même vêtements, même instruction, même soins. » On n'en fit rien,

bien entendu, et nul ne propose pour le moment cette réforme intégrale. On s'est borné jusqu'ici à identifier les programmes et le personnel des écoles élémentaires de lycées ou collèges avec ceux des écoles primaires. Un décret pris à cet effet par M. François-Albert (25 septembre 1924), sans consultation du Conseil supérieur, fut annulé par le Conseil d'État. Il a été renouvelé plus valablement le 23 mai 1929. D'autre part la gratuité de l'enseignement secondaire a été amorcée par la loi de finances du 16 avril 1930 pour la classe de sixième. Cette gratuité a été étendue l'année suivante à la classe de cinquième et cette année à la classe de quatrième. Le projet de budget pour 1933 la prévoit totale pour la rentrée prochaine et on évalue la dépense à 65 millions. Il ne s'agit que de l'externat, mais le crédit des bourses, maintenu et même accru, permet d'assurer le même avantage aux enfants pauvres des campagnes.

L'école unique a soulevé beaucoup d'objections.

Elle menace de deux façons la liberté : celle des pères de famille et celle de l'enseignement. Pour la famille, la gratuité est une offre qui, sous une apparence égalitaire, est ou peut devenir promptement un instrument de favoritisme et un moyen de corruption électorale. Il est clair qu'on ne peut prendre tout le monde, et c'est heureux, car cette impossibilité matérielle empêche le délaissement total des professions manuelles. Mais comment choisir? Un examen analogue à celui des bourses a été écarté au nom de l'égalité. Ce n'était pourtant pas excessif. On y a substitué cette année un choix sans épreuves ni contrôle, fait, à l'entrée de la sixième par une commission sur le vu d'un dossier. Cette commission, présidée par le chef de l'établissement, est composée d'un professeur élu par ses collègues, d'un inspecteur primaire, d'un représentant des parents d'élèves et d'un délégué cantonal nommé par le conseil départemental. On ne saurait affirmer sans réserve sa compétence et son indépendance. Les enfants élevés dans leur famille ou dans des établissements libres n'ont pas à espérer la cote d'amour, ce qui est grave dans un cas où elle n'a guère de contrepoids. Il est entendu que ce *dignus intrare* n'est que provisoire, qu'en cours d'année, ou mieux en fin d'année, les cancres seront éliminés. C'est entendu, ce n'est pas

sûr. « Au jour de l'an, constate un professeur, on a réussi à éliminer trois ou quatre cancres sur 150 élèves de sixième. » (*Cahiers du Cercle Fustel de Coulanges*, juillet 1932.) On condamne les bons élèves à perdre la moitié de leur temps dans des classes qui atteignent, à cet âge, cinquante et soixante écoliers. Quant à ceux qui n'ont pas été acceptés ou qui sont à la fin remerciés, on cherchera à les orienter vers l'enseignement technique ou tout autre. Cette orientation ôte à l'enfant tardif la possibilité de courir sa chance. Il reste, il est vrai, l'enseignement libre payant, au moins jusqu'à nouvel ordre. Est-ce très démocratique?

Cette question de l'école unique n'a pas été franchement abordée. Il avait été entendu qu'un grand débat parlementaire lui serait consacré. Il n'a jamais eu lieu, pourtant il est resté nécessaire. Que l'enseignement primaire doive être assuré gratuitement à tout enfant, c'est universellement admis. Que l'enseignement secondaire et supérieur doive être aussi assuré gratuitement à tout enfant reconnu capable d'en tirer un profit certain pour lui et pour le pays, ce n'est pas non plus contesté. Mais qu'on précipite au petit bonheur dans des études, qui ne sont faites que pour une élite intellectuelle et qui mènent à des carrières facilement encombrées, tous ceux qui le demanderont, c'est une imprudence sociale qui n'a pas d'excuse. Quant à la prétention d'orienter administrativement les enfants dans telle ou telle voie, sans laisser aux parents la liberté de choisir, ce serait une atteinte au plus sacré des droits dans un pays libre, celui du père de famille responsable de l'avenir des siens. Cette prétention n'est pas imaginaire. Une circulaire de septembre dernier reproche aux commissions de n'avoir pas « orienté » cette année les élèves refusés en sixième. L'école unique se défend comme possibilité pour tous, d'atteindre le maximum de culture dont chacun est capable; elle ne se soutient plus si elle devient l'école cellulaire où chacun est parqué d'office dans son box. N'adoptons pas, pour la fabrication de nos conserves intellectuelles, « la chaîne » des abattoirs de Chicago.

A. ALBERT-PETIT

GŒTHE ET LA MORT

Parmi les pièces les plus saisissantes de l'Exposition Gœthe réunie à la Nationale par la diligente piété de M. Julien Cain, et grâce au généreux concours des collections de Francfort, de Darmstadt, de Leipzig et de Dresde, il convient peut-être de mettre le moulage pris sur les traits de Gœthe par Weisser en 1807. Une fortune contraire à l'habituel destin a voulu que vienne jusqu'à nous l'empreinte fixant les traits du vivant et que nous ne possédions aucun moulage pris sur les traits du mort.

Nous conservons, il est vrai, un document reproduisant l'expression dernière de Gœthe : l'émouvant dessin tracé quelques heures après sa mort par la main tremblante d'un grand artiste, Friedrich Preller. L'esquisse n'a pas quitté Weimar. Elle se trouve aujourd'hui au National Museum. Elle nous montre Gœthe reposant sur sa couche funèbre, couronné de lauriers, les traits scellés par le grand silence.

Autour de la bouche et des yeux flotte la sérénité ambiguë, l'imperceptible sourire qui met une énigme sur le masque de tant de morts[1]. Comme tant de visages pour toujours endormis, celui-là n'est pas clos : quelque chose reste ouvert dans des directions inconnues.

Gœthe n'eût pas aimé que la piété des visiteurs s'arrêtât devant cette effigie. S'il lui avait été donné d'indiquer lui-

1. La seconde esquisse posthume que nous possédons de Gœthe et que nous devons au crayon de Heinrich Matthœy — joyau de l'inestimable collection Kippenberg obligeamment prêté à la Nationale — offre une expression un peu différente, des traits déjà plus durcis par la mort.

même les éléments futurs d'une exposition de son œuvre et de sa carrière, il n'eût sans doute retenu que les témoignages graphiques fixant des aspects de vie et d'activité. Son aversion pour l'image de la mort le conduisait à écarter les images des morts. A ses yeux, c'était dénaturer le caractère essentiel d'une physionomie humaine et fausser un souvenir que de reproduire par le crayon ou par la plume, figés dans la rigidité du grand repos, les traits que la vie avait animés de son reflet et parés de sa mobilité. La piété envers le cadavre était trahison envers le vivant. En désertant un visage, la vie l'éteignait. En se retirant, elle effaçait derrière elle la ressemblance et ne laissait qu'un masque. « La mort est mauvaise portraitiste, disait Gœthe; je tiens à conserver dans mon souvenir de ceux que j'ai aimés une image où il y ait plus d'âme que dans les masques qu'elle nous lègue. » Il ne voulut revoir mortes aucune des figures de Weimar qui avaient eu son affection ou partagé son effort : ni Schiller, ni Herder, ni Wieland, ni la duchesse-mère Amélie. L'ombre et le froid de la mort mettaient, à ses yeux, sur ces visages où il avait goûté la chaleur et la lumière de la vie, « quelque chose d'étranger et de menteur ». (Etwas Fremdartiges, völlig Unwahres. A Falk au moment de la mort de Wieland.)

***

Sa tactique instinctive à l'égard de la mort était la fuite. Tactique conforme à l'attitude prise à l'égard des choses en général et où nous retrouvons l'atavisme maternel : tourner l'obstacle quand on le pressent insurmontable; vis-à-vis de l'impossible, ne pas user sa force dans de vaines raideurs stoïciennes. En face de la mort, il évitait les poses de bravoure au moyen desquelles il pensait n'avoir rien à gagner, la partie étant inégale. Il évitait de la regarder en face et il ne faut voir qu'intrépidité verbale dans le mot adressé au chancelier Müller en 1830 : « Croyez-vous peut-être que la vue d'un cercueil m'en impose? »

La vérité est que dans toutes les occasions de décès — et même avant que le dénouement soit là : servi par d'infaillibles antennes, il distingue de loin le pas de la mort qui

s'approche — nous le voyons tourner le dos avec une constance, une ponctualité qui a la régularité d'une loi. Sa réaction spontanée est l'absence. Il dispose d'une étonnante agilité pour se rendre invisible, et n'éprouve aucune pudeur de sa carence devant les bières ouvertes. Sa mère meurt en 1808. Depuis onze ans il ne l'a pas vue. Il ne se déplace pas pour lui fermer les yeux et laisse à Christiane le soin de parer la tombe. Sa femme meurt à son tour, il la laisse agoniser seule. Il se barricade dans sa chambre et se met au lit, ce qui est son grand moyen de s'isoler, de couper les ponts. Enfin, en 1827, mort de Charlotte de Stein, de la femme à laquelle pendant tant d'années il a adressé les plus brûlantes incantations d'amour, de l'être aux pieds duquel il a jeté les plus magnifiques gerbes verbales que compte peut-être l'histoire du lyrisme amoureux. L'enterrement passe sous ses fenêtres. Il est enfoncé dans la lecture d'un journal dont il sort un instant pour s'enquérir du nom du défunt. Satisfaction lui ayant été donnée par son secrétaire, il remet le nez dans son journal, sans donner plus de marque d'émotion.

Il a toujours eu la plus cordiale détestation pour les pompes funèbres, pour le cérémonial du décès où, avec ce sens positif qui ne l'abandonnait jamais, il voyait à la fois inutilité pour le disparu et assombrissement pour lui-même. Il a parlé avec grande haine des « estrades dressées à la mort » (die Paraden im Tod). Tout l'effort raisonnable de l'humanité, pensait-il, devait aller, puisqu'il ne pouvait supprimer la mort, à l'éliminer de son champ visuel. Non content de la subir, l'homme se plaisait, par une étrange aberration, à souligner, à aggraver sa présence en l'alourdissant de draperies, en l'entourant de majesté. Un absurde respect le poussait à parer d'égards la venue de son ennemie. Ce n'était pas en souveraine qu'il fallait traiter la mort, mais en visiteuse honteuse sur laquelle la porte se referme quand elle a emporté sa proie. « S'en aller sans bruit », c'était pour l'homme la seule manière correcte de sortir de scène. Il ne convenait pas de faire une date de l'heure qui ne marquait que la plus absurde des négations. Gœthe louait Schiller « d'être venu à Weimar sans bruit ni trompette et d'en être reparti sans plus d'apparat ». C'était « ainsi qu'il fallait faire ».

Ce départ discret est interdit aux grands personnages de l'État. La suppression des pompes officielles déçoit et offense le sentiment du peuple. Gœthe se résignait à l'inévitable, mais s'en épargnait la vue. Quand un prince, qui fut en même temps un ami sur un espace de près de soixante années, quand Charles-Auguste de Saxe-Weimar mourut en 1828, Gœthe se déroba aux cérémonies funéraires et alla enfermer son chagrin au château de Dornburg où il guérit auprès de la seule amie, toujours maternelle à l'homme dans la peine comme dans la joie, la nature.

Mort de Charlotte de Stein, en 1827; de Charles-Auguste de Weimar, en 1828; de son fils Auguste, en 1830. Tout autour de Gœthe la faux du Temps frappe coup sur coup. Il connaît le destin des vieillards : le silence autour du dernier chêne dans la futaie abattue par le bûcheron. « Vivre, c'est survivre à beaucoup », a-t-il dit lui-même (à Boisserée, 1817). Tous ceux qui lui ont fait escorte, le long du chemin de la vie, sont depuis longtemps couchés sous terre : Wieland, Herder, Schiller, Fritz Jacobi, Voss, les deux Stolberg, le peintre Müller, tant d'autres! La disparition de tous ces êtres, auxquels le rattache un réseau si serré d'affections et d'intérêts donne à sa propre survivance, une sorte d'irréalité. « Resté seul, je me fais l'effet d'un mythe. » (Ich komme mir selbst mythisch vor.)

Dans la solitude glacée qui se resserre autour de lui, au milieu du vent de mort qui souffle de toutes parts, il sent que la flamme tenace et débile de ses jours de vieillard ne peut tenir qu'en s'isolant, en se concentrant sur elle-même. De là l'égoïsme incontestable qui est à la base de sa fuite devant les images de deuil, et dont nous avons vu des preuves brutales au moment du départ des femmes qu'il a aimées. A ce resserrement, cette contraction sur soi-même, on peut donner des noms moins crus, l'appeler égocentrisme ou égotisme. Les euphémismes ne parviennent pas à masquer le fait. On n'échappe guère au radical ego quand on veut parler de Gœthe. Mais dans cette attitude de repli il y a autre chose que douilletterie envers soi-même, que sybaritisme du moi. L'égoïsme n'est pas ici engourdissement dans le confortable, mais manifestation de l'instinct de conservation et comme une forme suprême d'activité. Son excuse est d'être une condition stricte de

durée, de s'imposer, si Gœthe veut poursuivre une tâche qu'il n'estime pas achevée. Toute la fin de sa vie nous le montre talonné par l'idée des limites proches. L'instinct de l'utilisation du temps, toujours si fort chez lui, prend une allure de fièvre à mesure qu'il approche de la porte fatale. Dans cette hâte de mettre les bouchées doubles, il y a quelque chose de pathétique. « Je n'ai plus beaucoup de temps pour dire la vérité, confie-t-il dès 1817 à son grand confident Zelter, raison de plus pour bien l'employer. » Il sent qu'il doit maintenir en lui « la croyance à la vie » (den Glauben ans Leben), qu'il est perdu s'il se laisse submerger par les aspects de la dissolution universelle. De là son réflexe naturel devant le spectacle de la mort : le rétablissement dans le sens de la vie. De cette volonté de ne pas se laisser glisser dans le funèbre, de superposer toujours de persistantes images d'activité à l'image de la mort, ses toutes dernières années nous fournissent d'abondants témoignages.

Dans l'automne 1830, nous le voyons chanceler sous le coup le plus rude qui l'ait atteint. Son fils Auguste vient de mourir. Loin de lui, dans cette Italie, qu'il a lui-même tant chérie jadis, et à laquelle ne le rattachent que des visions de lumière et de vie. Il a aimé de toutes les forces de son être cet enfant, le seul que lui a donné sa Christiane affligée par tant de maternités malheureuses. Il a aimé malgré ses tares un pauvre être qui porte sur lui les stigmates de la dégénérescence. Il a dit lui-même que rien n'était « plus tendre au monde qu'un cœur de père ». Non pas plus chaud, ni plus généreux. Pour l'emportement de l'affection et l'oubli de soi-même, aucun cœur de père ne peut rivaliser avec le cœur d'une mère. Mais la délicatesse, la pudeur discrète, et comme une sorte de timidité dans la tendresse — c'est bien le partage des pères. Auguste lui est arraché à quarante et un ans, après une courte vie triste de débauche et d'alcool. Il succombe le 28 octobre à une congestion due assez vraisemblablement à une syphilis cérébrale héréditaire. Gœthe n'apprend la mort de son enfant que longtemps plus tard. La distance est grande de Rome à Weimar, et le malheur chemine lentement à cette époque. Il n'a pas à sa disposition les moyens d'alerte rapides qu'il aura plus tard. Il frappe à retardement. Gœthe reçoit

fermement et sans forte émotion apparente le premier choc. Mais quand le 23 novembre le bon Eckermann qui a accompagné Auguste dans ce triste voyage d'Italie lui apporte sur la fin de son enfant ces détails humains qui permettent de réaliser toute la déchirante profondeur de la mort et donnent à la douleur toute sa pointe, c'est plus que n'en peut supporter le vieillard. Une hémoptysie due à l'émotion est sur le point de l'emporter dans la nuit du 25 au 26. Mais sa volonté de vie triomphe et voici l'étonnant bulletin de santé ou plutôt de victoire sur la mort qu'il envoie dès le 29 à son ami Zelter à Berlin. « L'individu tient encore. Vive la vie! Je t'épargne les pénibles détails de ma maladie. Voici les témoignages de mon excellent médecin sur l'heureuse guérison : toutes les fonctions physiologiques sont présentement en ordre; bon sommeil, appétit satisfaisant, digestion régulière... L'excellente constitution de l'honorable malade autorise l'espoir d'un rapide et total rétablissement. DOCTEUR VOGEL. »

Le brave Zelter, devant ces bonnes nouvelles, ne se tient pas de joie. Cette joie, il la laisse éclater avec une charmante et un peu cynique naïveté. Il mande à son illustre ami qu'il a en signe de réjouissance commandé incontinent de la tête de veau rôtie et lui envoie en même temps des détails croustillants sur les ébats de jeunes danseuses de ballet. Il est sûr, en écrivant de la sorte, de ne point offenser Gœthe, qui le connaît bien, qui est pour lui l'ami de toujours. Il sait que son correspondant ne songera pas à voir dans sa lettre une absence de tact, mais un secours, une efficace collaboration de l'extérieur à cet « effort conscient vers la gaîté et la lumière » dans lequel le chancelier Müller, dans l'oraison funèbre prononcée à la loge maçonnique de Weimar le 9 novembre 1832, discernera le trait essentiel de la nature du grand défunt. Le grand-duc Karl Friedrich n'écrit-il pas à la comtesse O'Donnel le 29 février 1832 (la lettre est écrite en français) « dans le monde civilisé, il n'existe guère de maison où l'on parle aussi peu guerre et choléra que dans celle de Goethe »?

***

Nous trouvons dans un épisode postérieur encore de l'existence de Gœthe et qui se place six mois avant sa mort, un

témoignage nouveau de cette ferme volonté de s'arracher aux impressions déprimantes. Peu de psychologues décelèrent avec plus de lucide sûreté les dangers de la complaisance goûtée dans le triste, dénoncèrent plus courageusement la légende de l'ennoblissement intérieur par la mélancolie, discernèrent mieux les risques de l'absurde fierté qu'éprouvent beaucoup d'êtres à se nourrir de leur chagrin. Les hommes se font une parure de leurs poisons. Pour lui, il refusait à la rêverie triste la distinction, il n'en voyait que la force de dissolution. Dans l'été de 1831, la dernière main mise au *Faust*, le manuscrit scellé et cacheté pour couper court à toute tentative de retouches, il s'accorde quelques jours de détente à Ilmenau et fait la dernière ascension de sa vie. Il monte au sommet du Gickelhahn. Il y retrouve l'humble cabane en planches qui garde encore, sur une de ses cloisons, les beaux vers mélancoliques qu'il y a lui-même tracés aux jours de sa jeunesse :

Uber allen Gipfeln
ist Ruh,
In allen Wipfeln
Spürest du
Kaum einen Hauch;
Die Vögelein schweigen im Walde.
Warte nur, balde
Ruhest du auch.

(Sur tous les sommets, le silence; à peine un souffle aux cimes des arbres. L'oiseau se tait dans la forêt. Un peu de patience et toi aussi tu goûteras le repos.)

La sûreté de sa mémoire le guide tout droit vers l'endroit du bois qui conserve, encore lisibles, les vers tracés au crayon. Il relit lentement les deux derniers vers, auxquels son âge donne une pathétique proximité d'échéance. Tout haut, d'une voix que l'émotion gagne. Des larmes glissent furtivement de ses yeux. (Témoignage de l'inspecteur des Mines Mahr.)

Tout de suite après, il envoie à son ami Zelter le récit de l'ascension du Gickelhahn et voici où se place pour nous le point intéressant. Nous ne trouvons plus trace dans sa lettre de l'émotion qui l'a un moment dominé. Volontairement le

funèbre est oublié. De claires images d'activité ont chassé les visions de deuil : « Après tant d'années, il était loisible, dans une vue d'ensemble, d'embrasser le passé : ce qui demeurait debout, ce qui avait disparu. Les projets qui avaient réussi venaient sur le devant de la scène et réjouissaient l'œil; les plans qui avaient avorté étaient oubliés et le regret en était cicatrisé. Je voyais les hommes poursuivre leur vie, fidèles à leur manière d'être depuis le charbonnier jusqu'au fabricant de porcelaine. »

Nous retrouvons dans ces lignes le goût des « Rückblicke », des sommes d'existence, toujours si fort chez Gœthe et si caractéristique de sa tendance au positif. Il n'est rien qu'il fuie d'instinct comme les états vagues de la sensibilité. Le positif, l'actif est l'antidote naturel de la mélancolie. Au fond de toute méditation triste il y a un résidu de passivité. Nous voyons ici l'impression subjective et stagnante (avec la tristesse essentielle qui y est liée) spontanément éliminée au profit de l'universel et de l'objectif. La volte-face que marque la lettre, si on la compare à la première réaction, nous fournit un des meilleurs exemples de la conversion délibérée des valeurs, du rétablissement instinctif du côté vital.

***

Ce qu'il redoutait dans la mort, c'était beaucoup moins la séparation d'avec les êtres que l'adieu à la tâche humaine. L'idée du point final mis à nos activités terrestres lui était physiquement presque insupportable. Son pragmatisme s'accommodait mal de la perspective des béatitudes éternelles qui lui apparaissaient sans saveur, si elles ne devaient comporter que la fixation de l'âme dans la contemplation. « Je confesse, dit-il à Eckermann en 1825, que je ne saurais vraiment quel parti tirer de la béatitude éternelle si elle ne devait m'offrir aucune tâche nouvelle à remplir, aucune difficulté nouvelle à surmonter. » L'ardent tellurisme qui palpite dans les vers de *Faust* :

Das Drüben kann mich wenig kümmern;
schlägst du erst diese Welt zu Trümmern,
die andre mag darnach entstehn.
Aus dieser Erde quillen meine Freuden,

und diese Sonne scheinet meinen Leiden;
kann ich mich erst von ihnen scheiden
dann mag, was will und kann, geschehn

(L'au-delà me préoccupe peu; que ce monde soit réduit en pièces, un autre peut bien lui succéder. C'est de cette terre que jaillissent mes joies, c'est ce soleil qui luit sur mes peines; quand je m'en serai séparé, il peut bien arriver tout ce qui voudra et pourra.)

nous fixe assez bien sur sa position à l'endroit d'une survie qui rencontre chez lui moins le doute que l'indifférence. Le champ de l'activité humaine est le seul qui l'intéresse vraiment. Les plus grandioses perspectives de l'au-delà retiennent moins son regard que l'émouvante agitation du pygmée humain. Il n'a point la tête métaphysique. Tout son être requiert la substantielle saveur de la terre. Dans les passages de ses *Conversations* où il affirme la survie de l'homme, il n'arrive à se persuader de l'immortalité qu'en y voyant un postulat rigoureux du besoin d'activité de la créature :

L'homme a le droit de croire à l'immortalité; cette croyance est conforme à sa nature, il peut légitimement se fier aux assurances de la religion. Mais que le philosophe tire d'une légende la preuve de l'immortalité de l'âme, alors tout chancelle et ne signifie plus rien. C'est sur le concept d'activité que se base ma conviction de notre survie. Si jusqu'à la fin de ma carrière humaine j'emploie sans trêve toutes mes activités, la nature est tenue de me fournir une nouvelle forme d'existence. Ces paroles, ajoute Eckermann, firent battre mon cœur d'admiration et d'amour.

Mais ses convictions sont mal assises à l'endroit de ce prolongement d'activité que serait pour l'homme l'autre vie. Devant l'incertitude de l'au-delà, le plus sûr pour l'homme reste une forte prise sur l'ici-bas. Sur ce point décisif, comme sur presque tous les autres, son œuvre contient des affirmations contradictoires. Peu d'esprits sont plus difficiles à saisir, à fixer dans des positions catégoriques. Il s'évade quand on croit le tenir. La conciliation est malaisée entre la conversation avec Eckermann que nous venons de citer et dont les larges perspectives cosmiques faisaient battre le cœur du bon famulus « d'admiration et d'amour » et celle-ci dont l'accent voltairien frappera et où parle peut-être plus librement sa nature intime :

Il m'est arrivé de rencontrer des femmes d'esprit simple qui tiraient grande fierté de leur croyance en l'immortalité de l'âme partagée avec Tiedge. Il fallait me résigner à subir de leur part sur ces matières un examen qu'elles conduisaient avec des airs d'impertinente supériorité. Je les fâchais en leur disant que je serais certes bien aise de retrouver après le cycle de cette vie une nouvelle et heureuse existence, mais qu'il était une chose que je tenais à éviter : retrouver là-bas ceux qui avaient cru dès ici-bas à une survie. C'est alors en effet que commencerait pour moi le vrai supplice. Les dévots m'entoureraient en m'interrogeant : « N'est-ce pas nous qui avions raison? Ce que nous vous annoncions ne s'est-il pas réalisé? » Et ce serait dans l'autre monde, comme sur terre, un ennui sans fin. Les idées d'immortalité sont faites pour les classes distinguées et tout particulièrement pour les femmes qui n'ont rien à faire. L'homme laborieux et capable qui prétend à être quelque chose sur terre et qui a tous les jours à lutter et à agir, laisse en paix le monde futur et s'occupe de se rendre utile sur cette terre. Les idées d'immortalité sont encore faites pour ceux qui n'ont pas eu leur part de bonheur ici-bas et je parie bien que si le bon Tiedge avait eu un destin plus clément, il aurait eu des pensées plus raisonnables.

Nous avons vu plus haut que Gœthe ne parvenait à concevoir un au-delà supportable pour l'homme qu'à la condition d'y transférer une continuation des activités et même de la peine d'ici-bas. Dans ces « planètes » et ces « soleils » où il situait la survie, il se réjouissait à la pensée qu'il y aurait encore « de dures noix à craquer ». Son esprit répugnait à l'idée de la rupture du fil, du changement d'atmosphère. Pour être acceptable à une pensée naturellement anthropomorphique, le monde futur devait être encore la terre. Il a donné à ses conceptions sur l'éternelle activité de l'âme une belle draperie dans la conversation du 2 mai 1824 avec Eckermann, où il voit la pensée de l'homme « se prolongeant d'éternité en éternité », semblable au soleil « qui ne se couche que pour nos regards mortels », mais poursuit sa carrière par delà l'horizon de nos yeux, continuant à dispenser sa chaleur et sa lumière au delà de la frange du couchant.

Dans cette même soirée, où il est décidément de belle humeur et porté à la confiance envers les choses, il avoue au brave Eckermann qu'à l'âge de soixante-quinze ans la pensée de la mort est de celles qui ne peuvent être évitées, mais que « pour sa part, elle le laisse complètement indifférent ».

Il nous est difficile d'accepter ce dernier mot autrement que

sous réserve. Gœthe n'aimait pas le rappel de la mort. Pour lui enlever sa puissance d'assombrissement, il n'était pas trop de toutes les forces d'antagonisme de la nature et de la vie. Il aimait, dans une sorte de diptyque, voir se dresser contre l'ombre lugubre de la dissolution les jeux de la lumière et de la jeunesse, la triomphante grâce des corps. Jenny de Pappenheim et d'autres jeunes amies de sa belle-fille Ottilie de Pogwisch prennent un bel après-midi leurs ébats dans son jardin. Le décor fragile et charmant de la jeunesse et de l'été : « robes de mousseline blanche, ceintures dorées »... un coup de bêche des jolies joueuses amène une macabre trouvaille : une tête de mort jaillit du sol, étale son rictus au grand jour. Les rires se glacent, le bruissement de volière s'éteint. Les jeunes filles se mettent en mesure de rendre le crâne aux profondeurs du sol, d'où il n'eût pas dû sortir, en l'enfouissant au pied d'un arbre. Gœthe les surprend dans ces opérations de fossoyeurs. « Il surgit brusquement de l'ombre de la haie; le contraste de la mort et de la jeunesse le frappa sans doute. Il dit avec douceur et bonté : « Mes petites, vous trouvez moyen de donner encore de la grâce à la mort. »

***

Gœthe habillait parfois d'ironie son aversion de la mort. Mais cette ironie ne doit pas nous donner le change sur la profondeur très réelle de son horreur. Un jour, tout à fait sur le soir de sa vie, il est attablé en nombreuse et joyeuse compagnie dans sa belle salle à manger du Frauenplan. La conversation est brillante, la chère fine, l'humeur générale sans défaut. Tout à coup un roulement de voiture se fait entendre sous les fenêtres, roulement « lent, profond, insolite »... Gœthe surprend une certaine anxiété sur les traits des convives et pour chasser le malaise que la présence de la mort qui passe suspend sur l'éphémère gaîté des coupes, se tourne avec flegme du côté de son voisin de droite, le président Schwendler :

Il y avait une fois un Romain — excusez-moi si j'ai oublié son nom qui n'a pas d'importance — qui avait pour habitude, quand il avait donné un bon dîner à ses hôtes, de faire surgir brusquement devant leurs regards et au beau milieu de la table un squelette artificiel pour leur rappeler qu'eux-mêmes, y compris toutes les bonnes choses dont

ils venaient de s'emplir, seraient un jour poussière et pourriture. Je ne goûte pas pour ma part, ce genre de prêche moral, mais notre Préfet de Police s'en charge pour moi. Les convois funèbres qui, autrefois, suivaient une autre voie, il les fait maintenant passer sous mes fenêtres. Et comme les bonnes gens aiment à être enterrés à l'heure très exacte où je déjeune, il en résulte pour moi un charmant *memento mori.*

Encore une fois, ne nous laissons pas tromper par l'élégance de l'attitude : il y a de l'horreur sous ce détachement.

Parmi les moyens mis en œuvre par Gœthe pour combattre une présence redoutée, il convient de nommer ce que l'on pourrait appeler sa tactique verbale à l'égard de la mort. Dans la vie des hommes, le mot a une importance immense, il donne du poids aux choses. Une chose n'a point d'existence vraie, de substance, elle n'est point en mesure d'entreprendre sur nous, tant qu'elle n'est pas nommée. Il avait ainsi pour parler de la mort multiplié les euphémismes, les ingénieux écrans verbaux. Dans cette stratégie du repli, dont le premier article était de partout refuser le contact avec l'adversaire il déployait une surprenante abondance de ressources. Son vocabulaire était d'une grande richesse en périphrases : Verlassen (quitter); sich der Welt entziehen (se retirer du monde), aussenbleiben (manquer, rester en dehors), c'étaient — pour nous borner à quelques exemples — autant de façons de dire mourir.
emploie fidèlement après la mort de Schiller, de Christiane,

Mais dans cette voie de diplomatie verbale on peut aller plus loin encore. Gœthe pensait qu'il était loisible à l'homme d'éluder davantage la mort en s'en taisant tout à fait. En parler, c'était lui donner un titre, un droit sur nous. Par un jeu ingénieux de l'esprit, il l'affublait d'un nom qui lui déniait l'être et l'appelait « la légende » (das Märchen), légende « sempiternellement la même » et dont il ne concevait pas « que les hommes trouvassent toujours le même goût à s'entretenir ».

Le plus haut degré de virtuosité dans l'eudémonisme est ici atteint : supprimer la mort en la rayant, par un décret souverain de la volonté, de la catégorie des faits, en lui refusant la réalité.

ROBERT D'HARCOURT

L'ÉNIGME DE CHARLEROI EXPLIQUÉE

JOFFRE ET LANREZAC

AVANT-PROPOS

Un livre récent vient de mettre publiquement en opposition le maréchal Joffre et son ancien lieutenant le général Lanrezac dans des conditions particulièrement désobligeantes pour la mémoire de ce dernier.

Nous ne voyons pas ce que la France peut gagner à de telles polémiques.

Le jour où les critiques militaires ne pourront plus discuter un plan de campagne[1] et des situations tactiques ou stratégiques sans risquer de se voir l'objet d'attaques personnelles et injustifiées, il n'y aura plus ni art militaire, ni liberté de pensée dans l'armée.

Témoin et acteur durant la période de préparation à la guerre et au cours des événements décisifs qui en marquèrent les débuts, je considère comme de mon devoir d'apporter ici mon témoignage en faveur de deux grands serviteurs du pays, pour lesquels je professais une égale affection malgré leurs caractères et leurs qualités en tous points dissemblables.

Je voudrais établir que le conflit qui opposa Lanrezac à l'entourage de Joffre (beaucoup plus qu'à Joffre lui-même) était surtout un conflit d'École.

Si, au cours de mon exposé, mes souvenirs personnels donnent parfois à ma démonstration des allures de « Mémoires », le lecteur voudra bien me le pardonner.

1. Voir le livre du général Lanrezac, *le Plan de Campagne français* (Payot, édit.).

L'ERREUR STRATÉGIQUE INITIALE EN 1914

Le mouvement d'opinion créé dans l'armée française à partir de 1911 par l'École Grandmaison eut des conséquences incalculables non seulement sur le champ de bataille, comme il fallait s'y attendre, mais encore dans le domaine stratégique et dans celui de la conduite de la guerre.

En tout cas, c'est là qu'il faut chercher l'origine du conflit qui dressa pendant le premier mois de la guerre le G. Q. G. contre le Commandant de la 5e armée.

***

I. *L'École Grandmaison.* — Au début de 1911, en deux conférences mémorables, qui eurent lieu au Ministère de la Guerre, le colonel de Grandmaison, chef du 3e bureau de l'État-Major de l'Armée, renversa d'un seul coup tout l'édifice de notre doctrine de guerre patiemment élevé quelque vingt ans auparavant par notre École supérieure de guerre, alors que le commandant Lanrezac y était professeur adjoint de tactique générale.

Cette doctrine avait été puisée à la source napoléonienne la plus pure, à l'époque de l'Apogée qu'éclairent les noms prestigieux d'Austerlitz et d'Iéna — période glorieuse entre toutes qui fut marquée par un équilibre parfait au double point de vue de la conception et de l'exécution aussi bien dans le domaine de la stratégie que dans celui de la tactique générale.

Par ces conférences, le colonel de Grandmaison ne visait pas initialement à instaurer un système complet ou, si l'on veut, une nouvelle doctrine de guerre. Il restait dans le cadre de la tactique générale en conférant à l'offensive systématisée une vertu propre, qui, pour lui, devait être le secret de la victoire de demain.

De la transposition de cette théorie nouvelle dans le domaine de la stratégie il n'était pas encore question.

La raison *avouée* de l'initiative du colonel de Grandmaison

était le dogmatisme de notre doctrine de guerre, qui demandait à la théorie de l'avant-garde des services qu'elle était vraiment impuissante à rendre et qui préconisait par surcroît une recherche exagérée de la sécurité.

Ce que l'auteur se gardait bien de dire — *et ce qui fit tout le mal* — c'est que son initiative s'inspirait surtout d'un double sentiment de méfiance à l'égard de la nation et du Commandement.

En cherchant à créer dans l'Armée française cette mystique de l'offensive, le colonel de Grandmaison voulait obtenir d'une part un redressement général des esprits trop longtemps contaminés, à son sens, par un pacifisme officiel qui semblait l'avoir émasculé. Il voulait d'autre part déposséder au profit des exécutants un Commandement, qui avait été gravement diminué en qualité par une intervention politique prolongée.

Dès lors, toutes les combinaisons de champ de bataille préconisées par notre doctrine de guerre devaient être rejetées comme trop compliquées : le combat désormais serait mené par les exécutants, qui n'auraient d'autre but que la conquête du terrain, et le Commandement ne ferait plus sentir son action dans la bataille que par l'intervention de ses réserves et de son artillerie.

Le mot « défensive » était rayé du vocabulaire militaire et d'une manière générale la « contre-offensive », c'est-à-dire la riposte prévue et organisée, apparaissait comme indésirable uniquement parce qu'elle était subordonnée dans le temps et dans l'espace à une initiative ennemie. Ainsi la contre-offensive qu'emploiera avec tant de bonheur le 1er corps d'armée sur différents champs de bataille était considérée comme un pis aller.

Quant à la sécurité, elle devait résulter de l'offensive même, « un adversaire pris à la gorge n'ayant plus sa liberté d'action pour manœuvrer et attaquer lui-même ».

Telle était du moins la phraséologie, dont se berçait le colonel de Grandmaison.

Ces théories nouvelles procédaient d'un manque de psychologie regrettable, car elles mettaient en doute les qualités mêmes de la race.

Elles dénotaient également chez leur auteur un manque de jugement inexcusable, puisqu'il se proposait d'amender un monument *permanent*, tel qu'une doctrine de guerre, par des moyens de *circonstance*, que déconseillait formellement l'expérience des guerres les plus récentes.

Bref, après s'être livré à un long travail préparatoire auprès de nombreuses personnalités militaires, — après avoir fait sa salle en un mot, — le colonel de Grandmaison, mettant à profit l'autorité qu'il tenait de ses fonctions, se permettait par ses deux conférences de préconiser publiquement au nom de l'État-Major de l'armée, la substitution de la bataille de soldats à la bataille de Commandement dans un pays, où cependant la qualité prime la quantité.

Ce coup de force perpétré en dehors du Conseil supérieur de la guerre — et un peu contre lui — par un homme, qui se croyait investi de l'autorité ministérielle, va peser lourdement sur les destinées de la France.

En sortant de ces deux conférences, je ne pouvais contenir mon indignation et j'en réclamais le texte avec insistance pour le réfuter point par point.

— Ne voyez-vous pas qu'ils sont *tous* devenus fous? — me dit mon Commandant d'armée, le général Marion, qui était le bon sens en personne. — Tenez-vous donc tranquille!

Mais avec sa haute autorité, le général Lanrezac[1], au milieu de l'engouement général, ne se fit pas faute de s'élever avec véhémence dès leur apparition contre des théories, qui niaient l'importance du terrain et de l'armement et qui marquaient une véritable régression dans l'art de la guerre.

Qu'eût-il dit s'il avait pu prévoir que la France serait bientôt mise en danger de mort par la folle transposition dans le domaine stratégique de théories tout au plus bonnes en tactique élémentaire?

Quand, dans le courant de 1911, le colonel de Grandmaison

1. Le général Lanrezac en 1911 était encore divisionnaire. Le général Joffre, qui a discerné ses talents, lui fera bientôt brûler les étapes en le faisant entrer au Conseil supérieur de la Guerre après dix-huit mois de commandement de corps d'armée.

quitta le Ministère pour faire son temps de commandement, certains voulurent y voir une sorte de disgrâce, sous prétexte que le vice-président du Conseil supérieur (le général Michel), s'était cru personnellement visé par son action. Mais personne ne considéra le départ du colonel de Grandmaison comme un désaveu de ses idées.

Celles-ci faisaient au contraire rapidement leur chemin et, comme il arrive toujours en pareil cas, les disciples de la nouvelle École allaient bientôt dépasser le maître.

Trois ans après, quand la guerre éclate, une partie des chefs d'état-major de corps d'armée issus du cours des Hautes Études militaires et les jeunes officiers brevetés des dernières promotions de l'École de Guerre sont imbus des théories nouvelles au point de vouloir les imposer autour d'eux et au besoin à leur Chef.

Car à l'École de Guerre durant cette période prémonitoire on alla jusqu'à enseigner que si « l'État-major était en principe impersonnel, il devait cependant se tenir prêt à se substituer au Commandement défaillant ».

Et ce fut ainsi que se constitua dans l'Armée un jacobinisme d'un nouveau genre, au nom duquel les généraux dans leur commandement se virent dès le début des hostilités placés d'une part sous la surveillance des officiers de liaison de l'échelon supérieur et exposés d'autre part à la critique journalière de leur propre état-major.

L'immorale collusion des uns et des autres fit ou défit bien des réputations.

Si l'on fait abstraction de ces réalités il devient impossible de comprendre pourquoi en août 1914 le général Lanrezac s'est heurté contre un mur, lorsqu'il parla stratégie en dessus de lui ou tactique générale en dessous.

Il s'est trouvé en présence d'un phénomène d'hallucination collective, contre lequel il demeura impuissant.

Il ne faudrait pas croire cependant que sous l'influence de l'école Grandmaison, le bon sens avait définitivement déserté nos drapeaux. De-ci de-là, des îlots de résistance — individuels ou collectifs — s'étaient constitués et nous les verrons pendant la période de stabilisation servir de points d'appui contre la dictature anonyme des infaillibles irresponsables, qui nous

conduira hélas! jusqu'à l'expérience désastreuse du printemps 1917.

Me voici donc amené pour la compréhension des faits à expliquer comment s'était constitué au 1er corps et à la Ve armée le principal de ces îlots de résistance avec le général Lanrezac et le général Franchet d'Esperey.

Cette parenthèse nécessaire va m'obliger à me mettre personnellement en cause et je m'en excuse d'avance.

Lorsqu'après les manœuvres du Poitou, qui eurent lieu en septembre 1912, il fut pour moi bien établi que comme chef du bureau des Opérations d'une armée, on prétendait m'imposer des idées que je réprouvais hautement, je décidai de demander à quitter le Conseil Supérieur de la Guerre, au moment où mon Commandant d'armée serait atteint par la limite d'âge, c'est-à-dire au mois de mai 1913.

Après avoir cherché à me retenir, le général Joffre qui voulait bien me témoigner quelque estime, finit par m'offrir le choix entre le 20e et le 1er corps. J'en compris tout de suite les raisons. Mais mon choix ne pouvait faire de doute. Dans la guerre que nous sentions tous venir, le travail utile devait se faire à l'aile gauche et non à l'aide droite et les destinées de la France devaient se jouer à Charleroi et non à Morhange. Je partis donc pour Lille.

Le 1er décembre 1913, le général Joffre faisait sortir le décret confiant aux chefs d'état-major de corps d'armée l'instruction et la préparation à la guerre de tous les états-majors et services de leur corps d'armée. Le même mois, le général d'Esperey, rappelé du Maroc, prenait le commandement du 1er corps et enfin en avril 1914 le général Lanrezac devenait inspecteur d'armée du 1er corps et commandant de l'armée d'aile.

Assuré ainsi de l'approbation de mes chefs hiérarchiques dans le domaine des idées, je me mis immédiatement au travail.

Au mois d'août 1914, je puis affirmer qu'au 1er corps, tout le monde parlait la même langue, — qui n'était certes pas celle de la nouvelle École, — et je pouvais être certain que lorsque mon chef donnerait des ordres en fonction de ceux de l'armée, il serait parfaitement compris et obéi.

L'importance de cette observation n'échappera à personne. Elle était indispensable pour l'intelligence de ce qui s'est passé à Charleroi et à Guise.

II. *Transposition des théories Grandmaison dans le domaine stratégique.* — Dans son livre le général Lanrezac a dit ce qu'il pensait du plan de campagne français de 1914. Il nous a exposé son état d'âme et ses réactions en présence des instructions et dispositions successives du Haut Commandement.

Personne ne pouvait se substituer à lui pour un tel exposé.

Il prend le dispositif de concentration, tel qu'il est, avec son corps d'extrême gauche (le 1er) à Aubenton — dans les Ardennes — et son flanc gauche complètement découvert.

Il examine ce qu'il eût fallu faire en vue de mener à bien l'idée préconçue de l'offensive générale française face à l'est dans l'hypothèse de la violation allemande de la Belgique par l'une ou l'autre rive de la Meuse.

Il explique que l'armée de réserve — (la IVe, commandée par le général de Langle de Cary) — aurait dû être initialement placée en arrière et à gauche du flanc découvert ou, si l'on veut, d'un flanc factice contre lequel la manœuvre débordante allemande eût pu se rabattre.

Aussi le général Lanrezac ne nous cache pas son émotion, lorsque, malgré ses objurgations réitérées, il assiste à la transposition inattendue des théories Grandmaison dans le domaine stratégique par la mise en ligne de la IVe armée au centre du dispositif offensif et j'ajouterai par l'envoi en Lorraine des 9e et 18e corps dont le transport éventuel à la gauche des armées françaises avait été cependant réservé jusqu'à la dernière minute.

C'était la suppression de propos délibéré de toute possibilité d'une parade — avec des forces suffisantes — contre la menace d'enveloppement qui pouvait résulter de la violation de la Belgique.

Dès cet instant, le général Lanrezac se rend compte que la seule chose possible désormais est la remontée vers le nord de toute la Ve armée.

Et il la réclame avec insistance en demandant l'envoi

immédiat dans la région Philippeville-Dinant de son corps d'aile gauche (le 1er), qui dans son esprit, est destiné à couvrir, — quand l'ordre en sera donné, — la réunion de toute son armée au sud de la Sambre.

Le G. Q. G. finira par céder, mais avec l'arrière-pensée que la Ve armée pourra encore coopérer à l'offensive générale des armées françaises en revenant bientôt sur la rive droite de la Meuse. *Quos vult perdere...*

Je ne pousserai pas plus loin cette discussion stratégique, où je ne pourrais que reproduire avec moins d'autorité les arguments du général Lanrezac.

Mon but est autre.

Par la philosophie des batailles de Charleroi et de Guise, je désire établir simplement que le général Lanrezac avait vu juste avant la guerre et qu'il fut la plus illustre victime des théories funestes qu'il réprouvait.

L'exposé comparé des résultats obtenus sur ces deux champs de bataille par chacune des méthodes en présence (procédés Grandmaison et napoléoniens), suffira, — je pense, pour montrer ce que la France eût été en droit d'attendre de l'unité de doctrine, qui avait existé dans l'Armée française jusqu'en 1911.

Quand une telle unité existe dans une armée, c'est un acte bien grave d'oser entreprendre contre elle au nom de théories qui tendent à rien moins qu'à déposséder le Commandement de ses prérogatives tout en lui maintenant ses responsabilités.

Mais avant de quitter le domaine de la stratégie pour aborder celui de la tactique générale, je voudrais mettre en lumière le manque de jugement qui est à la base de l'erreur stratégique française en 1914.

Le G. Q. G. retombera d'ailleurs dans une erreur analogue au printemps 1917 sous l'influence des théories hypertrophiées de la même École.

Les mobiles qui avaient inspiré la conception du plan de campagne français en 1914 étaient en vérité fort simples.

L'offensive générale stratégique de toutes les armées françaises devait tout renverser devant elle, et les forces

allemandes qui pourraient s'élever dans le même temps sur son flanc gauche seraient ensuite jetées à la mer.

Placer dans ces conditions un échelon de sécurité en arrière du flanc découvert apparaissait comme inutile et même nuisible, car cette disposition se fût traduite par une diminution de puissance dans l'offensive générale.

On montait ainsi *stratégiquement* au Landgrafenberg ou à l'assaut du plateau de Pratzen[1]. Et en admettant que cette transposition du domaine de la tactique générale dans celui de la stratégie fût justifiée, — ce que je nie formellement, — le Haut Commandement n'avait oublié qu'une chose, c'était de confier au général Lanrezac le rôle défensif de Davout à Austerlitz ou du groupe Lannes-Augereau à Iéna.

Napoléon se fût voilé la face, car dans les deux cas, le temps nécessaire à l'obtention de ses deux plus belles victoires n'avait pu lui être procuré que par la résistance de ses deux détachements d'ailes, — sur lesquels l'ennemi était en mesure cependant de faire peser son effort principal.

L'analogie est frappante! Mais en 1914 la garantie latérale est supprimée alors que les difficultés d'exécution augmentent pour l'opération principale. On ne comprend plus.

Bref, en août 1914 le plan de campagne français prétendait jouer sur un seul coup de dés une partie, dont allait dépendre l'existence du pays.

Et le G. Q. G. se lançait dans cette aventure sans souci de ce que pourrait entreprendre l'ennemi, sans égard pour les difficultés inhérentes au terrain et à l'armement et par conséquent sans tenir compte du temps nécessaire à l'obtention des résultats.

Devant un tel dérèglement de l'esprit, devant cette transposition des théories nouvelles dans un domaine *imprévu par son auteur même* l'émotion du général Lanrezac au mois d'août 1914 allait chaque jour grandissant[2].

1. Manœuvres qui contenaient en germe les victoires d'Iéna et d'Austerlitz grâce à un effet de surprise initial destiné à renverser les fronts et à nous donner le terrain comme auxiliaire et non comme adversaire.

2. Mon devoir d'historien impartial m'oblige à signaler que de tous nos plans de concentration antérieurs à la guerre celui qui eût le mieux répondu à la manœuvre allemande en août 1914 était celui du général Michel, qui fut rem-

III. *Dinant, combat d'avant-garde. Le voile se déchire!* — Napoléon portait une attention particulière sur les premiers engagements de chaque campagne en raison non seulement de l'effet moral qu'ils étaient appelés à produire, mais encore et surtout des renseignements qu'ils pouvaient lui procurer au sujet des intentions de l'ennemi.

« Le voile se déchire! disait-il, lorsque ces engagements lui avaient enfin fourni le renseignement décisif.

En août 1914 ce fut le combat d'avant-garde de Dinant, qui nous le procura.

Le 12 août, le 1er corps était lancé en avant-garde générale d'Aubenton vers la région Philippeville-Dinant avec ordre de tenir la Meuse de Givet à Namur[1].

Le 14 août, dès son arrivée à destination, le général d'Esperey apprend qu'une grosse masse de cavalerie ennemie appuyée par des bataillons de chasseurs est en marche sur Dinant et que l'attaque de cet important point de passage est à prévoir pour le lendemain même.

La défense assurée jusque-là par un seul bataillon de la brigade Mangin (la 8e) est renforcée aussitôt par un bataillon de la 2e division et par le régiment de cavalerie de corps.

L'attaque se produit le 15 août au point du jour, et le combat se termine à l'avantage de la 2e division.

Au cours de cette action aucun conflit d'École. Tout le monde est d'accord et à aucun moment le Commandement n'abdique ses prérogatives.

Voici le tableau.

Artillerie déployée — défilée et silencieuse, — de manière

placé en 1911 par le général Joffre comme vice-président du Conseil supérieur de la Guerre.

1. On peut regretter que le corps de cavalerie Sordet n'ait pas été placé dès l'origine sous les ordres du général commandant la Ve armée en couverture de son flanc gauche.

Le 12 août le général Lanrezac l'eût certainement employé — au moment du décollement du 1er corps — à prendre le contact des forces allemandes dans la région Namur-Liége avec ordre d'en déterminer le contour apparent et au besoin d'exercer sur elles une action retardatrice, au cas ou ces forces viendraient à franchir la Meuse, comme tout le donnait à penser depuis l'attaque brusquée de Liége.

Cette cavalerie magnifique, que la France ne reverra plus sans doute, fut perdue dans le temps même où elle eût pu rendre les plus grands services.

à ne pas dévoiler prématurément l'importance des forces françaises arrivées dans la région.

Infanterie réservée et masquée, mais prête à intervenir.

Nos deux bataillons de première ligne — préposés à la garde du point de passage — étonnés du silence de notre artillerie devant l'attaque allemande et n'en comprenant pas les raisons d'ordre stratégique, refluent après une résistance honorable.

L'infanterie ennemie monte sur le plateau de la rive gauche et commence à former tête de pont sur le terrain.

— Qu'on me jette tout cela à l'eau! — dit le général d'Esperey.

L'artillerie de la 2e division entre en action et quatre bataillons de cette division s'ébranlent aussitôt. C'est la première fois que notre infanterie va aborder l'ennemi à l'arme blanche. Le général de division marche avec l'attaque.

Deux heures après, les Allemands, vivement ramenés, avaient reflué en désordre au delà de la Meuse, et toute la ville de Dinant (rive droite comprise) était complètement nettoyée.

Le soir venu, le général d'Esperey retire ses troupes sur la rive gauche et les Allemands en guise de représailles commettent mille horreurs contre la paisible population de la rive droite.

Telle est la manœuvre élémentaire que le général Lanrezac réclamera une semaine plus tard à Charleroi des troupes du 3e et du 10e corps et qu'il ne pourra obtenir.

Le règlement d'infanterie de 1914, sublime expression des idées nouvelles, allait porter ses fruits.

En rentrant du combat le général d'Esperey me dit : « Au feu, Deligny a un bon tirant d'eau! »

La mission que recevra le général Deligny sur le champ de bataille de Charleroi le 23 août n'eût pu se concevoir sans cette constatation. Tout s'enchaîne, tout se tient!

Ici se placent deux incidents que je dois relater.

Après le combat on m'amène deux prisonniers dont l'interrogatoire pouvait présenter quelque intérêt.

Le premier est un jeune lieutenant aviateur, qui était

venu nous narguer en survolant nos troupes à très faible altitude et dont l'avion avait été descendu.

Notre dialogue fut bref.

— Vous parlez le français?

— Mon père est Saxon et ma mère est Française.

— Votre nom?

— Lieutenant aviateur Muller.

Comme aviateur il devait être au courant du mouvement des grandes unités. Je reprends :

— Quelle est l'importance des forces qui passent au nord de Namur? Une armée?

— Non, deux!

La réponse avait été faite du tac au tac sur un ton de bravade. Visiblement, ce jeune officier était sincère. Pour lui les dés sont jetés et il n'y a plus rien à cacher.

— Alors? Deux armées au nord de Namur, une devant nous marchant en direction générale de Dinant, et ce qui est nécessaire jusqu'à Belfort. Qu'avez-vous donc contre les Russes?

— Les Russes! Laissez-moi rire! (*sic*).

Je donnai l'ordre d'emmener le lieutenant Muller.

Peu après arrive un officier légèrement blessé à la jambe et transporté en auto. C'est un seigneur d'importance, qui, par sa situation sociale, doit avoir des clartés sur la politique générale de son pays.

Je reprends sans désemparer le fil de mon raisonnement et je dis :

— Mais si l'Allemagne a joué son va-tout contre la France avec la presque totalité de ses forces, cela pourrait fort mal tourner pour vous du côté russe.

— J'ai quelque raison de croire le contraire!

Et la réponse fut faite sur un ton qui voulait être distant : on se serait cru à la cour du Grand Roi!

Je savais tout ce que je voulais savoir. Pour des raisons extra-militaires qu'on ne nous disait pas, l'Allemagne certaine de pouvoir contenir avec un minimum de forces la grande offensive moscovite en direction de Berlin avait jeté tout le poids de sa puissance militaire contre la France, en faisant porter l'effort décisif de trois armées entières sur le flanc gauche des armées françaises.

Selon le mot de Napoléon, le voile se déchirait!

La journée terminée, le général d'Esperey rendit compte. Le lendemain le 1er corps était invité à plus de calme dans l'appréciation de la situation.

La situation était cependant fort claire, mais l'école Grandmaison — ou si l'on veut, le G. Q. G. — entendait courir sa chance et rien ne pouvait plus l'arrêter.

Deux ans avant la guerre, au cours d'une visite à notre École supérieure de Guerre, lord Roberts fort étonné de voir nos officiers faire une manœuvre sur la carte de Commercy avait dit : « Non! nous ferons Waterloo à rebours! »

Et par là il entendait que Waterloo était en Belgique.

Les 21 et 22 août sur la Sambre, le général Lanrezac sera la victime des théories néfastes qu'il n'avait cessé de combattre.

Mais le 23 août nous ne verrons ni le Waterloo ni le Sedan, que les Allemands escomptaient : par sa clairvoyance et sa décision, le général Lanrezac rendra possible le rétablissement de la France.

LA BATAILLE DE CHARLEROI

I. *Conception de la bataille.* — Le 15 août, le général en chef avait autorisé le commandant de la Ve armée à porter le gros de son armée dans la région Philippeville-Marienbourg, où il serait immédiatement renforcé par 3 divisions indépendantes (dont 2 d'Afrique) et par le 18e corps retiré au théâtre d'opérations de Lorraine[1], puis un peu plus tard, par le groupe de divisions de réserve Valabrègue.

Couverte ainsi par le cours de la Meuse et de la Sambre et par la place de Namur, la Ve armée réduite initialement à 3 corps d'armée (1er, 3e et 10e) serait bien placée pour attendre ses renforts et pour assurer pendant sa réunion la sécurité du flanc gauche de l'offensive générale des armées françaises se développant à l'est de la Meuse.

1. Faux mouvement qui eût pu être évité, car la variante nécessaire avait été prévue par le 4e Bureau de l'État-Major de l'armée pour les 9e et 18e corps dans le plan général de transport.

Il en résultait que la Ve armée, arrivée à pied d'œuvre, devrait avoir pour un temps une certaine fixité.

Ainsi, pour le général Lanrezac, il s'agissait tout d'abord de mener à bien *devant l'ennemi* une réunion d'armée au sens napoléonien du mot.

Et le Commandant de la Ve Armée connaissait trop bien son métier pour ignorer que tout dispositif de réunion doit affecter à l'origine une forme défensive.

Par ailleurs, le 18 août, le Général en chef avait adressé aux Commandants des IIIe, IVe et Ve armées une instruction aux termes de laquelle le général Lanrezac aurait à prendre — sur la rive gauche de la Meuse et en liaison avec les armées belge et britannique — l'offensive contre l'aile droite allemande évaluée à 7 ou 8 corps d'armée.

Mais l'armée belge en retraite sur Anvers était hors d'état de prendre part à une offensive d'ensemble. L'armée britannique ne pouvait intervenir avant le 23 août. Enfin, la force de l'aile droite allemande semblait singulièrement sous-estimée par le G. Q. G., puisqu'elle comprenait en réalité 16 corps d'armée et non 7 ou 8.

Ces raisons péremptoires ne pouvaient que confirmer le général Lanrezac dans sa volonté de rester sur la défensive jusqu'à complet achèvement de la réunion de ses forces.

D'abord, l'outil en main! Ensuite, l'offensive, s'il y a lieu, et en connaissance de cause! C'était très net, tout au moins dans l'esprit du général Lanrezac.

Le 20 août, au moment où les premiers éléments des 3e et 10e corps parvenaient à hauteur du 1er corps — toujours en position derrière la Meuse depuis le combat de Dinant, — les trois divisions indépendantes annoncées par le G. Q. G. rejoignaient la Ve armée, et les débarquements du 18e corps étaient en cours d'exécution dans la région d'Avesnes.

Le général Lanrezac juge le moment venu de faire connaître ses intentions à tous ses subordonnés; et à cet effet, il convoque à son Q. G. pour le lendemain 21 août à quinze heures tous les chefs d'état-major de corps d'armée.

Au cours de cette réunion, qui fut de la plus haute impor-

tance, le général Lanrezac exposa la situation, puis conclut en ces termes :

« Nous ne disposerons de toutes nos forces que dans quarante-huit heures par l'arrivée à notre gauche du 18e corps d'abord, puis de l'armée britannique, forte de 2 corps d'armée.

» A notre droite, des troupes nombreuses de toutes armes menacent le front de Meuse, qui est défendu par le 1er corps; mais de ce côté, notre IVe armée doit arriver à notre hauteur sur la Lesse dans deux jours.

» Devant nous, au nord de la Sambre, se produit un glissement continu d'est en ouest, exécuté par de grandes unités allemandes, qui ont franchi la Meuse au nord de Namur.

» Pendant quarante-huit heures, j'entends *ne rien livrer au hasard*. Il faut durer quarante-huit heures jusqu'à l'arrivée des renforts.

» Je prescris donc qu'on se retranche sur les hauteurs sud de la Sambre. J'interdis formellement que l'on s'engage dans les bas-fonds de cette rivière, dont les ponts seront simplement tenus contre les incursions de cavalerie[1].

» Il faut être en mesure de recevoir l'ennemi dans les meilleures conditions en faisant usage de tous nos moyens matériels, s'il vient à franchir la rivière pour se porter à l'attaque de nos positions.

» En ce cas, il conviendra de l'user sur les longues pentes de la rive sud pour le contre-attaquer ensuite.

» Dans deux jours, quand nous serons au complet, la situation sera éclaircie et si l'ennemi ne nous a pas attaqués, s'il continue son glissement vers l'ouest, nous passerons à l'offensive, toutes forces réunies, et nous lui tomberons dans le flanc!

1. Cela ne signifiait nullement, — ainsi que l'ont affirmé certains auteurs, — que le 21 août, le général Lanrezac croyait n'avoir à redouter sur la Sambre que des attaques de cavalerie.

Cela signifiait que sur cette rivière, il ne voulait pas opposer de résistance sérieuse, et que ces postes avancés auraient à abandonner la défense des ponts, dès qu'ils seraient l'objet d'attaques montées d'infanterie et d'artillerie, le but étant de livrer bataille au sud de la Sambre en terrain découvert et non dans le fond de la vallée, où l'appui de l'artillerie eût été moins efficace.

La pensée du général Lanrezac était parfaitement claire.

» Allez! messieurs, faites part de mes instructions à vos chefs. Mes ordres écrits vont suivre! »

La décision du Commandant de la Ve armée était donc parfaitement limpide.

Non seulement le général Lanrezac affirme sa volonté de ne pas prendre l'offensive, tant qu'il ne disposera pas de toutes ses forces, mais encore en raison des difficultés exceptionnelles de terrain, que pourrait rencontrer une offensive d'ensemble dans le Borinage, il ne semble envisager cette éventualité qu'à contre-cœur et pour le cas bien improbable où l'ennemi, continuant à lui présenter le flanc, se contenterait d'une simple couverture sur la Sambre.

Détail caractéristique! Pour ne pas jeter le trouble dans l'esprit de ses auditeurs, le général Lanrezac ne fait aucune allusion à l'ordre d'offensive qui lui a été donné par le G. Q. G.

Personnellement je connaissais notre Commandant d'armée depuis vingt-deux ans; et en l'écoutant, je percevais nettement qu'à son idée, la Ve armée serait l'objet d'une attaque d'ensemble[1], avant que les conditions nécessaires à son offensive fussent réalisées, si elles pouvaient l'être jamais. Et il prenait ses dispositions en conséquence.

Malheureusement, un abîme séparait la conception défensive du général Lanrezac des conceptions offensives de la nouvelle École. Et je me rendais parfaitement compte qu'une partie de l'auditoire ne l'entendait même pas.

De fait, le lendemain 22 août, dès la première heure, contrairement à la volonté publiquement et formellement exprimée par le général commandant la Ve armée, les généraux commandant les 3e et 10e corps se lanceront dans une offensive générale sur tout leur front, tandis qu'à la même minute le général commandant le 1er corps sera de sa personne en première ligne auprès du général commandant sa brigade mixte d'avant-garde pour lui expliquer la conception du général Lanrezac et lui interdire de se laisser attirer dans les bas-fonds de la Sambre.

Bien plus, le général d'Esperey amènera avec lui son chef de 3e bureau le commandant Lejay, qu'il chargera de l'orga-

1. La division d'avant-garde du 10e corps commandée par le général Bonnier, s'engageait au même moment sur la Sambre.

nisation défensive du front confié au 1er corps face à la Sambre.

Voilà le fait brutal et sans excuse. Dans une même armée, les mêmes ordres écrits, les mêmes instructions verbales provoquent sur un même terrain des mesures d'exécution diamétralement opposées dans des corps d'armée voisins.

Ce fait intolérable prouve à l'évidence qu'il y avait en 1914 quelque chose de faussé dans l'Armée française.

Il convient maintenant, pour l'Histoire, d'expliquer par quel concours de circonstances le général Lanrezac s'est ainsi trouvé dépossédé de son commandement sur le champ de bataille.

II. *Le Commandement dépossédé les 21 et 22 août sur le champ de bataille par l'école Grandmaison.* — La traduction de la pensée du Chef en ordres écrits et l'interprétation ultérieure de ces ordres par les échelons subordonnés mettent directement en cause le fonctionnement du service d'état-major.

Question délicate entre toutes, car le chef responsable est obligé d'endosser toutes les malfaçons, qui peuvent se produire contre son gré dans son propre état-major.

La nécessité d'assurer la communauté de pensée entre les Commandants d'armée et leurs collaborateurs du temps de guerre avait inspiré en partie la réforme du Conseil supérieur de la Guerre due à Messimy en 1911.

A partir de ce moment, et comme conséquence de cette réforme, les Commandants d'armée eurent près d'eux dès le temps de paix leur chef d'état-major et leur chef du bureau des opérations du temps de guerre.

A la veille de Charleroi, le chef d'état-major et le chef du 3e bureau de la Ve armée — responsables vis-à-vis du général Lanrezac de la traduction de sa pensée et de l'exécution de ses ordres — le connaissaient donc parfaitement et lui étaient tout dévoués.

Pris entre la volonté formelle de leur chef, qui voulait se mettre sur la défensive en arrivant sur la Sambre et l'ardente volonté offensive qu'affirmait le G. Q. G. en toutes circonstances, ces hommes de haute conscience durent se

demander si un ordre d'opérations de la Ve armée prescrivant l'organisation d'un champ de bataille défensif n'apparaîtrait pas en haut lieu comme une véritable gageure, — surtout après les protestations d'ordre stratégique que le général Lanrezac n'avait cessé de faire entendre depuis son arrivée sur la base de concentration.

Des tractations furent donc engagées le 20 août avec le G. Q. G. en vue d'obtenir du Général en chef mieux informé le retrait de son ordre d'offensive à l'ouest de la Meuse.

Le 21 août — sur l'intervention du lieutenant-colonel Alexandre, officier de liaison du G. Q. G. auprès de la Ve armée — le Général en chef faisait connaître par téléphone que le général commandant la Ve armée était laissé libre d'agir au mieux des circonstances.

Ce coup de téléphone libérateur intervint entre 15 et 16 heures pendant la conférence des chefs d'état-major de corps d'armée, mais le général Lanrezac n'y fit aucune allusion, ce qui montre bien qu'au cours de son exposé, il n'avait à aucun moment envisagé l'hypothèse d'une offensive exécutée par ordre supérieur.

Tandis que ces discussions se produisaient en dessus, les événements se précipitaient en dessous, car l'ennemi, lui, n'attend pas.

Dès le 20 août, le général Lanrezac se rend parfaitement compte qu'il ne peut laisser dans le vide ses 3e et 10e corps alors que leurs avant-gardes vont arriver sur la Sambre le lendemain 21.

Son état-major connaît ses intentions, mais par scrupule de discipline, il tergiverse en attendant le contre-ordre relatif à l'offensive demandé au G. Q. G. C'est du moins le motif que le général Lanrezac donne dans son livre au retard apporté à l'envoi des ordres nécessaires.

Cependant, en secret, il s'irrite d'un tel retard, et la convocation des chefs d'état-major de corps d'armée semble n'être qu'une manifestation de ce dernier sentiment.

Puisque l'État-Major n'écrit pas, le général Lanrezac, lui, parlera. Et comme il arrive parfois au pays du soleil,

il est de ceux dont la pensée prend toute sa force lorsqu'elle s'exprime publiquement.

Entre temps, l'état-major de la Ve armée a mis sur pied dès le 20, l'instruction personnelle et secrète qu'il fera sortir le 21 à 16 heures, alors que la position prise publiquement par le général Lanrezac pendant la conférence, le coup de téléphone libérateur du G. Q. G. et les attaques allemandes en cours sur la Sambre depuis midi, la rendaient caduque — tout au moins dans ses considérants.

Le 20, en effet, tant que l'ordre d'offensive n'avait pas été rapporté, l'instruction personnelle et secrète pouvait légitimement débuter par l'hypothèse offensive destinée à donner satisfaction au G. Q. G., mais, le 21, cette rédaction devenait inacceptable.

Partant d'une hypothèse offensive périmée, la rédaction faisait découler en effet l'attitude défensive que le général Lanrezac voulait imposer à son armée, non plus de la situation tactique et stratégique qu'il avait exposée, mais de son incertitude au sujet du moment où l'offensive pourrait être prise en liaison avec les armées voisines. (Cheville détestable, destinée le 20 à relier la conception offensive du G. Q. G. et la conception défensive du général commandant la Ve armée.)

Du même coup, toutes les considérations développées en conférence par le général Lanrezac disparaissaient et l'offensive restait le but.

Sa pensée s'en trouvait ainsi complètement déformée.

A l'issue de la conférence, le 3e bureau de la Ve armée eût dû rédiger d'urgence un ordre d'opérations tenant compte des faits nouveaux intervenus le 21 depuis midi et ne laissant aux exécutants aucune échappatoire.

Et, si cette rédaction devait entraîner un nouveau retard de deux heures dans l'envoi des ordres trop longtemps différés, l'état-major devait les prendre.

Il lui suffisait de passer un coup de téléphone aux corps d'armée, leur prescrivant de considérer comme un ordre préparatoire les instructions verbales données à tous les chefs d'état-major par le général commandant l'armée en personne.

En résumé, si l'état-major de la Ve armée avait su sérier les questions, il eût fallu :

Le 20, une instruction personnelle et secrète destinée à orienter les corps d'armée en attendant le contre-ordre du G. Q. G. et de manière à ne pas les laisser dans le vide à leur arrivée sur la Sambre.

Le 21, à midi, dès le premier coup de canon, une action directe menée par officiers de liaison en vue d'empêcher les commandants de corps d'armée d'engager le général commandant l'armée contrairement à ses intentions.

Le 21, enfin, à l'issue de la Conférence, un ordre d'opérations imposant sans discussion possible aux exécutants la volonté défensive du commandant de l'armée.

Or, rien de tout cela ne fut fait. Il semble que l'état-major de la Ve armée, après avoir obtenu liberté de manœuvre du côté du G. Q. G., ait voulu ignorer en dessous de lui la déformation générale des esprits, que son chef n'avait cessé de dénoncer dès le temps de paix et qui allait fatalement agir en sens inverse de sa volonté sur le champ de bataille.

Je voudrais expliquer maintenant pour les profanes la différence qui existe entre un ordre d'opérations et une instruction personnelle et secrète.

Après le combat de Dinant, lorsque la brigade Mangin fut placée sous les ordres du général d'Esperey, celui-ci me prévint :

« Mangin est un soldat discipliné. Quand il reçoit un ordre net et précis, on peut être sûr qu'il l'exécute et fort bien. Mais il ne faut pas lui envoyer d'instruction personnelle et secrète, où vous envisagerez les différentes hypothèses qui pourraient se produire; car en ce cas, il prendra celle qui lui convient, et nous glissera dans les doigts. »

Telle est la différence entre un ordre d'opérations et une instruction personnelle et secrète vue par un homme de commandement préoccupé avant tout de l'exécution de sa volonté.

Et ce fut bien ainsi que les choses se passèrent aux 3e et 10e corps, quand ils reçurent le 21 au soir l'instruction personnelle et secrète de l'armée.

Ils commencèrent par faire table rase du plan de bataille exposé par le général Lanrezac à tous les chefs d'états-major, sous prétexte que les ordres écrits n'y faisaient aucune allusion.

Ceci fait, entre l'hypothèse de l'offensive différée, qui figurait à tort en tête de l'instruction du 21, et l'ordre de créer un champ de bataille défensif qui y faisait suite, ils optèrent froidement pour une troisième solution : celle de l'offensive immédiate et généralisée.

Que cette déduction ait pu être tirée des ordres défectueux de l'armée, cela peut apparaître aujourd'hui comme une extravagance. Ce n'était alors qu'une manifestation normale de l'état d'esprit créé dans toute l'armée par l'école Grandmaison.

Raison de plus par conséquent pour placer les Commandants de corps d'armée en présence des prescriptions formelles d'un ordre d'opérations.

Le 22 au matin, contre sa volonté, le général Lanrezac fut engagé offensivement par ses subordonnés avec des moyens insuffisants et dans un équilibre défectueux.

Et qui plus est, cette offensive généralisée ne fut nullement montée par les corps d'armée; elle fut simplement déférée aux exécutants en vertu de ce nouveau principe que la victoire serait la somme de leurs efforts offensifs, sans qu'il soit besoin de les discipliner dans des combinaisons de champ de bataille.

Et l'ennemi le leur fit bien voir!

Je m'excuse de m'être ainsi étendu sur cette discussion d'État-Major. Il le fallait pour montrer le trouble extrême qu'avaient apporté dans l'exercice du Commandement le nouvel Évangile et cette demi-terreur qui s'exerçait à tous les échelons de la hiérarchie au nom de l'intangibilité du principe de l'offensive.

Et voilà où nous avait conduits la mise en suspicion systématique de l'esprit offensif de la nation et des capacités du Commandement.

Un Commandant d'armée, dans lequel cependant le Général en chef avait mis toute sa confiance, constatait dès son premier contact avec l'ennemi, qu'il ne pourrait faire connaître

toute sa pensée à ses subordonnés que de vive voix et sans aucune certitude d'être suivi par eux.

La situation cependant ne prêtait à aucune équivoque.

Le 20 août, pour le général Lanrezac, responsable de ses actes devant son Chef et devant la postérité, il s'agissait simplement de ne pas perdre la bataille *tactiquement* — en infligeant si possible à l'ennemi sur la Sambre un échec à forme de *coup d'arrêt* — puis, quoi qu'il arrive, en raison de la disproportion des forces en présence, de ne pas perdre la bataille *stratégiquement.*

L'école Grandmaison nous la fit perdre *tactiquement* le 22. Le général Lanrezac empêcha les Allemands de la gagner *stratégiquement* le 23.

Placé le 22 au matin en présence de l'offensive généralisée des 3e et 10e corps qu'il n'avait pas voulue, le général Lanrezac fait face à l'orage.

Chacun sait que les unités s'usent beaucoup plus vite dans l'offensive que dans la défensive.

Le général Lanrezac se demande si les 3e et 10e corps qui se défendent en attaquant, d'après les idées nouvelles, auront le fond nécessaire pour tenir ainsi jusqu'à l'intervention du 1er corps, qu'il prévoit pour le lendemain.

Les renseignements qui lui parviennent du 3e corps sont mauvais; ce qui n'est pas pour étonner, car ce corps d'armée comprend une division inamovible de Paris et pour des raisons d'ordre politique la valeur du Commandement n'y compense certes pas l'insuffisance professionnelle et technique de la troupe.

Par contre, le général Lanrezac — pour avoir commandé le 11e corps — connaît parfaitement la solidité des gars des Bocages. Il met donc toute sa confiance dans la force de résistance du 10e corps. Et il s'irrite d'autant plus à le voir s'user rapidement en offensives juxtaposées et sans liaison aucune entre elles.

Dans l'après-midi, il se rend à Mettet, auprès du général commandant le 10e corps et lui reproche vivement d'avoir contrevenu à ses ordres écrits et verbaux.

Pour se disculper, le général Defforges répond que la veille,

le général Bonnier lui a échappé en engageant toute sa division et même en faisant appel à la division d'Afrique, qui formait la réserve de corps d'armée.

Le général Lanrezac rentre à son Q. G. un peu sombre. Il pèse dans son esprit toutes les considérations stratégiques et tactiques.

Il ne se rend pas encore un compte exact du danger que peut faire courir à la Ve armée l'action concertée des trois premières armées allemandes. Il fait d'ailleurs confiance au G. Q. G. qui lui annonce l'arrivée imminente de l'armée de Langle de Cary à sa droite et de l'armée britannique à sa gauche. La position stratégique de la Ve armée ne lui apparaît donc pas tellement grave qu'il ne puisse disposer du temps nécessaire à l'obtention d'un succès tactique, qui réagira favorablement sur la situation générale.

Reportant son regard sur le champ de bataille, il voit bien que l'offensive chère à la nouvelle Ecole a été un vin trop fort pour le 3e corps, mais que le 10e corps fait bonne contenance.

Il suppute que dans la journée du 23 le 3e corps pourra néanmoins assurer le rôle qui lui est confié, entre le 18e corps d'une part, qui n'a pas eu encore à s'employer réellement, et le 10e corps d'autre part, qui s'est usé inutilement mais qui reste solide.

Tactiquement et stratégiquement il estime donc qu'il dispose d'une journée. Et il conclut que le 1er corps libéré sur la Meuse le 22 sera en mesure d'intervenir avec la presque totalité de ses forces sur la Sambre dans la journée du 23.

Le 22 au soir le général Lanrezac donne ses ordres en conséquence :

Le lendemain le 1er corps se tiendra prêt à intervenir avec toutes ses forces disponibles au profit du 10e corps, lequel sera en position sur la ligne qui lui avait été primitivement fixée par l'instruction secrète du 21.

Enfin! La bataille est montée. A l'usure près des 3e et 10e corps, le mal semble réparé. Mais cette usure qui aurait dû être réduite au minimum le 22 laissera-t-elle au 1er corps le temps de renverser la balance le 23? Au point de vue tactique, toute la question est là!

III. *Le Commandement amène la bataille à sa fin logique le 23 août.* Certains auteurs militaires ont écrit que le général Lanrezac n'avait pas conduit sa bataille.

Ils auraient voulu, sans doute, le voir intervenir dans les opérations tactiques du front en disloquant par exemple le 1er et le 18e corps en vue de rétablir les affaires des 10e et 3e corps.

Avec un système de ce genre on est battu d'avance.

Par l'analyse de la pensée du général Lanrezac le 22 au soir, j'ai voulu montrer ce que pouvait être, à l'échelon de l'armée, la conception d'une bataille, en guerre de mouvements.

Une fois la bataille engagée, l'action du Commandant de l'armée s'exerce dans la profondeur beaucoup plus qu'en surface, où il doit savoir accepter les insuccès partiels, que ses Commandants de corps d'armée auront d'ailleurs la possibilité de neutraliser avec les moyens dont ils disposent.

Si le Commandant de l'armée a des doutes à ce sujet, il lui est loisible d'y parer par la constitution de réserves dites de précaution[1].

Mais il doit garder toute son attention pour la préparation de *l'événement* destiné à rompre l'équilibre général des forces en présence — préambule nécessaire de la victoire.

Aussi, allons-nous voir au cours de la journée du 23, le général Lanrezac suivre de très près l'action du 1er corps jusqu'au moment précis ou dans son esprit la situation générale s'étant brusquement renversée, il lui adressera un troisième et dernier avertissement, qui l'arrêtera net, au moment où il allait s'engager à fond[2].

C'était une question de minutes, car une demi-heure plus tard, l'action décisive préparée et voulue par le Commandement était irrémédiablement déclenchée avec cinq régiments d'infanterie appuyés par 60 pièces jusque-là réservées.

1. Après la journée du 22, il semble qu'il eût été prudent de placer pour la journée du 23 une brigade du 18e corps en réserve de précaution derrière la soudure des 3e et 18e corps.

2. La situation s'est renversée dans la journée du 23 sur le champ de bataille d'une part par la défaillance du 3e corps, et en dehors du champ de bataille d'autre part par l'échec de notre IVe armée.

La Ve armée était ainsi percée en son centre, et l'armée von Hausen se trouvait libérée en vue d'une action d'ensemble sur la Meuse dès le lendemain 24.

L'intervention ou la non-intervention du 1er corps constitue donc le point culminant dans la conduite de la bataille et la question mérite d'être étudiée de près.

Dans la bataille moderne — par suite de la puissance offensive de l'armement et de la puissance défensive de la fortification au cours de la lutte d'usure — il peut y avoir intérêt à essayer de supprimer celle-ci en recherchant des ruptures d'équilibre générales ou locales montées *a priori* grâce à des effets de surprise basés sur le feu, le terrain et la visibilité.

Au mois d'août 1914, en guerre de mouvements, aussi bien dans la bataille offensive de Guise que dans la bataille défensive de Charleroi, la rupture d'équilibre au point choisi par le Commandement devait être subordonnée dans le temps à la lutte d'usure sur le reste du front. Et, je le répète, cette lutte d'usure comportait fatalement l'éventualité d'insuccès partiels, dont le Commandant de l'armée ne devait se préoccuper que dans la mesure où ceux-ci pourraient réagir sur l'acte décisif.

De ce qui précède, il découle qu'en guerre de mouvements, sauf dans certains cas exceptionnels, le Commandant de l'armée, après avoir monté sa bataille, ne peut vraiment la conduire qu'en restant à sa place au centre des renseignements.

Sinon, sa vue d'ensemble s'obscurcit. Il risque de se laisser influencer par les situations locales et peut-être de modifier l'équilibre général de ses forces, lequel contient cependant en germe sa manœuvre et par conséquent sa victoire.

En outre, son état-major, ignorant les décisions prises par lui sur le terrain et chargé d'assurer en son absence la continuité des opérations en profondeur et dans les coulisses du champ de bataille, peut agir à contretemps.

Donc, sauf dans certains cas particuliers (assaut général et poursuite, par exemple) où le Commandant de l'armée peut avoir intérêt à actionner directement certains de ses lieutenants, il n'y a pour lui que des inconvénients à quitter sa tourelle de commandement, — je veux dire le point où convergent tous les renseignements et où il est en mesure de faire sans cesse le départ entre ce qu'il *peut* subir et ce qu'il *veut* produire.

Pendant la journée du 23, le général Lanrezac est resté à sa place de bataille. S'il s'était promené derrière son front, il lui eût été imposible vers midi de juger si le ressort bandé par le 1er corps pouvait encore — ou non — se détendre utilement.

Le 23 août, dans l'acte décisif, la courbe de la volonté du Commandement s'inscrit sur le terrain.

Elle part du ravin de la ferme de Montigny, où la 2e division se trouve rassemblée vers 7 heures 15 après une marche de nuit assez pénible.

Nous la voyons ensuite s'élever jusqu'à la crête Saint-Gérard-Planson, derrière laquelle l'événement se prépare entre midi et quatorze heures, puis brusquement se replier pour aboutir sur le plateau situé au sud de la coupure profonde d'Ermeton (sur Biert), — où en fin de journée, toutes les troupes aux ordres du général d'Esperey (1er corps, 51e division de réserve et brigade Mangin) se trouveront réunies prêtes pour le lendemain à toute éventualité.

C'est cet ensemble de mouvements qui a retenu l'attention de la relation allemande comme un fait exceptionnel sur le champ de bataille.

Il est assez facile, en effet, de monter une offensive, voire une contre-offensive; il est moins facile d'organiser sur le champ de bataille une retraite *ordonnée*.

Mais mettre une grande unité en marche en vue d'un acte offensif à forme décisive, l'arrêter brusquement au moment où elle s'engage, la décrocher, puis organiser une manœuvre en retraite générale parfaitement ordonnée en vue de constituer le soir même — *dans une zone essentielle* — une masse de deux corps d'armée environ, prête à s'employer sur deux fronts, c'est une manœuvre que, dans chacune des armées en présence, peu de corps d'armée peut-être eussent été capables de mener à bien devant l'ennemi.

Et c'est cette manœuvre du 1er corps qui conféra au général Lanrezac la liberté d'action qui lui était indispensable pour pouvoir donner, le 23 août *dès 21 heures*, ses ordres en vue de dégager son armée percée en son centre et menacée dans le même temps par des mouvements extérieurs encore difficiles à préciser.

La notion d'équilibre domine le reste du débat.

L'équilibre d'une unité — grande ou petite — diffère suivant la mission qu'elle a reçue et le but prochain que se propose son chef (offensive, défensive, sécurité, etc.).

L'exécution sur le champ de bataille devant suivre immédiatement *l'ordre*, sans que cette rapidité puisse jamais engendrer aucune malfaçon, le talent du Commandant d'une unité subordonnée consiste à prévoir sans cesse ce que le Commandement peut attendre de lui, de manière à placer sa troupe dans l'équilibre nécessaire à une exécution immédiate et impeccable des ordres qu'il prévoit.

Mais ce résultat ne peut être obtenu que par une compréhension exacte à tous les échelons de la hiérarchie, aussi bien de la situation générale que de la pensée du Commandement.

C'est à proprement parler, ce qu'on appelle l'unité de doctrine.

Grâce à la diligence du général d'Esperey, la relève des troupes du 1er corps par la 51e division est terminée sur la Meuse le 22 au soir, au lieu du 23, comme il avait été primitivement prévu et ordonné.

Le 23 au matin, les troupes aux ordres du général commandant le 1er corps (environ 4 divisions d'infanterie) sont disposées de la manière suivante :

— *Sur le front de Meuse* : la 51e division de réserve étayée à droite par le 348e et à gauche par la brigade Mangin;

— *Face à la Sambre* : la 1re division disposée par brigades successives et légèrement renforcée en artillerie;

— *Au centre* : dans le ravin de la ferme Montigny (couverte en avant par les deux régiments dits de réserve d'Infanterie et par l'artillerie de corps déployée mais non employée), toute la 2e division (artillerie comprise) en réserve générale — prête à se porter vers l'un ou l'autre front et cependant orientée conformément aux instructions de l'armée dans le sens d'une intervention immédiate au profit du 10e corps.

Ainsi, le 23 au matin, pour le 1er corps, l'équilibre général — comme l'équilibre particulier sur chacun des deux fronts — est nettement défensif.

De ce point de vue spécial de l'équilibre les actes du Commandement au 1er corps se répartissent dans la journée du

23 août en deux groupes : ceux qui intéressent l'équilibre particulier sur chacun des deux fronts et ceux qui intéressent l'équilibre général.

Les premiers ne concernant que le 1er corps — sans répercussions extérieures — dépendaient de la seule initiative du général commandant le corps d'armée. Ce sont :

1° Le renforcement de la 51e division de réserve sur le front de Meuse par l'envoi à Anthée, de Mangin d'abord avec ses deux bataillons réservés initialement à Bioul, puis de la brigade de cavalerie de Champvallier du 10e corps requise par le général d'Esperey près de Denée au début de l'après-midi.

2° Le rééquilibre par resserrement de la 1re division face à la Sambre (ordre visant sa 2e brigade qui la veille formait avant-garde du corps d'armée).

Du point de vue moral ces deux actes du Commandement ont eu pour objet de placer d'une part auprès du général commandant la 51e division un chef énergique disposant de deux bataillons actifs et de deux régiments de cavalerie, et de calmer d'autre part l'inquiétude de l'esprit du général commandant la 1re division en donnant plus de consistance à son dispositif.

Par contre les actes du Commandement au 1er corps intéressant son équilibre général — en raison de leur répercussion sur l'ensemble de l'Armée — ne pouvaient procéder que des ordres ou intentions du général Lanrezac.

Ce sont les ordres donnés à la division de réserve générale :

1° Ordre d'intervention de la 2e division dans le flanc de la Garde prussienne après remise en main derrière le dernier masque formé par la crête Saint-Gérard-Planson (ordre reçu à 9 h. 30 par le général Deligny à Montigny).

2e Ordre de décrochage de la 2e division, qui fut suivi du repli de tout le corps d'armée au Sud du ravin du Biert (ordre reçu à 13 h. 30 par le général Deligny auprès de Graux).

Je vais étudier — toujours à la lumière de la notion d'équilibre — ces deux actes décisifs du Commandement, dont l'un contredit l'autre[1].

1. Malgré ce que nous dit certaine monographie du 1er corps parue récemment en librairie, j'affirme qu'il n'y eut aucune relation de cause à effet entre le repli du 1er corps et la situation tactique sur le front de Meuse. Et en effet :

1° L'ordre de décrochage destiné à la 2e division fut lancé un peu après midi

Vers 9 h. 15 devant le fléchissement continu du 10e corps — prématurément usé la veille par ses offensives intempestives — le général commandant le 1er corps juge le moment venu. L'ordre d'intervention est lancé, et la première étape va consister à placer le 1er corps en équilibre offensif face à la Sambre en amenant la 2e division à pied d'œuvre prête pour l'exécution finale.

La 2e division exécute son mouvement par cheminements défilés et ses premiers éléments arrivent derrière la crête Saint-Gérard-Planson un peu avant midi.

Pendant ce temps, en arrière et à l'abri de la longue crête qui règne au nord du ravin d'Ermeton, l'artillerie de la 2e division rejoint l'artillerie de corps et cinq groupes se mettent en surveillance prêts à appuyer l'attaque.

Cependant, le général Deligny a précédé sa division afin de voir son terrain d'action.

A son arrivée au village de Graux — sur la crête qui constitue son premier objectif — il trouve la brigade d'Afrique Blancq coupée de son corps d'armée (le 10e) et n'ayant plus d'ordres. Il la réquisitionne aussitôt de manière à pouvoir monter son offensive avec deux brigades accolées en première ligne et le 2e régiment de la brigade Pétain (le 110e) en réserve, soit 5 régiments au lieu de 3, qui eussent été trop faibles.

A ce moment, l'équilibre du 1er corps face à la Sambre est

au moment même où le général d'Esperey jugeait sur place (à Gérin) la situation assez favorable pour prescrire à l'artillerie lourde de la Ve armée de rechercher des positions de batteries aux environs immédiats de Dinant en vue d'appuyer la IVe armée dans son offensive sur la Lesse.

2° Ledit ordre de décrochage — précurseur du repli général — a été reçu par le général Deligny près de Graux à 13 h. 30 *exactement* et n'a pu par conséquent être déterminé par le compte rendu pessimiste du général Boutegourd expédié de Gérin à 13 h. 35 (avant l'arrivée de Mangin qui devait remettre tout en place).

Au reste le front de Meuse fut surtout gardé le 24 par la leçon infligée le 15 à Dinant à l'avant-garde de Hausen. De ce fait ce dernier était dans l'obligation de *monter* une attaque qui comportait quelques opérations préliminaires et la mise hors de cause préalable de notre IVe Armée.

La question du front de Meuse ne pouvait donc se poser réellement que le 24, mais il fallait être paré de ce côté le 24 au point du jour.

En résumé le repli du 1er corps ne fut imposé ni par la situation tactique sur le front de Meuse ni par la situation tactique sur le front de Sambre.

La raison de ce mouvement d'ensemble, qui allait changer la face des choses, doit être recherchée ailleurs... Le mot de l'énigme?... *Lanzerac.*

devenu offensif et nous verrons bientôt ce qu'il en advint.

Mais avant d'aborder cette question qui constitue, comme je l'ai dit, le point culminant dans la conduite de la bataille — et pour en finir avec la notion de l'équilibre des forces sur le champ de bataille — je voudrais parler de celui qui fut réalisé au 1er corps en fin de journée.

Le soir, à la nuit tombante, les 4 divisions du général d'Esperey se trouveront réunies au sud du ravin d'Ermeton sur le vaste plateau d'Onhaye.

Cette dernière manœuvre du 1er corps n'aura pas eu pour objet de le dégager de l'étreinte d'un adversaire, qui ne le pressait nullement, mais de déplacer délibérément le centre de gravité de la Ve armée tout entière en la mettant elle-même en équilibre défensif du côté devenu pour un temps le plus dangereux pour elle par suite de l'échec de notre IVe armée.

Cette initiative du 1er corps due — comme nous le verrons— à sa communauté de pensée avec le général Lanrezac, sera grosse de conséquences favorables pour la Ve armée, pour le 1er corps et pour la suite des opérations.

GÉNÉRAL DE LARDEMELLE

(*A suivre.*)

G. LENÔTRE

L'Académie française a rendu justice d'une façon tardive mais éclatante à un puissant écrivain, à un historien-né : M. G. Lenôtre. Le 1er décembre, par vingt voix sur vingt-six suffrages exprimés, l'illustre compagnie a appelé l'auteur de *Vieilles maisons, Vieux papiers*, à siéger au fauteuil laissé vacant par la mort de M. René Bazin. M. Lenôtre est né en 1855. Dès 1894 il publiait des livres qui lui valaient aussi bien l'admiration des lecteurs doués du sens critique le plus avisé, que l'audience d'un immense public. Comment cette œuvre a-t-elle attendu si longtemps la consécration qui vient de lui être accordée?

M. Lenôtre a été victime de son talent de conteur. Ses confrères, qui régnaient à l'Académie quand il eût été normal qu'il y posât sa candidature, lui en trouvaient trop pour un historien. Par réaction contre l'éloquence passionnée de Michelet, Fustel de Coulanges exigeait de l'histoire la chasteté. Ses successeurs allaient plus loin : ils la voulaient austère et nue. Le mouvement, la couleur, la vie que M. Lenôtre avait su introduire dans ses récits les leur rendaient suspects. De l'abondance de détails de ses tableaux historiques, de leur précision même, ses détracteurs inféraient que l'auteur « brodait ». Où pouvait-il puiser tant de particularités, tant de singularités caractéristiques ailleurs que dans son imagination? Il dépassait « la réalité constatée et prouvée », dont la pauvreté même avait tant d'éloquence pour nos censeurs. Avec M. Lenôtre, répétait volontiers l'un d'eux, on est « en plein roman ». C'est « un fantaisiste ».

L'année même où une grave revue universitaire publiait à propos d'un nouveau livre de M. Lenôtre ces sévères critiques, on célébrait en pays Malouin le centenaire de la mort d'Armand de Chateaubriand, surnommé l'Ami des flots, parce que, courrier des Princes, il bravait les tempêtes pour apporter de Jersey aux Chouans de Bretagne les encouragements et les instructions des proscrits. Rejeté par une mer démontée sur les grèves de Normandie, après un séjour dans un petit manoir des environs de Saint-Cast, le Boisé-Lucas, Armand de Chateaubriand avait été pris par la police de Fouché, jugé et exécuté le Vendredi Saint de l'année 1809, dans la plaine de Grenelle. « Le jour de l'exécution, écrit son cousin et compagnon d'enfance, dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, je voulus accompagner mon camarade sur son dernier champ de bataille; je ne trouvai point de voiture, je courus à pied à la plaine de Grenelle. J'arrivai, tout en sueur, une seconde trop tard : Armand était fusillé contre le mur d'enceinte de Paris. Sa tête était brisée; un chien de boucher léchait son sang et sa cervelle... » Ses descendants directs, le comte de Chateaubriand et sa sœur la Chanoinesse, qui habitaient l'été une charmante maison de Saint-Servan, avaient désiré qu'une messe commémorative fût dite dans une chapelle voisine de l'antique colombier des moines de Saint-Jacut posé sur les rochers près de la plage des Quatre-Vaulx où Armand de Chateaubriand avait passé tant de journées anxieuses, guettant le retour de sa barque sur la mer. La mémoire pleine de ces images romantiques, j'avais désiré assister à cette cérémonie. Louis Tiercelin, le poète de *la Bretagne qui croit*, m'avait emmené de Paramé à Saint-Jacut. La chapelle était petite : un clocher d'ardoises sur un cube de granit. Tout près du porche s'élevait un chêne plus que centenaire, dont les racines passaient sous le mur et ressortaient comme de gros serpents du sol en terre battue de cette pauvre église. L'assistance, recueillie, était faite de quelques hobereaux et de paysans bretons entourant M. de Chateaubriand et sa famille. Un vieux prêtre célébrait la messe qui nous montra des yeux pleins de larmes quand il se retourna pour donner la bénédiction. Ensuite nous nous rendîmes au Boisé-Lucas par des « coulées » boueuses entre des talus. Nous nous trouvâmes bientôt sur

une sorte d'esplanade entre d'antiques pommiers dont un lichen de teinte savonneuse enduisait les branches comme un givre. Le manoir bâti d'éclats de granit, couleur de rouille, se dressait devant nous, surmonté de longs toits d'ardoises grises et flanqué d'une tour coiffée d'une poivrière. Comme nous approchions du pignon de la maison, je dis à M. de Chateaubriand :

— Voici la fenêtre où votre ancêtre est venu frapper un soir de septembre.

— Comment savez-vous cela, me demanda mon hôte? Vous avez déjà visité le Boisé-Lucas?

Je n'avais jamais visité le vieux logis, mais j'avais relu la veille, dans la troisième série de *Vieilles maisons, vieux papiers*, le chapitre que M. Lenôtre a consacré à la fin pathétique d'Armand de Chateaubriand; je retrouvais aux vieux pommiers cet « air éreinté », que leur prête l'historien, je reconnaissais l'énorme meule à pommes baignant dans son auget circulaire de pierre rose, le potager enclos de pierres levées, dévalant au-dessus d'un gouffre de verdure, et avant d'avoir pénétré dans la maison, je pouvais la décrire à mes compagnons.

Au déjeuner que nous prîmes à Matignon, je parlai à M. de Chateaubriand des aventures tragiques de son aïeul, je lui donnai, en citant mes sources, tous les détails que ma fraîche érudition me permettait, et je voyais la surprise se peindre sur ses traits.

— Mais quelle exactitude, — me disait-il — quelle juste précision! Comme tout ce qu'a écrit M. Lenôtre coïncide exactement avec ce que la tradition orale de la famille nous a transmis, avec tous les documents que je possède. Et pourtant ces documents n'ont passé sous les yeux de personne. Nous restons seuls à les connaître. Où M. Lenôtre a-t-il appris tout cela qui est si vrai?

Dans la suite, je revis souvent M. de Chateaubriand. Je lui portai la troisième série de *Vieilles maisons, Vieux papiers*, et, lui eut la bonté de m'ouvrir les archives de sa famille. Je pus constater combien le récit de M. Lenôtre était, si l'on peut dire, dans le droit fil de l'histoire.

Pour écrire son chapitre sur le Boisé-Lucas — « criant de

vérité », comme disait M. de Chateaubriand, — M. Lenôtre avait eu entre les mains que les pièces du procès et les papiers contenus dans le porte-manteau de l'Ami des Flots, rejeté derrière lui sur la côte normande. Ces papiers tout verdis, de la couleur des vagues, ne comprennent guère que le rapport de son voyage en France, et des renseignements qui paraissent bien insignifiants; des listes de commissions, d'acquisitions à faire à Paris, livres, étoffes, objets de femme. M. Lenôtre a tiré de là la vie. Il est vrai qu'il était allé au Boisé-Lucas, avait vécu dans le pays, pris des croquis, causé avec ces paysans qui s'émouvaient encore il y a trente ans en parlant des Chouans. Les moindres débris de cette époque, le moindre souvenir un peu précis, lui révélaient un ensemble organique, qui, par l'effet d'une sorte de puissance régénératrice, jaillissait complet devant son imagination. Et jamais, comme en prenant conscience de tout ce travail, je n'ai tant pensé à Cuvier reconstituant le squelette d'un marsupial sur une de ses dents découvertes.

Cuvier reconstitue les formes disparues sur un seul ossement retrouvé, puis, d'après cet unique document, ranime la vie morte du globe et nous en livre toute l'histoire étagée; est-il venu un instant à l'esprit du plus difficile des critiques d'accuser le grand naturaliste de nous transporter en « plein roman »?

Claude-Bernard non seulement ne proscrit point l'imagination de la méthode expérimentale, mais il en fait la condition même de la recherche scientifique. Sans elle il n'y aurait ni découverte, ni invention possible. Un autre grand biologiste a écrit qu'un savant est d'abord un poète, mais un poète qui vérifie ses intuitions. Par poète il faut entendre un homme possédant « le don de création ». Gœthe parlant de ses découvertes scientifiques avec Eckermann lui confiait : « Si je n'avais déjà porté en moi le monde par pressentiment, avec les yeux ouverts je serais resté aveugle et toutes mes recherches, toute mon expérience n'auraient été qu'une fatigue vaine et stérile. » Pourquoi l'imagination et cette faculté de création tenues pour les plus hautes vertus chez les biologistes ou chez les physiciens seraient-elles une tare chez un historien? « L'histoire, écrivait Renan, n'est pas une

de ces études que l'antiquité nommait *umbratiles*, pour lesquelles il suffit d'un esprit froid et d'habitudes laborieuses : l'âme y est aussi nécessaire que dans un poème ou une œuvre d'art... La manière plate d'écrire l'histoire en se bornant à l'énumération des faits peut paraître inattaquable, en réalité c'est la plus fausse de toutes, et la prétendue exactitude dont elle est si fière n'est au fond qu'un mensonge. L'imagination que les historiens exclusivement érudits proscrivent avec tant d'anathèmes a souvent plus de chances de trouver le vrai qu'une fidélité servile... » Le tout est d'imaginer juste. Cela, c'est une qualité que le travail, l'attention, la méthode peuvent développer, mais que l'historien reçoit des dieux. « Penser ne sert à rien du tout, écrivait encore Gœthe, il faut avoir reçu de la nature un sens juste... »

Eh bien! M. Lenôtre a reçu de la nature « un sens juste ». Il possède à un si haut degré l'intuition du passé, une si profonde entente des instincts éternels de l'humanité que le document le plus sec ranime en son esprit toute la vie d'une époque. Il en a la teinte dans les yeux, l'accent vrai dans l'oreille, et, pour la peindre, les touches les plus exactes s'offrent à sa plume. Certes la vérité historique a son prix en elle-même, elle n'est cependant quelque chose de vivant et de réel que lorsqu'un écrivain lui communique une âme et lui rend son mouvement et sa couleur. Les documents les mieux contrôlés sont muets pour qui ne sait pas les animer de cette lumineuse conscience du passé que la méthode ne suppose pas de toute nécessité. « Il ne faut pas s'enquérir quel est le plus savant, conseillait Montaigne, mais quel est le mieux savant. » Or, ce n'est évidemment pas le statisticien! Le propre du génie de M. Lenôtre est au contraire d'avoir su mettre à leur place, et avec la valeur qui leur convient, tous les incidents, tous les détails qu'il a pu recueillir, communiquant ainsi à ses récits le relief puissant, l'animation prodigieuse de la vie. Il faut donc le louer et non le blâmer d'avoir évité, par le penchant même de sa nature, cette raideur dogmatique, ce rigorisme glacial, ce pédantisme déplacé, qui croient servir la science historique en lui donnant un air hautain et farouche.

***

La simplicité, le naturel, la vivacité du mode d'exposition adopté par M. Lenôtre viennent de sa vocation même. M. Lenôtre est né curieux et fureteur. Il a tous les instincts du chasseur. Sa carrure et son aspect sont beaucoup plus ceux d'un Nemrod que d'un archiviste. Il endosse une blouse pour travailler, et l'œil cherche sous la table les jambes guêtrées qui compléteraient si bien le costume du forestier. Ainsi fait, il part à la recherche de la vérité comme à la quête du gibier. Il aborde les archives comme on aborde un champ de blé noir d'où l'on espère faire lever une compagnie de perdreaux. Il sort de chez lui dans l'air frais du matin pour gagner le Palais Soubise, avec la même allégresse qu'un jeune chasseur le jour de l'ouverture. Son cœur bat devant une liasse de documents comme à l'approche de la remise du lièvre. Poussé par son génie naturel, par un sûr instinct il ne s'attarde pas à la pièce officielle, il court vers les champs plus giboyeux, plus riches en proies savoureuses.

On le lui a également reproché. Il y a toute une école d'historiens, et des plus modernes, qui ne chassent que sur le domaine de l'État. Un document n'a de valeur pour eux que s'il porte l'estampille officielle, le cachet de l'administration. Quelle erreur! Ne savons-nous pas comment sont rédigés ces rapports de préfets destinés à donner raison au parti qui tient le pouvoir, ces dépêches d'ambassadeurs expédiées pour permettre au Ministre de triompher devant une Commission ou d'échapper aux responsabilités du pouvoir. A borner ainsi ses investigations l'historien court le risque de ne laisser qu'une œuvre conventionnelle, partiale et complaisante aux maîtres de l'heure.

M. Lenôtre ne s'en est pas tenu aux documents poinçonnés. Il a cru Taine : « Le témoignage le plus digne de foi sera toujours celui d'un témoin oculaire. » Il est allé aux documents originaux, aux correspondances, aux contrats privés, aux actes notariés, aux inventaires, aux procès, aussi bien qu'aux estampes, aux gravures, aux costumes, à tout ce qui témoigne spontanément en faveur ou à la charge d'une époque. Il a ainsi élargi grandement le champ de la découverte. Des témoi-

gnages sur lesquels des historiens officiels passaient avec indifférence sont devenus pour lui des traits de lumière.

M. Lenôtre ne s'est d'ailleurs jamais contenté des textes pour écrire l'histoire. Il professe que la connaissance des lieux, la vision directe du paysage, du milieu dans lequel les événements se sont déroulés, sont aussi nécessaires pour démêler le sens des faits que la lecture des grimoires. Nous l'avons rencontré au Boisé-Lucas. M. Edmond Pilon fait très justement remarquer, dans une excellente étude de la *Revue Universelle*, que « c'est par les vieilles maisons que M. Lenôtre est allé vers les vieux papiers... Conseillé, aiguillé par Sardou, il commença sa visite aux maisons, aux vieux quartiers de Paris et, du logis de Robespierre à celui de Danton ou de Carrier, de la Conciergerie et des Carmes au cimetière de Picpus et au Temple, on ne vit bientôt plus que ce fureteur qui semblait par d'inlassables enquêtes, d'opiniâtres recherches, vouloir arracher leur secret même — et celui de leurs habitants — à ces logis fermés, cadenassés, verrouillés, eût-on dit, sur un inavouable passé de crime et de terreur. » On sait qu'avant d'écrire *le Drame de Varennes*, M. Lenôtre en avait parcouru toutes les étapes à la suite de la famille royale, relevant les moindres particularités du pays, l'aspect des lieux que les fugitifs avaient traversés, des relais de poste, des maisons où ils s'étaient arrêtés. L'histoire des Chouans a été écrite après de longs pèlerinages en Vendée, en Bretagne, en Normandie; et il en va ainsi pour tous les ouvrages de M. Lenôtre. Il lui est même arrivé de s'intéresser si passionnément au décor de l'histoire qu'il en a fait le sujet principal de quelques-uns de ses livres. Ne publie-t-il pas en ce moment une étude sur *les Tuileries*? Une de ses œuvres les plus attachantes n'est-ce pas le volume consacré au *Château de Rambouillet*, où il évoque dans un raccourci saisissant « six cents ans de galante ou tragique histoire »?

M. Edmond Pilon a très justement indiqué l'influence de Sardou sur les débuts de notre auteur. Sardou n'est pas le seul homme de théâtre qui ait agi sur l'esprit de M. Lenôtre. Cet art, le plus vivant de tous, semble l'avoir toujours attiré. Il a demandé à ceux qui en connaissent le mieux les ressorts, le secret de mettre en scène choses et gens. Dans une de ses

préfaces, M. Lenôtre cite avec complaisance Adolphe Brisson, sur « l'importance du décor mêlé à l'action ». On sait, dit M. Brisson, « tout ce qu'ajoute de couleur à un personnage la perception de l'atmosphère où il se meut, et comment la nature morale et la nature extérieure sont inextricablement liées ». Voilà une remarque que l'historien se gardera bien d'oublier. Et, en vivant à son tour dans les lieux habités par ses héros, en retrouvant leurs costumes, leurs meubles, leurs objets familiers, leurs livres, leurs tableaux, M. Lenôtre est devenu en quelque sorte leur contemporain. Par là il a réalisé le vœu de Taine écrivant : « La véritable histoire s'élève seulement quand l'historien commence à démêler à travers la distance du temps, l'homme vivant, l'homme agissant, doué de passions, muni d'habitudes, avec sa voix et sa physionomie, avec ses gestes et ses habitudes, distinct et complet comme celui que tout à l'heure nous avons quitté dans la rue... »

***

Ce n'est pas uniquement en adoptant cette méthode à quoi correspondent ses goûts et son tempérament que M. Lenôtre a répondu à l'appel de Taine, mais bien plus encore en continuant ces étonnants essais de zoologie morale consacrés à la Révolution par l'auteur des *Origines de la France contemporaine*, et en achevant d'écarter le fameux voile d'or derrière lequel se célébrait « le culte du Crocodile ».

Entre Taine et M. Lenôtre on saisit tout de suite des différences de nature si éclatantes qu'il est bien inutile de les énumérer. La faculté maîtresse de Taine est assurément, comme l'a montré son disciple M. Paul Bourget, l'esprit philosophique qui le poussait à concevoir les choses par vastes ensembles. Un groupe d'événements une fois donné, la grande affaire du philosophe est de déterminer la loi générale qui les gouverne : à cela tendent les onze volumes des *Origines*.

M. Lenôtre prend au contraire les choses par le détail. Il est permis de le regarder comme l'illustrateur de la grande loi qui n'a jamais cessé de dominer l'esprit de Taine à savoir que « l'homme est un carnassier à peine adouci et sans cesse à la

veille d'être repris par ses instincts de bête ». Triste vérité que le plus sagace observateur de la Révolution, Rivarol, exprimait dans cette image : « Les peuples les plus civilisés sont aussi voisins de la barbarie que le fer le plus poli l'est de la rouille. Les peuples, comme les métaux n'ont de brillant que les surfaces... ». Métaphore complétée par cette vision directe des événements : « S'il est vrai que les révolutions soient quelquefois tracées par les gens d'esprit, elles sont toujours exécutées par des bêtes féroces ».

La faculté maîtresse de M. Lenôtre n'est pas de philosopher mais de peindre. Taine lui-même n'a pas possédé à un degré supérieur la magie de la résurrection. Le philosophe s'était d'ailleurs borné, comme il le dit, à rapporter de ses investigations, pour chaque période de la Révolution, une vingtaine d'individus qu'il s'était efforcé de conserver vivants, intacts et complets. Les plus gros, les Marat, les Robespierre, les Danton, étaient fixés définitivement en plein relief. Mais autour de ces figures colossales restaient la foule des artisans de la grande subversion, la foule aussi des victimes. Les uns et les autres ont trouvé en M. Lenôtre leur peintre véridique. Il a plongé hardiment dans les bas-fonds que Taine avait désignés. Il en a fait remonter « cette horde de déclassés faméliques, prêts à tout, qui, tandis que péroraient les grands hypocrites, retournaient bravement leurs manches, se mettaient à la besogne. Ils étaient ce qu'on appelle en terme de coulisses des *utilités*. Et, comme dans les pièces de l'ancien répertoire où se trouvait toujours un personnage de second plan, montrant grossis et caricaturés les travers du premier rôle, ceux-ci reflétaient cyniquement les aberrations de leurs chefs de file : l'incapacité ambitieuse, la haine féroce de l'ordre et de la liberté, le culte de la force brutale. Ils arrivaient à la curée insatiables et nombreux, ces fils de Figaro qui n'avaient de leur père que les vices : ils prenaient possession comme une terre conquise de ce « doulx et plaisant royaulme de France »...

Possédé du tourment de la vérité, M. Lenôtre a suivi avec le même soin les victimes de ces Terroristes dans leurs infortunes. Il a fait revivre de la façon la plus émouvante les ci-devant, nobles, bourgeois paysans, vendéens ou bretons, arti-

sans parisiens, arrachés à leurs habitudes, à leurs travaux, à leurs pays par l'ouragan révolutionnaire, et toutes ces images ont un caractère de vérité irrésistible, elles sont pareilles à ces portraits dont les modèles ont disparu depuis des siècles et qui nous font crier à la ressemblance.

Dans l'introduction au volume consacré au *Marquis de la Rouërie*, qui date de 1908, M. Lenôtre a écrit : « On pourrait comparer l'histoire de la Révolution à un tableau qui a besoin d'être rentoilé : il a été si souvent peint et repeint; chacun s'est si bien appliqué à le changer de couleurs; on l'a renforcé de tant de glacis dans le louable but d'en atténuer les ombres, que finalement l'esquisse primitive a perdu toute sincérité. Pour en retrouver les dessous c'est par l'envers qu'il faut prendre le tableau, détacher la trame fil par fil et dégager la peinture originale. » M. Lenôtre a employé quarante années de sa vie à cette grande œuvre. Faut-il énumérer ces ouvrages, dont le souvenir est vivant dans toutes les mémoires : *la Guillotine pendant la Révolution, le Vrai Chevalier de Maison-Rouge, le Baron de Batz, Paris Révolutionnaire, Vieilles Maisons, Vieux Papiers, Bleus, Blancs et Rouges, la Captivité et la Mort de Marie-Antoinette, le Marquis de la Rouërie, Tournebut, le Drame de Varennes, l'Affaire Perlet, le Roi Louis XVII, la Mirlitantouille, Robespierre et la Mère de Dieu, le Jardin de Picpus, les Massacres de Septembre, les Fils de Philippe-Égalité pendant la Terreur, la Fille de Louis XVI, le Tribunal Révolutionnaire, les Noyades de Nantes, la Compagnie de Jehu, Monsieur de Charette, Georges Cadoudal, la Proscription des Girondins, les Derniers Terroristes.* Je ne cite que les volumes dédiés à la Révolution et j'en passe!

Bonald a écrit un jour : « L'histoire des sociétés anciennes qui étaient en révolution permanente, et celle des sociétés modernes, dans les temps qu'elles ont été en révolution passagère, est plus intéressante que celle des États constamment tranquilles parce qu'elle est plus anecdotique et qu'il y a plus d'incidents et d'épisodes dans le désordre. On fait l'histoire de la maladie d'un homme, mais comment faire celle de sa santé? » Cette remarque ne s'applique-t-elle pas admirablement à l'œuvre de M. Lenôtre, et est-il une autre œuvre historique plus propre à confirmer cette autre pensée du grand

philosophe : « Il suffit que quelques-uns soient coupables pour que tous soient malheureux. Une Révolution n'est que la faute de quelques-uns et le malheur de tous... »

***

La mode a passé, depuis M. Paul Valéry, d'attribuer à l'histoire les vertus éducatives qu'on lui prêtait jadis. Dans un chapitre intitulé *De l'utilité de l'histoire*, Voltaire avançait que « les grandes fautes passées servent beaucoup en tout genre. On ne saurait trop, affirmait-il, remettre devant les yeux les crimes et les malheurs. On peut, quoi qu'on en dise, prévenir les uns et les autres. L'histoire du tyran Christiern peut empêcher une nation de confier le pouvoir absolu à un tyran, et le désastre de Charles XII devant Pultawa, avertit un général de ne pas s'enfoncer dans l'Ukraine sans avoir de vivres... Les exemples font un grand effet sur l'esprit d'un prince qui lit avec attention. »

Eh! répond M. Paul Valéry, c'est bien là le malheur! Obéissant à une sorte de loi de moindre action, répugnant à répondre par l'invention à l'originalité de la situation, la pensée se livre à l'esprit historique qui l'induit à se souvenir même quand il s'agit de disposer pour un cas tout à fait nouveau. Exemple : « Il est probable que Bonaparte, s'il n'eût médité le changement de la République romaine en un empire fondé sur le pouvoir militaire, ne se fût point fait empereur. Il était un amateur passionné de lectures historiques, poursuit M. Paul Valéry; il a rêvé toute sa vie d'Annibal, de César, d'Alexandre et de Frédéric, et cet homme fait pour créer, qui s'est trouvé en possession de reconstituer une Europe politique, que l'état des esprits, après trois siècles de découvertes, et au sortir du bouleversement révolutionnaire, pouvait permettre d'organiser, s'est perdu dans les perspectives du passé et dans des mirages de grandeurs mortes... Il s'est ruiné pour avoir substitué à sa vision propre et directe des choses l'illusion du décor et de la politique historique... »

Savoir! Encore l'objection de M. Paul Valéry vaudrait tout au plus contre la façon d'écrire, de lire et de comprendre l'histoire dont Voltaire faisait déjà le procès quand il écrivait que

cette histoire lui paraissait à l'égard de celle qu'il faisait lui-même, — en s'efforçant de remonter des faits aux causes, — « ce que sont les vieilles médailles en comparaison des monnaies courantes : les premières doivent demeurer dans les cabinets, les secondes circulent dans l'univers pour le commerce des hommes ».

Sans doute il s'est passé bien des choses dans les cerveaux depuis deux siècles; il s'en est passé aussi dans les cornues, sur les mers et dans les airs, les champs et les déserts, mais le cœur humain est toujours demeuré identique à lui-même et il est toujours mû par des tendances aussi constantes que celles qui maintiennent la vie animale. Le monde des apparences change; mais le nombre des combinaisons dont dispose la vie, illimité verbalement, est limité réellement, d'où le retour, sous le nom de nouveautés, d'états anciens et oubliés. L'homme naît-il aujourd'hui sous un autre ciel et sur une autre terre, avec un autre corps, une autre âme, une autre intelligence, d'autres passions, d'autres besoins pour que la connaissance du passé le détourne si fort de sa vérité?

Les moralistes n'ont pas attendu nos jours pour reconnaître que « ceux qui, dans le gouvernement des affaires humaines se dirigent uniquement par des faits historiques, plutôt que par des principes qui apprennent à lier les faits et à en tirer l'expérience, ressemblent à des navigateurs qui ne prendraient ni compas, ni boussole, mais seulement des relations de voyage et des journaux de marins... ».

Mais, à vrai dire, les craintes de M. Paul Valéry en ce qui concerne l'étude de l'histoire ne semblent pas plus fondées que celles exprimées par Nietzsche dans ses *Considérations Inactuelles* quand il redoute que la culture historique conduise l'homme à « un degré d'insomnie et de rumination », qui anéantisse sa spontanéité et son activité. Bien au contraire plus il est instruit, plus il est riche de connaissances et surtout de connaissances de luxe, plus un esprit supérieur est apte à l'énergie et au commandement. L'activité cérébrale n'est qu'une des formes de l'activité corporelle et celui qui plie son attention aux faits intellectuels la plie tout aussi bien aux faits physiques, discipline qui est la condition d'une activité bien ordonnée.

A s'en tenir d'ailleurs à l'observation courante, il ne paraît pas que la parole des archives ait beaucoup d'influence sur l'opinion publique. Il n'y a hélas! dans l'histoire de leçons ni pour les peuples, ni pour les rois. Rivarol prophétisait que si Louis XVI avait des successeurs de sa race, ses fautes et ses malheurs ne seraient pas même des avertissements pour eux!...

Pour en revenir à M. Lenôtre, il est évident qu'un esprit comme le sien ne demande pas à l'histoire que d'être utile. Il aime à savoir, à découvrir des vérités, pour la joie de voir clair dans ce qui est. Les sciences autrefois étaient un but, notre époque utilitaire tend à ne plus les regarder que comme des moyens. N'est-ce pas les abaisser singulièrement?

Si l'on veut se rendre compte de l'élargissement que le contact des siècles, et l'étude de l'histoire poursuivie avec désintéressement donnent à la personnalité humaine, il faut aller rendre visite à M. Lenôtre au milieu de ses livres et des souvenirs qui répandent autour de lui un si délicieux parfum de vétusté. Selon l'expression de M. Henri de Régnier, M. Lenôtre rend « le passé vivant », et ce passé inspire au moindre de ses propos une noblesse, une saveur inimitables. Que, sur ce ton exquis de finesse et de bonhomie qui lui appartient en propre, il conte quelque anecdote, qu'il désigne à ses visiteurs, sur un guéridon, près de lui un petit cartel d'acajou, — la pendule qui réveilla Louis XVI le matin du 21 janvier 93, — ou qu'il vous montre au mur la gravure du Bain de Diane, que le malheureux monarque retourna en entrant dans sa chambre à la Tour du Temple « ne voulant pas laisser de pareils objets sous les yeux de sa fille », M. Lenôtre est le magicien dont les cercles montent en s'élargissant autour de l'esprit charmé de son interlocuteur. Et le moindre d'entre eux peut être ainsi élevé très haut!

L'appartement de la rue Vanneau où M. Lenôtre habita si longtemps, où il écrivit tant de beaux livres, était une sorte de temple du souvenir. On y célébrait le culte de l'ancienne France, du vieux Paris. Il aurait fallu noter quelques-unes de ces conversations entre M. Lenôtre, Sardou et Adrien Hébrard dont ces murs avaient été l'écho. On en ferait de magnifiques livres. Et voilà déjà des temps révolus!

Aujourd'hui, au boulevard Saint-Germain, la bibliothèque de M. Lenôtre, avec ses milliers de volumes fatigués, annotés, chargés de signets entre les pages, est de nature à rassurer les plus inquiets sur l'érudition du maître de céans. L'historien, qui a si bien compris que la Révolution a fait naître quelques-uns des plus grands maux dont on s'évertue aujourd'hui à déterminer la nature, s'est retranché dans cette forteresse des livres, non pour y vivre nonchalamment, en dilettante de la pensée, dans cette espèce de « consomption historique », flétrie par Nietzsche, mais pour y exercer cette résistance morale aux mauvaises tendances de notre époque, au despotisme des intérêts matériels, qui ne se rencontre plus guère que chez les hommes voués aux choses de l'esprit. Et c'est là que l'Académie est allée le prendre, pour faire de lui, comme il convenait, un Immortel.

LUCIEN CORPECHOT

LA TECHNIQUE AU MOYEN AGE

Dans l'opinion courante, le Moyen Age représente dix siècles de barbarie, interposés comme un abîme sombre entre la lumière gréco-latine et la Renaissance qui, justifiant son nom, fait renaître cette antique civilisation. Ce point de vue appelle toutefois des réserves, qui ont été maintes fois présentées avec autorité; elles sont particulièrement justifiées lorsqu'on envisage l'évolution scientifique. Ce n'est pas de Renaissance qu'il faut parler alors : les XVe et XVIe siècles nous font assister à une éclosion d'idées et de connaissances qui furent étrangères à l'Antiquité, et auxquelles se rattachent les noms de Léonard de Vinci, Copernic, Nicolas Chuquet, Cardan, Vésale, Bernard Palissy.

Une pareille explosion serait inexplicable si elle était spontanée; en réalité, elle a été préparée par le travail obscur des siècles précédents. Berthelot, puis Duhem, ont montré tout ce que le Moyen Age avait apporté, au point de vue scientifique, à l'esprit humain; mais la technique, elle aussi, a eu sa large part dans ce travail préparatoire; en améliorant leurs métiers, en perfectionnant leur fabrication, les artisans du Moyen Age ont, en premier lieu, fourni à la recherche scientifique les moyens d'action indispensables : qu'aurait été l'imprimerie, si la fabrication du papier n'avait été réalisée? Comment les chimistes eussent-ils pu procéder à leurs expériences, si l'art des verriers et le perfectionnement des techniques chimiques n'avaient mis à leur disposition les appareils et les produits nécessaires? Croit-on, enfin, que les maîtres

ouvriers qui dressaient les sublimes cathédrales gothiques, n'aient pas réfléchi aux lois de l'équilibre et aux principes de la statique, fondements de la mécanique?

Or la technique avait acquis, en Occident, un développement remarquable au cours des XIIe, XIIIe et XIVe siècles; on en a la preuve en parcourant une sorte d'encyclopédie écrite, sous le titre de *Diversarum Artium Schedula*, par le moine Théophile; les procédés employés par les artisans y sont décrits avec grand détail, et ce n'est pas sans étonnement qu'on constate la perfection obtenue dans la verrerie et la confection des émaux colorés, dans la fabrication des savons et du papier, dans la préparation du cuir, la métallurgie du fer, du cuivre, de l'étain, du plomb et des métaux précieux; d'ailleurs, il n'est que de visiter les musées pour se rendre compte, par la perfection des produits, de l'avancement des techniques.

Parmi ces progrès, ceux qui ont permis de remplacer le travail de l'homme par celui des énergies naturelles, méritent d'être examinés à part, en raison de leur importance sociale; de récentes études de M. Lefebvre des Noëttes[1] ont établi que l'Antiquité avait très mal utilisé la force motrice animale, et laissé pratiquement sans emploi celle de la nature inanimée; pour cette cause, l'esclavage a été une nécessité inéluctable des sociétés antiques; un peuple était d'autant plus civilisé qu'il comptait plus d'esclaves; à certaines époques, on en recensa quatre fois plus que d'hommes libres. C'est qu'alors la force de l'homme était la seule que l'on fût parvenu à discipliner; il fallait des esclaves, et par centaines de mille, pour les constructions fastueuses ou utilitaires des Pharaons, il en fallait pour ramer sur les galères, pour moudre le blé, pour tisser les étoffes, pour effectuer les travaux des champs; le « moteur à voix humaine » était le seul moteur utilisable.

Cette dure nécessité, que la religion chrétienne elle-même avait dû admettre, ne disparut que lorsque d'autres forces motrices furent mises au service de l'humanité; le perfectionnement de l'attelage, l'emploi généralisé des moulins

1. *L'Attelage et le cheval de selle à travers les âges.* Picard, éditeur. *Le Gouvernail.* Mémoires de la Société Nationale des Antiquaires de France, t. LXXVIII.

à vent et à eau, la création du navire de haute mer furent, vers la fin du Moyen Age, des progrès capitaux qui, bien plus que l'évolution des idées, rendirent possible la suppression de l'esclavage; et de fait, cette tare des temps anciens disparut spontanément à cette époque.

***

L'emploi des animaux domestiques, et spécialement de l'âne, du bœuf et du cheval pour traîner des fardeaux, remonte à la préhistoire et probablement à l'époque néolithique, mais l'utilisation de ces auxiliaires resta toujours imparfaite, même aux époques de haute civilisation gréco-romaine; l'âne était, comme aujourd'hui encore, réservé comme animal de bât; les bœufs, accouplés deux par deux, pouvaient, grâce au joug, traîner des fardeaux jusqu'à 500 kilos; mais leur vitesse médiocre, l'ignorance de l'attelage en file qui permet d'associer les efforts de plusieurs paires d'animaux, ont limité leur emploi aux travaux de l'agriculture.

C'est du cheval, surtout, que l'Antiquité a tiré un très mauvais parti; notons d'ailleurs que cet animal était alors de petite dimension, et n'avait rien de commun avec les puissantes bêtes qu'une sélection patiente a permis d'obtenir. Son rôle, à en juger d'après les témoignages écrits ou sculptés, semble avoir été très important, mais ce rôle fut, avant tout, guerrier; le char attelé fut, en son temps, un engin de combat très efficace; son emploi permit aux monarques assyriens de soumettre les peuples dont l'armée se composait uniquement de fantassins; il est probable que son apparition produisit des effets aussi décisifs que celle des tanks dans la dernière guerre. Mais, si on excepte cette utilisation, l'emploi du cheval dans les travaux pacifiques fut toujours intermittent et peu efficace.

La raison, M. Lefebvre des Noëttes l'a trouvée dans les imperfections de l'attelage antique. D'innombrables figurations, sur la pierre ou le papyrus, permettent de connaître très exactement les procédés employés, aussi bien en Mésopotamie qu'en Égypte, en Grèce et dans l'Empire romain, pour faire agir l'animal sur le véhicule : la traction s'exerçait

par un *collier de gorge*, large bande plate qui prenait appui sur le cou du cheval, et qui, appuyant sur les parties molles, ne pouvait agir qu'en comprimant la trachée-artère et en gênant la respiration; l'animal ainsi équipé relevait l'encolure et prenait une attitude cabrée que l'habitude nous a fait considérer comme esthétique, mais qui ne lui permet pas de déployer toute sa force; aujourd'hui, au contraire, la traction s'effectue par un *collier d'épaules*, qui prend appui sur le squelette, et l'animal au travail a le corps penché en avant, de telle sorte que son poids s'ajoute à l'effort de ses muscles pour entraîner la charge. A ce défaut capital, l'attelage antique joignait d'autres infériorités : les anciens ne ferraient pas les pieds des chevaux, qui restaient ainsi trop délicats pour un effort pénible et soutenu[1]; les voitures de charge n'avaient en général que deux roues et étaient, naturellement, dépourvues de ressorts, ce qui limitait leur capacité de transport; lorsque, plus tard, on employa de lourds chariots à quatre roues, ils étaient dépourvus d'avant-train tournant, de telle sorte qu'ils ne pouvaient avancer que sur d'excellentes routes et en prenant des virages très larges. Enfin, les fameuses voies romaines, pour lesquelles les historiens ont tant d'éloges, exigeaient en réalité d'incessantes réparations; elles étaient peu nombreuses et établies d'après des considérations militaires plus que commerciales; du jour où l'Empire se disloqua, elles devinrent à tel point impraticables que les véhicules préféraient s'engager à travers pays que les suivre.

D'ailleurs, si on veut juger de la piètre efficacité des transports dans les temps anciens, aucun document n'est plus démonstratif que le *De Cursu publico*, publié en 438 de notre ère à Byzance et promulgué aussitôt en Occident par Valentinien II; ce code n'est autre chose que le règlement des messageries et des postes impériales, à une époque où l'Empire romain, quoique affaibli et coupé en deux, conservait encore son armature administrative. On y voit que les messageries utilisaient cinq types de voitures, dont les plus légères, la *birota* et la *vereda*, employées pour le service rapide des postes, emportaient au maximum 66 et 99 kilos, tandis que la plus

1. Les hipposandales, dont on trouve des spécimens dans les musées, n'étaient utilisées que pour les pieds malades.

puissante, l'*angaria*, attelée de chevaux ou de bœufs, n'en supportait pas 500; et ces charges étaient si impérieusement limitées, que des peines draconiennes frappaient les conducteurs qui les dépassaient, aussi bien que les ouvriers coupables d'avoir construit des voitures excédant les dimensions réglementaires.

Cet exemple, pris entre des centaines d'autres, montre le peu d'efficacité de la traction chevaline dans l'Antiquité; d'autre part, il n'est nulle part indiqué qu'un moulin, ou qu'un manège destiné à produire du travail, ait utilisé les animaux domestiques; le moulin à vent n'est apparu, en Occident, qu'au XIIe siècle de notre ère; le moulin à eau était, il est vrai, connu du monde antique, puisque Vitruve et Procope signalent son existence; mais son emploi était exceptionnel et, finalement, presque tous les gros travaux étaient réservés à la main-d'œuvre servile.

Cette situation ne fit qu'empirer pendant les siècles de régression barbare qui s'étendirent jusqu'à l'avènement de la dynastie capétienne, c'est-à-dire vers le Xe siècle. A partir de cette date, les documents figurés, d'ailleurs assez rares, laissent apparaître une forme nouvelle d'attelage du cheval où le collier prend son appui, non sur l'encolure, mais sur les épaules; dès le XIIe siècle, ce mode d'attelage prédomine, et on voit le cheval employé pour la première fois aux travaux de labour; la ferrure devient en usage, et on voit apparaître de lourds chariots, portant jusqu'à seize hommes d'armes et traînés par plusieurs chevaux attelés en file; en même temps, la route s'améliore : le « pavé du Roi » date de Philippe-Auguste. Il ne reste plus qu'à la multiplier, à donner des ressorts aux voitures et à en diversifier les modèles suivant leur office, à créer des races chevalines adaptées, soit aux durs labeurs, soit aux grandes vitesses, pour que la traction animale rende les services dont elle est capable, et qui ont, pendant trois siècles, assuré le progrès humain.

***

Les transports maritimes ont obéi à une évolution analogue. Une opinion très-courante, quoique mal documentée, nous fait croire à l'existence de grandes flottes phéniciennes ou

carthaginoises, grecques ou romaines, sillonnant en tous sens la Méditerranée et capables, à l'occasion, des plus lointains voyages; certains auteurs parlent sérieusement de galères à dix, vingt et même quarante étages de rameurs.

La réalité est bien plus modeste. Que les anciens aient mis à l'eau quelques navires d'apparat, de dimensions exceptionnelles, on peut l'admettre; cependant, Pline et Suétone citent, comme le plus magnifique et le plus grand bâtiment qu'on ait vu flotter sur la mer, un chaland construit par Caligula pour transporter à Rome l'obélisque du Vatican; or, d'après les renseignements fournis par ces auteurs, on peut évaluer à 1 400 tonnes, au maximum, le tonnage de ce bâtiment.

Son cas paraît lui-même exceptionnel; les traités d'archéologie évaluent à 3 000 talents, soit 80 tonnes, le chargement habituel des bateaux qui fréquentaient le port d'Ostie, et au triple à peine de ce chiffre le tonnage des plus grands navires de commerce. Les navires de guerre n'avaient pas de plus fortes dimensions : Polybe déclare que 160 quinquérèmes furent nécessaires pour transporter 9 000 soldats, ce qui fait 56 hommes par navire; Plutarque fait conduire, par Pompée, 6 légions sur 800 navires, ce qui fait 45 légionnaires sur chaque.

Médiocre dans son tonnage, le navire antique était, en outre, affligé de tares qui limitaient son utilisation. Les anciens, qui connaissaient la pierre d'aimant, n'avaient jamais utilisé ses propriétés directrices; lancés par la tempête en haute mer, ils n'avaient plus pour se diriger que le soleil et les étoiles. De plus, et surtout, leurs navires étaient démunis de cet appareil de direction qu'est le gouvernail d'étambot, large palette mobile attachée à l'arrière et dont une barre permet de modifier à volonté l'orientation. Tous ces navires et, plus tard encore, ceux des Vikings, étaient dirigés à la rame; tantôt cette rame-gouvernail était fixée à l'arrière, par une goupille ou dans un trou du bordage, tantôt on employait plusieurs rames placées vers l'arrière, à babord et à tribord, par 2, 4, ou même 6 rames. On comprend aisément les faiblesses de ce procédé; il n'était efficace que sur les navires de petite dimension, encore était-il impuissant, par grosse mer, à assurer une direction ferme.

La conséquence de cette double infériorité, c'est que les

navires anciens pratiquaient uniquement le cabotage; ils naviguaient près de la côte, la ralliant chaque soir pour y camper, et souvent même dans la journée pour y préparer les repas; on ne faisait pas de cuisine à bord et les trirèmes n'emportaient, en général, que trois jours de vivres. L'absence de gouvernail empêchait de se servir des voiles autrement que vent arrière; les combinaisons qui permettent aujourd'hui aux voiliers de courir des bordées, et même de naviguer vent debout, étaient alors inconnues, et même irréalisables; dans ces conditions, « le vent était une aubaine dont on profitait lorsqu'il soufflait dans le sens favorable, mais dont on se passait le reste du temps »; finalement, la force motrice normale était encore celle de l'homme, transmise par la rame.

Dans de telles conditions, on s'explique la durée, l'incertitude et le faible rendement des transports par mer, et les péripéties de *l'Odyssée* paraissent à peine romanesques. Empruntons à M. Lefebvre des Noëttes le récit, tiré des *Actes des Apôtres*, du dernier voyage de saint Paul :

« Expédié comme prisonnier de Jérusalem à Rome, il est embarqué sur un navire qui cingle d'abord vers le nord, suit la côte d'Asie et fait relâche à Sidon. Le voyage reprend à l'abri des côtes de Chypre vers la Pamphilie, et le navire arrive à Lystra en Lycie. Là, saint Paul est transbordé sur un vaisseau d'Alexandrie qui se dirige vers la Crète. L'équinoxe d'automne approche, aussi le capitaine se met-il en quête d'un havre pour hiverner sur la côte méridionale de l'île; mais une tempête survient, éloigne le navire de la côte et, pendant quatorze jours, le pousse, d'abord sur la Grande Syrte et ensuite vers l'ouest. On a, suivant l'usage, entouré le bordage de liens pour le consolider, mais, ballotté par les flots, le navire finit par échouer sur la côte de Malte. Saint Paul, qui en est à son quatrième naufrage, réussit à gagner le rivage, ainsi que ses compagnons. Il hiverne à Malte pendant trois mois, puis, le beau temps revenu, se voit à nouveau embarqué sur un navire d'Alexandrie; un vent favorable le pousse au long de la côte orientale de Sicile, et, après quelques jours, il débarque enfin à Ostie; son voyage avait, semble-t-il, duré plus de six mois. »

Cette infériorité du navire antique n'empêcha, il est vrai,

ni les grands périples d'Hannon, de Néarque, de Néchao, de Pythéas, tous effectués en longeant le rivage, ni l'établissement d'un commerce assez actif avec l'Orient; mais ce commerce n'empruntait la haute mer qu'en profitant de la mousson, dont le souffle alterné servait de propulseur et de guide.

Et les choses durèrent ainsi jusqu'au XIIe siècle de notre ère : en 1066 encore, la flotte de Guillaume le Conquérant, rassemblée dans la baie de Somme, fut forcée, pour traverser la Manche, d'attendre longtemps un vent favorable; cette flotte se composait, au total, de trois mille nefs, bateaux et esquifs, chacun portant en moyenne une trentaine d'hommes; les navires, pareils aux drakkars des Vikings, étaient petits et dirigés par une rame-gouvernail.

Les premiers modèles de gouvernail d'étambot apparurent simultanément dans tous les ports d'Europe occidentale, sans qu'on connaisse le nom de l'artisan génial qui inventa ce perfectionnement capital. En même temps, la voilure se transforme et se diversifie, en se prêtant de mieux en mieux à la manœuvre; enfin, l'aiguille aimantée, apportée d'Orient, peut-être par des marins italiens d'Amalfi, achève de donner confiance aux navigateurs. Dès le XVe siècle, les dimensions et l'équipement des caravelles sont suffisants pour leur permettre d'aborder la haute mer, et l'ère des grandes découvertes commence aussitôt, avec Christophe Colomb et Vasco de Gama. La rame perd son rôle prédominant; la chiourme disparaît des navires de commerce, en même temps que se développe le grand trafic international : tous ces résultats, qui ont changé la face du monde, sont l'œuvre du Moyen Age et de ses artisans anonymes.

Par ces progrès, le monde d'Occident s'est libéré de l'esclavage, en le rendant inutile; la conquête des voies maritimes, la meilleure utilisation des routes terrestres, ont permis le transport des matières premières et la distribution des produits fabriqués; peu à peu, l'industrie s'est concentrée dans des ateliers largement approvisionnés et desservant un rayon étendu, qui étaient déjà de petites usines; comme la cellule politique, la cellule économique s'est agrandie et différenciée; la vie moderne s'est épanouie, mais elle avait germé pendant la nuit du Moyen Age.

L. HOULLEVIGUE

LE THÉÂTRE

La mort d'Eugène Brieux. — M. Paul Géraldy : *Christine.* — Madame Germaine Lefrancq : *Aurélie.* — M. Denys Amiel : *Trois et une.* — M. Alfred Savoir : *la Margrave.* — M. André Obey : *Vénus et Adonis.* — M. René Bruyez : *le Conditionnel passé.* — *Jeanne* et la Carte rouge. — M. Stève Passeur : *Une vilaine femme.*

Eugène Brieux, dont la disparition a été vivement ressentie en France, n'était pas sans présenter des analogies avec Björnstjerne Björnson, à la mémoire duquel, le mois dernier, nous rendions hommage. Ces deux dramaturges étaient des prédicateurs laïques. Également préoccupés de morale et de problèmes sociaux, tous les deux considéraient la scène comme une vaste tribune, retentissante de paroles visant des buts définis. Brieux, moins poète que Björnson, était encore plus précis, peut-être, dans sa volonté de propagande. Il fut un rationaliste français, c'est-à-dire un esprit dénué, semble-t-il, de tout mysticisme, mais cela sans sécheresse, avec une générosité admirable. L'homme avait un œil bleu dont le regard vous réconciliait avec l'humanité. Cette lumière disait : « Oui, le Mal est partout, mais il faut vouloir le Bien. » Décision de l'âme qui, en dehors de toute croyance confessionnelle, suppose elle-même une foi : la foi au Progrès, à la perfectibilité de notre espèce, un fond religieux d'optimisme. Et, comme Brieux était fils d'artisans, comme il n'oubliait jamais le temps où lui-même avait été apprenti, il gardait, malgré la solide culture qu'il avait acquise et acquise tout seul, l'élan du « manuel » qui relève ses manches devant son établi. Il s'attaquait à l'injustice, au préjugé, à l'immoralité, comme le menuisier à la bille de bois dur. Il délimitait chaque

débat avec l'équerre et le fil à plomb. Se perdre en rêveries métaphysiques, en interrogations sur la destinée, voilà qui n'était pas son fait. Il savait que la condition humaine est affreuse, mais aussi que les hommes l'ont encore aggravée par leur méchanceté, leur ignorance, ou leur lâcheté. C'est à cette part surajoutée de misères qu'il s'efforçait de porter remède.

Les mêmes vertus de bon sens, de droiture, de probité carrée, président à la construction de ses ouvrages, clairs, symétriques, nettement équilibrés et distribués en toutes leurs parties. Mais c'est surtout dans le mouvement du dialogue que les puissances de ce noble cœur font sentir leurs véhéments appels, leurs objurgations pathétiques. Brieux dut à cette flamme intérieure ses plus grands succès, analogues à ceux du tribun qui s'adresse au sentiment non moins qu'à la raison, et émeut autant qu'il convainc.

Le théâtre de Brieux a exercé une action — en dehors de la scène, ainsi que l'auteur le voulait. Il a donc été bienfaisant, à son heure. Mais, un jour, Brieux consentit à oublier ses thèses, à se défendre contre les tyrannies de sa propre bonté, qui était immense, et, ce jour-là, il écrivit *les Hannetons*, son chef-d'œuvre.

Nos lecteurs ont pu apprécier ici même les mérites délicats de M. Géraldy : subtilité de l'analyse, aptitude à dépister les petits malentendus qui font horriblement souffrir, les menus riens qui, dans l'intimité entre homme et femme, peuvent ronger sournoisement l'amour; connaissance approfondie et presque douloureuse des présages, des signes de mésentente; casuistique déliée de la passion, je ne dis point de la galanterie, mais des sentiments vrais; tout cela qui, parfois, peut paraître d'une mise en œuvre un peu mièvre, parce que les personnages eux-mêmes manquent, parfois, d'étoffe (encore que le héros de *Christine* nous soit présenté comme un romancier de génie, mais on a peine à le croire); bref, toujours la psychologie de *Toi et moi*, ce sensualisme sentimental, fleur éclose en terre de bourgeoisie, et de bourgeoisie parisienne, fleur du Parc Monceau, que le fin jardinier Géraldy, par greffes successives et patients forçages, voudrait bien amener à ressembler aux roses terribles de Racine.

C'est une des singularités de cette Revue, que le critique y reste indépendant à l'intérieur de sa rubrique. Je dirai donc ce qui constitue, pour mon goût, le défaut crucial de M. Géraldy, son péché essentiel et consubstantiel, par quoi ses vertus sont souvent gâtées. Ce n'est pas l'enflure, ce n'est pas, non plus, proprement la préciosité, mais un certain ton extraordinairement pénétré, une ferveur excessive, un perpétuel frémissement, tantôt pour exprimer les choses les plus ordinaires, tantôt pour hausser les constatations les plus banales au niveau des grandes révélations. Il n'y a pas deux minutes que le rideau est levé sur le premier acte de *Christine* qu'un des personnages profère (j'écris : profère, parce que, à la *Comédie-Française*, il est rare qu'on se contente de dire) donc profère ces mots : « La pluie est délectable ici! » A l'instant même, on est fixé. On est sûr qu'il est inutile d'espérer, de toute la soirée, une minute de naturel. Ailleurs, un autre personnage, parlant de l'héroïne, profère encore : « Elle était d'un beau style. » Eh! bien, j'ose penser que c'est là un style noble, qui n'est pas du meilleur aloi.

J'ajoute, pour être « objectif », que la salle entière, qui est comble, s'épanouit, chatouillée : les longs murmures d'aise alternent avec les applaudissements frénétiques.

La villa du romancier a des murs babyloniens. Les fauteuils de son appartement, à la ville, ressemblent à des tanks. Tout est grand aux *Français*.

Mademoiselle Marquet joue avec une simplicité qui, dans un tel lieu, surprend, avec un art consommé, séduisant et sensible. M. Bacqué montre de la justesse, comme dans tous ses rôles. M. Francen chante, mais chante!

Je suis sorti des *Variétés*, après la représentation d'*Aurélie*, avec des sentiments mélangés, que je puis résumer ainsi : un fond vrai, non pas seulement dénaturé, mais comme entièrement recouvert par une forme fausse. Ce fond de vérité, qui est triste, sombre, gênant à dire, c'est qu'il y a — ou peut-être il y avait, mais non, il y a toujours — en province très certainement et sans doute à Paris même, de vieilles filles, victimes de leur milieu, de leur éducation et de leurs propres préjugés, ou bien encore de l'absence d'occasions heureuses, et qui, brûlant d'un feu inutile, ont toute leur vie

souffert de leur virginité. Il est possible qu'en France, au théâtre, une telle situation prête à rire. Elle n'en est pas moins douloureuse. Seul, le roman, chez nous, l'accueillerait avec le sérieux qu'elle mérite; seul, il pourrait la traiter avec les ménagements, les approfondissements et les brutalités nécessaires. Sur la scène française, où se perpétue, pour certains types, la tradition des farces médiévales, la vieille fille incandescente demeure une figure de vaudeville. Le théâtre naturaliste lui-même n'a pu rien changer à cela. C'est ce qu'aura fort bien compris l'auteur d'*Aurélie*, à moins qu'on ne le lui ait fait comprendre. Le brochet a donc été accommodé à la sauce *Variétés*, dont toutes les câpres ont fait leurs preuves. Une gaîté épicée masque une réalité pénible : le poisson à la chair dure, au goût fort, entendez le sujet même.

Mais, quelque factice qu'elle soit, la forme ici n'est pas sans valeur; un peu désuète seulement par un excès de facettes, de paillettes qui la rattache au genre ancien du boulevard, où il fut de règle que chaque réplique, chaque mot devaient éblouir le spectateur, épater les deux mondes, maintenir cette réputation qu'on n'avait de l'esprit, sur terre, qu'entre le Gymnase et la Madeleine. Le style est donc très surveillé, d'une truculence très rédigée. Un linguiste pourrait s'amuser à y relever, dans le vocabulaire, une foule de mots vieillis ou vieillissants (par exemple, entre cent autres, *paltoquet*, qui, je ne sais pourquoi, me fait songer à M. Thiers).

Au milieu de ces artifices, telle est la puissance d'un talent sincère, que la bonne qualité de l'auteur est à chaque instant visible. Nous critiquons madame Germaine Lefrancq, parce que notre emploi le veut, mais aussi parce que c'est encore une manière de lui rendre hommage et de saluer sa venue.

L'ouvrage est joué au mieux, selon la loi des *Variétés*, qui est de « brûler les planches ». Toutes et tous sont excellents : notamment mesdames Marguerite Pierry et Mady-Berry, MM. Pauley et Berthier.

Trois et une, la pièce de M. Denys Amiel, qui obtient actuellement un grand succès au *Théâtre Saint-Georges*, repose sur un postulat évidemment invraisemblable. Trois frères utérins ne pourraient, dans la réalité, reproduire aussi nettement les

traits de leur ascendance paternelle. Ici, le fils d'un boxeur est un sportif; le fils d'un homme d'affaires est un banquier; le fils d'un virtuose est compositeur de musique. Les « chromosomes », dont M. Jean Rostand nous a expliqué l'influence dans l'hérédité, n'agissent tout de même pas avec cet automatisme élémentaire. Mais qu'importe, à la scène, l'invraisemblance d'une donnée, quand l'ouvrage ne vise qu'à divertir, quand, de prémisses discutables, un habile auteur fait sortir, par voie de conséquences, une foule de traits qui passent la rampe, quand surtout les scènes amusantes, tirées d'une situation excentrique, se développent, s'enchaînent dans un bon mouvement de théâtre! Je n'irai pas jusqu'à dire que la fantaisie de M. Amiel est toujours ailée. Je persiste à penser que la supériorité de l'écrivain est ailleurs, dans l'observation sagace et sympathique des êtres moyens, présentés, non point sur le plan d'un jeu imaginaire, mais sur le plan réel, autrement dit tels qu'ils sont. Pourquoi M. Amiel semble-t-il dédaigner ce qui est son don véritable? Sans doute parce qu'il lui plaît de tenter des voies diverses. C'est son droit.

Donc les « trois » se disputent la même femme, et chacun, pour la séduire, déploie les ressources que lui inspirent ses « chromosomes » personnels, entendez les fatalités de son tempérament. C'est le *sportsman*, à la fin, qui triomphe, mais, sur le conseil de leur mère commune, qui fut jadis une célèbre danseuse, et par amitié aussi pour ses frères qu'il a déconfits, le vainqueur renonce à sa conquête. Les trois garçons réconciliés s'en vont, avec leu rmaman, faire un voyage en Italie. Le premier acte est un peu longuet. Le deuxième, de beaucoup le meilleur, montre les rivaux en pleine action : il a de l'entrain, de la franchise, une verve optimiste qui m'a paru très plaisante. C'est cet acte qui emporte le succès. Le troisième n'est qu'un épilogue.

Madame Dorziat est parfaite. Mademoiselle Alice Field, jolie. MM. André Luguet, Jean Wall et Daniel Lecourtois semblent aussi rivaliser de talent. Je leur donne le prix à tous les trois *ex æquo*.

La mise en scène de M. Baumer est pleine d'intelligence.

L'humeur de M. Alfred Savoir le porte à aimer le risque. Une carrière de tout repos lui déplairait, ne fût-elle jalonnée

que par des succès. En outre, le caractère même de son imagination l'entraîne à courir des dangers, car il a le goût, le don aussi des sujets singuliers. Ce sont là des vertus peu fréquentes. Quand s'y joignent les qualités exceptionnelles dont M. Savoir est pourvu : intelligence lucide, complet dépouillement de tous les préjugés, âpre fantaisie, dur comique, cela compose, d'année en année, avec des hauts et des bas inévitables dans la réussite, une œuvre originale, d'une saveur attachante, qui ne ressemble à nulle autre.

La Margrave n'a pas rencontré la même faveur que *la Petite Catherine*. Pourquoi? Peut-être, quelque imprécises que soient les notions du public français en Histoire de Russie, le personnage de Catherine II ne lui était-il pas tout à fait inconnu, de sorte que les épisodes inventés par M. Savoir trouvaient un vague écho dans la mémoire des spectateurs. De là viendrait que *la Petite Catherine*, pièce moins « cohérente » que *la Margrave*, et qui n'était guère qu'une suite de tableaux, touchait cependant davantage. Dans *la Margrave*, la satire historique dont M. Savoir a renouvelé le genre, ne manque point de mordant, mais elle s'exerce sur des personnages entièrement imaginaires. Ceux-ci n'auraient pu devenir captivants pour un vaste auditoire, que s'ils avaient été engagés dans une action à laquelle le grand nombre eût pu s'intéresser. Or, les intrigues d'une petite cour allemande au XVIIIe siècle, sont aussi éloignées des Parisiens d'aujourd'hui que celles de la cour de Parme dans *la Chartreuse*. Peut-être, au surplus, a-t-il manqué, au second acte, c'est-à-dire au cœur de l'ouvrage, une trouvaille qui renouvelât puissamment l'intérêt. Le premier acte est dru, pittoresque, animé, coloré. Au troisième, la scène libertine du viol manqué réveille bien l'attention, mais il est trop tard.

Le beau talent de madame Vera Sergine, qui interprète *la Margrave*, n'est pas ici en cause. Seulement, il est permis de se demander si le rôle (qui n'est pas, au reste, le meilleur de la pièce) lui convenait très bien. Elle le joue avec une justesse continue, infaillible, sans une de ces dissonances inventées d'où jaillissent précisément ce qu'on nomme les effets comiques. Bref, elle prend son personnage au sérieux. Elle est vraie, vivante, touchante, au milieu d'automates. Mademoiselle Bogaert nuance avec une fine drôlerie l'ingénuité per-

verse de Dorothée. M. Renoir a de la générosité, du feu, je ne sais quoi d'un galant mousquetaire, ainsi qu'il sied à l'arrière-neveu du grand Lebrun, le peintre de batailles. Mais la palme de la cocasserie revient à M. Jouvet, qui excelle à incarner les fantoches.

Décors, costumes, jusqu'au moindre accessoire, tout est d'un goût exquis, luxueux avec tact, avec style.

La Compagnie des Quinze a donné, à l'*Atelier*, avec une reprise du *Viol de Lucrèce* d'André Obey, un petit acte du même auteur : *Vénus et Adonis*. Nous constatons avec plaisir que *le Viol de Lucrèce*, qui remporte, présentement, aux États-Unis un triomphe extraordinaire, encore plus ample que celui que l'ouvrage obtint en Angleterre, commence à gagner, en France même, un public de plus en plus étendu. Au théâtre, comme en bien d'autres domaines, notre pays est souvent lent à reconnaître un effort original. Il aime à ratifier, à consacrer plus qu'à découvrir et surtout plus qu'à soutenir.

Vénus et Adonis est un impromptu. Le jeu, dans sa facilité, est aimable, gracieux, spirituel, voire émaillé, par endroits de quelques mots profonds. C'est madame Dermoz qui joue Vénus. Sa beauté l'y autorise, mais il m'a paru que son style direct, réaliste, n'était pas en parfait accord avec celui des *Quinze*, toujours composé et transposé. Mademoiselle Gautier a dessiné de la Mort, sous les traits d'une vieille dame masquée, une silhouette impressionnante.

Nous devons à la Compagnie *le Tremplin*, société d'amateurs, une représentation unique de la nouvelle œuvre de M. René Bruyez : *le Conditionnel passé*. Certes, l'auteur est sympathique à tous, mais le désir de lui marquer de l'amitié n'eût pas suffi, je crois, à rassembler salle Pleyel, comme cela s'est vu l'autre soir, une audience si nombreuse et si choisie. Cette affluence avait la valeur d'une protestation tacite contre la situation faite à un écrivain de talent par nos mœurs théâtrales.

Le Conditionnel passé est une tragédie du scrupule. Les ravages accomplis par le remords dans l'âme d'une toute jeune fille, coupable, non d'une mauvaise action, non pas même

d'une mauvaise intention, mais d'une simple méprise enfantine, tel est le sujet. Blanche, qui avait neuf ans en 1914, a cassé alors sa tirelire et acheté un cierge qu'elle a porté à Notre-Dame-des-Victoires pour remercier la Sainte-Vierge d'avoir fait éclater la guerre. L'événement, dont elle ignorait la gravité, avait pour elle ceci d'heureux qu'il lui épargnait d'être envoyée en pension loin de sa mère, à Épinal, ville trop rapprochée du front pour que le séjour y fût de tout repos. Plus tard, lorsqu'elle comprit de quelle catastrophe elle s'était réjouie, elle ne put se pardonner son erreur, comme si cette erreur la chargeait d'une part de responsabilité dans l'horrible hécatombe. Depuis ce temps, elle ne pense, elle ne vit qu'au conditionnel passé, c'est-à-dire que, sans cesse, elle imagine ce qui serait advenu s'il n'y avait pas eu la guerre. Par exemple, au lieu de se fiancer à Paul, qui est là, bien vivant, elle aurait pu aimer le cousin de celui-ci, Raphaël, qui a péri en mer, victime d'un torpillage. Telle devient la hantise qu'elle a de sa faute, que les disparus l'attirent dans leur orbite; elle défait, dans ses rêves, le canevas du réel et y substitue la trame de ce qui, autrefois, était encore possible. Finalement, elle cède à ce vertige mortel et se précipite dans les flots.

Il nous semble voir dans les souffrances de l'héroïne un cas d'obsession qui relève de la psychanalyse. Peut-être même ce caractère morbide du personnage est-il le point faible de l'œuvre. Celle-ci reste l'étude d'une exception affligeante. Mais l'auteur n'en doit pas moins être loué pour sa tentative ardue. Mainte scène de ce drame rend un son émouvant auquel on ne se trompe pas : celui des choses de l'âme.

Il nous eût été agréable d'examiner ici l'œuvre nouvelle de M. Henri Duvernois : *Jeanne*. Un dimanche soir que nous étions libre, nous pensâmes naïvement qu'il nous suffisait, pour obtenir un fauteuil aux *Nouveautés*, de nous présenter au contrôle, muni de notre Carte rouge. Nous nous heurtâmes au refus d'un employé, lequel nous dit avoir reçu de la direction l'ordre formel de ne placer aucun porteur de Carte rouge qui n'aurait pas, au préalable, téléphoné à l'administration du théâtre pour exprimer son désir. Ce cerbère crut devoir

ajouter qu'il était depuis huit ans dans la maison, ce qu'il fit sans doute pour mieux marquer qu'il agissait en connaissance de cause et souligner ainsi son mépris envers ladite Carte rouge et, de surcroît, envers son porteur, moi-même dans l'occasion. Je sais bien que la Carte rouge n'est officiellement qu'une carte qui donne droit à l'exonération des taxes et nullement à un fauteuil. Mais la Carte rouge n'en est pas moins un signe, un titre : la mienne porte mon nom, ma photographie, et mentionne ma qualité de critique à *la Revue de Paris*. Donc, pareil manque d'égards est l'indice d'un état d'esprit qui concerne la critique elle-même, et singulièrement celle qui s'exerce dans les Revues. En effet, les directeurs de théâtre, en général, usent de plus de ménagements envers les critiques qui remplissent leurs fonctions dans les quotitiens, parce que ceux-là sont censés pouvoir encore influencer l'opinion et, par conséquent, la caisse, tandis que les critiques des Revues!... Cependant, les directeurs qui pensent ainsi font par cela même un triste aveu : à savoir qu'ils n'ont de préoccupations que commerciales. Ces derniers mots ne visent point personnellement le directeur des *Nouveautés*, qui est un galant homme. Il était absent ce soir-là. Seulement les préposés au contrôle dans les théâtres étaient autrefois mieux stylés.

Nous n'apprendrons rien à personne en disant que le *Théâtre de l'Œuvre*, avec les représentations d'*Une vilaine Femme*, ajoute un nouveau triomphe à une liste déjà longue. C'est la deuxième fois que M. Stève Passeur lui-même est acclamé dans ces murs, et son succès présent nous paraît dépasser encore celui de *l'Acheteuse*, lequel est dans toutes les mémoires. Certes l'ampleur de l'applaudissement, à lui seul, n'est pas toujours une preuve suffisante, mais nous sommes heureux d'estimer qu'il salue, cette fois, un ouvrage d'une qualité supérieure.

— M. Passeur, dira-t-on, est votre ami. — Bien sûr! C'est pourquoi je ne le trahirai pas. D'aucuns, lorsqu'il s'agit de louer un ami, mettent une sourdine à leurs expressions, non point toujours par envie, mais parce que, ne songeant qu'à eux-mêmes, ils ont peur qu'on ne suspecte leur indépendance; de

sorte qu'ils trahissent à la fois et l'amitié et leur propre pensée, pour la satisfaction de garder, aux yeux de la galerie, le masque du juge inflexible. C'est la lâcheté revêtant l'armure du courage. Gardons-nous de ce geste affreux.

On sait que le premier acte d'*Une vilaine Femme* est le premier acte de *Pas encore*, pièce créée, à l'*Atelier*, il y a quelques années. Ce premier acte, où madame Marcelle Dullin remporta, l'on s'en souvient, un éclatant succès personnel dans le rôle de Fanny Maubert, était apparu à tous comme du meilleur Passeur. Mais un brusque fléchissement, sensible dès le second acte, une certaine indécision dans la conduite des scènes jusqu'au dénouement, avaient, en fin de compte, empêché la réussite de l'ouvrage. L'auteur a eu la vaillance — et la sagesse — de récrire entièrement les deux actes les moins bons de *Pas encore*. Mais entendez bien que sa tâche ne se bornait point ici à un travail de style, de rédaction. Il s'agissait d'une refonte totale, ayant pour but de tirer du premier acte, action et caractères, tout ce que les prémisses dramatiques et psychologiques, si vigoureusement posés, au début, contenaient en puissance. M. Passeur a tenu la gageure et gagné la partie.

Si l'on excepte quelques gaucheries de facture, qui demeurent apparentes vers la fin du troisième acte, l'œuvre aujourd'hui atteint à la plénitude de la maîtrise. Encore ces gaucheries ne sont-elles, peut-être, chez un Passeur, que les négligences volontaires, propres à un dramaturge extraordinairement fort, dont les préoccupations sont ailleurs que dans l'agencement mécanique du spectacle. D'où ces entrées, ces sorties qui, à la réflexion, peuvent paraître arbitraires. Mais qu'est-ce que cela dans le tourbillon qui vous emporte? Car notez que, dans le théâtre de M. Passeur, ce cyclone ne souffle pas du dehors, mais du fond même, du tréfond des personnages en lutte. Par une série d'arrachements, l'auteur contraint chacun d'eux à crier sa vérité, dure ou honteuse. Ce n'est point là, comme certains affectent de le croire, pur mouvement de théâtre, mais une tempête intérieure qui soudain cherche une issue dans le langage.

Plus discutable semble, à première vue, le sacrifice de Fanny Maubert, rompant, pour avoir le dernier mot, avec un

jeune amant qu'elle adore, et qui, lui-même, l'aime encore passionnément. Mais il nous paraît que la fierté cachée de l'héroïne, malgré l'abjection de sa vie — ou plutôt de ses mœurs, ce qui n'est pas tout à fait pareil — est mieux qu'indiquée, nettement marquée dès le premier acte, que dis-je! dès la première scène. Le cynisme agressif de Fanny n'est que le manteau de son orgueil. Qu'une « vilaine femme », opprobre de sa famille et de tout un canton, puisse être supérieure, en dépit de son dévergondage sensuel, à ceux qui la méprisent, est-ce donc si étonnant? Remercions M. Stève Passeur de ne point composer, comme tant d'autres, de ces personnages tout d'une pièce dont nous sommes excédés. Trop longtemps le théâtre s'est laissé distancer par le roman dans le domaine de l'observation. Des dessous, des ressorts secrets aux brusques détentes, oui, tous les personnages de M. Passeur en ont, parce qu'ils sont vrais, parce qu'ils vivent.

Quant au fait qu'un homme jeune puisse aimer éperdument une femme qui a vingt ans de plus que lui, cela est si peu rare qu'il n'est personne qui ne puisse citer au moins cinq ou six exemples de telles passions. Et il en fut de même à toutes les époques. Donc l'objection d'invraisemblance, dans l'espèce, serait simplement ridicule.

Une vilaine Femme ramène à la scène le pathétique inhérent aux grandes crises du cœur et des sens. L'événement est d'importance. Mais les larmes de Fanny sont des larmes de feu. Nul sentimentalisme dans son cas; rien qui ressemble à la plainte faible de *Maman Colibri*. C'est ici, dépouillé de toute bourgeoisie, de toutes convenances sociales, par la basse condition même de l'héroïne, le râle triste de la chair, triste jusque dans les joies de l'assouvissement, et déchirant, dès que l'objet de son besoin l'abandonne, ou dès que les ordres de l'âme, dominatrice malgré tout, l'obligent au renoncement. En face de Fanny, le jeune amoureux attiré, retenu par les séductions de la femme mûre, courtisane et mère tout ensemble; et surtout Remantil, le brutal finalement adouci, le rustre finalement dégrossi par sa passion que rien ne rebute. Autres figures dans la bataille : la nièce de Fanny, sa rivale sournoise, déchirée d'amour elle-même, et la servante de la « vilaine femme », une vieille paysanne qui, à la fois, redoute et raille,

adore et méprise sa maîtresse, qu'elle appelle une « traînée ».

Nous ne conterons point, après tant d'autres, l'intrigue d'un ouvrage qui fait courir tout Paris. Nous n'avons voulu qu'en signaler, dans ce bref espace, l'abondante richesse.

L'interprétation est de premier ordre. Mademoiselle Suzet Maïs, qui joue Alice, la nièce de Fanny, montre un piquant alliage d'intelligence et de sensibilité. Nous promettons à cette jeune comédienne le plus bel avenir. Madame Jane Lory résout avec entrain et verdeur un difficile problème : composer, au théâtre, une image de paysanne dont pas un trait ne soit juste. M. Spanelly a de l'élan, de l'émotion, une naïveté sincère, dans le rôle du bon jeune homme dévoré d'ardeur. Mais M. Baumer, en Remantil, mérite un hommage tout particulier : son jeu exprime, avec une sobriété admirable, la profondeur de l'obsession charnelle, chez un être fruste et violent. Saluons ce grand comédien.

De madame Simone, maintenant, que dire? Puisque son interprétation de Fanny Maubert fut accueillie par d'interminables ovations, peut-être me sera-t-il permis de joindre ma voix à ce concert? Quel sot scrupule m'obligerait à me taire, alors que les sortilèges de cette dame ne cessent de m'étonner? Sans doute elle est douée d'une intelligence merveilleuse, mais le fond de sa puissance, le secret de son magnétisme, à la scène, résident dans ce qu'on nomme en argot de théâtre le « foyer ». Une flamme inextinguible et constamment contrôlée, voilà madame Simone. De là vient qu'elle peut en même temps ravir les plus difficiles et prendre aux entrailles un vaste public. La part de l'instinct est considérable chez cette artiste qu'on a longtemps appelée une « cérébrale ». Cela, tout le monde aujourd'hui la reconnaît. Mais il y a, dans ses créations, des choses plus celées. Nous les étudierons, un jour.

FRANÇOIS PORCHÉ

LA SITUATION POLITIQUE

Le 14 décembre, un peu avant le lever du jour, après un des débats les plus émouvants qui se soient jamais déroulés au Parlement français, le gouvernement que présidait M. Édouard Herriot a été renversé par 402 voix contre 187. Événement tellement prévu que l'organe officiel des socialistes, *le Populaire*, dans une édition imprimée à minuit et dont on voyait à une heure du matin les premiers exemplaires à la salle des Pas-Perdus, annonçait déjà la chute du ministère : pour une fois la presse dite d'opinion devançait de plusieurs longueurs les journaux d'information.

Ce n'est point ici le lieu de rappeler comment se présentait le problème des dettes intergouvernementales, et des 480 millions que le gouvernement, prisonnier d'engagements antérieurs et gardien de la signature de la France, proposait de règler aux États-Unis à l'échéance du 15 décembre. Nous n'ajouterions rien d'ailleurs à l'article de M. Bérenger que la *Revue de Paris* publiait en tête de sa dernière livraison : qu'il nous suffise de signaler que M. Édouard Herriot ne pouvait prendre une autre attitude que celle du respect des contrats, et que tous ses adversaires, j'entends ceux de bonne foi, reconnaissent qu'il s'est grandi en se laissant renverser par la coalition de la droite et de l'extrême gauche, unies pour un jour dans une explosion de mauvaise humeur contre l'Amérique.

Était-il possible d'éviter l'accident prévu par tous les observateurs, et pouvait-on trouver une formule afin de concilier des obligations internationales difficiles à contester

juridiquement avec un sentiment national prêt à s'exprimer politiquement avec la violence que l'on a vue? C'est là une analyse dont l'intérêt serait surtout rétrospectif. Le recours à l'arbitrage, l'argumentation fondée sur le principe de *l'estoppel* dont M. de Monzie s'était fait l'ingénieux interprète, ont paru à M. Herriot des solutions trop tardives, trop juridiques aussi, pour un problème avant tout politique. Il n'est d'ailleurs pas certain que ces procédures soient définitivement écartées : en présence de la situation de fait créée par le défaut de la France à l'échéance du 15 décembre, l'opinion des États-Unis semble avoir réagi avec moins de violence qu'on ne pouvait le craindre. La porte reste donc ouverte à des négociations, et les voies du droit, par leurs détours même et leur longueur, peuvent faciliter l'apaisement des esprits chez les créanciers et chez les débiteurs.

Il n'en reste pas moins que le malentendu entre les États-Unis et la France apporte une nouvelle preuve du danger que nous font courir les nouvelles méthodes diplomatiques. Le désordre des usages parlementaires gagne les relations internationales et les discussions bruyantes entre les assemblées remplacent les dialogues feutrés des chancelleries. Les brutalités de la diplomatie sur la place publique finiront par nous faire regretter les lenteurs de la vieille diplomatie secrète. Les droits de l'opinion doivent être respectés, mais à condition que l'opinion soit informée et, malheureusement, rien n'est plus propre à l'égarer que certaines motions votées par le Parlement, et qui, par leur solennité, imposent, alors qu'elles n'ont aucune valeur juridique ou diplomatique, et ne dépassent pas la portée des vœux annuels de nos conseils généraux. Mais la question des dettes n'est pas close, et, d'ici le 15 juin, on aura le loisir d'y songer et l'occasion d'en discuter.

On peut écrire sans paradoxe que la crise ministérielle a eu le problème des dettes pour cause occasionnelle, mais que ses causes profondes sont ailleurs. Et pour bien le faire comprendre, il est nécessaire de faire un retour en arrière.

Le cabinet Herriot a duré six mois, mais il n'a été que trois mois en contact avec les Chambres, et la question de confiance a été posée une dizaine de fois seulement. Le rapprochement

de ces scrutins permet d'arriver à des conclusions intéressantes.

Le jour de sa déclaration ministérielle, le 7 juin, M. Herriot a eu 384 voix groupant tous les partis de gauche, contre 115 voix de droite, une centaine de députés du centre s'abstenant. Quelques semaines plus tard, le 11 juillet, sur le maintien des périodes de réserve, les socialistes ayant voté contre, le cabinet obtenait, par 360 voix contre 179, une majorité exactement inverse de la précédente. Tous les scrutins des mois de juin et de juillet ont montré une Chambre hésitante et en quelque sorte ductile, où, à côté de la majorité d'Union des gauches sortie des urnes le 1er et le 8 mai, on pouvait concevoir une majorité de rechange, dans laquelle les républicains du centre droit viendraient remplacer numériquement les socialistes, compenser leur abstention ou balancer leur vote hostile. Un homme avait, à plusieurs reprises, assumé la conduite de cette opération tactique, c'était M. P.-E. Flandin. L'habile orateur du centre avait pris soin, d'ailleurs, de doctriner l'opération afin de lui donner une portée plus grande que celle d'une simple manœuvre de séance, et l'on pouvait, au moment des grandes vacances, imaginer que la concentration vainement poursuivie de 1928 à 1932 se réaliserait assez rapidement durant la présente législature.

C'eût été trop se fier aux apparences, car, depuis la rentrée de novembre, ces perspectives se sont déjà sensiblement modifiées. La droite, qui avait paru renoncer, après son échec électoral, à jouer activement son rôle d'opposition, a pris une attitude plus combative. A la fin des interpellations sur la politique agricole, le gouvernement trouvait contre lui près de 180 voix, tandis que le débat sur les conditions où s'étaient faites les conversions amenait à la tribune une série d'orateurs d'extrême droite ou de droite qui usaient avec vivacité de leur droit de critique. A partir de ce moment, le caractère véritable du gouvernement de M. Herriot apparaissait. Pendant quelques mois, grâce au prestige et au talent de son chef, grâce à l'esprit de mesure dont il avait fait preuve dans ses actes, le cabinet avait bénéficié d'une adhésion à peu près aussi large qu'un gouvernement d'union nationale. Les séances

de novembre rappelaient à tous qu'il s'agissait en réalité d'un gouvernement de minorité où n'étaient représentés que 4 groupes sur 17, et 250 députés sur 612. Dès lors, une constatation s'imposait; sans les 128 voix du groupe socialiste unifié, le ministère ne pouvait plus vivre, puisqu'il ne trouverait plus, comme au mois de juillet, en cas d'abstention des amis de M. Blum, les amis de M. Flandin, en cas de vote hostile des socialistes, les amis de M. Pernot. Ainsi, le cabinet Herriot, malgré le bel effort de son chef pour garder intacte sa liberté et pour affranchir le parti radical de certaine tutelle, ne pouvait plus vivre sans le soutien socialiste.

« Un gouvernement qu'on soutient est un gouvernement qui tombe. » La tradition attribue à Talleyrand cette sentence qui est assez dans la manière de l'évêque d'Autun. Dans tous les débats politiques depuis novembre, il avait été de plus en plus difficile au gouvernement de s'assurer le soutien socialiste. De même que la droite et le centre s'écartaient chaque jour davantage du cabinet, en vue de préparer l'union nationale ou la concentration, de même les socialistes ne lui prêtaient qu'un appui chaque jour plus réticent, afin d'amener le cartel; et, par une rigoureuse logique, les socialistes participationnistes, ceux-là même qui sont politiquement les plus proches du parti radical, se montraient les plus hostiles au cabinet radical.

En outre, un conflit sourd, que chaque semaine envenimait, existait entre les deux ministres des Finances et du Budget et la Commission des Finances de la Chambre. Incertitude dans les projets de la rue de Rivoli, contradictions et démagogie dans les débats de la Commission. Chez les ministres, une tendance regrettable à ne considérer que l'aspect technique des problèmes, à oublier que derrière les chiffres, il y a les individus, au-dessus de l'arithmétique, la psychologie; chez les membres de la commission, l'attitude du tyran d'Alfred Jarry, qui démolit tout ce qui passe à portée du fameux croc à phynances et renverse comme capucins de carte tous les projets gouvernementaux, sans les remplacer par quoi que ce soit de positif.

Fatalement, dans le courant de décembre, la conjonction de ces trois éléments devait ouvrir une crise ministérielle.

Il n'est pas interdit de penser que M. Herriot, qui a incontestablement marqué sa politique d'un signe de grandeur, aime mieux être tombé le 14 sur le problème des dettes que le 23 sur un détail des douzièmes provisoires.

***

La crise a été courte et ses phases sans surprise. Le chef de l'État avait à dénouer pour la première fois une crise véritable, car, au mois de juin, son choix lui avait été tout naturellement dicté par la volonté populaire. Cette fois, c'est encore Édouard Herriot que toutes les personnalités consultées indiquaient au Président de la République, mais M. Lebrun savait bien que son offre serait déclinée, et, le second jour de la crise, il appelait M. Chautemps.

Certains journalistes, à propos de ce choix, n'ont pas hésité à mettre en cause le chef de l'État. Reproches non seulement contraires aux usages, mais encore assez injustes. Peut-être, l'application littérale de la règle constitutionnelle eût-elle indiqué d'appeler M. Léon Blum comme leader du parti le plus nombreux de la majorité qui s'était formée le 14 décembre. Est-il interdit de penser que le Président de la République a jugé qu'une conjonction des extrêmes ne fait pas une majorité, et qu'ayant estimé que la politique générale suivie par M. Herriot n'avait reçu aucun désaveu, il a cherché parmi ses collaborateurs celui qui lui paraissait le mieux qualifié pour la continuer dans la même ligne? Ainsi, le cabinet aurait été, suivant l'amusante formule d'un ministre, la firme Herriot et Cie, Chautemps successeur. Cette hypothèse n'était possible que si le ministre des Affaires étrangères, résignant simplement ses fonctions présidentielles, eût consenti à demeurer au Quai d'Orsay. Faute de cette acceptation, M. Chautemps renonçait à sa mission. M. Paul-Boncour était alors appelé, le Loir-et-Cher restait donc à l'honneur, tandis que les journalistes en quête d'information et certains députés en quête d'un portefeuille se précipitaient de la place Beauvau à la rue Saint-Dominique.

M. Paul-Boncour n'a point semblé pris au dépourvu par sa désignation. Déjà, dans la dernière législature, son nom avait

plusieurs fois été prononcé, et son autorité, accrue depuis six mois par ses fonctions de ministre de la Guerre et par les débats de Genève, rendait tout naturel le choix du Président de la République. En quarante-huit heures, toute la négociation se déroulait depuis l'offre de participation aux socialistes et leur refus jusqu'à la traditionnelle présentation à l'Élysée.

Que faut-il penser de l'offre faite par M. Paul-Boncour à son ancien parti? Certains n'ont vu là qu'un geste rituel, une formalité dont M. Paul-Boncour et ses interlocuteurs avaient hâte de se débarrasser. Rien n'autorise une vue aussi simpliste. M. Paul-Boncour a toujours rêvé d'une combinaison ministérielle aussi large que l'union nationale, mais qui, au lieu de s'étendre de l'extrême droite au parti radical, irait du parti socialiste unifié jusqu'aux démocrates populaires. Les socialistes ne s'engagent pas si aisément! Certes, M. Renaudel, M. Compère-Morel voudraient bien couronner leur carrière politique par l'auréole du pouvoir, mais M. Blum n'a pas de ces faiblesses d'amour-propre, car il sait que l'unité de son parti ne survivrait pas trois semaines à la participation et que sa plate-forme électorale y sombrerait lamentablement. Il y a une bonne centaine de députés socialistes qui, sachant bien qu'ils ne seront jamais ministres, jouent au naturel la fable du chien du jardinier. Ces sentiments divers se sont traduits une fois de plus par une discussion sur le programme minimum à laquelle d'ailleurs on n'a perdu qu'une journée, le conseil national du parti socialiste n'ayant pas été convoqué.

Le cabinet Boncour a donc été constitué suivant une formule très voisine du cabinet Herriot, avec un tiers seulement de ministres nouveaux. Il paraît un peu plus jeune que le précédent gouvernement et un peu plus moderne d'esprit. C'est encore un cabinet minoritaire, bien que sa plate-forme soit légèrement élargie, tant à la Chambre qu'au Sénat. Sa constitution n'appelle aucune remarque particulière, sauf en ce qui concerne le ministre des Finances, dont nous reparlerons.

Le premier contact du cabinet Paul-Boncour avec la Chambre, le 22 décembre, a contrasté nettement avec la fièvre de la semaine précédente. Peu d'agitation dans les groupes, pas de remous dans les couloirs. Faut-il expliquer ce calme

par l'approche de ces fêtes du jour de l'an qu'on appelait trêve des confiseurs à l'époque où les femmes préféraient les bonbons aux cocktails? Tient-il au sentiment, partagé par beaucoup de députés de toutes nuances, que la situation du pays est trop sérieuse pour que d'inutiles discordes viennent encore l'aggraver? « Il y a des querelles qui peuvent attendre, » disait admirablement M. Painlevé. Le calendrier de cette fin d'année est assez chargé pour que les disputes soient différées de quelques semaines. Enfin, la personnalité même du nouveau Président du Conseil est bien faite pour apaiser certaines clameurs. En trente années de vie politique, je ne pense pas que M. Paul-Boncour ait prononcé une seule parole blessante envers un de ses collègues. Inscrit longtemps à un parti d'extrême gauche, il n'y a jamais fait figure de violent, ni de sectaire; dans la section française de l'Internationale ouvrière, il représentait la vieille tendance idéaliste du socialisme français et l'on sentait bien les réserves que lui inspire l'idéologie marxiste. Sa position actuelle hors des partis et son passage au Sénat le désignaient tout particulièrement pour un rôle de conciliateur : en demeurant fidèle à une conception politique, il n'est prisonnier d'aucun ordre du jour de congrès, d'aucune directive obscure de comités, et la quasi-unanimité qui s'est faite sur son nom aux élections sénatoriales du Loir-et-Cher montre bien que les sympathies dont il jouit dépassent les artificielles frontières des partis.

Une large majorité a répondu à son appel, puisque la déclaration ministérielle a été approuvée par 379 voix contre 166 et 61 abstentions. Ce résultat, on le voit, est très voisin de ceux qu'avait obtenus à deux ou trois reprises le cabinet précédent. N'y a-t-il donc rien de changé depuis huit jours et faut-il ne voir qu'un simple remaniement ministériel dans la crise qui vient de se dénouer?

Il suffit, pour être convaincu du contraire, de relire la déclaration du gouvernement et les deux discours du président du Conseil et de M. Léon Blum. M. Doriot soulignait avec sa froide ironie que le parti socialiste paraissait avoir donné à M. Paul-Boncour son absolution et ne lui tenait aucune rigueur de l'avoir quitté. Quelques instants plus tard, les

paroles de M. Léon Blum confirmaient cette impression et le leader unifié, dans un discours qui tissait un étroit filet autour du Président du Conseil, soulignait les influences de doctrine socialiste qui sont sensibles à chaque ligne de la déclaration ministérielle. Cette « tonalité socialiste », pour reprendre le mot de Léon Blum, apparaissait encore plus nette dans la réponse du Président du Conseil aux interpellations. M. Édouard Herriot, radical de vieille souche, en est resté à la conception traditionnelle de l'État puissant et centralisé que les jacobins n'inventèrent d'ailleurs point, mais trouvèrent dans l'héritage de l'ancienne France. M. Paul-Boncour croit davantage au syndicalisme et certaines de ses idées ont été beaucoup plus applaudies par les unifiés que par les autres membres du cabinet.

Mais n'est-ce pas attribuer trop d'importance aux mots? M. Paul-Boncour a parlé de la Réforme de l'État, mais il sait bien que la mauvaise vieille machine durera plus longtemps que nous tous. Il s'agit de vivre avant de réformer, de vivre au jour le jour, d'obtenir d'ici le 1er janvier un douzième provisoire et des facilités de trésorerie, puis, de faire voter le projet de loi sur le blé. Du 15 janvier au 1er février, il faudra faire passer l'outillage national et un second douzième, contenant déjà certaines mesures d'équilibre; enfin février et mars devront nous donner un budget. Qu'est-ce à dire, sinon qu'il n'est pas question de théorie, mais d'empirisme, et que M. Chéron sera sans interruption sur la brèche jusqu'au jour où la France aura un budget?

Ce ne sont pas les syndicats qui l'aideront à réaliser l'équilibre. Bien que M. Léon Blum ait annoncé que son parti ne se livrerait pas à un jeu de massacre, il faudra bien, à un moment donné, choisir entre les rêves financiers de M. Bedouce et la dure réalité. M. Chéron, parlementaire plus habile que M. Germain-Martin, saura bien arrondir certains angles et faire de petites concessions, mais, sur les points essentiels, il se montrera au moins aussi ferme. D'ailleurs, le programme même du gouvernement annonce « des compressions, des compressions énergiques ». Il y a peu d'espoir que la majorité qui s'est affirmée le 22 décembre sanctionne de son vote l'application de ce programme. Le jeu des majorités de

rechange permettra-t-il d'arriver au vote final de la navette budgétaire? Verrons-nous d'ici là une autre crise? Nul ne le sait, mais nous devons signaler la curieuse déclaration par laquelle M. Léon Blum a annoncé que son parti, au cas où l'expérience de M. Paul-Boncour ne réussirait pas, se tient prêt à entreprendre une expérience plus audacieuse. Cette idée, M. Blum l'avait développée dans plusieurs articles, mais il ne l'avait jamais encore exprimée à la tribune. Dans sa pensée subtile, le cartel, comme l'entendait M. Daladier, n'est donc plus qu'un moment supprimé, M. Blum ne s'arrête plus à un cabinet présidé par un radical avec des ministres socialistes, mais conçoit un cabinet présidé par un socialiste avec des ministres radicaux. Pour nous, cette éventualité nous laisse fort sceptique; M. Herriot, revenu pour quelque temps à son banc de député, demeure le maître de la législature. Il n'admettra sans doute pas que le choix du pays soit enfermé dans le dilemme trop simpliste : l'union nationale, souhaitée par Louis Marin, ou le gouvernement socialiste avec otages radicaux prédit par M. Léon Blum.

FRANÇOIS LEUWEN

TABLEAUX DE PARIS

Anniversaire. — Ce 13 décembre me fait passer devant les yeux les funérailles de Verlaine, — un souvenir d'adolescence. Manquant un cours, nous nous y étions rendus, mon ami Lucien Daudet et moi. La mort de Verlaine, les funérailles de Verlaine : il nous semblait accomplir un devoir auquel rien au monde n'aurait su nous arracher. Nous suivîmes le corbillard, avec une cinquantaine de personnes. Je ne pense pas qu'il y en eût davantage, peut-être dix de moins, depuis Saint-Étienne-du-Mont, jusqu'au cimetière de Saint-Ouen. Devant le portail de l'église, sur la place du Panthéon, l'assistance était compacte, les étudiants nombreux; mais, lorsque nous traversâmes les grands boulevards, qui savait encore, parmi ceux qui se rangeaient sur le trottoir, quel mort illustre ce petit convoi emmenait vers une fosse misérable? Aucun rapport, évidemment, avec ce qu'on raconte des funérailles de Victor Hugo.

Aujourd'hui, pourtant, Verlaine plane dans la même immortalité que Musset, Hugo ou Lamartine, et la tombe lointaine de Saint-Ouen semble aussi peu digne du poète que celle du cimetière Montparnasse pour Baudelaire. L'imagination se plaît à vouloir réunir de tels morts. Puisque l'on installe leur statue dans les jardins du Luxembourg où viennent rêver les apprentis de la pensée et de la gloire, que n'y place-t-on, d'abord, leur tombeau!

La température était rigoureuse, le ciel gris, ce matin-là. Pendant la cérémonie, Antonio de La Gandara, familier du

salon Daudet, nous apprenait à mi-voix, comme à des écoliers, que Gabriel Fauré avait voulu tenir les grandes orgues. Cet élégant portraitiste féminin, La Gandara, venu de l'Amérique du Sud, commençait alors, après des débuts difficiles, quelques années de grande vogue. Il avait exécuté récemment un portrait de Verlaine au crayon, qui appartint, je crois bien, à Robert de Montesquiou. Le col du pardessus relevé, le feutre mou baissé sur des yeux gris vert, couleur de marennes, aux cils drus et noirs, Gandara évoquait un personnage espagnol du temps de Vélasquez. Alphonse Daudet disait de lui : « Il a des yeux pour valse mexicaine! » Il avait déjà peint le portrait de la comtesse Jean de Montebello, parmi des feuilles mortes et celui d'une Américaine, célèbre depuis par de tristes aventures et qui finit par s'exhiber sur la scène d'un music-hall, moulée dans un maillot couleur chair et accompagnée par un violoniste célèbre dans les restaurants de nuit. Mais elle avait été fort belle et le La Gandara qui nous renseignait ce matin-là sur l'organiste de Saint-Étienne-du-Mont, se trouvait auréolé à nos yeux neufs du prestige que lui valaient les modèles qu'il avait déjà peints et parmi lesquels se trouvaient encore Sarah Bernhardt et la fameuse madame Gauthereau, moulée dans une robe de satin blanc qui n'avait qu'un fil pour épaulettes. Elle braquait devant elle, sur la toile, comme un revolver, un éventail de plumes à demi fermé.

Je retrouve ces notes dans le *journal* que je croyais bon d'écrire depuis l'âge de douze ans et qui ne survécut pas aux orages de la vingtième année.

Lorsque le cercueil de Verlaine eut été placé sur le corbillard, les cordons du poêle furent remis à François Coppée, à Stéphane Mallarmé, à Maurice Barrès, à Edmond Le Pelletier. Jean Moréas, Catulle Mendès étaient les plus remarqués derrière Barrès, jaune, rendu livide par le froid. Coppée, depuis longtemps déjà d'un ton de cire, semblait un vieillard anticipé. Mais Mendès plastronnait, blond encore, l'œil clair, l'air d'une fleur confite dans un sucre cristallisé invendu et un peu noirci.

En résumé, quand je relis ces notes, sans développements et sans coloris, je m'aperçois que ce qui passe pour n'avoir

été qu'un enterrement clandestin, paraîtrait, de nos jours, infiniment « choisi ». Il y avait là, dans une demi-zibeline avantageuse, Robert de Montesquiou, la moustache effilée, le cheveu calamistré, quelque chose dans le visage de méphistophélique et de Pompadour, qui faisait dire à Henry Bataille, sur la cadence d'un alexandrin : — « Il a l'air d'une aïeule, au temps des militaires! »

Mademoiselle Merry Laurent, qui avait été l'amie de Manet, qui était demeurée celle de Mallarmé et avait connu, naguère, les applaudissements qui accueillaient les apparitions des fées sur les machineries tremblantes du Châtelet, parmi des chutes d'eau figurées par des fils d'argent ondulés, était l'une des rares femmes qui se trouvaient là, ainsi que Rachilde, parmi des habitués du *Grenier Goncourt*, Eugène Carrière, qui a laissé une admirable image de Verlaine, et Reynaldo Hahn qui, l'un des premiers, avait fait connaître, grâce à la musique, Verlaine à bien des gens qui, sans les *Chansons Grises*, l'eussent longtemps ignoré.

Dans sa chambre d'hospice, Verlaine avait été sacré *Prince des Poètes*. Quelques admirateurs, qui recueillaient des cotisations, lui faisaient parvenir de quoi fumer et rêver encore, en venant boire des absinthes, au Café Procope. On l'y avait photographié. Nous n'avions pas quinze ans que nous possédions tous cette image. Verlaine disparu, Moréas ne doutait pas de recevoir le titre improductif de *Prince des Poètes*, dont la qualité n'était pas à dédaigner. Mendès y songeait probablement aussi. Mais il couvait, sous un pardessus beige fané, des ambitions plus lointaines, aux réalisations desquelles sa vie ne le conduisait d'ailleurs pas, en dépit du talent.

Du Panthéon à Saint-Ouen, le trajet fut long. Les tombes étaient étroitement rapprochées, dans le cimetière de faubourg. François Coppée sortit de sa poche un petit manuscrit et parla le premier : — « Adieu, grand enfant... adieu Verlaine! » Dans ce décor, sa diction nous paraissait un peu conventionnelle et rappelait le Conservatoire. Le Pelletier lui succéda, sans émotion. Mais ces hommes étaient fatigués. Barrès lut à son tour, mais il tremblait de froid dans son manteau doublé de fourrures. Mendès joua l'inspiration en rejetant

ses cheveux derrière les oreilles, d'une main dégantée, très blanche, l'œil proéminent et pâli, les joues élargies par une barbe parnassienne. Mallarmé fut inhabile, intimidé, s'exprimant d'une voix presque inintelligible. Quant à Moréas, je lis sur mes carnets : *tras los montes!*

Un peu en arrière de ce groupe, Robert de Montesquiou, à qui l'on n'avait pas demandé de parler, remuait les lèvres, comme s'il eût, quand même, prononcé un discours, avec orgueil et somptueusement, — pour lui.

***

Au Chatelet. — Matinée du Samedi. Concert Colonne. Debussy-Ravel. — L'autorité sévère, froide, la science sereine mais presque immobile de M. Pierné, des nuances si françaises dans la manière de conduire : le poinçon de la bonne marque, comme existe, sur la vieille argenterie, le poinçon du vieux Paris. On ne s'y trompe pas, à certains gestes, à une grâce classique et dépouillée, que donnent l'expérience et la maturité. La partition est sur le pupitre et le lointain successeur de Colonne ne l'abandonne point des yeux.

Le public est celui qui aime la musique, rassemblé là sans snobisme. En passant devant le contrôle, j'entends une dame appeler sa mère, et je vois, non sans surprise, une personne aux cheveux blancs, aux yeux vifs, mais qui n'offre point cet affreux aspect de *vieux bébé*, (c'est le titre d'une comédie d'André Rivollet), que nous voyons partout, à tant de femmes que dévorent le démon de midi.

Debussy, né en 1862, aurait soixante-dix ans. Les ricanements, les traînées d'hilarité qui traversèrent l'Opéra-Comique, à la première de *Pelléas et Mélisande* sont bien effacés, aujourd'hui. Je les entendais évoquer hier par la célèbre pianiste, Madame Marguerite Long, qui se trouvait, fort jeune, à cette représentation et ne les a pas oubliés. Debussy est *classique*, déjà. *Les Rondes de Printemps* marquent les frémissements de cette sensibilité qui décrit, qui saisit les nuances insaisissables, si douces et *sauvages* de Mai. Mademoiselle Madeleine Grey, dans *Trois Chansons de Bilitis*, nous fait entendre la voix même de notre jeunesse. Lorsque

certaines chanteuses de talent se risquaient à les interpréter dans un salon, l'auditoire se trouvait aussitôt séparé en deux camps. « Le chant des grenouilles vertes » en faisait rire la moitié, et quand venait la phrase finale de la *Flûte de Pan* : « Ma mère ne croira jamais que je suis restée si longtemps à chercher ma ceinture perdue », les éventails battaient l'air devant les visages...

— Ah! cette ceinture! — s'écriaient quelques grosses ou maigres dames, dont il serait inutile de citer les noms, alors glorieux ou connus, car elles ont presque toutes quitté ce monde et, déjà, nul ou presque ne saurait plus dire qui elles ont été. Certes, il y avait, sincères ou non, les admiratrices, il y avait ceux que Lorrain nommait les *Pelléastres*, et les dames peintes par Aman-Jean et coiffées de bandeaux plats, selon la manière lancée par Cléo de Mérode et que, — ne pouvant voir leurs oreilles, — on traitait de *ventres affamés*.

Dans une loge, je devine M. Ravel, dont on jouera tout à l'heure *Tzigane*, écrit en 1924 et que l'on n'entend que bien rarement. Dans la pénombre, à demi dissimulé derrière les dames qui l'accompagnent, M. Ravel, les cheveux blancs, le visage jeune, mince, rasé, fait penser à Voltaire. Tout à l'heure, après que M. Francescatti aura interprété sur son violon les virtuosités de *Tzigane*, la salle entière se tournera vers cette loge où se devine le blanc et immobile visage, pour acclamer l'un des grands musiciens *français*.

Quelle couleur, quelle vivacité et quelles délicatesses de touche dans la *Rapsodie espagnole*. Je me demande, en l'écoutant, comment Serge de Diaghilew, qui ne prisait peut-être point suffisamment Ravel, n'a pas porté à la scène les quatre suites de cette rapsodie. Quel admirable ballet, quel *spectacle* il pouvait réaliser avec cette partition! Le *Prélude à la nuit* ou la *Habanera* précèdent peut-être même en date le *Soir dans Grenade*, de Debussy. L'oreille ne les confond point. La personnalité de Ravel, après Bizet, Chabrier, Debussy, se devine tout entière. Quelle expression vigoureuse, quelle couleur exacte.

Enthousiasme. Ce public des concerts est demeuré tel que nous l'avons toujours connu, comme d'ailleurs celui de beaucoup d'expositions ou de manifestations artistiques. Les

esprits se retrouvent là sur le seul plan qui devrait exister, selon les hiérarchies humaines, formées par les élites, les travailleurs, les hommes d'argent, les esprits matériels et non par la stricte considération des nationalités qui, de nos jours, séparent encore trop arbitrairement des individus qui, s'ils étaient pareillement gouvernés, pourraient *peut-être* se parler — et s'entendre.

***

Autres gestes. — Autre concert. Salle Gaveau, Concerts Lamoureux. M. Albert Wolff conduisant un Festival Serge Prokofieff. Un compositeur fort doué et déjà connu, un pianiste remarquable. Ses œuvres ne dégagent cependant point l'enivrant parfum d'originalité que nous avons respiré, dès les premieres années, avec Debussy et Ravel. M. Prokofieff a vécu en Allemagne, en Amérique. Il y voulut plaire, malgré sa rudesse. Il nous semble discerner les phases de ses imprégnations successives.

M. Albert Wolff est un chef d'orchestre qu'il faut essayer de *voir* de face pendant qu'il dirige, ou tout au moins de trois quarts. La partition ne figure pas sur son pupitre. Si elle s'y trouve, il n'y jettera pas un instant les yeux. Il peut tout conduire par cœur, comme Toscanini. On éprouve à le voir évoluer, un plaisir égal à celui que procurent certains comédiens ou danseurs. Il ne tient pas au sol, il est porté par un élément invisible. Les effluves de la musique le traversent, il absorbe, il rend; ce sont des échanges continuels, multiples, indéfinissables. Les traits de son visage sont changés, une expression de plaisir illumine les yeux, la bouche s'entr'ouvre, on ne sait s'il ne prononce pas des mots que couvre la rumeur. Ses bras *flottent*, ils deviennent des ailes. Les mains pétrissent l'air devant elles. Mais des liens multiples retiennent prisonnier cet orchestre au-devant duquel ce prodigieux danseur, ce mime, se livre à cette sorte d'extase dont toute l'agitation se fond dans une image tout le temps si intimement, je voudrais écrire sensuellement, reflétée par l'orchestre.

***

A L'ŒUVRE. — Une répétition générale au Théâtre de l'Œuvre est encore — et c'est miracle — un spectacle très parisien. Le cachet rouge de la Maison porte le nom d'Henrik Ibsen, comme le Théâtre-Français celui de Molière. L'*Œuvre*, en effet, évoque toujours ses débuts, même pour ceux qui n'y assistèrent pas, parce que ces débuts furent environnés de la confiance, de l'enthousiasme, de l'amour des « jeunes ». Tous les temps, tous les carrefours des générations ont eu leurs jeunes et la puissance de ce qui en émane est si forte qu'elle demeure, en dépit du temps, et jalonne le passé, à la manière de colonnes gardant leur galbe, leur poli et leur éclat. La première d'*Hernani* n'est un souvenir si durable qu'à cause de la violence avec laquelle tant de *jeunes* s'éprirent de manières, de rythmes et de mythes nouveaux. Le gilet rouge de Gautier, l'apparition de Delphine Gay dans sa loge ne s'oublient pas, parce que tous ceux qui menaient ce mouvement-là étaient des moins de trente ans, comme le furent, dans la salle, occupée aujourd'hui par le *Théâtre de Paris*, les répétitions de Björnstjerne-Björnson, d'Ibsen, de Gérard Hauptmann, dont M. Lugné-Poë était l'animateur et Suzanne Desprez l'interprète juvénile et enthousiaste.

J'ai vu ces salles de l'*Œuvre*, pendant une période houleuse encore et fertile. J'ai gardé le souvenir de Suzanne Desprez et de ses bras magnifiques dans la *Cloche engloutie*.

Ce soir, ne se trouve plus rue d'Amsterdam le public qui suivait, au crépuscule d'Ibsen, les tentatives de Lugné-Poë. Mais c'est toujours un *public*, et un public de Paris, un public *jeune*, vivant, vibrant, au milieu duquel, le rideau baissé et se relevant après le dernier acte, j'aperçois madame Gérard d'Houville applaudissant debout madame Simone, comme autrefois certainement devait le faire pour une grande artiste, celle qui dut lui ressembler, Delphine de Girardin, qui signait : Vicomte de Launay, ces chroniques qui sont un monument littéraire précieux, aujourd'hui.

Une méchante femme, la pièce si curieuse de M. Stève Passeur, a permis à madame Simone de remporter, ce soir de générale, dans la petite salle de la rue d'Amsterdam, l'un des

succès les plus brillants de sa carrière. Avoir placé le rôle dès le début du premier acte, sur le ton le plus frémissant, pouvoir s'y maintenir sans fatigue et parvenir aux deux dernières scènes à monter le ton et à élever le personnage avec une telle puissance dramatique, voilà qui fait honneur à une grande artiste. De tels interprêtes et le talent de M. Stève Passeur, comme celui de quelques autres sont bien faits pour nous rassurer sur le destin du théâtre. Le théâtre évolue, certes, mais il mourrait s'il ne se transformait point. Et il est plaisant de voir jouer *encore*, à l'Œuvre, et en présence de M. Lugné-Poë, — trente ans après — un ouvrage qui montre, à travers des tendances nouvelles, ce qui ne saurait périr dans l'art dramatique.

***

Disques. — Salle Chopin, l'une de ces salles que la maison Pleyel a multipliées pour les auditions. Assistance compacte, devant une table de conférencier, placée entre un grand paravent et un piano. Le piano est solitaire, le conférencier se tait, mais une voix légère se fait entendre derrière le paravent, dans une mélodie d'une tristesse infinie.

La voix est enregistrée sur un disque.

C'est le chant de la Patti.

Le conférencier, debout, demeure immobile, subissant à la fois et le charme de la voix et l'émotion des auditeurs. La voix de la Patti, vieille, captée, voilà plus de vingt ans, par de trop jeunes procédés. Mais, quand même, la voix d'Adelina Patti, qui enchanta le monde. A ceux, comme moi, qui ne l'ont pas entendue, les anciens admirateurs parlaient si souvent de la perfection de ce chant que nous l'imaginions enveloppé de quelque froideur.

Au déclin d'une très grande artiste, l'art et le talent initial persistent, la voix de la Patti, que nous imaginions glacée, à la façon des déesses antiques, nous émeut comme pourrait le faire la plus chaleureuse et la plus blessée des vivantes. Quel admirable enseignement pour ceux et celles qui aspirent encore à chanter. Le conférencier de cette causerie sur l'art du chant, M. Reynaldo Hahn, nous fait entendre ensuite un disque

enregistré par un artiste contemporain célèbre, dont il ne prononce pas le nom, mais que les auditeurs ont bien vite fait de reconnaître, dont ils chuchotent le nom, Chaliapine, dans la *Sérénade* du Méphisto de *Faust*, par Gounod.

Entendu ainsi, de sang-froid, le gramophone souligne les excès fâcheux, les mots estropiés, les notes prolongées sans raison, l'effet cherché dans de basses facilités, faites pour surprendre et abêtir les auditeurs. Notre sens critique est éveillé par l'opposition flagrante entre les manières de comprendre une interprétation et le respect dû à l'*écriture* d'un compositeur.

Enfin, vient un disque enregistré par Emma Calvé, une romance provençale, qui est comme l'éclat du soleil, sur une route, entre Avignon et Aix, non loin des rapides ruisseaux glissant à l'ombre des haies de cyprès, depuis la fontaine de Vaucluse. Admirable invocation à la nature, chant de plein air, dans lequel pas une note n'est perdue ni contrainte par celles qui l'ont précédée ou suivie. J'eus le plaisir de déjeuner ou dîner plusieurs fois, chez madame Calvé, qui habitait Cours la Reine, dans la maison construite par M. Lalique, l'une des premières d'un style aujourd'hui pastiché en série et sans le choix initial dans le détail. Je me souviens d'avoir entendu, tout à fait à l'improviste, tandis qu'elle remuait la salade avec cette belle gaîté méridionale des femmes ayant gardé leurs racines populaires, Emma Calvé lancer quelques-unes de ces notes pleines, rondes, montantes, suraiguës, qui semblaient jaillir d'un gosier supra-terrestre. Et puis s'arrêter et, avec le regard de jais, brillant, s'écrier, en riant, dans le triomphe des succès et de la joie de vivre : « — En Amérique, il y en aurait là pour cinq mille francs! » Elle se rendait à New-York, en effet, chaque saison et y recevait, après la Patti, des cachets fort élevés.

Les disques nous conservent, avec quelques tares sans doute, l'art de ces femmes, qui se taisent ou se sont tues et que nous avons vues, pourtant, lourdes de robes pailletées, scintillantes, environnées de fleurs, à la fin d'une représentation, dans leurs loges où elles semblaient, au fond de secrets tabernacles, des divinités vivantes.

En écoutant le conférencier, je songe aux concerts choisis,

anecdotiques, expliqués, que l'on pourra donner un jour, grâce au phonographe, et dont la causerie de M. Reynaldo Hahn est le prélude, cet après-midi. Personne ne sait parler du chant, non pas seulement avec plus d'éloquence mais tant d'intelligence, de connaissance et de clarté, de Jean de Reszké par exemple, de ces artistes de premier ordre, qui ont possédé dans leur art tous les avantages, ceux du physique, ceux de la voix, ceux des talents dramatiques et qui unissaient à tous les dons et à une science complète de leur métier, les qualités si rares de la mesure et du tact, ceux, en un mot, qui sont les aristocrates de leur art. Mais M. Reynaldo Hahn se montre impitoyable pour les mauvais chanteurs. Il évente leurs moindres défauts, perce leurs travers, leurs faiblesses, avec une ironie cachée, amusante et perfide, — une voix si douce, — comme lorsqu'il nous fait entendre, sans l'avoir nommé, le chanteur du disque de la « sérénade » de *Faust*, dont il soulignait d'un clin d'œil ou d'un mouvement de la main, la déplorable frénésie.

Il faut regretter que l'art du chant se perde et qu'un chanteur ou une chanteuse parfaits soient devenus si rares en France. La Religion et la Royauté se servaient de ces intermédiaires entre la Suavité et l'homme pour maintenir la concorde et la paix sur cette terre où nous sentons si fréquemment que

« *rien n'avait prévu la race humaine.* »

comme le dit — en une sorte de cri désespéré — madame de Noailles, dans l'un des poèmes publiés par la *Revue de Paris*, le 15 décembre dernier. Ces sublimes intermédiaires allégeaient la vie de nos pères. La noblesse du chant s'en allait éveiller dans leur cœur d'autres sentiments, sans doute, que ceux procurés par la nostalgie sensuelle, physique, des chœurs et des orchestres de noirs, qui deviennent, comparés aux trilles du libre ténor, la plainte d'un fauve pantelant et traqué.

***

Conversations. — Un après-déjeuner de décembre au soleil, sur le seuil d'un perron, où l'on prend le café, devant la porte-fenêtre grande ouverte d'un salon. Atmosphère

vermeille, les arbres dénudés par l'hiver forment au loin, derrière les pelouses, un rideau en fusion, une sorte de fond brasillant sur un ciel d'or, jaune, pâle et lumineux.

Température printanière, bien des après-midi d'avril ou de mai sont plus froids. Dans les fauteuils de jonc, sur la terrasse, après le repas, ils se sont assis pour prendre le café. Ils et Elles parlent : conversation décousue, reprise, laissée :

— Que pensez-vous du Degas de la vente Strauss, le jeune Nittis, le fils du peintre, ami de Goncourt, en robe courte, payé plus de cinquante mille francs par notre nouvelle Mélisande?

— Aviez-vous vu le Berthe Morisot?

— Et le portrait de Berthe Morisot par Manet?

— Le chef-d'œuvre inexprimable, sous l'apparence d'une esquisse... Quel fondu dans les bruns, quelle peluche, quel velours et le petit profil si délicat, si blanc, si noir, d'une femme brûlée par le talent. — Plus de trois cent cinquante mille francs! — Eh! bien, mais c'est pour rien. — Les Manet, vous les comptez. — Évidemment, ce n'est pas comme les Degas. — Les héritiers n'ont rien laissé dans les cartons, pas une pelure de calque. — Ah! si *Monsieur Degasse* avait prévu ça. — Moralité : brûlez vous-même, avant de partir, ce que vous ne voulez pas laisser traîner après vous. — Indolence de Degas, négligence du génie. — Croyez-vous?... S'il avait peu tenu à tous ces dessins rafistolés et collés, les eût-il conservés? — Il les oubliait. On les a collés, encollés, encadrés après lui, qui ne pensait qu'à l'œuvre du lendemain. L'œil de Degas, c'était avant tout un objectif, un kodak avant le kodak, mais, certainement, l'homme que les raccourcis, les déformations de l'instantané avaient le plus impressionné... — En somme, hein, remontée de la valeur des objets d'art, des tableaux, des meubles?

— Les bons, oui. — Déjà, la vente Georges Blumenthal avait montré que les petites tables, les petites gravures, les petits sièges, les jolis bronzes, se maintiennent. — Enfin, cette monnaie internationale, qu'est devenu le XVIIIe siècle, dans le milieu de la finance... — Reprend son taux. — Celui de notre monnaie va donc baisser? — Ne jouez pas les prophètes de malheur. — Vous avez raison, nous en voyons tant,

déjà! — En somme, pour ceux qui ne meurent pas, tout s'arrange toujours. — Évidemment, plus ou moins.

— Oui, dans le sommeil. — Ah! dormir! — Un savant et bien psychologue docteur me disait, à Berlin, en avril ou mai dernier, pendant que nous nous promenions le long des allées du Tiergarten, où les merles, plus gros que les nôtres, sifflaient et répandaient l'allégresse et l'angoisse du printemps, ce docteur me disait que le goût, le besoin insatiable de sommeil fait d'immenses et continuels progrès à la surface du globe, chez les peuples civilisés. La vie qu'ils sont contraints de mener oblige les hommes à se coucher plus tôt et à vouloir dormir. — Avant-guerre, la devise de Gabriel d'Annunzio était : *Per non dormire.* Pour ne pas dormir! — Quel défi aux merveilleux, aux tendres et bienfaisants génies du sommeil. — Notre temps veut dormir, les poètes eux-mêmes se lèvent tôt. — Comme Victor Hugo. — Paul Valéry prépare lui-même son café noir. — Très fort! — En effet, vers cinq heures du matin. — Travailler le soir est hors d'usage. Comme de traîner la nuit, ainsi que l'ont fait si longtemps les intellectuels des générations précédentes. — Qu'appelez-vous la génération précédente? — Cela dépend de l'homme qu'elle *précède.* J'en connais qui seront toujours de la dernière génération et d'autres qui naissent en retard, déjà, de deux ou trois. — Une génération peut avoir quinze ans, en moyenne.

— ... Mon docteur allemand me citait le nom d'une infinité de produits destinés à procurer le sommeil et, ajoutait-il, d'ailleurs, presque tous allemands ou français. — Ce qui veut dire? — Concluez! — Les Espagnols, les Italiens mêmes se couchent tard, consomment du café à l'excès, et traînent au lit le matin. — Je ne sais pas, moi, si je ne me méfierais pas de ces peuples qui veulent conquérir le sommeil, comme une colonie lointaine et qui l'asservissent par des anesthésiants. Je vois le sommeil pareil à un paysage de Poussin ou de Corot. Vous y répandez des gaz asphyxiants. Êtes-vous trop vieux, trop faibles?... Et puis, dites-moi, quelle vie sort de ce repos dont la sécurité s'acquiert avec des drogues?... — Voyons, il existe des auxiliaires efficaces, et sans danger... — Certainement, et le mal que nous cultivons en ne dormant pas est plus grave que celui qui peut nous venir des médica-

ments employés pour enchaîner le sommeil. — Ce qui m'a toujours surpris, en effet, c'est que l'homme ne se préoccupe pas davantage de préserver, de défendre son sommeil, le sommeil sans lequel il ne peut vivre. Le sommeil est l'insaisissable frère jumeau du soleil; sans lui nul n'existerait, les fleurs même s'endorment, sous la rosée des nuits. — Tout ce que l'on crée pour occuper nos veilles ne fait-il pas mieux paraître l'indifférence que témoigne le progrès pour le sommeil?

— C'est *en dépit* du progrès qu'on l'obtient, car les maisons nouvellement construites, en fer et en ciment, sont à tel point sonores qu'on y entend du rez-de-chaussée marcher sous les toits. — Mais la voilà, l'explication de cette surabondance de narcotiques. — Peut-être. — Une société prévoyante, qui serait digne de l'humanité, créerait des asiles, que dis-je, des forteresses pour le sommeil. Ne voyons-nous pas des âmes sensibles placer des pancartes sur les grilles de leur jardin, avec cette indication : « *Refuge d'Oiseaux.* » Quel bel oiseau que le sommeil. Sur quel immeuble, quel taudis, quel palais, pourrai-je lire, un jour : *Refuge pour le sommeil!...*

— J'ai vu, rue de la Paix, des cadeaux charmants pour cinquante francs. — Merci, je préfère ne pas en recevoir. — Mais ce ne sont pas des cadeaux à recevoir, ce sont des cadeaux à offrir!

— Je vous ai aperçu, à l'Exposition de J. René de Gaigneron. D'excellentes notations de Grèce, au cœur de l'été torride et balayé par le vent d'Est. — Oui et deux portraits peints à l'œuf, très savamment, dans une intimité que les portraitistes ne connaissent guère ou qu'ils agrémentent de trop d'accessoires.

— Triste de penser qu'une année va commencer. — Mais « commence » quoi? Le lever d'un jour a beaucoup plus d'importance que celui d'une année! Un jour est à la mesure de l'homme. — Oui, une année appartient à Dieu. Elle nous échappe, nous la *commençons*, mais c'est une entreprise ou une promenade dont nul n'a jamais prévu s'il en verrait le terme ou toucherait le but!

— Voilà pourquoi, sauf dans la grande jeunesse, les souhaits que l'on échange le premier jour de l'année, sont rarement

sincères et bien peu chaleureux. Certes, il faut être optimiste. L'optimisme est un fils de l'amour. — Mais il compte tant d'enfants prodigues, celui-la!

— Un jour est un jour, un tout miroitant et complet, dont le mystère, l'inquiétude, les promesses et la félicité, nous suffisent, nous comblent. — A force d'aller vite et de dévorer le temps, nous ne concevons plus, nous ne pouvons plus concevoir une année que dans quelques traits esquissés et pâles. — Oui, l'homme moderne dépend beaucoup plus des événements que jadis. — S'appartenir est une forme de réalisation de la personnalité qui ne doit, pour ainsi dire, plus exister. L'homme ne peut plus prétendre régler sa vie en ne tenant compte que de soi-même et en négligeant le nombre incessant d'imprévus que lui opposeront la collectivité et les efforts de chacun. Seul un fou peut nier les entraves que la masse, toujours plus compacte de ceux qui poursuivent les mêmes buts va lui opposer, masse sinon mieux équipée chaque jour pour la lutte, du moins plus décidée à vaincre. — N'importe comment!

— Ah! non, le premier janvier ne saurait plus être compté au nombre des jours de fête. Nous ne saurions, en aucune sorte, nous réjouir, à l'approche des fantômes de ces douze mois qui se présentent à nous. — Fantômes, phantasmes... »

Le soleil vient de se coucher.

ALBERT FLAMENT

Les communications relatives à la Rédaction doivent être adressées à M. Marcel THIÉBAUT, Secrétaire général de la Revue de Paris, 114, *avenue des Champs-Élysées. — Paris (VIIIe).*

L'Administrateur-Gérant : MARCEL THIÉBAUT.